« Initiatives » : les rituels de l'entreprise

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14912 7 F

MERCREDI 6 JANVIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Pologne an IV

LA reprise du travail de quelque 350 000 mineurs polonais, lundi 4 janvier, qui met fin à trois semaines d'une grève très dure, permet au premier ministre, Mme Hanna Suchocka, d'entamer l'année sous de meilleurs auspices. Les causes profondes de ce conflit n'en demeurent pas moins, et elles peuvent susciter à tout moment ici ou là de nouvelles poussées de fièvre : on ne procède pas sans risques, à marche forcée et dans un environnement économique particulièrement fragile, à une opération – la reconversion de l'industrie minière – qui, dans des économies beaucoup plus solides, en Occident, dure depuis plus d'une dizaine d'années avec des effets sociaux douloureux. Le premier ministre britannique, M. John Major, en sait quelque chose.

L'issue de ce conflit représente un nouveau succès pour le gouvernement de Mme Suchocka, qui a mené les négociations avec les représentants des grévistes. Les mineurs, qui entendaient protester contre un plan de restructuration prévoyant la suppression de 180 000 emplois et le doublement de la productivité en dix ans, ont obtenu un étalement des licenciements et des augmentations salariales. Mais ils n'ont pas rejeté le plan de restructuration lui-même. C'est un élément capital, au moment où le gouvernement polonais aborde l'an IV de sa révolution économique et se prépare à lancer d'autres programmes draconiens, comme celui de la réforme des chemins de fer, prévoyant cent mille licenciements, sous le patronage de la Banque mondiale.

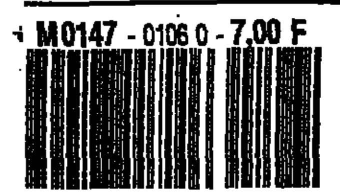
L'AFFAIRE tombe à point nommé à plus d'un titre, puisque l'équipe de Mme Suchocka livre actuellement une âpre bataille budgétaire au Parlement, dont dépend un autre accord crucial, l'accord de crédit tant attendu du Fonds monétaire international.

Le FMI exige en principe que le déficit budgétaire soit limité à 5 % du PNB, mais les concessions qu'a dû faire le gouvernement aux députés portent déjà le déficit à plus de 7 %. Or Mme Suchocka a besoin du crédit du FMI pour obtenir la réduction, promise sous conditions en 1991, de la dette extérieure polonaise, et pour pouvoir entamer les négociations sur le rééchelonnement de la dette privée.

CHAQUE épreuve remportée ouvre donc la voie à une autre bataille dans la formidable tâche réformatrice que se sont fixée les pays post-communistes. Partie la première sur cette voie, la Pologne a connu des fortunes diverses mais semble avoir redressé la barre depuis l'été dernier, sous la houlette de son premier ministre, étonnante de placidité dans la tempête. Alors qu'une très légère reprise se dessine, cette année devrait être celle de l'accélération des privatisations, mais déjà un autre danger menace : l'inflation, toujours à un niveau inquiétant. Car si le FMI paraît disposé à faire preuve d'indulgence sur le déficit budgétaire, il se montre intraitable sur le contrôle de l'inflation.

Dans une entreprise aussi difficile, un gouvernement déterminé et une population responsable ne suffisent pas encore à garantir la sortie du tunnel.

M0147 - 0106 0 - 7,00 F



La suspension des négociations de Genève

Serbes et Musulmans récusent le plan de paix en Bosnie

Les négociations de Genève sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine ont été suspendues, lundi 4 janvier au soir, après que les Croates de Bosnie eurent, seuls, accepté les propositions constitutionnelles et de partage territorial soumises par les médiateurs de l'ONU et de la CEE. Musulmans et Serbes ont, quant à eux, exprimé de fortes réserves sur les documents et les cartes présentés par M. Cyrus Vance et lord Owen. Les pourparlers doivent reprendre dimanche 10 janvier.



Lire l'article d'ALAIN DEBOVE page 3

Publiant un communiqué commun pour calmer la spéculation

Paris et Bonn confirment leur détermination à défendre le franc

Alors que la spéculation contre le franc avait repris lundi 4 janvier, la France et l'Allemagne ont publié mardi 5 un communiqué commun dans lequel elles réaffirment leur détermination à défendre la parité actuelle entre le franc et le deutschemark, « pleinement justifiée par les données économiques fondamentales ». La Banque de France a annoncé le relèvement de l'un de ses taux directeurs – porté de 10 % à 12 %. Mardi dans la matinée, le franc retrouvait un peu de vigueur. Alimentée par les incertitudes sur la politique que mènera le gouvernement issu des législatives de mars, une nouvelle bataille du franc s'engage. L'enjeu est décisif pour M. Bérégovoy, qui a lié, depuis plus de cinq ans, son sort à celui du « franc fort ».

Tenir trois mois

par Erik Izraelewicz et Françoise Lazare

M. Pierre Bérégovoy arrivera-t-il à se sortir du piège dans lequel il est bien involontairement tombé, le piège du « franc fort » ? Pour avoir placé la stabilité de la parité entre le franc et le deutschemark au centre de sa politique économique, le premier ministre vit de terribles journées et s'apprête à en subir de pires encore. Pour cause de débats électoraux, le couple franc-mark est en effet soumis à rude épreuve et le sera, de l'avis de tous les observateurs, jusqu'aux élections législatives de mars.

Signe de la gravité de la situation : le communiqué commun de la Bundesbank et de la Banque de France, publié mardi 5 janvier. Pratiquement identique à celui du 23 septembre, qui avait scellé l'alliance des deux pays en pleine tempête monétaire, il confirme la détermination de Paris et de Francfort à défendre le franc. Sera-t-il suffisant pour calmer les marchés financiers ? Le premier ministre pourra-t-il échapper à un bilan qui marierait chômage élevé et franc dévalué ?

Pour éviter l'affront d'une dévaluation, les armes dont il dispose sont limitées. Il ne peut pas attendre de la droite une aide très efficace. L'Allemagne semble prête à l'épauler, comme le confirme l'engagement renouvelé mardi de la Bundesbank. Mais jusqu'où est-elle prête à le soutenir ? Quelles concessions Paris doit-il se préparer à faire ? Les deux mois et demi qui restent paraissent, à certains égards, plus longs que les quatre ans et demi qui sont passés depuis que M. Bérégovoy a repris les rênes des finances de la France.

Que la politique de changes du pays soit débattue à l'occasion des élections législatives n'a rien de surprenant, ni de condamnable.

Lire la suite et nos informations page 14

Alerte à la marée noire en Ecosse

Le *Braer*, un pétrolier battant pavillon libérien et transportant 85 000 tonnes de brut léger s'est échoué, mardi matin 5 janvier, dans Quendale Bay, au sud de la principale des îles Shetland (nord de l'Ecosse). L'équipage a été évacué, alors que le pétrole commençait à s'écouler. La quantité de pétrole du *Braer* est double de celle de l'*Exxon-Valdez* qui, en 1988, avait provoqué une gigantesque marée noire en Alaska.

L'année 1992 par Plantu page 2

POINT DE VUE

L'Amérique, l'Europe, la France

par Pierre Bérégovoy

1989 : effondrement du mur de Berlin. L'Allemagne se réunifie, le système communiste de gouvernement s'effondre, le bloc de l'Est se disloque, l'Union soviétique implose. En peu de temps, tout a changé et pourtant nos raisonnements ont du mal à inclure cette nouvelle donne internationale.

Un mot d'abord sur le mouvement interne à l'est de l'Europe : la liberté a tout bouleversé. Voici maintenant venu le temps de la transition. Elle sera longue et difficile. On ne passe pas aisément du parti unique au pluralisme politique, du collectivisme à l'économie de marché. Des secousses sont probables et le redressement des économies exsangues coûtera cher aux pays industrialisés.

Aujourd'hui, je veux surtout retenir les conséquences déjà perceptibles de la césure fondamentale qui vient de se produire sur l'évolution des rapports internationaux.

Pendant un demi-siècle, les pays occcidentaux ont eu un adversaire reconnu. Ils serraient les rangs autour d'une grande puissance – les Etats-Unis, – équilibrant ainsi l'hégémonisme soviétique. Cette alliance de l'Occident – au sein de laquelle la France avait tenu à préserver son autonomie de décision – garantissait la paix, l'équilibre de la terreur limitant l'intensité des conflits périphériques où l'URSS et les Etats-Unis se livraient une concurrence par pays du Sud interposés. Cette alliance assurait une gestion feutrée des contradictions économiques et financières entre pays industriels.

Lire la suite page 8

La mort de Xavier de La Fournière

Après la mort de Xavier de La Fournière, dimanche 3 janvier, *« des suites d'une embolie pulmonaire ayant entraîné un arrêt cardiaque »*, l'action publique contre l'ancien agent de change et ancien adjoint UDF au maire de Paris, inculpé notamment d'*« abus de confiance, abus de biens sociaux, escroquerie »* est éteinte. Le parquet a ouvert une instruction judiciaire pour recherche des causes de la mort.

Lire l'article de DANIEL CARTON et DOMINIQUE GALLOIS ainsi que celui d'ERICH INCIYAN page 24

L'Algérie avec humour

Face au désarroi, et malgré l'irritabilité du pouvoir, le parti de la dérision est le mieux représenté

ALGER

de notre envoyé spécial

« Madame Doudoune » n'est plus. Nombre d'Algériens, et surtout d'Algériennes, se consolent mal de la disparition, le 28 août 1992, de cette femme qui jouait les voyantes et à laquelle Youcef Bennadouda, vingt-cinq ans, prêtait sa voix, sur les ondes d'Alger-Chaîne 3. *« En plein désarroi, les gens d'ici savent encore rire des autres et rire d'eux-mêmes »*, constate l'animateur-provocateur de cette émission satirique dont se délectaient chaque jour quelque cinq millions de « fans ».

Sous prétexte de lire dans les cartes l'avenir de ceux et de celles qui la consultaient au téléphone, cette femme mythique, que Youcef Bennadouda avait voulue *« opportuniste comme les gens au pouvoir, mais différente d'eux par son parler vrai »*, disait son mot sur tout. Trop de culot et de popularité ont fini par lui coûter la vie. *« J'ai, très vite, glissé de l'humour à la contestation »*, admet son inventeur, qui s'était fixé pour ligne de conduite de *« brusquer les mentalités »*, de violer les tabous, de n'épargner personne.

Avant les sanglantes émeutes d'octobre 1988, pendant les années de plomb, le caricaturiste Slim était le seul de son espèce à mettre une touche de couleur sur un paysage grisâtre. Il racontait en bande dessinée, dans *El Moudjahid*, l'organe du FLN, les aventures de Bouzid, fellah madré et redresseur de torts. Trop de liberté l'a, aujourd'hui, déstabilisé. *« On m'a enlevé mes balises. L'excès de démocratie me gêne. Je me sentais mieux avant. Je trônais seul, je vivais un peu comme dans un cocon »*, avoue-t-il, maintenant qu'il publie dans *le Journal*, un quotidien indépendant, ses traits d'humour.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 6

Le Cerf renonce à publier Drewermann

Les éditions catholiques du Cerf ont annoncé, mardi 5 janvier, qu'elles renonçaient à publier le livre d'Eugen Drewermann, qui fait scandale en Allemagne, sur le système clérical. C'est Albin Michel qui a racheté le contrat. page 22

« Arizona Dream » d'Emir Kusturica

Quand un jeune grand cinéaste européen rencontre le rêve américain, il invente une légende tissée de contes éternels et de vérités d'aujourd'hui. page 15

SCIENCES ◇ MÉDECINE

■ L'atome au service du passé. ■ Un entretien avec le docteur Louis René, président du Conseil national de l'Ordre des médecins. ■ Béziers redécouvre ses arènes romaines.

pages 11 à 13

Le sommaire complet se trouve page 24

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

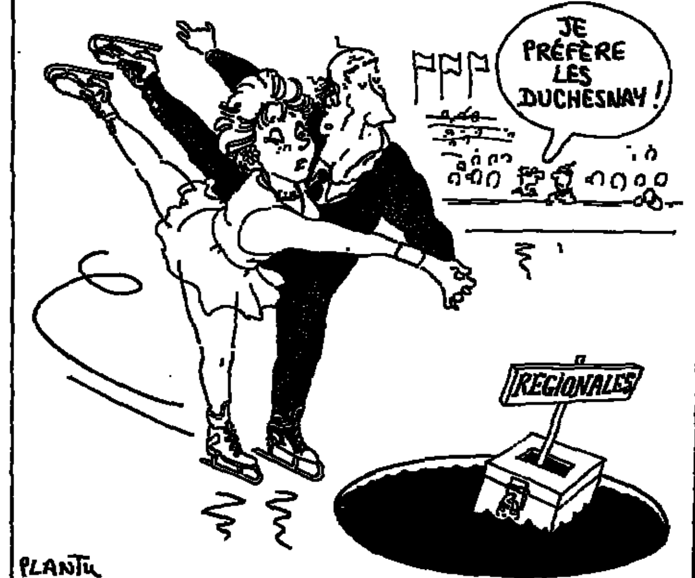
L'ANNÉE 1992 PAR PLANTU

JANVIER



ALGÉRIE : le président du FIS est arrêté par les militaires algériens.

FÉVRIER



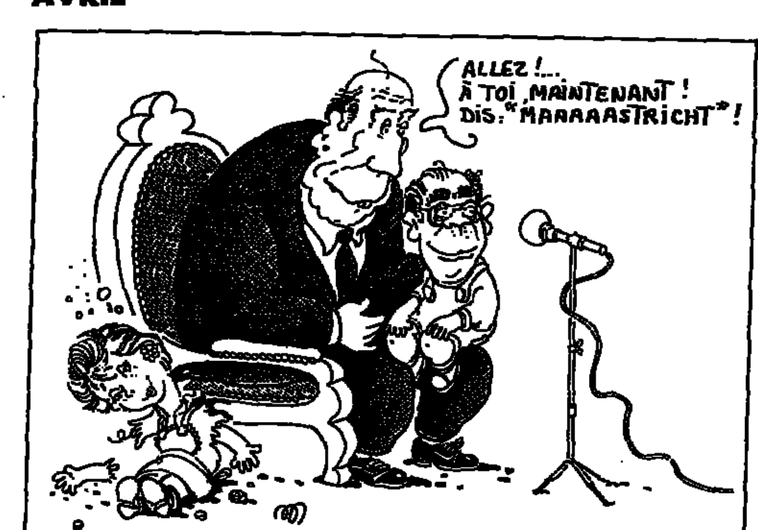
J.O. : ouverture, à Albertville, des XVIes Jeux olympiques d'hiver.

MARS

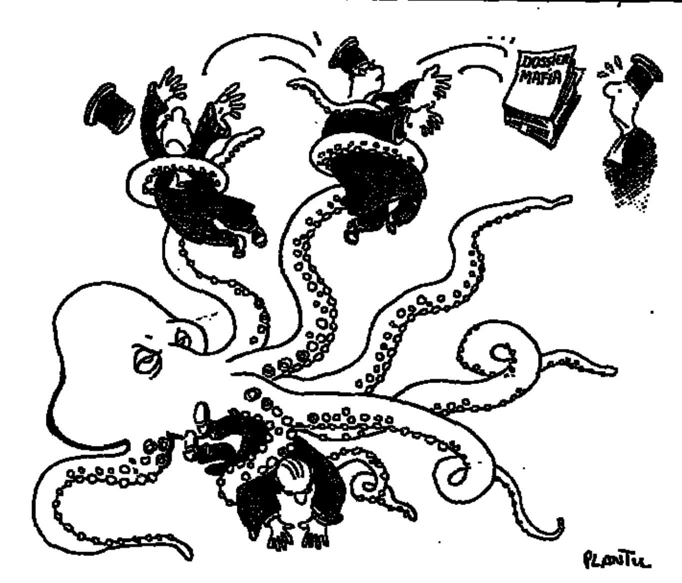
AFRIQUE DU SUD : le référendum proposé par Frederik De Klerk ouvre la voie à un partage du pouvoir entre les Blancs et les Noirs.



AVRIL



MATIGNON : Edith Cresson est remplacée par Pierre Bérégovoy.



MAI

ITALIE : le juge anti-Mafia Giovanni Falcone est assassiné à Palerme.

JUIN

ENVIRONNEMENT : ouverture à Rio-de-Janeiro du Sommet de la Terre.



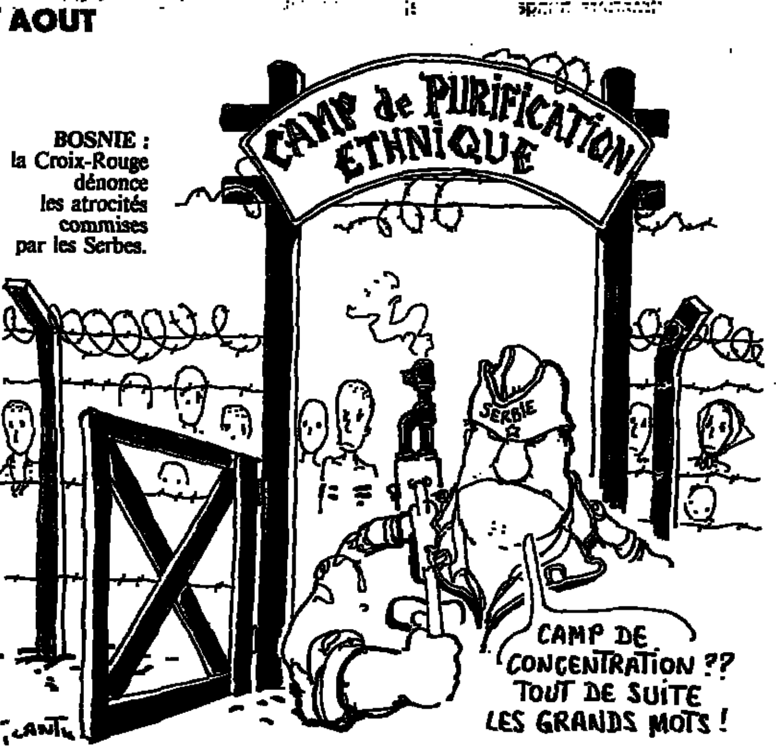


JUILLET

ISRAEL : le gouvernement Rabin suspend quelques colonisations dans les territoires occupés.

AOUT

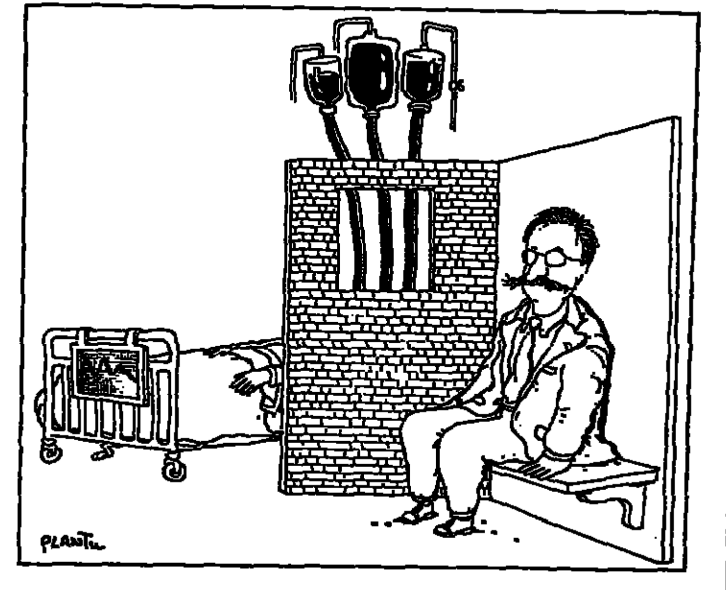
BOSNIE : la Croix-Rouge dénonce les atrocités commises par les Serbes.



SEPTEMBRE

MAASTRICHT : les Français sont invités à se prononcer par référendum sur l'avenir de l'Europe.





OCTOBRE

PROCÈS DU SANG : le docteur Garretta est condamné à quatre ans de prison.

NOVEMBRE

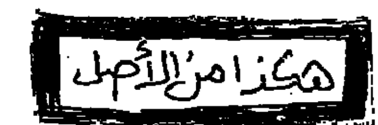


ÉTATS-UNIS : à l'élection présidentielle, George Bush est battu par Bill Clinton

DÉCEMBRE



SOMALIE : intervention militaire de l'ONU.



هكذا من الأصل

La conférence internationale sur la Bosnie-Herzégovine

Les négociations de Genève ont été suspendues jusqu'au 10 janvier

Les combats se sont poursuivis sporadiquement, lundi 4 janvier, sur plusieurs fronts de Bosnie-Herzégovine, notamment autour de Sarajevo, tandis qu'à Genève les pourparlers engagés, sous la houlette de l'ONU et de la CEE entre les responsables des belligérants ont été ajournés au 10 janvier, afin de donner à ces derniers un délai de réflexion sur les propositions qui leur ont été soumises.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

« Rendez-vous le 10 janvier à 11 heures! » Après une journée de conversations *« très difficiles »* – ce qui, de la part d'un porte-parole de l'ONU, toujours fort modéré dans ses commentaires, signifie que l'on a frôlé la catastrophe, – les trois parties prenantes (Musulmans, Serbes et Croates) au conflit de Bosnie-Herzégovine ont finalement décidé, lundi soir 4 janvier, de ne pas rejeter le plan de paix proposé par les coprésidents de la conférence de Genève, lord Owen et M. Cyrus Vance.

Les Croates de Bosnie et leur leader Mate Boban ont signé, pratiquement sans objections – car ils correspondaient à leurs objectifs, – les textes sur les grands principes d'une nouvelle Constitution et le découpage en dix provinces proposés par les médiateurs (*le Monde* du 5 janvier). Les Serbes et les Musulmans ont, eux, exprimé de vives réserves.

Mais leurs dirigeants respectifs, MM. Radovan Karadzic et Alija Izetbegovic, ont – pour des raisons différentes – choisi de ne pas envenimer les choses et de s'accorder un délai de réflexion. Une telle pause avait d'ailleurs été prévue par les négociateurs en raison du Noël orthodoxe, en espérant que, durant ces quelques jours, *« les belligérants feraient preuve de retenue dans les combats »*.

Partant du principe qu'une cessation des hostilités ne pouvait se faire que progressivement et qu'accompagnée d'un projet de solution politique, MM. Owen et Vance ont présenté, lundi soir, aux trois parties leur *« plan d'ensemble »*. Au sein du groupe de travail « militaire », qui réunissait les responsables de la FORPRONU (Force de protection de l'ONU) ainsi que les chefs d'état-major des différentes factions (qui ont parfois des souvenirs communs de l'Ecole de guerre de l'ex-fédération yougoslave), les discussions se sont apparemment déroulées sans trop d'accrocs, ce qui a surpris agréablement un colonel canadien, « casque bleu » en poste à Sarajevo.

« Groupes » ou « peuples »

Mais si l'accord s'est fait rapidement sur les modalités de l'arrêt des combats, *« la séparation des forces, la réparation des infrastructures* [pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire], *l'ouverture des routes et l'établissement de « routes bleues » pour les convois de l'ONU, les inspections »*, etc., de profondes divergences sont apparues concernant le regroupement des armes lourdes (dont on parle depuis fin août) et leur positionnement par rapport aux fronts selon les catégories d'armement.

C'est au sein du deuxième groupe de travail – politique – que les problèmes sont, de loin, les plus difficiles à régler. Les Serbes de Bosnie continuent à revendiquer dans la nouvelle République de Bosnie-Herzégovine qui leur est proposée par les médiateurs de la conférence de Genève un statut à part. Ils récusent le concept de *« groupe ethnique »* et veulent être considérés comme une *« nation »*. Les médiateurs ont fait un petit pas dans leur direction en parlant, dans leurs principes amendés de Constitution, non plus de *« groupes »* mais de *« peuples »*.

Reste à savoir si cela leur suffira... Lord Owen reconnaissait, lundi soir, que c'était là l'un des *« gros »* problèmes : *« Ils veulent un véritable Etat, avec la possibilité de nouer des relations internationales* [avec la Serbie, NDLR] *et rester en Bosnie-Herzégovine en tant qu'entité séparée »*. Quant aux Musulmans, ils se sentent lésés par ce projet de l'ONU-CEE et restent attachés à l'idée d'une Bosnie unitaire, certes décentralisée, mais dotée d'un gouvernement central fort. M. Izetbegovic joue volontiers les victimes et affirme, en conférence de presse, que, *« même si la communauté internationale est aussi aveugle que du temps de Hitler, des milliers de jeunes Bosniaques sont prêts à prendre les armes pour gagner la guerre »*.

Autre pomme de discorde : deux des trois parties contestent la fameuse « carte » élaborée par les médiateurs. Mais il semble que, en dehors de déclarations propagandistes et péremptoires, d'âpres « marchandages » aient lieu en coulisses sur les tracés de trois seulement (jusqu'à présent) des dix provinces suggérées.

Avant les « retrouvailles » du 10 janvier, lord Owen et Cyrus Vance – qui paraissent presque étonnés d'une certaine bonne volonté manifestée par les trois parties et du résultat plutôt positif de cette première phase – vont se rendre dans l'ex-Yougoslavie, notamment à Belgrade, pour y rencontrer M. Slobodan Milosevic, l'homme qui, peut-être, décidera en dernier ressort de la suite des négociations. *« J'espère*, a dit l'ancien secrétaire d'Etat américain, *que le gouvernement de Belgrade nous aidera dans un sens positif. »*

Tout en admettant qu'il fallait se garder d'entretenir des illusions.

ALAIN DEBOVE

□ **Le HCR a accepté de transporter du papier pour un journal de Sarajevo.** – *Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR)* a accepté de transporter, chaque mois, 10 mètres cubes de papier pour le quotidien de Sarajevo *Oslobodjenje*, a annoncé, lundi 4 janvier, Reporters sans frontières. L'association, qui rappelle que le quotidien bosniaque avait dû, faute de papier, réduire sa pagination et son tirage, estime que cet apport *« devrait permettre à* Oslobodjenje *de poursuivre son combat pour une information indépendante »*.

La suggestion française d'un arbitrage sur la question macédonienne

Athènes souligne que M. Mitterrand est un « ami éprouvé de la Grèce »

La Grèce a demandé, lundi 4 janvier, des éclaircissements à la France avant de se prononcer sur une proposition de M. François Mitterrand, qui a souhaité un *« arbitrage »* pour régler le différend sur la dénomination de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, un nom qu'Athènes considère comme appartenant au patrimoine grec.

Le ministère grec des affaires étrangères a indiqué que *« cette initiative du président français, déployée dans le cadre de l'ONU, sera étudiée avec une attention toute particulière »* par la Grèce, *« d'autant plus qu'elle est faite par un dirigeant ayant un prestige international et* [qui est] *un ami éprouvé de la Grèce »*. Interrogé au cours de la conférence de presse qu'il a tenue dimanche à Paris avec le président Bush, M. Mitterrand avait estimé qu'on devait *« tenir compte des objections des deux parties »* (de la Grèce et de la Macédoine) et qu'il souhaitait *« une procédure qui permette un arbitrage »*.

Pour sa part, M[me] Melina Mercouri – député socialiste – estime que l'Europe doit *« s'acquitter de sa dette »* envers la Grèce en reconnaissant le bien-fondé de l'opposition d'Athènes à la reconnaissance de la Macédoine. *« Les Européens sont nos obligés »*, affirme-t-elle dans un entretien à un journal grec, soulignant que c'est la Grèce qui a donné à l'Europe *« l'idée même de démocratie et les racines du développement de sa civilisation »*. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : après la démission du ministre de l'économie

Le chancelier Kohl envisage un large remaniement du gouvernement

En temps ordinaire, la démission de M. Jürgen Möllemann, ministre de l'économie du gouvernement de coalition CDU-CSU-FDP au pouvoir à Bonn depuis maintenant plus de dix ans, n'aurait été qu'une péripétie vite oubliée (*le Monde* du 5 janvier).

En dépit de son titre de vice-chancelier et de ses ambitions, aujourd'hui envolées, de succéder au comte Lambsdorff à la tête du parti libéral FDP, M. Möllemann n'avait jamais eu ni le charisme ni la dimension politique d'un Hans Dietrich Genscher. Expert en manœuvres politiciennes, coutumier d'opérations politico-affairistes régulièrement dénoncées par la presse, il devait son ascension à un opiniâtre travail à la base du parti, et à une pratique des relations publiques très efficace.

Un nouveau Ludwig Erhard ?

L'ensemble des commentateurs politiques allemands constate néanmoins aujourd'hui que cet incident met en lumière l'affaiblissement du gouvernement dirigé par le chancelier Kohl. Le départ, au cours des neuf derniers mois, de cinq ministres importants, dont un, M. Christian Schwarz-Schilling (CDU), a expliqué sa démission par des divergences politiques avec le chancelier sur la question yougoslave, témoigne pour le moins d'un malaise rampant dans les sphères dirigeantes de Bonn. Les difficultés liées à l'intégration économique et psychologique de l'ancienne RDA, l'explosion, cet automne, de manifestations de racisme et de xénophobie, les difficultés de la construction européenne, ont révélé un gouvernement aux réactions lentes et dépourvu d'une vision d'ensemble des problèmes.

Le débat engagé dans le pays à propos de la succession de M. Möllemann témoigne bien de cette ambiance morose : les noms qui sont avancés ne suscitent qu'un enthousiasme modéré. M. Günter Rexrodt, banquier et membre du conseil d'administration de la Treuhandanstalt, ou M. Werner Hirche, ministre des finances du Land de Brandebourg, n'ont pas l'étoffe d'un Ludwig Erhard, le mythique ministre de l'économie du « miracle allemand » des années 50. Nombreux sont aujourd'hui ceux qui pensent qu'une personnalité de ce type serait aujourd'hui bien nécessaire pour tenir la barre de l'économie allemande, mais les mêmes s'accordent pour constater que personne ne présente aujourd'hui le profil adéquat.

Lié par les accords de coalition passés en 1990, le chancelier Kohl est tenu de confier ce poste à une personnalité agréée par le FDP, ce qui exclut la seule personne susceptible de créer un choc psychologique, M[me] Birgit Breuel, la « dame de fer » des privatisations dans l'ex-RDA, qui est membre de la CDU.

Il ne fait maintenant plus de doute que le ministre des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, occupera le poste de vice-chancelier laissé vacant par M. Möllemann, et prendra la présidence du FDP au printemps prochain. Pour le reste, le chancelier Kohl, qui n'envisageait il y a quelques semaines qu'un remaniement limité de son cabinet, sera sans doute amené à procéder à une modification plus importante de son équipe ministérielle.

Il restera vraisemblablement sourd aux appels qui se multiplient dans le pays pour confier des postes-clés à des « techniciens » moins dépréciés que les « politiques ». L'équilibre de la coalition exige en effet que les intérêts des libéraux soient préservés, tout comme ceux d'une CSU bavaroise moins remuante, certes, que du temps de Franz Josef Strauss, mais toujours désireuse de peser sur les décisions majeures.

LUC ROSENZWEIG

Le différend hungaro-slovaque sur le barrage de Gabcikovo

Discorde sur le Danube

Avec la partition de la Tchécoslovaquie, la petite République de Slovaquie a hérité le 1[er] janvier d'un problème épineux : celui du barrage hydroélectrique de Gabcikovo, sur le Danube.

Les Hongrois ont en effet retiré leur participation à cette œuvre pharaonique, décidée à l'époque communiste par les dirigeants de Budapest et de Prague, et demandent aux Slovaques d'abandonner le projet qui, disent-ils, a pour conséquence de modifier la frontière en détournant le lit du fleuve et présente de gros risques écologiques. Mais Bratislava, réfutant les arguments écologiques de la Hongrie, estime que les travaux sont allés trop loin (90 % du projet ont déjà été mis en œuvre) pour que l'on puisse revenir en arrière.

En attendant les résultats d'une médiation européenne, pour l'instant au point mort, les travaux continuent.

Budapest : une « bataille » perdue

ASVANYRARO (frontière hungaro-slovaque)

de notre envoyé spécial

A soixante-dix ans, Erno Kosa s'est résigné à faire installer l'eau courante chez lui il y a un mois. *« C'est pratique*, concède-t-il d'un air encore perplexe. *Mais c'est plus cher. »* Plus cher que l'eau qu'il a toujours puisée gratuitement et sans limite du puits centenaire qui trône au milieu de la cour de sa ferme. Un puits profond de 12 mètres, alimenté par les nappes phréatiques du Danube qui coule à quelques pas de sa maison. Mais lorsque le fleuve a été détourné par les Slovaques, le 24 octobre dernier, pour approvisionner la centrale hydroélectrique de Gabcikovo, le puits s'est asséché en quatre jours. Pendant trois semaines, ce vieillard robuste a fait une vingtaine de navettes par jour chez son voisin pour remplir ses seaux d'eau. Le voisin, lui, profite déjà de l'eau courante, installée il y a seulement six ans dans ce petit village de deux mille âmes. Fatigué par ces aller et retour incessants, Erno Kosa s'est finalement résigné à se « moderniser ».

Pour lui, comme pour l'ensemble des habitants de cette bourgade d'Asvanyraro, la vie coulait jusque-là aussi paisiblement que le Danube. Mais ce village situé dans la région frontalière du Szigetkoz, considérée par les Hongrois comme un joyau de la nature, s'est brusquement trouvé en première ligne du plus grave contentieux hungaro-slovaque de l'ère postcommuniste. La centrale de Gabcikovo, au cœur de cette polémique politico-écologique, se trouve en face du village, de l'autre côté du fleuve.

Après une interminable partie de bras de fer diplomatique entre Budapest, Prague et Bratislava, le gouvernement hongrois, initialement associé à ce projet de centrale, s'en est finalement retiré au printemps dernier. Motif : la mise en route de Gabcikovo représente entre autres un grave danger pour l'environnement, selon Budapest.

Pas de plan de crise

L'argument écologique a été exploité de telle façon que la déviation du Danube par les Slovaques a eu lieu dans un climat d'hystérie politique et d'inquiétudes légitimes pour les populations directement concernées, comme celle du village d'Asvanyraro.

Il est indéniable que le détournement du Danube dans un canal de dérivation d'une quinzaine de kilomètres a privé le lit originel du fleuve d'une grande partie de son eau sur cette même distance. Résultat : les nappes phréatiques ont baissé, comme en témoigne la fluctuation du niveau des puits de la région. Le gouvernement magyar affirme qu'il ne s'agit pas uniquement d'un problème local puisque ces nappes abritent des réserves d'eau potable pour cinq millions de personnes.

Même si les perturbations de l'écosystème se mesurent à long terme, force est de constater que, deux mois après la mise en route de Gabcikovo, la catastrophe annoncée n'a pas eu lieu. A cela les Hongrois répondent que le répit n'est que temporaire et qu'ils ont, en fait, été sauvés par la nature. Il a beaucoup plu cet automne dans la région et, surtout, le barrage de pierres et de béton installé par les Slovaques pour dévier le Danube n'a pu retenir les deux dernières importantes crues du fleuve. L'eau a donc débordé pour retrouver son lit d'origine. Après avoir sensiblement baissé, le niveau du Danube autour d'Asvanyraro était, à la mi-décembre, à son niveau habituel en cette saison. Tous comptes faits, constatent les mauvaises langues, le barrage a peut-être empêché de graves inondations...

« Pour l'instant, nous avons échappé au pire, reconnaît le maire d'Asvanyraro, Imre Boosy. *Mais si la nappe phréatique continue de baisser pendant cent jours, nous atteindrons un seuil critique. »* Ici, comme dans le reste du pays, on redoute que l'impact de la mise en route de Gabcikovo se fasse surtout sentir au printemps lorsqu'une éventuelle diminution des réserves d'eau pourrait avoir un effet désastreux pour l'agriculture. Tout en tenant des propos catastrophistes, ni les élus locaux ni le gouvernement n'ont toutefois prévu de « plan de crise » pour répondre au péril qu'ils disent envisager. A force de spéculer sur des lendemains sombres, les Hongrois risquent de griller leur dernière cartouche dans cette « bataille de Gabcikovo » qu'ils ont déjà largement perdue.

YVES-MICHEL RIOLS

Bratislava : un héritage embarrassant

GABCIKOVO

de notre envoyé spécial

Gabcikovo, un bourg de la plaine danubienne, avec ses maisons basses cachées par d'imposantes serres en plastique transparent, ressemble à n'importe quel autre village de la Slovaquie du sud. A une exception près. A Gabcikovo se trouve le point le plus élevé de toute cette région désespérément plate : le canal de retenue et le barrage sur le Danube se dressent jusqu'à dix-huit mètres au-dessus du niveau du sol – la hauteur d'un immeuble de sept étages.

Ce « monstre », comme l'ont baptisé les habitants de la commune, impressionne et fait peur. *« Nous prions pour que le fleuve n'emporte pas le village »*, confie Eva Pribilova, employée de mairie, qui n'est pas convaincue de la solidité de l'ouvrage. *« Il va falloir pourtant s'y habituer maintenant que le barrage fonctionne, même si nous n'en voulions pas »*, ajoute-t-elle en soupirant : *« De toutes façons, personne ne nous a demandé notre avis, ni en 1977, ni après 1989, ni même les écologistes. »* M[me] Pribilova explique ainsi le désintérêt et l'apathie de ces concitoyens, qui, interrogés dans la rue, haussent les épaules ou répondent d'un vague *« Qu'est-ce que ça changerait ? »*.



Clivage national

Mais à Gabcikovo, on ne craint pas seulement la catastrophe naturelle ; on redoute aussi que ne s'envenime le contentieux politique entre Budapest et Bratislava à propos du barrage. La population, dont 95 % des 4 900 habitants appartiennent à la minorité hongroise de Slovaquie, ne veut pas être prise en otage ni servir de monnaie d'échange, affirment les hommes politiques hongrois locaux. *« Si les relations entre la Slovaquie et la Hongrie se détérioraient sur la question de Gabcikovo, Bratislava pourrait mettre dans la balance les droits des Hongrois en Slovaquie contre l'achèvement de la centrale hydraulique »*, craint M. Forro Ladislav, du mouvement Egyuttelés (Coexistence).

Les dirigeants slovaques rejettent l'idée d'utiliser la carte nationale dans cette épreuve de force, mais le clivage des pro- et anti-Gabcikovo recoupe celui de l'appartenance nationale. Ainsi, les Slovaques vivant dans la région sont largement favorables au barrage, alors que les membres de la minorité hongroise y sont opposés. Pour les partis politiques slovaques comme pour l'homme de la rue, qui réfutent les arguments écologiques avancés par Budapest, la crise autour de l'ouvrage hydro-électrique de Gabcikovo est avant tout une affaire politique interne à la Hongrie. Les médias slovaques et hongrois, tout particulièrement la télévision, jouent un grand rôle dans cette coupure de la population slovaque, dont la minorité hongroise écoute essentiellement la radio et la télévision du pays voisin.

Aussi, à Gabcikovo, que certains proposent de renommer Binderovo, du nom du directeur tout-puissant du chantier du barrage, M. Binder, on n'attend guère de résultat de la commission de conciliation de la Communauté européenne. Pourtant, M. Igor Mucha, hydrogéologue slovaque et représentant de Bratislava dans la commission de la CEE, espère un rapprochement sur des bases purement scientifiques. Pour lui, la baisse du niveau des nappes phréatiques et de l'eau dans les puits dans les villages hongrois n'est pas le résultat du détournement du Danube. *« Cette baisse est le fruit de l'érosion et de la sédimentation, qui par ailleurs affecte aussi l'agriculture slovaque »*, affirme M. Mucha, responsable du programme PHARE pour l'étude des nappes phréatiques du bassin danubien, dans une interview à l'hebdomadaire slovaque *Svobodny Piatok*. *« La solution serait de partager les eaux du Danube en deux parts égales, l'une dans l'ancien lit et l'autre passant par le barrage »*, propose-t-il en recommandant de faire monter le niveau du Danube en construisant de petits barrages au fond du cours du fleuve.

La Hongrie pourrait ainsi profiter de la fin des inondations, procéder à une recultivation entre Rajka et Dunakiliti et assurer l'alimentation en eau des nombreux bras du Danube dans cette région. *« La solution dépend des parlements et des gouvernements des deux pays intéressés, mais surtout du Parlement de Budapest »*, conclut M. Mucha.

MARTIN PUCHTA

EUROPE

Pour compenser les déficiences de la CEI

Cinq pays d'Asie centrale ex-soviétique esquissent un rapprochement régional

MOSCOU

de notre correspondant

Les présidents de cinq Etats asiatiques de l'ex-URSS se sont rencontrés le lundi 4 janvier à Tachkent, en Ouzbékistan, pour esquisser un rapprochement régional destiné à compenser les déficiences de plus en plus évidentes de la CEI (Communauté des Etats indépendants).

L'initiative de la réunion revient au président ouzbek Islam Karimov, mais l'élément le plus significatif a été la participation du président du Kazakhstan, Nursultan Nazarbaïev, qui fut jusqu'à ces derniers temps un inlassable partisan du renforcement de la CEI. Sa présence est en effet une manière d'associer l'immense Kazakhstan, dont la population est presque à moitié russe, qui dispose de ressources énergétiques considérables, et conserve provisoirement sur son sol une part non négligeable des armements stratégiques nucléaires ex-soviétiques, aux quatre Républiques qui constituaient traditionnellement «l'Asie centrale soviétique», c'est à dire le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et la Kirghizie.

Les participants ont d'ailleurs expressément fait savoir qu'il conviendrait désormais d'entendre par «Asie centrale» l'ensemble constitué par leurs cinq pays. Par la bouche de M. Nazarbaïev, ils ont également fait part de leur intention de constituer un «marché commun», avec une même politique en matière de fiscalité, de douanes, de prix, d'investissements et d'exportations. En même temps, M. Nazarbaïev a expliqué que la région ne devait pas se *«refermer sur elle-même»*, et il s'est prononcé pour un développement de la coopération avec la Russie. Les représentants des cinq pays concernés ont également confirmé leur attachement à la zone rouble, mais à condition que l'émission du rouble cesse d'être dans les seules mains de la Russie (en réalité, plusieurs de ces pays préparent dès maintenant l'émission d'une monnaie propre).

Soutien aux communistes tadjiks

De même, ils ont réaffirmé leur appartenance à la CEI, dont, ont-ils expliqué, selon l'agence Interfax, *«les possibilités ne sont pas épuisées»*. Cela n'a pas empêché M. Nazarbaïev de manifester son scepticisme au cours de la conférence de presse : *«Nous ne sommes même pas sûrs qu'il y aura un prochain sommet de la CEI.»* Le sommet en question, d'abord prévu pour le 8 décembre, jour anniversaire de l'accord de Minsk qui avait marqué la naissance de la Communauté, a été reporté une première fois au 25 décembre, et est désormais théoriquement fixé au 22 janvier, en Biélorussie.

Rien ne prouve cependant que la réunion des «cinq» à Tachkent aboutisse à des résultats beaucoup plus concrets que les rencontres de la CEI. Les participants, qui doivent se revoir en avril, à Achkhabad, capitale du Turkménistan, sont restés pour l'essentiel aux déclarations d'intention. Ils envisagent en particulier une action commune pour tenter d'enrayer le dépérissement de ce qui reste de la mer d'Aral, et la pollution de la mer Caspienne. D'autres projets inspirent dès à présent le plus grand scepticisme, comme la création d'une chaîne de télévision commune, émettant depuis Tachkent, ou la publication d'un quotidien commun, à Alma-Ata : les présidents de la plupart de ces Etats, et tout particulièrement ceux d'Ouzbékistan, du Turkménistan et dans une moindre mesure du Kazakhstan, exercent un étroit contrôle sur une information destinée à les servir.

Les présidents de quatre des pays participants ont par ailleurs affirmé leur détermination à venir en aide au cinquième, à savoir le Tadjikistan, ravagé par la guerre civile. La réunion de Tachkent était d'ailleurs une manière de conforter le nouveau régime tadjik, représenté par le président Emomal Rakhmonov, et de consacrer la victoire des procommunistes, obtenue au prix d'une extrême violence et avec la complicité, mi-tacite, mi-active, de l'armée russe et de l'Ouzbékistan.

A l'exception du kirghize Askar Akaïev, les présidents des Etats de la région sont tous d'anciens potentats communistes qui avaient très mal accueilli le renversement de leur ex-collègue Rahmon Nabiev par une coalition de démocrates et d'islamistes, doublement suspecte à leurs yeux.

Les forces procommunistes, représentant désormais la «légalité», se sont assuré le contrôle de la quasi-totalité du pays, éliminant au passage nombre de leurs adversaires, tandis que des dizaines de milliers de personnes se réfugiaient en Afghanistan. Le délai accordé aux opposants pour remettre leurs armes a expiré lundi 4 janvier, et ceux qui n'ont pas obtempéré risquent désormais officiellement l'exécution.

JAN KRAUZE

BIBLIOGRAPHIE

Le temps des incertitudes

La guerre ravage depuis neuf mois le Tadjikistan et bouleverse les données sur les nouveaux Etats d'Asie centrale, admis au sein de la CSCE alors qu'ils sont encore largement ignorés, de l'opinion comme des décideurs. Les quelque vingt-cinq spécialistes de la région, réunis dans un récent numéro de la collection «Monde» des éditions Autrement, nous aident fort à propos à combler nos lacunes. A commencer, bien sûr, par l'histoire de cette Asie centrale, «objet de fascination et de désir pour les voyageurs et les conquérants» : Grecs et Chinois, Mongols et Russes, sont passés au crible d'analyses dépassant souvent les images que l'on peut se faire de leurs influences. Sans oublier celle du comte Jean Potocki, ce Polonais francophone connu pour son Manuscrit trouvé à Saragosse qui fut aussi l'étonnant théoricien de ce qui deviendra l'impérialisme russe en Asie.

Mais l'ouvrage innove surtout par son attention au présent. On saura ce qui fait rêver un Kazakh, un Tadjik ou un Kirghiz aujourd'hui, au travers de leur littérature orale et contemporaine. Et surtout, on passera des rêves d'Orient à la réalité post-soviétique, une expérience relatée par Catherine Poujol, qui arpente depuis dix ans les ruelles des vieilles cités ouzbèkes. Pour percevoir, sous un quotidien et un cadre standardisés, la diversité léguée par une Histoire qui s'est remise en marche. Y compris, par exemple, pour ces «juifs boukhariotes» qui vivaient à Samarcande – depuis la destruction du Temple, dit-on – et qui la quittent aujourd'hui.

Le versant chinois de l'Asie centrale, sous haute surveillance de Pékin, aspire à renouer avec l'Ouest. La révolte matée de mai 1962 à Yining, analysée par Michel Jan, est à méditer pour qui s'interroge sur l'avenir des musulmans ouïgours, qui résistent toujours à la pression han et à son rouleau compresseur démographique.

Certains de leurs cousins émergeant de l'ordre soviétique en seraient plutôt à regretter le départ des techniciens russes, alors que le ressentiment envers les colonisateurs n'a pas encore éclaté partout à la mesure de sa force enfouie. De retour d'une enquête en Ouzbékistan, Alain Blum, chercheur démographe, a trouvé un *«étrange tiers-monde»* au taux de scolarisation comparable à celui de la France, mais dont l'évolution doit moins au système soviétique – ses valeurs n'ont jamais été intégrées – qu'à la *«lente évolution de pays en développement»*, à la *«décolonisation déjà ancienne»*.

Les aspirations des intellectuels, leur nationalisme et leurs attitudes face à l'islam – *«terreau identitaire commun»* de ces régions – sont décrits à partir de l'exemple, fort opportun, du Tadjikistan. Il restera à analyser leurs doutes après les dizaines de milliers de morts de la guerre civile tadjike. Si elle semble avoir retardé l'émergence d'un «grand Tadjikistan» par-dessus la frontière soviéto-afghane, c'est peut-être au profit de celle, dessinée par Oliver Roy, d'un «grand Ouzbékistan». Dans les tourmentes que soulèvent ces rêves de recompositions, les clefs ici offertes risquent d'être longtemps d'actualité.

SOPHIE SHIHAB

► «Asie centrale, aux confins des empires, réveil et tumulte», dirigé par Catherine Poujol. Editions Autrement-Série «Monde H. S.» *numéro 64*, 1992.

« Le Monde diplomatique » de janvier

Nouvelles guerres expéditionnaires

L'humanitarisme peut-il tenir lieu de politique étrangère ? Cette question, *le Monde diplomatique* de janvier la pose à propos des deux crises qui n'ont cessé de grossir tout au long de 1992 : celle de l'ancienne Yougoslavie et celle de Somalie. La réponse est négative. L'échec des missions humanitaires de l'ONU est patent et, quand l'intervention politique n'a pas eu lieu en amont, *l'intervention militaire* paraît inéluctable. Sur ces tragédies, sur ce qu'elles signifient aussi pour l'Europe et les Etats-Unis, *Ignacio Ramonet, Alain Joxe, Philippe Leymarie, Monique Chemillier-Gendreau, Paul-Marie de la Gorce, Antoine Sanguinetti* apportent informations et analyses.

Dans ce même numéro du *Monde diplomatique*, lire des reportages sur l'Ethiopie *(Claire Brisset)*, la Russie des riches et des pauvres *(Michel Chossudovsky)*, l'Angleterre de la récession *(Serge Halimi)*, le Japon et l'avenir de la zone Asie-Pacifique *(Jacques Decornoy)*, les violences en Colombie *(Hubert Prolongeau)*, Haïti à bout d'espérance *(Jean-Pierre Alaux)*. Et aussi des études sur la crise de la gauche française *(Bernard Cassen)*, les marchés financiers et leur irresponsabilité *(Danièle Gervais)*, le conflit en Kurdistan turc *(Michel Verrier)*, la fin de la Tchécoslovaquie *(Karel Bartak)*, la Moldavie menacée *(Annie Daubenton)*, l'extrême droite russe *(Denis Paillard)*, l'Allemagne en proie à la xénophobie *(René Hamm)*, le drame de Timor-Oriental *(Jean-Pierre Catry)*, l'Afrique du Sud et les risques de balkanisation *(Hein Marais* et *Pierre Beaudet)*. Ainsi que des études sur les médias *(Michael Palmer, Marc Ferro)*, sur l'œuvre de Derek Walcott *(Alain Jouffroy)* et une nouvelle de *Maurice Pons*.

□ **ALLEMAGNE : manifestation de chauffeurs de taxi à Stuttgart contre le racisme.** – Quelque 300 chauffeurs de taxi venus de toute l'Allemagne ont manifesté, lundi 4 Janvier, dans les rues de Stuttgart pour protester contre la recrudescence des agressions racistes. Beaucoup d'entre eux avaient fixé sur leur véhicule des autocollants proclamant : *«L'étranger est mon ami»* Le président de Mercedes-Benz, M. Werner Niefer, dont le siège social est à Stuttgart, a pris la parole lors de cette manifestation et a dénoncé la *«minorité de criminels fanatiques»* responsable des agressions racistes. – *(Reuter.)*

□ ***L'avocat Klaus Croissant sera jugé pour espionnage au profit de l'ex-RDA.*** – L'avocat allemand Klaus Croissant, soupçonné d'espionnage au profit de l'ex-RDA, a été renvoyé, lundi 4 décembre, devant un tribunal de Berlin par le parquet fédéral de Karlsruhe. Ancien défenseur de la Fraction armée rouge, M. Klaus Croissant, soixante et un ans, est soupçonné d'avoir perçu 71 000 deutschemarks (250 000 francs) en échange de la fourniture aux services secrets est-allemands d'informations sur les milieux gauchistes et écologistes de la République fédérale. Il est incarcéré depuis le mois de septembre 1992. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

L'ONU envisage des «mesures» pour obliger Jérusalem à rapatrier les Palestiniens expulsés

Dans une lettre adressée au président en exercice du Conseil de sécurité, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a averti, lundi 4 janvier, qu'il pourrait recommander de nouvelles *«mesures»* pour amener Israël à appliquer la résolution 799, adoptée le 18 décembre par le Conseil et exigeant le retour *«immédiat et en toute sécurité dans les territoires occupés»*, des quelque 400 Palestiniens qui en ont été expulsés.

«Une question de principe est en jeu : l'action (d'Israël) *est illégale, au regard de la loi internationale»*, souligne M. Boutros-Ghali, qui a rencontré la semaine dernière à Genève le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat. Le secrétaire général, qui *«a le regret»* de dire que la mission de son envoyé spécial dans la région, M. James Jonah, la semaine dernière, *«n'a pas abouti... en raison essentiellement de la mauvaise volonté d'Israël»*, annonce qu'il dépêchera un nouvel émissaire au Proche-Orient, M. Chinmaya Gharekhan, qui avait été récemment nommé représentant spécial de l'ONU aux négociations multilatérales de paix israélo-arabes.

Dans les territoires occupés, des centaines de soldats et de policiers israéliens ont procédé lundi à une vaste opération de ratissage après l'assassinat d'un agent du Shin Beth (le service de sécurité intérieure) la veille à Jérusalem *(le Monde* du 5 janvier). Des dizaines de personnes, dont cinq membres de la famille de l'un des assassins présumés, ont été mises sous les verrous et sont soumises à des interrogatoires.

L'un des tueurs a été identifié : il s'agirait d'un collaborateur palestinien recruté par le Shin Beth au sein du Mouvement de la résistance islamique Hamas. – *(AFP.)*

TÉMOIGNAGE

Pour le repos de Michel Seurat

par Jean-Paul Kauffmann

La bourse Michel-Seurat 1992 a été remise le 5 janvier. Elle est de ces événements qui peuvent rassurer à bon compte les consciences, à commencer par celle du gouvernement français. S'il est nécessaire d'honorer et de perpétuer la mémoire de notre ami qui fut aussi un chercheur et un spécialiste du Moyen-Orient d'une grande envergure intellectuelle, il est essentiel que sa famille et ses amis puissent enfin se recueillir devant sa dépouille mortelle. Or les bonnes paroles qui sont prodiguées régulièrement par le Quai d'Orsay à sa femme n'ont pour seul effet que d'augmenter sa douleur et la nôtre.

Nous pleurons Michel, mais nous ne pouvons porter son deuil. Notre chagrin est une âme errante qui ne parvint jamais à se fixer. Pour sa femme, ses deux filles et sa mère. Michel n'en finit pas de mourir. A sa mort, qui fut terrible, s'ajoute une incertitude, celle d'un anéantissement qui ne s'achève jamais parce que nous sommes privés de son corps. Depuis toujours, les hommes ont besoin de la proximité de leurs morts pour qu'ils continuent de vivre au milieu des vivants, pour qu'ils parlent et agissent avec nous. Ce repos est refusé à Michel.

Deux semaines d'agonie

Je veux rappeler ici quelques faits. C'est le 27 décembre 1985, sept mois après notre enlèvement, que j'ai vu pour la dernière fois Michel. Extrait du cachot où nous étions enfermés, il fut transféré dans une cellule voisine. *«Pour le soigner»*, assuraient nos ravisseurs, qui le laissèrent en fait agoniser pendant au moins deux semaines sans le secourir. La mort dans l'âme, nous écoutions sa toux caverneuse et exténuée. Puis, une nuit – c'était à la mi-janvier, – un remue-ménage se produisit dans le corridor. Depuis ce moment, nous n'avons plus entendu Michel. Est-il mort cette nuit-là ou un peu plus tard ? Il est probable que nous ne le saurons jamais, car ses assassins n'ont cessé de me mentir à son sujet, assurant longtemps après sa disparition qu'il était *«en traitement»*. En août 1987, sur une vidéo enregistrée par nos ravisseurs, j'avais fait volontairement allusion à trois otages (Marcel Carton, Marcel Fontaine et moi-même), espérant que l'on me rectifierait en me priant d'ajouter le quatrième, Michel. J'ignorais alors l'annonce de son assassinat l'année précédente (5 mars 1986).

Nous savons bien que le gouvernement français ne détient pas à lui seul le pouvoir de rendre le corps de notre ami. Le nouveau régime libanais, qui bénéficie du soutien de la France, prétend faire régner l'ordre dans le pays. Est-il si exorbitant de lui demander de nous rendre la dépouille mortelle d'un ressortissant français qui chérissait, de surcroît, le pays où il vivait et où il est mort ? Nos bourreaux qui siègent désormais dans le nouveau Parlement ne pourraient-ils faire un geste ?

Dans un souci de concorde, le nouveau régime libanais a décidé d'amnistier tous les faits et crimes commis pendant la guerre civile, absolvant du coup les assassins de Michel. Nous ne réclamons pas vengeance, nous ne revendiquons que les restes d'un homme pour que cesse le supplice des siens. La France ne pourrait-elle obtenir ce que les Américains ont exigé et se sont vu accorder sans problème en rapatriant du Liban les corps de William Buckley et du colonel Higgins, assassinés par le Djihad islamique ?

La mort du journaliste Shalom Cohen

Ancien député, correspondant de *Libération* en Israël depuis 1985, Shalom Cohen est mort le 31 décembre des suites *d'une hémorragie cérébrale*. Il était âgé de soixante-six ans.

Avec sa chevelure grisonnante, son regard malicieux et son sourire fraternel sous la moustache poivre et sel, Shalom Cohen était l'un des journalistes israéliens les plus attachants et les mieux informés. Né à Bagdad en 1926, arrivé six ans plus tard en Egypte, il avait grandi au Caire, puis à Alexandrie avant de «monter» en Palestine en 1946. De son adolescence égyptienne, il avait gardé le goût de la langue arabe – qu'il parlait et lisait couramment – et des idées révolutionnaires dont il ornait son sionisme généreux.

Ayant rejoint un kibboutz, il participe à la guerre d'indépendance puis se lance dans l'action militante, convaincu d'emblée que Juifs et Arabes devront se partager un jour l'ancienne Palestine mandataire et y cohabiter en frères. Militant inlassable de la paix, il restera fidèle à cet idéal de jeunesse. Cofondateur avec Uri Avnery du mouvement Haolam Hazeh (Forces nouvelles) – et de l'hebdomadaire du même nom – il sera député de 1969 à 1973.

Entre-temps, il participe à l'éphémère aventure des «Panthères noires», le mouvement contestataire des Juifs orientaux parti de Moussara, l'un des quartiers pauvres de Jérusalem. Un jour de février 1970, il fait sensation en déchirant sa carte d'identité, à la tribune de la Knesset, pour protester contre la définition trop restrictive à ses yeux – car trop religieuse – que ses collègues veulent donner du judaïsme. Il sera suspendu de Knesset pour cinq séances. Fougueux Shalom...

Ennemi de toutes les intolérances, la religion l'intéressait pourtant et lui inspira, bien plus tard, ses deux principaux ouvrages. *Les Trois Frères d'Israël* (P-M. Favre), long entretien avec le plus célèbre trio familial de rabbins du pays, est un livre à la fois grave et espiègle où Shalom Cohen repose les questions clés qui hantent judaïsme et sionisme. *Dieu est un baril de poudre* (Calmann-Lévy), offre un périple chez les religieux intégristes. On gardera longtemps le souvenir de ce conteur-né qui aimait tant égrener les vieilles histoires juives et arabes de sa chère Alexandrie.

J-P. L.

□ **IRAN : un homme d'affaires suisse libéré sous caution.** – Arrêté en mars dernier à Téhéran, un homme d'affaires suisse, M. Hans Buhler, a été libéré sous caution lundi 4 janvier. Selon l'agence officielle *IRNA*, le tribunal militaire de Téhéran *«poursuit ses investigations sur son cas et celui des autres personnes arrêtées dans le cadre de son dossier»*. Accusé de contacts illégaux avec des militaires et de corruption, M. Buhler travaillait pour une société suisse spécialisée dans les télécommunications à longue distance. – *(AFP.)*

□ **KOWEÏT : des élections législatives partielles en février.** – La justice ayant suspendu deux députés, des élections législatives partielles seront organisées le 15 février au Koweït, a annoncé lundi 4 janvier le ministre koweïtien de l'intérieur. Deux candidats malheureux aux législatives du 5 octobre dernier avaient introduit un recours mettant en cause la participation au vote de militaires – interdite par la Constitution – dans leurs circonscriptions respectives. – *(AFP.)*

AFRIQUE

NIGÉRIA : avec la mise en place d'un conseil de transition

Le président Babangida entend contrôler l'évolution du processus de démocratisation

Le Nigéria a entamé sans trop de difficultés une nouvelle phase dans son interminable processus démocratique avec l'entrée en fonctions, lundi 4 janvier, du conseil de transition – formé uniquement de civils, – qui va administrer le pays jusqu'au départ du président, M. Ibrahim Babangida, prévu désormais le 27 août.

LAGOS
correspondance

La campagne de «désobéissance civile» que voulaient organiser, à partir du 2 janvier, certains opposants, mécontents de voir le général-président rester huit mois de plus au pouvoir, a été étouffée dans l'œuf par les forces de sécurité qui, depuis plusieurs semaines, mènent la vie dure aux militants des droits de l'homme. L'un des plus connus, M. Beko Ransome-Kuti – frère du chanteur Fela, – a été interpellé vendredi avant d'être relâché lundi matin, lorsque les autorités ont eu la certitude de tenir la situation bien en main.

Après la levée de boucliers qui avait accueilli, fin novembre, surtout dans les milieux «sudistes», la prolongation sous une forme atténuée du régime militaire, la composition du conseil est assez habile. Les musulmans – treize membres sur vingt-sept – n'y jouent qu'un rôle secondaire, les postes les plus importants revenant à des personnalités chrétiennes du Sud : le président du conseil, le chef Ernest Shonekan, un industriel chevronné, appartient au très dynamique groupe yorouba, tout comme le banquier Oladele Olashore, qui reçoit le portefeuille des finances. Il aura la tâche délicate de négocier avec le FMI et de rétablir une certaine discipline budgétaire, après un déficit record en 1992.

Le poste-clé de l'énergie a été confié à M. Philip Asiodu, technocrate ibo dans la lignée de son prédécesseur, M. Chu Okongwu. Cette nomination devrait rassurer les habitants des régions pétrolières du Sud-Est, qui se plaignent d'être trop souvent négligés par l'Etat fédéral. Le président Babangida n'a d'ailleurs pas craint d'appeler au conseil des «revenants» qui s'étaient engagés, il y a vingt-cinq ans, dans la sécession du Biafra, tels que le diplomate de carrière, le chef Mathew Mbu, chargé des affaires étrangères, ou encore le radical Uche Chukwumeridje, jadis infatigable propagandiste de la cause biafraise.

Mais certains observateurs voient dans les honneurs accordés aujourd'hui aux «sudistes» un lot de consolation : déjà interrompu à deux reprises, le processus toujours plus compliqué – beaucoup le disent même impraticable – de l'élection présidentielle devrait favoriser les musulmans originaires du Nord ou du Centre. Installés aux commandes pour huit mois seulement, les membres du conseil (dont deux femmes) n'ont pas droit au titre de ministre mais à celui de «secrétaire». Ils rendront régulièrement des comptes au Conseil national de défense et de sécurité (CNDS), qui, à partir du 2 janvier, relève du conseil dirigeant des forces armées et constitue le nouveau centre de gravité du pouvoir.

Hommes forts contre «sang neuf»

Les secrétaires aux affaires étrangères, à l'intérieur et à la justice en font partie, mais il est clair que les trois hommes forts de ce régime hybride resteront comme par le passé le général Babangida, le vice-président, l'amiral Augustus Aikhomu, et le chef d'état-major, le général Sanni Abacha. Eux seuls auront la haute main sur l'armée et la sécurité, notamment la toute nouvelle garde nationale.

La volonté de contrôler le plus étroitement possible la transition se heurte malgré tout à la résistance d'une classe politique qui dispose de relais efficaces dans les médias et à la nécessité d'injecter un peu de «sang neuf» pour redonner espoir à la population. Ainsi, la présidence a-t-elle laissé élire à la tête du Sénat – la Chambre haute du Parlement inauguré en décembre – un universitaire de quarante ans, le docteur Iyorchia Ayu, qui ne présente pas le profil habituel de l'*establishment* nigérian : fils de paysans pauvres, membre d'une minorité du Centre, diplômé de sociologie et de sciences politiques avec une étiquette radicale, ce «jacobin» défend l'unité du Nigéria contre les tendances centrifuges sudistes, mais se bat aussi pour élargir les compétences de l'Assemblée nationale, qu'un décret présidentiel a restreintes jusqu'à la fin de la transition à des domaines culturels ou... topographiques.

M. Ayu a enfin laissé entendre qu'il ne se prêterait pas à une manœuvre visant à faire «légitimer» par le Sénat la survie du régime Babangida au cas où le processus démocratique s'enliserait une fois de plus.

MICHÈLE MARINGUES

L'art des étrennes...

LAGOS
correspondance

«Allo, ici Nitel [la Compagnie nigériane du téléphone]. *Nous voulions vérifier si votre ligne fonctionne...*

– Elle fonctionne à nouveau, merci. Après trois semaines d'interruption.

– Oh ! vraiment ? Mais, vous savez que c'est la nouvelle année...»

Certains agents des télécommunications nigérianes ont une manière bien à eux d'obtenir du client récalcitrant leur «prime de Nouvel An». Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls, en ces temps de crise économique, à pratiquer la méthode du pompier pyromane, qui consiste à interrompre un service pour mieux le rétablir ensuite – en échange, bien sûr, d'un «*dash*» (pot-de-vin), laissé à l'appréciation de la victime : cartouches de cigarettes, bouteilles de cognac ou «petite enveloppe» gonflée de billets. Si les pannes fréquentes d'électricité sont facilement compensées grâce aux générateurs (le Nigéria constitue le plus gros marché mondial pour ce type d'appareil), les abonnés du réseau téléphonique sont plus vulnérables.

Le bon vieux système de communication par radio ou talkie-walkie, dont sont équipées la plupart des grosses entreprises, ne saurait remplacer une ligne internationale et son complément, l'indispensable Fax. Rente assurée pour quelques techniciens peu scrupuleux de Nitel, toujours prêts à «rendre service», même le dimanche.

Ainsi le transfert d'une ligne téléphonique est-il facturé aux alentours de 2 000 nairas, environ 500 francs. En comptant trois à quatre mois d'attente. Si le délai vous paraît trop long, on vous proposera avec des regards appuyés d'acheter vous-même les câbles, dix fois plus cher. Pour une nouvelle ligne, il faut débourser, sous la table, entre 30 000 et 40 000 nairas (de 7 500 à 10 000 francs).

Une lecture attentive de la liste détaillée des communications internationales figurant sur votre facture – que Nitel envoie très ponctuellement – réserve parfois quelques surprises : vous avez appelé sans le savoir le Japon ou le Brésil, sans doute au cours d'une crise de somnambulisme. Ou, plus fort encore, vous avez longuement téléphoné aux Etats-Unis, alors qu'à cette date-là votre ligne était «morte» !

Seule parade efficace – pour le moment, – le tout nouveau réseau de téléphone cellulaire mobile dont le Nigéria a été le premier pays africain à se doter. Jusqu'à ce que les «pirates» découvrent la faille du système.

M. M.

L'Algérie avec humour

L'ALGÉRIE, UN AN APRÈS.
VOTEZ

Suite de la première page

Ali Dilem, vingt-cinq ans, appartient, quant à lui, à la génération des «quatre-vingt-huitards», celle qui, faisant fi des interdits, s'est «éclatée» aussitôt que s'est mis à souffler le vent de la démocratie. Caricaturiste à *Alger Républicain* avant de l'être au *Matin*, il se rappelle ses débuts – et ses excès – lorsque, *«bête et méchant»*, il dessinait le président Chadli en guenilles et le premier ministre Hamrouche en tenue d'Adam. Il ne regrette rien et se veut, aujourd'hui, *«tout aussi méchant, mais avec une pointe d'intelligence»*, en clair : *«plus responsable»*.

L'humour n'est pas la chose la mieux partagée dans les allées du pouvoir et moins encore dans les rangs des «barbus». Qu'importe ! Les gens du cru ont besoin de se raconter des histoires, celles de Djeha par exemple, une sorte de Guignol local, fauché mais débrouillard, qui réussit, en tout bien tout honneur, à se jouer des puissants du moment. *«Il faut, plus que jamais, en ces temps de sinistrose, par le rire et la dérision, désangoisser le peuple, le soustraire à la consternation»*, juge Youcef Bennadouda. Au reste, pour les Algériens qui en ont gros sur le cœur, se moquer de ceux qui ont conduit leur pays au bord du précipice est *«une manière de s'en venger»*, note Sid Ali Melouah, éditorialiste à l'hebdomadaire satirique *El Manchar* (la scie), qui, succès populaire aidant, vit des seules recettes de ses ventes.

Six mois après la démission-déposition du président Chadli, l'assassinat de son successeur, Mohamed Boudiaf, le 29 juin dernier, a troublé le monde des humoristes. Le changement des mœurs politiques dont celui-ci s'était fait le héraut n'était-il que vaine utopie ? *«Ça nous a mis le moral à zéro*, se souvient Sid Ali Melouah. *On a suspendu la parution d'*El Manchar *pendant deux mois, le temps de reprendre nos esprits.»* Slim, qui s'en veut d'*«avoir été leurré par des brigands impunis»*, n'a plus très envie de prendre des risques. *«Des dessins forts*, confie-t-il, *j'en fais pour moi et pour mes copains, et ensuite je les détruis.»*

Animateur, dans un passé récent, d'émissions humoristiques plus ou moins bien tolérées par le pouvoir, Mohamed Ali Allalou n'entend pas baisser pavillon et prépare un nouveau rendez-vous hebdomadaire sur les ondes d'Alger-Chaîne 3 : «Les périmés». *«Un médicament n'est jamais périmé à sa date d'expiration ; il peut encore agir quelque temps*, explique-t-il. *L'Algérie, c'est la même chose : on a l'impression de tout avoir raté, mais, en réalité, nous avons encore une chance à saisir pour éviter l'irréparable.»*

«Sur des sables mouvants»

Toutes les vérités sont-elles bonnes à dire, même sur un ton badin ? Chacun a sa recette. Celle de Saïd Mekbel, billettiste au *Matin*, consiste à *«égratigner les institutions davantage que les hommes»*. Pour Mohamed Ali Allalou, *«il y a moyen d'aborder beaucoup de sujets scabreux à condition de savoir soigner l'emballage»*.

L'état de décomposition politique du pays complique la tâche des humoristes, qui ne savent plus très bien contre qui et contre quoi exercer leur verve. *«Les partis sont inexistants, les discours creux, les citoyens écœurés»*, assure Sid Ali Melouah. Désormais, *El Manchar*, qui s'était posé en *«défenseur des valeurs républicaines»* et en pourfendeur de l'intégrisme, va *«faire du social, dénoncer les situations d'injustice»*. Soucieux de *«coller à l'actualité»* sans, pour autant, toucher à la religion et à l'armée, Mohamed Ali Allalou promet *«un gros délire sur le sida»*. Ali Dilem, lui, ne s'interdit rien : *«A nous de bousculer les tabous*, dit-il, *sinon c'est cuit.»*

Insultés par leurs voisins de quartier, menacés par des correspondants anonymes, voire *«condamnés à mort»* par des justiciers de fortune, ces humoristes mesurent le prix de leur impertinence et de leur persiflage. Ils n'ignorent rien des manœuvres que des gens de tout bord entreprennent pour tourner à leur avantage l'arme de la dérision. *«Sans m'en rendre compte, en faisant campagne contre l'intégrisme, j'ai servi le pouvoir, qui s'est rebiffé dès que j'ai décoché des flèches dans sa direction»*, reconnaît Youcef Bennadouda. Les inventeurs d'*El Manchar* ancienne formule avouent, eux aussi, qu'ils avaient fini par devenir *«l'alibi du système»*.

«Notre gros problème, c'est la manipulation, car nous contrôlons mal les sources d'information. Nous manœuvrons sur des sables mouvants», souligne Saïd Mekbel, qui prépare la sortie d'un mensuel satirique d'investigations, *le Baroud*.

Dans l'Algérie d'aujourd'hui où l'équipe au pouvoir est, plus que jamais, sujette à s'irriter d'une remise en cause de son autorité qui pourrait l'affaiblir dans la lutte implacable qu'elle a engagée contre l'intégrisme, l'humour a du mal à obtenir droit de cité. Si le gouvernement tolère un certain *«débourrage des crânes»* dans la presse écrite indépendante dont l'audience est assez limitée, il veille, en revanche, à éviter tout débordement dans les médias «lourds», les médias audiovisuels. Ainsi «Madame Doudoune», privée d'antenne, a fait les frais, pour une bonne part, de ces humeurs officielles.

Prise dans la tourmente, la population, qui en a vu bien d'autres, a appris à juger des choses et des hommes sans s'en laisser conter. Et si, coûte que coûte, elle devait se rallier à un parti, ce serait probablement, dans les circonstances actuelles, faute de mieux, le parti d'en rire...

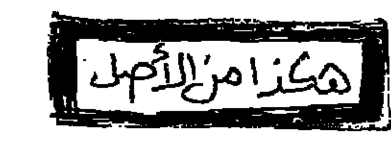
JACQUES DE BARRIN

□ **Plusieurs journalistes d'*El Watan* en garde à vue.** – Après la suspension de la parution du journal *El Watan*, accusé d'avoir *«prématurément»* annoncé l'assassinat de cinq gendarmes (*le Monde* du 5 janvier), le directeur du quotidien, M. Omar Belhouchet, le directeur de la rédaction et trois journalistes étaient toujours retenus, lundi 4 janvier, pour la deuxième journée consécutive, dans les locaux de la gendarmerie. On ignore s'ils doivent être présentés au parquet. – *(AFP.)*

□ **KENYA : Washington dénonce les conditions de la réélection du président arap Moi.** – Critiquant *«la manipulation par le parti au pouvoir»* des récentes élections au Kenya, où le président Daniel arap Moi a été reconduit dans ses fonctions, le porte-parole du département d'Etat, M. Joe Snyder, a estimé, lundi 4 janvier que *«l'honnêteté de ce scrutin est compromise»*. Il a appelé *«les chefs de tous les partis politiques à procéder à la remise en cause des élections par des moyens légaux»* et demandé au président Moi *«de confirmer son respect de la loi en répondant à ces remises en cause»*. – *(AFP.)*

□ **MAROC : protestation contre la condamnation d'un militant des droits de l'homme.** – L'Organisation marocaine des droits de l'homme a dénoncé, lundi 4 janvier, la récente condamnation à trois ans de prison ferme d'un responsable de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), M. Ahmed Belaichi, et demandé que son dossier soit *«examiné d'urgence»* par une juridiction d'appel. M. Belaichi avait été condamné pour *«violation du code de la presse»* et pour des propos portant *«outrage à l'honneur de l'armée»* lors d'une émission télévisée (*le Monde* du 25 décembre). – *(AFP.)*

□ **MAURITANIE : le premier ministre a remanié le gouvernement.** – Sans fournir d'explication sur les motifs de sa décision, le premier ministre mauritanien, M. Sidi Mohamed Ould Boubacar, a procédé, dimanche 3 janvier, à un remaniement ministériel, marqué notamment par le départ du ministre de l'intérieur, des postes et télécommunications, M. Hasni Ould Didi. Un secrétariat d'Etat à l'état civil a été créé. Il sera chargé notamment de l'organisation des élections municipales anticipées prévues en 1993. – *(AFP.)*



AFRIQUE

SOMALIE : réunis à Addis-Abeba

Les chefs de clans rivaux ont préparé de prochaines négociations...

Les chefs de clans somaliens, réunis lundi 4 janvier à Addis-Abeba, ont laissé entendre qu'ils étaient parvenus à un accord sur les modalités de prochaines négociations pour donner un gouvernement à leur pays. Mais aucune date ne semble avoir été fixée et il y a peu d'espoir de voir l'instauration d'un cessez-le-feu dans l'immédiat.

Une partie des troupes américaines participant à l'opération « Rendre l'espoir » regagnera les Etats-Unis d'ici à la fin du mois de janvier, mais la majorité des hommes restera en Somalie au-delà de cette date, a indiqué lundi le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney.

ADDIS-ABEBA

de notre envoyée spéciale

Cette fois-ci, les *« elders »*, ces vieux chefs coutumiers à la barbe roussie au henné, n'ont pas fait le voyage. Contrairement à la précédente réunion sur la Somalie, organisée début décembre dans cette même ville d'Addis-Abeba, la conférence qui s'est ouverte, lundi 4 janvier, sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, rassemble exclusivement les groupes « politiques » et les factions armées. Quatorze de ces mouvements ont été invités à ce qui a été prudemment baptisé *« réunion informelle préparatoire sur la réconciliation nationale en Somalie »*.

Sur le fond, personne ne se fait d'illusions. La *« réconciliation »* prendra sans doute *« des mois, voire des années »*, a lui-même indiqué M. Boutros-Ghali, dans son discours d'ouverture. Sur la forme, une amorce de dialogue semble pouvoir s'esquisser. Priés, dans une note distribuée la veille, de pénétrer *« sans armes »* dans la salle de conférence, les délégués somaliens ont tenté de faire bonne figure. Sourire courtois aux lèvres, le général hawiye Mohamed Farah Aïdid, en costume et cravate, a sagement écouté le secrétaire général de l'ONU, que ses partisans avaient furieusement conspué, la veille, dans les rues de Mogadiscio.

« Attitude colonialiste »

Assis quelques mètres plus loin, son principal rival, le « président par intérim » Ali Mahdi (lui aussi hawiye) conversait à voix basse avec ses conseillers. Même les sécessionnistes du Somaliland ont envoyé, à titre d'observateurs, cinq représentants – dont le président du comité central du Mouvement national somalien (MNS), M. Ibrahim Meygal Samatar.

Seule fausse note au tableau, le boycottage de la séance inaugurale, décidé par une partie des délégués, afin de protester contre le choix, trop restrictif à leurs yeux, des invitations officielles. *« Les Nations unies se sont arrogé le droit d'exclure certains groupes* (quatre au moins l'ont été) *et d'en inviter d'autres »*, explique l'ancien ministre marehan Mohamed Saïd Samantar, qui n'hésite pas à dénoncer l'attitude *« irresponsable, voire colonialiste »* de l'ONU.

Malgré ces remous de coulisses, M. Boutros-Ghali semble ne pas devoir démordre de son objectif : *« Nous sommes ici pour parvenir à un accord sur une date (...) pour la conférence nationale de réconciliation »*. Cette rencontre, conformément aux vœux du secrétaire général de l'ONU et de la plupart des participants, pourrait être organisée à Mogadiscio.

Dans un discours remarqué, le président éthiopien, M. Atos Meles Zenawi, s'est montré très dur vis-à-vis de ses *« frères »* somaliens : *« Parce que vos jugements ont été aveuglés par la rancœur clanique, vous apparaissez aujourd'hui devant le peuple de Somalie, devant la communauté internationale et devant l'Histoire, comme les principaux artisans de la tragédie »*, a-t-il lancé de la tribune. *« Mais ceux qui ont été les éléments moteurs du drame doivent être désormais les éléments clés de sa résolution »*, a-t-il ajouté.

Manifestation des étudiants éthiopiens

C'est au moment où le chef de l'Etat éthiopien prononçait ce discours qu'à quelques kilomètres de là une manifestation des étudiants de l'université d'Addis-Abeba était violemment réprimée par les forces de l'ordre. *« On voulait profiter de la présence de Boutros-Ghali et défiler devant les bâtiments de l'ONU »*, raconte un étudiant, dont le front s'orne d'un bandage imposant. La manifestation s'est heurtée, dès la sortie du campus, au feu des militaires. Armées *« de kalachnikov, de gourdins et de baïonnettes »* les forces de l'ordre n'ont pas fait de quartier. *« Plusieurs centaines »* d'étudiants auraient été blessés et sept autres auraient été tués, selon des rumeurs persistantes. Mais officiellement on ne fait état que d'un mort.

Les manifestants souhaitaient dénoncer l'actuel gouvernement de transition, dont-ils contestent la légitimité : *« Les Tigréens se sont imposés par la force, en 91. Personne ne les a élus ! »*, souligne un étudiant. Autre sujet de colère, directement lié au premier : la prochaine organisation, en avril, du référendum sur l'indépendance de l'Erythrée. *« Les Tigréens et les Erythréens se sont mis d'accord pour détruire l'unité nationale, pour démanteler l'Ethiopie. Jamais nous ne l'accepterons ! »*, explique-t-on sur le campus. Le calme était revenu en début d'après-midi. Mais l'amertume persiste. Contre le gouvernement « tigréen », mais également contre l'ONU qui, en acceptant d'envoyer des observateurs lors du référendum erythréen, a ainsi, par avance, apporté sa caution à ce que d'aucuns, en Ethiopie, considèrent comme un coup mortel porté à l'ancien empire.

CATHERINE SIMON

□ **OUGANDA : élection présidentielle en 1994.** – La première élection présidentielle directe de l'histoire de l'Ouganda aura lieu en 1994, a annoncé le chef de l'Etat, M. Yoweri Museveni, samedi 2 janvier. Dans un rapport remis quelques jours auparavant, la commission constitutionnelle avait recommandé que la suspension des partis politiques soit maintenue pendant encore au moins sept ans et qu'un scrutin présidentiel ait lieu dans un délai de deux ans. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

CANADA : candidate potentielle à la succession de M. Mulroney

Mme Kim Campbell a été nommée ministre de la défense

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, a annoncé, lundi 4 janvier, une réorganisation de son gouvernement, qui sera suivie, a-t-il indiqué, d'un autre *« remaniement structurel »*, vraisemblablement plus important, avant les élections législatives fédérales, qui doivent avoir lieu d'ici à novembre.

Pour l'heure, M. Mulroney a accepté la démission de cinq ministres, dont quatre faisaient partie de son cabinet depuis son arrivée au pouvoir en 1984. Il s'agit de MM. Marcel Masse (défense), Jake Epp (énergie), Robert de Cotret (secrétariat d'Etat), William Winegard (sciences) et Gérald Merrithew (anciens combattants), qui ont décidé de ne pas briguer un nouveau mandat de député. Le ministre des affaires constitutionnelles, M. Joseph Clark, qui avait envisagé de quitter la vie politique après l'échec du référendum du 26 octobre sur la réforme constitutionnelle qu'il avait pilotée, reste en place. Il se voit en outre confier la direction d'un comité ministériel chargé de réexaminer en profondeur le système canadien de protection sociale.

Le seul nouveau venu au cabinet, dont le nombre de ministres passe de trente-neuf à trente-cinq, est un député québécois de trente-sept ans, M. Pierre Vincent, nommé à la consommation et aux affaires commerciales en remplacement de M. Pierre Blais, promu à la justice.

Pour la première fois, le portefeuille de la défense est confié à une femme, Mme Kim Campbell, qui abandonne celui de la justice. De tous les ministres considérés comme candidats potentiels à la succession de M. Mulroney à la tête du Parti conservateur, Mme Campbell, spécialiste des affaires soviétiques, est la seule qu'affecte ce remaniement. Alors que se multiplient les missions des « casques bleus » canadiens, ses nouvelles fonctions lui fourniront l'occasion d'acquérir une stature internationale pouvant la mettre sur un pied d'égalité avec une autre candidate potentielle, Mme Barbara McDougall, qui reste ministre des affaires extérieures.

M. Mulroney, dont la cote de popularité est toujours aussi basse, a-t-il voulu implicitement appuyer la candidature de Mme Campbell à sa succession ? Il a préféré esquiver cette question et entretenir l'ambiguïté sur son avenir personnel.

CATHERINE LECONTE

ÉTATS-UNIS

Première exécution par pendaison depuis 1965

Après le rejet par la Cour suprême de l'État de Washington (ouest des Etats-Unis), lundi 4 janvier, d'un appel visant à surseoir à son exécution, Westley Allan Dodd a été pendu mardi matin. Le condamné avait préféré être exécuté par pendaison plutôt que par injection d'une substance mortelle. La plus haute instance de cet Etat (le seul qui maintienne la corde dans son arsenal répressif) s'était prononcée sur la requête d'une organisation de défense des libertés, aux yeux de laquelle la pendaison – pratiquée pour la dernière fois en 1965 sur le territoire américain – était une punition *« cruelle, interdite par la Constitution »*.

Le condamné, âgé de trente et un ans, reconnu coupable en 1989 du viol et du meurtre de trois jeunes garçons, avait choisi la potence parce qu'il avait lui-même pendu la plus jeune de ses victimes, âgée de quatre ans. Depuis son arrestation, il n'avait cessé de réclamer que la peine capitale lui soit infligée, arguant que c'était la *« seule chose »* qui puisse arrêter ses instincts meurtriers. Aucune exécution par pendaison n'avait eu lieu dans l'Etat de Washington depuis 1963. – *(AP, AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **BRÉSIL : l'ex-président Collor risque huit ans de prison.** – Dans le cadre de la procédure de droit commun intentée contre lui, l'ancien président Collor a été inculpé, lundi 4 janvier, pour *« corruption passive »* et *« association de malfaiteurs »*, crimes passibles de huit ans de prison. M. Collor a été privé, le 30 décembre, de ses droits civiques par le Sénat, qui l'a jugé coupable d'avoir profité d'un réseau de recyclage de fonds secrets mis sur pied par son ami Paulo Cesar Farias. Ce dernier, actuellement en Espagne, a aussi été inculpé lundi. M. Collor a reçu l'ordre de ne pas quitter le pays sans autorisation. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ÉTATS-UNIS : M. Clinton s'engage à faire ratifier rapidement le traité START 2.** – Le président élu Bill Clinton s'est engagé auprès du président russe Boris Eltsine, lors d'une conversation téléphonique avec ce dernier, à faire en sorte que le traité de désarmement START 2 soit ratifié rapidement par le Congrès, a déclaré, lundi 4 janvier, à Little-Rock (Arkansas) son porte-parole. Le principe d'une prochaine rencontre entre les deux hommes a également été abordé lors de cet entretien, mais aucun date n'a été arrêtée. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MEXIQUE : remaniement ministériel.** – Le président Carlos Salinas de Gortari a accordé une promotion à trois de ses successeurs potentiels à l'occasion du remaniement, lundi 4 janvier, de son gouvernement. M. José Patrocinio Gonzales, gouverneur de l'Etat de Chiapas, a été nommé ministre de l'intérieur ; M. Jorge Carpizo MacGregor, chef de la commission nationale des droits de l'homme, a obtenu le portefeuille de la justice, et M. Emilio Lozoya Thalmann, directeur de l'Institut pour la sécurité sociale, celui de l'énergie. Suivant la tradition, le chef de l'Etat, qui ne peut briguer de second mandat, désigne un ministre pour lui succéder à la tête du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 1929). La prochaine élection présidentielle doit se tenir en juillet 1994. – *(Reuter.)*

□ **PÉROU : les violences politiques ont fait plus de 3 000 morts en 1992.** – Dans un rapport rendu public, lundi 4 janvier, l'ancien sénateur Enrique Bernales, directeur de l'institut Constitution et société, a estimé que les violences politiques avaient fait 3 101 morts en 1992, l'un des bilans annuels les plus lourds en douze ans de guerre civile. Le Sentier lumineux serait responsable de la mort de plus de 1 600 personnes et près de mille personnes auraient été tuées par les forces armées. Lundi, un professeur d'université a été abattu en plein cours devant ses étudiants à l'université de Huanuco (450 kilomètres à l'est de Lima), par des membres présumés du Sentier lumineux. – *(UPI, AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Désignation d'un Parlement à pouvoirs constituants

Désigné pour se succéder à lui-même, pour dix-huit mois, comme président de l'Afghanistan, M. Burhanuddin Rabbani a prêté serment le samedi 2 janvier, tandis que des obus et des missiles tirés par les hommes du Hezb-i-Islami sur Kaboul tuaient au moins douze personnes. Des rumeurs ont recommencé à circuler d'une attaque imminente de M. Gulbuddin Hekmatyar, chef des « hezbis » fondamentalistes, contre la capitale. De nombreux Kaboulis fuient vers le Pakistan. Lundi 4 janvier, le conseil *(choura)* de 1 335 délégués qui avait élu M. Rabbani le 30 décembre a mis fin à ses travaux, après avoir désigné un cinquième de ses membres pour constituer un Parlement doté de pouvoirs constituants.

Hormis le Jamiat, parti d'origine de M. Rabbani, seules trois formations, sur neuf, ont soutenu les travaux de la *choura* : le Ittihad du pro-saoudien Rasul Sayyaf, le Harakat-i-Inqelab du leader traditionnaliste pachtoune Nabi Mohammedi, et le petit mouvement chiite Harakat-i-Islami de M. Assef Mohseni. Cependant, le dirigeant de la dissidence du Hezb, M. Yunus Khalès, qui s'était porté candidat à la présidence, a *in fine* félicité M. Rabbani. Le général Dostom, chef des miliciens ouzbeks ex-communistes, a aussi assuré le nouvel élu de son soutien. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ANGOLA

L'ONU et Washington critiquent le gouvernement pour une offensive meurtrière contre l'UNITA

Le secrétaire général de l'ONU a exprimé, lundi 4 janvier, sa *« consternation »* à la suite de combats qui avaient opposé la veille à Lubango, dans le sud du pays, les forces gouvernementales aux troupes de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). M. Boutros-Ghali a également condamné la violation de l'immunité d'un camp de l'ONU. *« Dès que les combats ont commencé, les forces de la mission de vérification des Nations unies en Angola (UNAVEM) ont tenté de faire cesser les hostilités. Mais leurs efforts ont été rendus impossibles lorsque la police gouvernementale a menacé de tirer sur les forces de l'UNAVEM si elles ne retournaient pas dans leur camp »*, a indiqué un porte-parole de l'ONU. Malgré quelques réserves, les Etats-Unis ont aussi mis en cause le gouvernement angolais.

Selon le gouverneur de la région de Huila, dont la capitale est Lubango – où le calme était revenu lundi, – ces incidents ont fait entre 20 et 30 morts. Mais l'UNITA parle d'un véritable massacre, en affirmant que plus de 200 de ses partisans ont été tués. – *(AFP, Reuter.)*

BANGLADESH

Des musulmans ont tenté une « marche vers l'Inde »

Des dizaines de milliers de citoyens du Bangladesh, membres d'une organisation fondamentaliste musulmane, ont dû interrompre, lundi 4 janvier, une « marche vers l'Inde » pour protester contre la destruction, le 6 décembre, de la mosquée d'Ayodhya par des fanatiques hindouistes. Des heurts avec la police bengalaise ont éclaté près de Jessore, non loin de la frontière, faisant au moins trois morts et une centaine de blessés. L'ordre de mettre fin à la manifestation a été donné par les organisateurs, après que deux ministres furent venus faire connaître aux participants les implications de leur mouvement : New-Delhi avait fermement averti Dacca de prévenir toute approche de sa frontière. De sanglantes émeutes avaient éclaté au Bangladesh peu après les événements du 6 décembre. – *(AFP, AP, UPI.)*

ÉGYPTE

Un copte tué et un autre blessé en Haute-Egypte

Un copte (chrétien) a été tué et un autre blessé lundi 4 janvier dans deux villes de Haute-Égypte, Izbet et Daïrout, par des hommes soupçonnés par la police d'être des intégristes islamistes. La veille, l'explosion d'une bombe dans l'église de Daïrout, avait fait des dégâts matériels. La police a imputé cet attentat à la Gamaa Islamiya, principal mouvement extrémiste en Egypte.

Par ailleurs, aux termes de l'acte d'accusation rendu public lundi, dix des treize intégristes islamistes impliqués dans l'assassinat de l'écrivain Farag Foda, le 7 juin dernier au Caire, sont passibles de la peine de mort. Parmi les accusés figure notamment M. Safouat Abdel Ghani, déjà impliqué dans l'assassinat du président du Parlement égyptien, Rifaat al-Mahjoub, tué en octobre 1990. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Coordination contre l'intégrisme musulman.** – Le ministre égyptien des Waqfs (biens religieux), M. Mohammed Ali Mahjoub, a annoncé, samedi 2 janvier à Tunis, qu'une conférence axée sur *« les moyens de faire face aux courants extrémistes »* musulmans se tiendra le 19 janvier au Caire. L'objectif de ce forum, qui réunira les ministres des affaires religieuses de plusieurs pays islamiques, vise *« à mettre le monde islamique devant ses responsabilités face aux idées extrémistes »*. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Les cérémonies des vœux à l'Elysée

M. Mitterrand souhaite « que la nation puisse juger sérieusement du travail accompli et des acquis réalisés »

M. François Mitterrand a ouvert, lundi 4 janvier, à l'Elysée, les traditionnelles cérémonies de vœux en recevant, en début d'après-midi, à huis clos, ceux du gouvernement. Le premier ministre, en cette circonstance, a notamment souligné la nécessité de lancer *« un message d'espoir »* aux chômeurs.

Selon les propos rapportés par le porte-parole de la présidence de la République, M. Jean Musitelli, M. Pierre Bérégovoy a déclaré, en particulier : *« Le chômage nous angoisse. Il sévit partout dans le monde et la société révèle son impuissance. (...) Il n'y a pas de remède propre à notre pays. Mais la France se doit d'être à l'avant-garde du partage du travail et de la création des emplois d'utilité sociale. Nous l'avons fait pour les chômeurs de longue durée. Il va falloir le faire plus et mieux en 1993. C'est le nouveau chemin de la solidarité. »*

Le premier ministre a également rendu au président de la République un hommage personnel très appuyé en lui disant : *« Plus que tout autre vous incarnez l'unité de la nation. Le suffrage universel vous en a donné mandat à deux reprises. En ces temps d'incertitudes où le bruit des bottes assourdit les cris de détresse de peuples affamés, nous avons besoin de votre clairvoyance et de votre autorité. (...) Les ministres qui m'entourent, auxquels je demande une solidarité renforcée, savent que l'histoire ne retient pas les passions de l'instant et qu'elle n'est guère indulgente aux gens pressés. L'histoire inscrit dans la durée la fermeté des attitudes et des convictions. Vous en êtes le plus bel exemple. »*

Dans sa réponse, M. Mitterrand a vanté les mérites de M. Bérégovoy en louant *« la qualité de son travail et de sa réflexion à la tête du gouvernement »* puis il a exhorté les ministres à poursuivre leurs efforts *« sans perdre un seul jour pour surmonter les difficultés du moment »* et à défendre leur bilan dans la perspective des élections législatives afin que, *« à la veille du grand débat national »*, les Français *« puissent, sérieusement, déterminer leur choix »*.

Il a notamment déclaré aux membres du gouvernement : *« Soyez habités par une certitude, celle d'avoir bien travaillé, et par une nécessité, celle de continuer à le faire. Vous avez le temps de faire valoir ce que vous êtes. Puisez en vous-mêmes l'énergie pour faire face à vos responsabilités. »* Le chef de l'Etat a souhaité *« que la nation puisse juger sérieusement du travail accompli et des acquis réalisés »*.

« Employer à plein les moyens de la négociation »

Un peu plus tard, dans l'après-midi, les membres des bureaux de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social, conduits par leurs présidents respectifs, MM. Henri Emmanuelli, René Monory et Jean Mattéoli, sont venus présenter à leur tour leurs vœux au chef de l'Etat. M. Emmanuelli, faisant allusion au projet de réforme constitutionnelle, a souhaité que *« la fonction parlementaire bénéficie du respect et de la légitimité qu'elle mérite ». « Je fais des vœux pour la politique que vous incarnez et que défendent les socialistes,* a-t-il ajouté. *Quoi qu'il en soit, tous les hommes de générosité et de solidarité savent que sur les vrais sujets, les questions de fond, le bilan de l'action gouvernementale est son meilleur plaidoyer. »* Enfin, recevant, en fin de journée, les vœux du corps diplomatique, M. Mitterrand a appelé *« à la négociation et au dialogue »* dans les conflits actuels en déplorant que, dans l'ex-Yougoslavie, *« le partage des positions se fasse autour des thèmes ethniques et religieux »*. Il a toutefois estimé : *« La phase historique dans laquelle nous sommes marque une avancée au regard des deux conflits mondiaux, de la somme des malheurs et des misères, des dictatures et des régimes impitoyables »* qui l'ont précédée.

Evoquant l'exaspération des nationalismes, M. Mitterrand a ajouté : *« C'est vrai que c'est difficile, l'Europe, aujourd'hui. Le réveil des nationalismes concurrents, qui souvent se définissent selon des critères ethniques, est dangereux. Les foyers d'incendie sont encore nombreux mais ils peuvent être dominés, contrôlés. Mille et une procédures existent. »* Faisant allusion à la situation dans l'ex-Yougoslavie, il a souligné que *« le devoir des autres puissances est de veiller à ce que fonctionnent les procédures d'arbitrage et de conciliation »* et il a conclu, à ce sujet, qu'*« il faut employer à plein les moyens de la négociation et du dialogue plutôt que de recourir à l'intimidation et à la force »*.

Après le vote du budget de la région Languedoc-Roussillon

Une mise au point de M. Claude Allègre (PS)

Nous avons reçu de M. Claude Allègre, porte-parole du groupe socialiste du conseil régional de Languedoc-Roussillon, la lettre suivante en réponse à notre article du 24 décembre sur le vote du budget :

Contrairement à ce qui est écrit, seuls les élus de l'Aude (trois sur quatorze) ont voté contre le budget après y avoir été autorisés par le groupe socialiste. L'abstention du groupe socialiste n'est pas motivée par les 5 millions donnés à l'Orchestre de Montpellier, allégation un peu légère quand on sait que le budget de la ville de Montpellier est de 1,3 milliard, mais par la mise en place d'un programme prioritaire de 200 millions destinés à la création d'emplois et au maintien d'activités dans l'espace rural – programme qui sera géré avec tous les partis – et par l'organisation des assises pour l'emploi qui devraient déboucher sur un programme prioritaire l'an prochain. Quant à la conclusion, une simple analyse arithmétique vous montre que Jacques Blanc est désormais l'otage des socialistes et non l'inverse.

[L'abstention du groupe socialiste (élus de l'Aude exceptés) a été décidée après une rencontre entre M. Frêche et M. Blanc au cours de laquelle a été décidée une coopération entre la région et la ville de Montpellier. Nous avons écrit que celle-ci comprenait « notamment » une subvention de 5 millions de francs pour l'Orchestre, mais il s'agit du premier acte concret d'une participation évidemment plus large à terme, que ne sauraient masquer les mesures dont fait état M. Allègre. En reconnaissant que M. Blanc est désormais « l'otage des socialistes », M. Allègre confirme ce que nous écrivions, à savoir que ce budget a consacré « la victoire du clientélisme ». – J. M.]

EN BREF

□ **Les inscriptions sur les listes électorales en 1992 à Paris sont en progression.** – Le nombre des inscriptions nouvelles sur les listes électorales dans la capitale a été *« en progression l'année dernière par rapport à 1991 »*, a annoncé, lundi 4 janvier, la mairie de Paris, en précisant que *« 101 204 électeurs (chiffres provisoires au 30 décembre 1992) se sont fait inscrire en 1992 contre 83 112 en 1991 »*. L'évolution du nombre des électeurs parisiens au cours des quatre dernières années reflète cependant la diminution de la population : les électeurs inscrits étaient en effet 1 113 581 en 1991, 1 164 356 en 1990, 1 231 426 en 1989, 1 254 644 en 1988, selon les chiffres de la mairie de Paris.

□ **M. Gérard Longuet (PR) regrette que l'UDF et le RPR donnent *« une très mauvaise image de désunion »*.** – M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, a regretté, lundi 4 janvier, sur RTL, que l'opposition donne *« une très mauvaise image de désunion sur la forme et dans le fond ». « Il est invraisemblable de penser que nous ne sommes pas capables aujourd'hui de désigner des candidats communs dans la majorité des circonscriptions que nous pouvons gagner »*, a affirmé M. Longuet, qui a déploré que *« certains responsables de l'opposition »* soient plus préoccupés par *« le partage des dépouilles »* que par *« la construction de la victoire »*.

□ **M. Masseret (PS) souhaite une élection présidentielle anticipée.** – M. Jean-Pierre Masseret, sénateur (PS) de la Moselle, premier secrétaire de la fédération socialiste de ce département, a déclaré, lundi 4 janvier, que *« le seul acte politique salutaire qui puisse être posé, au-delà des intérêts partisans, c'est l'organisation d'un grand débat sur les questions de société ». « Compte tenu des institutions de la V[e] République, seule une élection présidentielle peut permettre d'ouvrir le champ de ces débats »*, estime le sénateur, qui souhaite *« aérer la maison et vider les abcès »*.

L'Amérique, l'Europe, la France

Suite de la première page

Séparés par leurs divergences économiques et commerciales, ils avaient le souci de ne pas affecter leur cohésion, de crainte que leurs divisions ne profitent à l'Union soviétique. Les Etats-Unis avaient besoin d'une Europe occidentale forte, bouclier contre la menace ciblée à l'Est et facteur d'équilibre au sein de l'alliance.

Ce temps est terminé. Déjà un changement s'était amorcé lorsque la coexistence pacifique avait succédé à l'équilibre de la terreur. Un dialogue direct s'était établi entre Washington et Moscou, très souvent par-dessus la tête des Européens. Le processus s'est accéléré et a changé de nature.

La superpuissance américaine est seule. Son influence n'est pas encore contrebalancée par l'émergence d'une Europe politiquement unie. Les pays du tiers-monde, auxquels s'ajoutent désormais ceux de l'Est, sont agités de spasmes plus ou moins violents que la logique Est-Ouest ne vient plus réguler.

Les concurrences d'intérêts entre les grands pays industriels s'aiguisent. La disparition de la menace d'une guerre militaire avec l'URSS laisse libre cours à la réalité des conflits économiques entre pays développés. L'âpreté de la compétition est renforcée par l'affaiblissement de la croissance mondiale.

L'Amérique, consciemment ou non, en tire la leçon. Elle tend à développer son leadership économique et commercial dans un monde nouveau où nulle autre puissance ne vient l'équilibrer. Elle réagit plus fortement à la rivalité japonaise. Enfin, elle se méfie de l'Europe, qui pourrait lui disputer sa prééminence dans le siècle à venir.

Un Américain auquel je confiais ce diagnostic me disait qu'il n'y avait pas de meilleurs alliés que ceux de la dernière guerre. Mon interlocuteur était sincère, et je suis sûr que son sentiment est largement partagé outre-Atlantique. Les Américains sont nos amis, et il faut parler franchement à ses amis. Je constate, sans acrimonie mais avec réalisme, que la superpuissance américaine devient exigeante sur le plan commercial, plus sans doute qu'elle ne le souhaiterait elle-même.

Deux exemples s'offrent sous nos yeux. Le dossier du GATT : il s'agit pour nous de défendre l'agriculture et le monde rural français et européen. Pour les Etats-Unis, il s'agit d'écouler une production alimentaire excédentaire tout en se donnant les moyens de réguler la consommation mondiale et de pratiquer une stratégie d'influence sur les relations internationales ; deuxième exemple : les attaques dont est l'objet le SME, qui s'expliquent largement parce qu'il préfigure la monnaie unique européenne qui pourrait être très vite l'égale du dollar.

Une société des nations est en train de naître, fondée sur la paix et sur le droit. Elle ne peut croître et prospérer que dans un monde équilibré ; c'est l'intérêt de l'Amérique elle-même. Pour cela, l'Europe, en tant que puissance économique et politique, se doit d'exister. C'est une priorité d'évidence.

L'effondrement de l'URSS, les soubresauts de l'Est, les nécessités nouvelles du droit d'ingérence, la concurrence économique des Etats-Unis et du Japon, imposent l'édification sur le continent européen d'un pôle de stabilité et d'intervention. C'est la Communauté. Mais une Communauté qui ne serait pas seulement la rencontre de hasard de pays voisins. Une Communauté mue par un projet commun et capable de transformer son histoire en destin.

Cela signifie d'abord qu'elle sache protéger les identités nationales de chacun des Etats membres, et harmoniser leurs intérêts respectifs, au lieu de tenter de les fondre en un intérêt unique encore hors de portée. La Communauté n'est pas un nouvel avatar de l'Etat-nation. Les Etats membres ne sont pas les régions d'un ensemble nouveau dans lequel ils se fondraient. La Communauté est une association par consentement mutuel : un pour douze, douze pour un. L'affaire du GATT est là aussi un test.

« Un rempart contre l'inconnu »

Cela signifie ensuite, par une plus grande transparence et un fonctionnement plus démocratique, que la Communauté sache, au-delà de l'adhésion des Etats, susciter celle des peuples.

La Communauté ne doit pas être seulement un grand marché où circulent librement les hommes, les marchandises et les services. C'est un ensemble qui, par sa puissance, doit être capable de susciter les événements économiques au lieu de les subir. Union économique et monétaire pour garantir le bénéfice d'une monnaie forte et peser à la baisse sur les taux d'intérêt. Politiques communes pour organiser la restructuration de tel secteur, assurer la modernisation de tel autre, protéger un troisième d'une concurrence internationale trop inégale. Aménagement commun du territoire pour nourrir la croissance et prévenir le creusement des inégalités régionales. Au moment où, sans grand talent de prophète, on peut prévoir une situation économique internationale durablement difficile, car le temps des taux de croissance à deux chiffres n'est plus, et où la tentation du repli sur soi est toujours plus grande, ce souci d'un espace européen de croissance est une clef de l'avenir.

La Communauté, c'est aussi un modèle de société. Les pays ouest-européens présentent, en effet, un profil distinct de ceux des Etats-Unis et du Japon. Ils vivent sous l'empire de ce que l'on appelle chez nous l'économie mixte, outre-Rhin l'économie sociale de marché, ailleurs encore un modèle solidaire en économie ouverte. Ce modèle se caractérise par deux traits singuliers liés l'un à l'autre : un haut niveau de compétitivité économique et un haut niveau de protection sociale. Il repose sur le dialogue de trois acteurs principaux : les entreprises, les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Il se fonde sur deux valeurs partagées : la liberté et la solidarité.

Quoi qu'on puisse en dire, l'édifice politique, la construction économique et le modèle de société européens ont formidablement bien résisté aux graves intempéries économiques ou politiques de la période récente. Frappés par le ralentissement économique mondial – surdéterminé en Allemagne par la réunification et en Grande-Bretagne par les dégâts de l'ultralibéralisme, – les pays européens tirent mieux que d'autres leur épingle du jeu.

L'Europe est un rempart contre l'inconnu et un facteur d'équilibre mondial. Puissance politique, elle doit se doter des éléments d'une défense commune, respectueuse des alliances que nous avons contractées, mais capable d'agir par elle-même.

Certes, cela demandera du temps. D'où l'absolue nécessité de ne prendre aucun retard. Cette démarche européenne – sous ses trois aspects : édifice politique, construction économique, modèle de société – est la seconde grande problématique de la décennie, parce que c'est notre avenir, les forces de progrès doivent s'unir autour de l'Europe. Celles qui ont manqué le rendez-vous du 20 septembre le comprennent mieux désormais.

Rééquilibrage des relations internationales et notamment des rapports entre l'Europe et les Etats-Unis. Développement du modèle européen. Il faut ajouter une dernière ligne d'horizon : approfondissement d'une voie française originale de développement et de cohésion sociale.

Tous nos partenaires savent que la France a réalisé au cours de la décennie un rétablissement économique spectaculaire. Elle a su, dans le même temps, préserver et élargir ses acquis sociaux. Enfin, elle a étendu ses libertés publiques.

« Une énormité économique et sociale »

Mais, comme tous les pays industrialisés, elle subit le ralentissement économique international, et le chômage recommence à croître. D'où les vieilles tentations qui reviennent à la surface.

Un peu d'inflation, une petite dévaluation, nous recommandent les partisans de la facilité. Le franc fort, baliverne ! La baisse des impôts, il n'y a que cela de vrai ! Mais en même temps, il faut réduire le déficit budgétaire. On a entendu tout cela, il n'y a pas si longtemps. On a vu le temps qu'il faut pour s'en remettre. Le déficit budgétaire doit être maîtrisé, mais, en période de faible croissance, il peut être temporairement augmenté si la politique monétaire est bien tenue. Cela étant, faire croire qu'il suffirait de laisser repartir la hausse des prix pour réduire le chômage est une énormité économique et sociale. Le syndicaliste que j'ai été le sait. L'inflation est toujours un impôt de plus pour les petites gens. Quand elle repart, les augmentations nominales de salaires sont aussitôt réduites à néant par la hausse des prix. Que l'on se souvienne aussi de la ponction de 6 % sur l'épargne populaire qui était de règle il y a douze ans ! Désormais cette épargne est protégée et gagne de 2 à 3 % par an. C'est notre victoire sur l'inflation qui garantit le pouvoir d'achat de la France et des Français et assure la dynamique de nos exportations.

Dire cela, ce n'est pas plaider en faveur du *statu quo*. Il y a des leçons à tirer de la décennie, des inflexions à conduire, des réformes à mettre en œuvre. Elles peuvent réunir les Français de bon sens et de courage, de quelque horizon qu'ils viennent. Ces réformes répondent à des principes simples.

Entre le libéralisme qui accroît les inégalités au nom de la liberté, et le collectivisme qui asphyxie la liberté au nom d'une égalité imaginaire, il y a place pour une société de responsabilité et de solidarité.

Entre l'étatisme bureaucratique qui écrase l'initiative et l'anti-Etat qui dissout la solidarité, il y a place pour un Etat moderne dans une société libre.

Entre l'individualisme libertaire ou le corporatisme débridé qui sapent l'intérêt général et la chape de plomb autoritaire qui nie le droit des individus ou des groupes sociaux, il y a place pour une société où le lien civique retrouve son sens dans le respect des différences.

Entre le puritanisme qui sécrète le contrôle social et l'ennui, et la dissolution de l'éthique qui sécrète la corruption, il y a place pour une société de transparence respectueuse du droit et des libertés.

Ces réformes répondent à des principes simples et se fondent sur une doctrine claire : dire aux Français la vérité. Ne rien leur cacher des difficultés et des enjeux de demain. C'est l'avenir qui importe, et cet avenir doit leur être montré tel qu'il est : des relations à rééquilibrer avec les Etats-Unis, une Europe à fortifier, des efforts de long terme d'imagination et d'action à consentir en France pour garantir notre système de protection sociale, donner une dimension écologique à l'action économique, organiser un partage du travail audacieux.

Je ne reviendrai pas sur le bilan de la législature et des trois gouvernements qui se sont succédé depuis 1988. Beaucoup a été fait et il reste, comme toujours, encore à faire. Les Français en décideront. Je leur demande aujourd'hui de mesurer l'ampleur de la nouvelle donne internationale. Le repli sur soi nous est interdit. Nous avons un devoir de solidarité chez nous et hors de nos frontières. Voilà pourquoi il faut unir nos efforts. Homme de gauche et militant socialiste, je sens la nécessité d'un dialogue nouveau avec les forces vives de la nation. C'est la signification que je donne à l'Alliance des Français pour le progrès.

PIERRE BÉRÉGOVOY

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Tandis que redoux et verglas font leur apparition en France

Le froid a tué huit personnes

Après le froid – qui sévissait en France depuis quelques jours mais est resté très loin des records connus des basses températures – est venu le verglas. Un redoux, en effet, a été provoqué classiquement par l'arrivée sur l'ouest du pays d'air moins glacial et plus humide. La vague de froid, qui devait continuer sur l'Est dans la journée du mardi 5 janvier, a provoqué jusqu'à présent la mort de huit personnes, dont celle d'un cyclomotoriste accidenté après un dérapage, la semaine dernière dans l'Oise, et retrouvé mort de froid. Les sept autres victimes sont des « sans domicile fixe » ou des marginaux, habitant en permanence dans des cahutes précaires.

Le froid, très vif au cours de la journée de lundi 4 janvier, a été responsable de records de la production d'EDF : 67 900 mégawatts vers 10 heures, 70 000 mégawatts à 19 heures, qui battent le record précédent de 67 800 mégawatts établi le 6 février 1991. EDF, qui aurait pu produire 75 000 mégawatts le 4 janvier, a même continué à exporter plusieurs milliers de mégawatts vers divers pays européens.

Tandis que les pouvoirs publics et les associations caritatives tentent de faire face aux besoins d'hébergement pour les « sans domicile fixe », la controverse persiste entre le ministre de l'éducation nationale et de la culture et le ministre des affaires sociales. A M. Jack Lang qui, dimanche 3 janvier, a demandé que des locaux scolaires soient utilisés pour accueillir des sans-abri, M. René Teulade a, de nouveau, rappelé que ces locaux sont destinés *« à d'autres fins »*.

Le ministre des affaires sociales, qui s'exprimait, mardi 5 janvier, sur Radio-Monte-Carlo, a ajouté : *« Il faut tout faire pour empêcher que les gens meurent de froid en France, mais aujourd'hui on ne décrète pas l'abri obligatoire, et au fur et à mesure que l'information va toucher lesdites populations, l'accueil mis en place sera mieux utilisé. C'est l'objectif que nous poursuivons. »*

Dispositifs d'information renforcés à Paris

L'initiative prise par M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, de demander aux recteurs d'académie de mettre leurs locaux disponibles à la disposition des sans-abri n'a pas eu, au cours de sa première soirée du lundi 4 janvier, au moins à Paris, le succès escompté. A la Sorbonne, Mme Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de Paris, personnellement sollicitée par le ministre, avait fait étendre quelques matelas devant l'amphithéâtre Michelet.

Conduits en taxi par une association protestante qui leur avait offert à souper, huit sans-abri se sont présentés vers 20 heures à la Sorbonne. Parmi eux, Michel, un ancien soixante-huitard, photographe au chômage, se déclarait ravi de se retrouver sur le théâtre de ses exploits d'adolescent. En revanche, au Grand-Palais, Amédée, ancien commis-épicier de soixante-deux ans, a trouvé porte close. La directrice du restaurant universitaire, qui ne disposait d'aucun matériel de couchage, n'a pu lui offrir que l'abri de son porche, avec quelques fruits en prime.

Aussi les « sans domicile fixe » se sont-ils rabattus sur les havres traditionnels de Paris, comme l'ancienne station de métro Saint-Martin, non loin de la République, ouverte depuis le dimanche 3 janvier. Vers 23 heures, quatre-vingts personnes, dont une demi-douzaine de femmes, dormaient déjà à poings fermés dans les boxes à deux lits aménagés sur ce quai depuis les grands froids des années passées. Il restait encore une trentaine de « lits » disponibles.

De son côté, la Ville de Paris a mis en place, mardi 5 janvier, un dispositif d'information sur les disponibilités d'hébergement offertes aux sans-abri. Grâce à trois moyens : un téléphone vert répondant au numéro 05-08-75-75 (qui double celui créé par le ministère des affaires sociales, au 05-02-24-24) ; les panneaux lumineux situés aux carrefours et l'affichage sur les panneaux Decaux. Il s'agit de diffuser quotidiennement les adresses des quelque vingt centres d'accueil de la Ville et des associations charitables, ainsi que le nombre de lits encore libres.

M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire, et Mme Marie-Thérèse Hermange, chargée des questions de l'enfance et de la famille, ont présenté ce projet, lundi 4 janvier, en présence des représentants du Secours catholique, d'Emmaüs, de l'Armée du salut, de l'Œuvre de la mie de pain et des Petits frères des pauvres qui, au même titre que le bureau d'aide sociale de Paris, sont parties prenantes de cette action. Ils ont rappelé que les capacités d'accueil pour sans-abri sont d'environ dix mille lits en Ile-de-France, dont cinq mille dans la capitale même.

Les divers responsables de centre ont confirmé que toutes les places disponibles n'avaient pas été occupées chaque soir de cette vague de froid. Si les uns et les autres reconnaissent qu'il est impossible d'évaluer correctement le nombre de « sans domicile fixe » présents à Paris (de 12 000 à 15 000, pense-t-on), ils estiment toutefois que leurs effectifs sont plutôt en augmentation.

« Nous enregistrons avec un décalage d'environ trois mois le contrecoup des évènements malheureux qui affectent d'autres pays d'Europe », indique M. Dominique De Legge, directeur du bureau d'aide sociale. Selon M. Jean Tibéri, la Ville est prête à mobiliser *« tous les moyens nécessaires »* pour abriter les « sans domicile fixe » durant la période la plus rigoureuse de l'hiver.

Commentant l'action de M. Lang, le premier adjoint de M. Chirac a déclaré : *« Rien ne doit être négligé, mais s'il reste des places dans les centres d'hébergement habituels, commençons par le faire savoir. Tel est le sens du dispositif que nous mettons en place. »*

MARC AMBROISE-RENDU

□ **Un guide des centres d'hébergement en Ile-de-France.** – La préfecture de région et l'observatoire régional de santé ont établi comme chaque année un *Guide « Ile-de-France » des centres d'hébergement pour personnes en difficultés*. Ce guide répertorie 171 centres permanents pouvant offrir plus de 8 300 places d'hébergement temporaire.

► **Préfecture de région, 29, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris. Tél. : 47-53-33-90. Observatoire régional de santé, 21-23, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 40-61-80-36.**

ENVIRONNEMENT

Parti le 7 novembre 1992 de Cherbourg chargé d'une tonne et demie de plutonium

L'« Akatsuki-Maru » est arrivé sans encombre au Japon

Parti de Cherbourg le 7 novembre 1992 avec à son bord une tonne et demie de plutonium provenant de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague (Manche), le navire japonais *Akatsuki-Maru* est arrivé mardi 5 janvier à Tokaï, à 140 km au nord-est de Tokyo. Ni la traversée, sous la protection du navire escorte *Shikishima*, ni l'arrivée au Japon, n'ont donné lieu au moindre incident.

TOKYO

de notre correspondant

L'arrivée au Japon de l'*Akatsuki-Maru* a suscité moins d'émoi et de manifestations que son départ de Cherbourg. Le convoi avait soigneusement évité les eaux territoriales en faisant le grand tour par le cap de Bonne-Espérance et le sud de l'Australie, de sorte que ce périple de 35 000 km en haute mer, sans escale, n'a offert aucune occasion de relancer l'agitation autour du chargement de plutonium.

A Tokaï même, quelque huit cents policiers anti-émeute avaient été mobilisés pour contenir trois cents manifestants appartenant à différents mouvements antinucléaire. Une dizaine de vedettes de police ont en outre tenu à distance quelques embarcations de protestataires, dont Robin des Bois et Greenpeace Japon, qui avait affrété un navire, l'*Exstasea*.

Depuis le 26 décembre, une trentaine d'activistes campaient sur la plage de Toyooka, à proximité du port. Au cours des derniers jours, plusieurs petites manifestations avaient eu lieu dans la localité de Tokaï, dont une marche aux chandelles le long de la rivière Kuji. D'autres, toujours de faible envergure, se sont déroulées à Tokyo.

Le transport du plutonium a néanmoins provoqué au Japon un débat auquel n'avait pas donné lieu la politique nucléaire du gouvernement. Celle-ci suscite encore des résistances locales, mais elle a finalement été peu discutée et laissée largement à la discrétion des autorités qui ont pu se cantonner dans le secret. Mais cette attitude, inspirée par la crainte des remous, a eu un effet contraire : elle a provoqué une levée de boucliers à l'étranger et cela a conduit les Japonais, restés jusque-là indifférents, à s'interroger. Ils ne redoutent pas l'utilisation de ce plutonium à des fins militaires car le Japon, pour l'instant, n'a pas l'intention de se doter de l'arme nucléaire. Mais les citoyens japonais n'apprécient pas l'exemple néfaste que donne Tokyo aux pays aspirant à entrer dans le club des nations détentrices de plutonium, car il fait planer la menace de la prolifération nucléaire.

Tokyo ne semble pas prêt à réviser sa politique nucléaire. Ce premier transport sans incident devrait au contraire l'encourager à continuer. L'Agence pour les sciences et la technologie va néanmoins reconsidérer sa politique de *black out* de l'information sur les transports. D'une manière générale, le gouvernement cherche à rendre plus transparente sa politique d'exploitation du plutonium. Il serait maintenant favorable à la proposition de l'Agence internationale pour l'énergie atomique de mettre sur pied un système de gestion international du plutonium.

Le Japon envisagerait en outre une coopération avec le département américain pour l'énergie en vue de développer un nouveau cycle du combustible (notamment de conditionnement des combustibles irradiés récupérés dans les surgénérateurs). Dans la mesure où de telles installations seraient à proximité des réacteurs, ce nouveau cycle rendrait inutiles les transports de plutonium.

PHILIPPE PONS

Mobilisation sans enthousiasme dans l'éducation nationale

Etait-ce vraiment une bonne idée que celle, lancée dimanche 3 janvier, par le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, de mettre à contribution les locaux scolaires et universitaires disponibles pour l'accueil des sans-logis ? Malgré leur bonne volonté, recteurs et chefs d'établissement semblaient la trouver quelque peu délicate à réaliser. Et lundi 4 janvier après-midi, la mobilisation était lente.

Le cabinet de M. Lang avait d'ailleurs pris soin, en fin de matinée, d'adresser une deuxième note aux recteurs rectifiant quelque peu le premier cri du cœur ministériel. Il n'était plus question, en effet, d'ouvrir *« écoles collèges et lycées »* aux sans-abri, mais plutôt de privilégier *« l'utilisation de gymnases ou de salles de sport relevant notamment de l'enseignement supérieur »*. L'appel visait également les restaurants universitaires gérés par les CROUS.

Les responsables rectoraux avaient de toute façon rectifié d'eux-mêmes la consigne. Comment, en effet, imaginer que l'on puisse accueillir les sans-logis la nuit dans des locaux utilisés, dès 8 heures du matin, par des élèves ? Qui aurait réglé les problèmes d'hygiène, de sécurité, de remise en état des locaux ? Au Secours populaire comme au Secours catholique, on jugeait en tout cas l'idée du ministre *« irréalisable »*. *« L'hiver, ça ne se découvre pas quand le thermomètre descend à – dix*, soulignait M. Pierre Lévéné, du Secours catholique. *Dans cette période de grand froid, nos associations sont débordées. Leur demander de prendre en charge de nouveaux centres d'accueil, dans les lycées ou ailleurs, suppose d'abord qu'elles disposent de bras bénévoles supplémentaires. »*

Les associations caritatives ne se sont donc pas précipitées pour utiliser les locaux scolaires. Dans les académies de Bordeaux, de Lille et de Grenoble, par exemple, où les recteurs avaient immédiatement pris contact avec la préfecture pour étudier d'éventuelles demandes des associations, aucune sollicitation particulière ne leur a été adressée. Dans l'académie de Lyon, certains collèges ont bien proposé des dortoirs vides, mais ils étaient trop éloignés de l'agglomération. Lors d'une réunion convoquée lundi après-midi par le préfet de Lyon, M. Paul Bernard, il était finalement décidé que, les offres d'accueil pour les sans-logis étant en nombre suffisant, il convenait de mieux utiliser les possibilités existantes sans mettre à contribution les locaux scolaires, du moins dans l'immédiat. De même à Strasbourg, où la préfecture soulignait que les 700 places destinées aux sans-abri dans les trois grandes villes alsaciennes, Strasbourg, Colmar et Mulhouse, n'étaient pas toutes occupées.

Ailleurs, quelques initiatives isolées étaient prises : utilisation des locaux d'une ancienne école normale à Montpellier (Hérault) ou proposition spontanée d'un surplus de couvertures et de matelas dans deux internats de la région parisienne. *« Mais, visiblement*, reconnaissait-on au ministère de l'éducation nationale dans la soirée, *ce ne sont pas tellement les locaux qui manquent. »* En effet, le gymnase mis à disposition à Antony (Hauts-de-Seine) par le CROUS de Versailles restait finalement vide lundi soir.

La mise à contribution des restaurants universitaires était plus aisée. M. Jean Francois Dauriac, directeur du CROUS de Créteil (Val-de-Marne), décidait, dès lundi, de servir une soupe populaire dans ses quatre restaurants universitaires de Villetaneuse, Melun, Créteil et Saint-Denis, avec l'accord *« enthousiaste, volontaire et bénévole »* des 240 employés concernés. Opération identique à Lyon et Saint-Etienne et dans deux restaurants universitaires parisiens. Quant à celui d'Antony, dépendant du CROUS de Versailles, il devait s'y mettre mardi soir.

JUSTICE

Dans une lettre diffusée auprès de tous les juges d'instruction

L'Association des magistrats instructeurs s'oppose à l'application de la réforme de la procédure pénale

Trois semaines à peine après l'adoption définitive, par le Parlement, de la réforme de la procédure pénale *(le Monde* du 23 décembre 1992), l'Association française des magistrats chargés de l'instruction (AFMI) – qui affirme regrouper un cinquième des magistrats instructeurs – revient sur son opposition au texte proposé par MM. Michel Sapin, ancien ministre délégué à la justice, et Michel Vauzelle, actuel garde des sceaux. Dans une lettre diffusée, lundi 4 janvier, à tous les juges d'instruction de France, l'AFMI, qui précise qu'elle a *« tout fait »* pour éviter le vote de ce texte, estime que la réforme *« favorise la délinquance organisée au détriment des victimes »*, réduit le juge d'instruction *« à un sous-juge du siège »* et crée une justice à deux vitesses.

« Si les juges d'instruction appliquent ce nouveau texte dans toute sa rigueur, les conséquences extrêmement néfastes de la réforme apparaîtront très rapidement, souligne M. Jean-François Ricard, le vice-président de l'AFMI. *C'est notamment le cas des lettres recommandées que nous allons désormais devoir adresser aux personnes contre lesquelles des poursuites sont engagées. Elles avertiront les délinquants et réduiront de ce fait la portée de nos investigations. Ce texte ruinera l'efficacité de la justice pénale française. »*

Avant l'entrée en vigueur des principales dispositions de cette réforme, au mois de mars, l'AFMI propose donc aux juges d'instruction trois *« réactions »* : la première est de refuser, pendant la période transitoire, d'être juge délégué au sein de la collégialité chargée de la mise en détention ; la deuxième est de demander systématiquement la mise en détention de toutes les personnes mises en examen ; la troisième est d'envisager d'être déchargé des fonctions d'instruction. *« Cette dernière réaction, plus « musclée », présenterait l'avantage d'un impact particulièrement fort*, conclut la lettre de l'AFMI. *Il y a urgence si nous ne voulons pas voir sombrer notre institution. »*

A. C.

Huit mois après le drame

L'instruction sur la catastrophe du stade de Furiani est close

Le dossier de l'instruction sur le drame du stade de Furiani qui avait fait 15 morts et 2 177 blessés avant le match de coupe de France de football Bastia-Olympique de Marseille, le 5 mai 1992 *(le Monde* du 7 mai), a été clos, lundi 4 janvier, à Bastia, par le juge d'instruction Jean-Pierre Rousseau. Au total, dix-huit personnes ont été inculpées dans le cadre de cette affaire, parmis lesquelles un responsable de Sud Tribune, la société chargée d'installer les tribunes provisoires, des dirigeants du club bastiais, ainsi que M. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football (FFF). L'enquête a révélé une accumulation de légèretés et de négligences *(le Monde* du 22 juillet), tant dans l'organisation de la rencontre que dans l'installation des travées provisoires.

Au début du mois de février, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia tiendra une audience à huis clos, en présence des avocats, afin que ceux-ci puissent faire les observations d'usage. Elle rendra ensuite, à la mi-mars, un arrêt pour fixer le lieu d'un procès qui pourrait être programmé à la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre.

Sur les dix-huit inculpés, dont seize pour homicides involontaires et coups et blessures involontaires, trois ont subi une incarcération temporaire : M. Jean-Marie Boismond, le directeur général de Sud Tribune qui avait supervisé le montage de la tribune ; M. Bernard Rossi, directeur pour la Haute-Corse de la société de contrôle technique Socotec ; M. Jean-François Filippi, président du club de Bastia au moment des faits. Préfet de Haute-Corse au moment du drame, M. Henri Hurand avait été placé en position hors cadre après la catastrophe, tandis que son directeur de cabinet, M. Raymond Le Deun, avait été inculpé d'homicides involontaires, de même que le directeur départemental de l'équipement, M. Didier Cauville.

EN BREF

□ **Polémique sur le relogement de familles africaines.** – Des familles africaines expulsées le 29 octobre 1992 de l'esplanade de Vincennes et provisoirement hébergées dans des hôtels et des foyers ont accusé, lundi 4 janvier, des associations caritatives *« financées par le gouvernement et travaillant en relation étroite avec la préfecture et la mairie de Paris »*, d'avoir *« tenté de forcer des familles »* à accepter des hébergements de type Algeco (baraquements de chantier). Regroupées dans une association, Bail et clés, ces familles africaines redoutent qu'il s'agisse d'*« un provisoire qui s'éternise »* et réclament *« la réquisition en nombre suffisant de logements vides »*.

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous avons indiqué dans l'article intitulé « Le der des der » *(le Monde* du 11 novembre 1992), ce n'est pas M. René Vincent qui a choisi le cercueil du soldat inconnu, mais Auguste Thin, du 132e régiment d'infanterie. Cette cérémonie, qui a eu lieu le 10 novembre 1920 à la citadelle basse (et non haute, comme nous l'avons écrit) de Verdun (Meuse), a été relatée dans *l'Illustration* du 20 novembre 1920.

REPÈRES

VILLE

M. Tapie salue l'action de M. Loncle

M. Bernard Tapie, ministre de la ville a salué, lundi 4 janvier, le travail accompli par son prédécesseur, M. François Loncle, lors d'une cérémonie de passation des pouvoirs. M. Tapie s'est déclaré *« content »* de voir que, dans les quartiers, *« les militaires sont en place, les maisons du citoyen sont en train de naître, les contrats avec des sociétés privées ont été signés »*. Le nouveau ministre de la ville avait déclaré, au lendemain de sa nomination, le 24 décembre : *« J'ai l'impression que le temps a suspendu son vol depuis ma démission. »* M. Tapie, en prenant possession de son portefeuille, est revenu sur cette déclaration inamicale à l'égard de son prédécesseur : *« Même si quelques mots maladroits ont pu être interprétés ici ou là, j'espère rester ton ami et te souhaite une bonne année (...). En lisant les journaux, j'ai eu l'impression qu'il n'y avait pas grand chose de fait, c'était pas très bien raconté »*, a-t-il déclaré en se tournant vers M. Loncle qui venait de lui souhaiter *« bon vent »*.

SCIENCES

Mission antarctique avortée pour le robot Dante

Une panne a empêché le robot Dante, de la NASA, d'effectuer une exploration du cratère du volcan Erebus, dans l'Antarctique, qui devait lui servir de terrain d'essai avant une mission martienne *(le Monde* du 1er janvier). Cette sorte d'araignée métallique de 3,6 mètres de haut devait descendre sur plus de 200 mètres à l'intérieur de ce volcan actif, et envoyer par satellite des données géologiques et chimiques pendant trois jours. Mais Dante n'a pu progresser que de 6,50 mètres, avant d'être stoppé accidentellement vendredi 1er janvier à cause de la défectuosité d'un câble de fibre optique. Ce dernier ne pouvant être remplacé avant l'arrivée du mauvais temps, la mission a été arrêtée. La NASA se console de cet échec en affirmant que cette expérience a permis de prouver qu'il est possible de contrôler ce robot dans un environnement proche de celui de la planète Mars. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

L'atome au secours du passé

Grâce aux techniques de l'ARC-Nucléart, la radioactivité préserve les vestiges archéologiques

SEPT catafalques, plus ou moins grands, recouverts de plastique noir, occupent une bonne partie d'un vaste hangar, un des bâtiments du Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG) qui abritent les installations de l'ARC-Nucléart. Il s'agit, en fait, des pirogues retrouvées récemment à Bercy et à Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne), arrosées en permanence.

Avec la récupération, à partir de 1972, de multiples vestiges préhistoriques et médiévaux en bois, en corne, en os, en cuir remontés du fond du lac de Paladru (Charavines, Isère), il a fallu trouver de toute urgence le moyen de conserver nombre de ces objets divers qui nous sont parvenus parce qu'ils étaient immergés dans l'eau ou dans la vase depuis des siècles ou des millénaires. Et d'autant plus que des trouvailles analogues se sont très vite multipliées un peu partout en France. Or, dès qu'ils sont mis au sec, les bois et les cuirs gorgés d'eau, entre autres, se ratatinent immédiatement et tombent très vite littéralement en poussière, perdus ainsi à jamais pour la connaissance de la vie d'autrefois.

C'est pour éviter ce désastre qu'une pirogue de la fin du quatorzième siècle de notre ère, trouvée en 1962 déjà dans le lac de Paladru, a passé plus de seize ans dans le lac de la Tête d'Or à Lyon... avant d'être apportée à Grenoble pour y être encore simplement gardée dans l'eau pendant longtemps, puis enfin traitée dans les installations de Nucléart au CENG. Ainsi a-t-elle pu être présentée en toute sécurité, d'abord – temporairement – à l'exposition du Grand Palais, « Trente ans d'archéologie », en 1989, puis – définitivement – au Musée dauphinois de Grenoble.

La sensibilité en raison inverse de la complexité

Les découvertes du lac de Paladru ayant été faites en Isère, il était logique de songer à créer les structures d'accueil nécessaires dans le sein du CENG, pour traiter non seulement les bois ou cuirs gorgés d'eau, mais aussi d'innombrables «objets» qui, eux, étaient attaqués par des insectes. Au CENG, on pouvait, en effet, procéder à des traitements fondés sur les propriétés – bénéfiques – des radiations ionisantes, en particulier les rayonnements gamma émis par une source de cobalt 60.

Ainsi sont nés, en 1970, le laboratoire Nucléart (spécialisé dans la désinfection et aussi dans la conservation d'objets en bois par imprégnation et radiopolymérisation) puis, en 1981, le Centre d'étude et de traitement des bois gorgés d'eau. En 1989, une convention liant le ministère de la culture, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), la ville de Grenoble, la région Rhône-Alpes et le conseil général de l'Isère a permis de créer l'Atelier régional de conservation (ARC)-Nucléart dirigé par deux codirecteurs, Michèle Giffault (conservateur des musées de France) et Régis Ramière (ingénieur au CEA). ARC-Nucléart emploie dix-sept personnes. Les principaux bailleurs de fonds sont la ville de Grenoble et le CEA, qui donnent respectivement par an près de 1 million de francs et 2,2 millions de francs.

Les rayonnements gamma ont des particularités très intéressantes. Tout d'abord, ils sont très pénétrants et ils sont mortels pour les micro-organismes ou les petits organismes (moisissures, bactéries, larves, insectes, etc.), étant entendu que moins un organisme est évolué, plus il supporte des doses élevées de ces rayonnements. Ce qui explique que la désinsectisation de 2 mètres cubes d'objets nécessite une dose de 500 grays pendant une ou deux heures, mais que la désinfection requière une dose de 10 000 à 18 000 grays pendant vingt-quatre heures. Quant à l'homme – l'être le plus évolué, – la dose létale (qui entraîne la mort de la moitié des individus exposés) est de 5 grays.

Ensuite, les rayonnements gamma ont l'énorme avantage de ne pas induire de radioactivité dans les matériaux de la cellule d'irradiation, ni dans ceux des objets traités. Dès que la source de cobalt 60 a été redescendue dans sa piscine de stockage, il n'y a plus de rayonnement, ni dans la cellule ni dans les objets traités : on peut donc immédiatement pénétrer dans la première et manipuler les seconds sans courir le moindre risque.

Eau, acétone puis résine

Les objets désinfectés sont très divers. Il peut s'agir de meubles, de statues et de sculptures, de boiseries, de vanneries, éventuellement de momies (c'est d'ailleurs dans les installations de Nucléart que fut testé, sur une momie anonyme, le procédé de désinfection – 18 000 grays pendant douze heures trente – qui fut appliqué ensuite à Saclay sur la glorieuse momie de Ramsès II en 1977) (1). En outre, on étudie actuellement l'application de cette technique aux livres, papiers et tissus.

En quelques heures, les larves, bactéries, moisissures et autres micro-organismes sont tués jusque dans le cœur de l'objet traité, et d'autant mieux que la «séance» est entrecoupée de retournements des gros objets qui seront ainsi irradiés de façon plus homogène. La principale limitation de ces traitements vient des dimensions (4 x 4 mètres) de la cellule d'irradiation et surtout de celles de son énorme porte (1 mètre de large, 1,90 mètre de haut et 1,50 mètre d'épaisseur).

Bien entendu, cette désinfection est purement curative. Elle ne peut en aucun cas être préventive. Elle doit donc impérativement s'accompagner d'une désinfection et d'une désinsectisation complètes et soigneuses des locaux où reviendront les objets «nettoyés» à Grenoble.

L'exposition aux rayonnements gamma fait aussi partie d'opérations de consolidation d'objets en bois, secs mais vermoulus au point que l'œuvre des organismes xylophages compromet leur survie. Ces objets sont imprégnés sous vide en quelques heures (selon l'état et la dimension du bois traité) de résine styrènepolyester. Puis ils sont soumis aux rayonnements gamma pendant un temps et dans une position préalablement calculés. Les rayonnements gamma font rapidement polymériser la résine, qui, ainsi, durcit et redonne de la solidité aux vieux bois.



ARC-NUCLÉART

Fragment de 30 centimètres de haut d'une statue en bois doré datant du XVIIIe siècle, provenant de l'église de Finestret (Pyrénées-Orientales), classée au titre des Monuments historiques (mobilier) et très endommagée par l'action d'organismes xylophages. Ce fragment a été consolidé par le procédé Nucléart d'imprégnation-radiopolymérisation de façon que la statue (haute de 1 mètre) soit ensuite restaurée par l'entreprise Arts et Bâtiment d'Issoire (Puy-de-Dôme).

Les premiers traitements avaient l'inconvénient de foncer la surface des objets. En utilisant des résines plus complexes, on a réussi à éviter cet inconvénient.

En revanche, l'imprégnation par résine polymérisée est toujours un traitement irréversible. Si bien que, pour consolider les bois polychromes, on ne s'en sert qu'en tout dernier recours. Certes, le traitement ne fait pas disparaître les couleurs encore présentes. Mais elle les fixe et empêche ainsi d'aller explorer les couches de peinture sous-jacentes.

Très différents sont les traitements des bois gorgés d'eau. Ceux-ci, impérativement maintenus humides depuis leur repêchage, sont d'abord plongés pendant des mois dans des bains successifs (cinq, en général) d'acétone, produit inflammable, volatil et cher. Les cuves et les supports d'acier inoxydable – très coûteux – sont donc faits en fonction de la taille des objets à «soigner» : une cuve longue de 12 mètres coûte plus de 250 000 francs avec ses isolants et son couvercle... Au fil des mois, l'acétone remplace l'eau qui imprégnait le bois. Ensuite, viennent plusieurs autres bains successifs de résine de styrènepolyester qui, en quelques autres mois, prend la place de l'acétone dans la masse du bois. Après polymérisation de la résine par irradiation gamma, l'objet conserve ses formes originelles et, surtout, retrouve une bonne solidité même si son poids est supérieur à celui du bois sans résine.

Si l'eau qui imprègne l'objet à traiter est salée, il faut commencer par déchlorurer celui-ci sous une cascade d'eau courante pendant des mois. Si l'eau est chargée de divers sels métalliques (comme c'est le cas de la source de Chamalières, près de Clermont-Ferrand, dans laquelle on a trouvé deux milliers d'ex-voto gallo-romains en bois) (2), on commence aussi par un très long rinçage sous une cascade d'eau douce. Mais il faut, en plus, «épousseter», souvent au pinceau, les sels qui sortent du bois. Sans cet «époussetage», la résine pénétrerait mal dans les bois et ne pourrait s'y fixer que partiellement.

Rien n'est parfait

On peut aussi traiter les bois gorgés d'eau au moyen d'une très lente imprégnation par une solution de plus en plus riche en polyéthylène-glycol (à peu de chose près l'antigel classique des radiateurs de voitures) chauffé à 40 °C au maximum et brassé. Lorsque l'objet à traiter est imprégné d'une solution à faible pourcentage de polyéthylène-glycol, on fait partir l'eau par lyophilisation (3). Ce traitement présente un grand avantage : il est réversible. Il suffit de réimmerger l'objet dans l'eau ; le polyéthylène-glycol étant « amateur» d'eau, il sort. Mais rien n'étant parfait en ce bas monde, les bois aussi aiment l'eau, et ceux qui ont été traités par lyophilisation doivent être conservés en atmosphère contrôlée et sont assez fragiles.

C'est à peu près ce qui a été fait à Stockholm pour sauver le *Vasa*, bateau-amiral de la flotte suédoise ayant fait naufrage en 1628 et renfloué en 1961. A ceci près qu'il a fallu procéder à l'imprégnation au polyéthylène-glycol par aspersion (pendant dix-sept ans) puisqu'il n'était pas question de mettre ce navire long de 69 mètres ni dans une cuve ni dans une chambre à vide où l'on aurait pu le lyophiliser (*le Monde* du 1er janvier).

Le traitement des bois gorgés d'eau constitue l'activité principale de l'ARC-Nucléart. La visite des réserves où sont entreposés – en atmosphère normale ou en atmosphère contrôlée – les objets traités montre la diversité et des objets et des institutions qui ont recours au savoir-faire du laboratoire. Y voisinent, en effet, une écope et des casse-tête de Tahiti, des poulies provenant de bateaux français coulés devant la Hougue (au bout du Cotentin) en 1692, un clayonnage en lattes de bois et brins d'osier (un morceau de panier?) récupéré dans le port romain de Toulon, de nombreux ex-voto de Chamalières, des fragments de vannerie et de cordage repêchés dans la Saône, pour ne citer que quelques-uns des objets que nous avons vus par centaines dans les réserves de l'ARC-Nucléart.

Curieusement, les techniques de l'ARC-Nucléart servent aussi à consolider des objets neufs sans aucune valeur archéologique : elles donnent une très grande résistance aux planchers de lieux de grande circulation. Ainsi les 600 mètres carrés de planchers du Musée du Jeu de Paume supportent-ils, sans grand dommage depuis 1990, les frottements de grains de sable apportés par les semelles des visiteurs et les martelages des talons aiguilles. Il a suffi d'imprégner sous vide de styrènepolyester les lattes neuves de frêne, d'orme ou de hêtre et de polymériser la résine par rayonnement gamma. Ainsi, un plancher épais seulement de 10 millimètres est-il devenu beaucoup plus résistant qu'un plancher de chêne épais de 12 centimètres.

YVONNE REBEYROL

(1) Ce sont ces mêmes rayonnements gamma qui sont utilisés pour stériliser les seringues et instruments chirurgicaux, certains fruits, les épices importées et autres produits alimentaires.

(2) Ces ex-voto, qui sont exposés au musée Bargoin de Clermont-Ferrand, ont été traités à l'Arigal C, une résine qui n'est plus utilisée. Elle a, en effet, divers inconvénients : elle blanchit le bois et elle se rétracte. Ce qui oblige à conserver les bois ainsi traités dans une atmosphère à hygrométrie strictement contrôlée.

(3) La lyophilisation des objets gorgés d'eau commence par un bain de quelques mois dans des solutions de polyéthylène-glycol. Elle se continue par la congélation, entre −25 °C et −40 °C, de l'objet imprégné. Elle s'achève par un long séjour de ce dernier dans une chambre étanche où la pression est maintenue à un millième ou un dix-millième de la pression normale. Le polyéthylène-glycol reste dans le bois à l'état solide mais l'eau contenue dans l'objet se sublime, c'est-à-dire qu'elle passe directement de l'état solide à l'état gazeux. Seule, elle sort de cet objet sans que celui-ci s'effondre.

Les fleurs aussi savent le dire

Entre tabous et manœuvres de séduction, la vie sexuelle des plantes livre peu à peu ses secrets

« *LA propagation des êtres est le plus grand objet de la nature. Elle y sollicite impérieusement les deux sexes, aussitôt qu'ils en ont reçu ce qu'elle leur destinait de force et de beauté* » : Diderot, dans cet extrait de l'*Encyclopédie*, parlait de l'espèce humaine, peut-être des espèces animales... Mais certainement pas des orchidées. On vient pourtant de découvrir que ces belles exotiques, hermaphrodites comme leur nom (du grec *orkhidion* : «petit testicule») ne l'indique pas, connaissent elles aussi une sexualité hautement élaborée. A en croire les travaux récemment publiés dans la revue scientifique britannique *Nature* (datée du 17 décembre) par une équipe de botanistes, les plus sensuelles d'entre elles choisiraient même leurs partenaires selon des critères extrêmement précis...

A bien y réfléchir, quoi de plus énigmatique que la sexualité des fleurs ? Seule la pollinisation, prélude à la fécondation, a depuis longtemps perdu son mystère : d'une fleur à l'autre, le transfert du pollen (principe mâle) au pistil (principe femelle) s'ébauche au gré du vent, au détour des humeurs et des goûts d'insectes butineurs. La suite est un secret d'alcôve, et les voies de rencontre des organes reproducteurs, chez les orchidées comme chez tous les angiospermes, ces plantes dont les ovules sont enclos, restent pour l'essentiel impénétrables. Les fleurs ont des pudeurs que la science ne connaît pas.

A force de ruse et de patience, les botanistes, pourtant, parviennent parfois à violer cette intimité. Ils découvrent alors que la sexualité des plantes, loin des frivolités qu'on leur prête volontiers, se résume en fait à une longue suite d'interdits, au sortir desquels quelques rencontres seulement pourront se nouer.

Transport amoureux

Premier de ces interdits : l'autoreproduction. Comme les orchidées, la majorité des fleurs qui peuplent notre globe sont en effet hermaphrodites, chacune d'entre elles possédant à la fois des organes mâles (enfermés dans les anthères) et des organes femelles. *A priori*, rien ne serait donc plus facile, pour ces espèces, que de s'autoféconder... Or, dans les faits, cela ne se produit pratiquement jamais : à l'instar des tabous sexuels qui, dans la plupart des sociétés animales ou humaines, interdisent les mariages consanguins, les angiospermes se reproduisent presque exclusivement par pollinisation croisée.

Une particularité due à de subtils mécanismes biologiques de reconnaissance du soi et du non-soi, qui, en multipliant ainsi leur diversité génétique, explique sans doute la remarquable réussite des plantes à fleurs au cours de l'évolution des espèces.

Autre singularité bien connue des botanistes : à quelques perversions près, les plantes à fleurs ne «s'accouplent» pas entre espèces différentes, ni même, le plus souvent, entre variétés d'une même espèce. Lorsque de telles pollinisations se produisent – et il s'en produit sans cesse, – le pollen inadéquat est purement et simplement évincé par le pistil qu'il tente de conquérir. Le phénomène intéresse tout particulièrement les agrobiologistes, qui, s'ils parviennent à comprendre et à surmonter ces mécanismes naturels de défense, peuvent espérer créer de nouvelles espèces hybrides de légumes ou de céréales.

Plus étonnante encore, la découverte relatée dans *Nature* montre que les fleurs, au sein d'une même variété, restent encore capables de choisir leur partenaire ! Les chercheurs se sont ici attachés aux mœurs de l'espèce *Aerangis ellisii*, une orchidée particulièrement prolixe sur l'île de Madagascar. Suivant à la trace (à l'aide d'une technique leur permettant de marquer individuellement le pollen de chaque fleur) les papillons qui les pollinisent ils durent rapidement se rendre à l'évidence : «*Alors que presque toutes les orchidées sont dotées d'attributs sexuels mâles et femelles en état de fonctionnement, seules un petit nombre d'entre elles assurent l'essentiel de la reproduction locale*», précise Anders Nilsson, botaniste à l'université d'Uppsala (Suède) et coauteur de cette étude. Il est des orchidées plus érotiques que d'autres, qui s'accouplent préférentiellement entre elles...

«T'as de beaux yeux, tu sais» : en langage orchidée, comment cela se dit-il ? Quelle est la nature du message de séduction que le papillon transmet d'une fleur à l'autre ? Par quelle fragrance plus ou moins volatile, quelle nuance de forme ou de couleur est attiré cet involontaire Cupidon, en quête du meilleur nectar ? Les chercheurs, pour l'heure, en sont encore réduits aux suppositions. Mais ils sont formels : comprendre comment les orchidées choisissent leur partenaire ouvrira de nouvelles perspectives en matière de reproduction florale, tant sur le plan agronomique que sur celui de l'évolution des espèces. Une voie de recherche qu'avait déjà entrevue Charles Darwin il y a plus d'un siècle, qui publiait en 1862 une étude sur les *Diverses inventions par lesquelles les orchidées britanniques et étrangères sont fertilisées par les insectes*.

CATHERINE VINCENT

SCIENCES • MEDECINE

Un entretien avec le docteur Louis René

Après six années à la tête de l'ordre des médecins, le président sortant estime que celui-ci doit avoir « une fonction de contestation »

« En quittant la présidence du conseil national de l'ordre des médecins (1), poste que vous occupez depuis près de six ans, quel sens donnez-vous à l'action, parfois controversée que vous avez menée durant cette période ?

– Au total, j'ai cherché à ouvrir l'ordre des médecins sur le monde contemporain, sur la société civile. Ne prenons qu'un exemple : j'ai, pour la première fois, réussi à faire venir devant l'assemblée générale annuelle de l'ordre, une instance qui groupe tous les représentants des conseils départementaux et régionaux, des personnalités qui n'étaient pas membres de notre institution, comme le professeur Luc Montagnier, ou comme M. René Rémond, qui nous a expliqué ce qu'un non-médecin, éventuellement malade, attend de son praticien. Pour le dire d'une autre manière, il m'a paru essentiel d'être à l'écoute de ceux que nous avons pour mission de soigner. J'ai ainsi réuni des experts de différents horizons, médecins, juristes, moralistes ou « éthiciens », sur des sujets aussi controversés que le diagnostic prénatal, le transsexualisme, etc. Signe de notre temps, notre congrès international sur l'éthique médicale a réuni, en 1991 à Paris, trois mille personnes et trois ministres. Sur ce point, je pense ne pas avoir échoué...

– Vous avez, en revanche, échoué dans l'entreprise de réforme de l'institution ordinale que vous vous étiez fixée et à laquelle vous attachez tant d'importance.

– Je regrette que la réforme de l'ordre, travaillée durant longtemps de manière collective, prévue et annoncée officiellement, n'ait pas pu aboutir. Je regrette aussi qu'un texte gouvernemental adopté en conseil des ministres, déposé en son temps sur le bureau de l'Assemblée, n'ait pas abouti. Je me félicite, en revanche, puisque cela ne relève que d'un texte réglementaire, que la publicité des débats de juridictions ordinales aux échelons national et régional que j'ai demandée il y a plusieurs mois soit très prochainement une réalité.

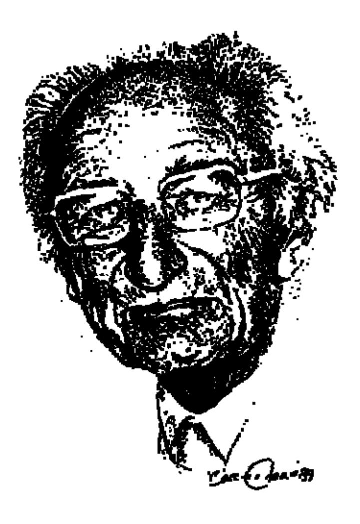
– Pourquoi, à votre avis, un tel blocage de la part d'un gouvernement qui n'avait jamais caché son souci non plus, comme en 1981, de dissoudre mais de faire évoluer l'ordre des médecins ?

– Je pense que deux gouvernements successifs ayant fait un décompte des voix (et cette réforme ne valant pas à leurs yeux un 49-3) ont découvert qu'ils se heurteraient à des oppositions d'origines diverses. Mathématiquement, les voix de droite et les voix communistes interdisaient l'adoption de cette réforme. Au-delà de l'aspect politicien, il y avait aussi une autre dimension. C'est ainsi : notre ordre alimente des craintes irrationnelles fantasmatiques. Il est dramatique de penser que notre société ne peut pas vivre sans bouc émissaire. L'ordre en a été un. Il est tellement simple de désigner du doigt l'institution chargée de tous les péchés. La réalité, on le sait, est beaucoup plus complexe.

« A consultation courte, ordonnance longue »

– Votre souhait de voir l'ordre réformé, s'ouvrir sur la société, prendre en compte les nouvelles dimensions de la pratique médicale et du rapport médecins-malades, a incité certains à discerner en vous un allié objectif, voire un militant, du Parti socialiste. En avez-vous souffert ?

– Nullement. Cela dit, je souhaite que mon successeur poursuive le travail entrepris et reste dans la continuité. Je sais aussi qu'il devra imposer sa marque personnelle et qu'il devra, à sa façon, « tuer le père ». Mon successeur se retrouvera aussi fort heureusement dans une situation très différente de celle qui était la mienne à mon arrivée. Je ne compte plus les anciens opposants à l'institution ordinale devenus, au fil du temps, des interlocuteurs enrichissants et tout à fait objectifs.



– Ne pensez-vous pas qu'il existe une ambiguïté dans le fait que l'ordre laisse aux syndicats une question aussi essentielle que celle du niveau de rémunération de l'acte médical ? Vous dites vous-même que la consultation est plus qu'un acte technique, un dialogue qui, d'une manière générale, doit durer longtemps, chose économiquement difficile, voire impossible, pour nombre de praticiens. Pourquoi n'avez-vous pas mis tout le poids de l'ordre aux côtés des représentants syndicaux pour réclamer plus d'argent pour une meilleure pratique ?

– Depuis une quinzaine d'années, l'ordre est exclu des discussions conventionnelles, même s'il est vrai qu'une convention médicale ne peut être ratifiée par le ministre sans que l'ordre soit entendu sur l'aspect déontologique du texte conventionnel. L'ordre a, par ailleurs, ces derniers temps, joué un rôle dans une certaine conception de l'indépendance de la formation médicale continue. Cela dit, il faudra bien un jour, d'un point de vue purement économique, accepter de reconnaître que le slogan « à consultation courte, ordonnance longue » est une réalité. Ce jour-là, tant du point de vue éthique qu'économique, il faudra trouver une formule permettant de rémunérer convenablement le praticien qui consacre un temps important à chacune de ses consultations. Prenons l'exemple de l'information, de l'accompagnement du séropositif vis-à-vis du virus du sida. Il n'existe pas, on le sait, de véritables moyens thérapeutiques face à cette maladie.

» Dès lors, le médecin doit parvenir à convaincre le séropositif de changer ses modes de vie les plus intimes. Il doit, dans le même temps, convaincre les séronégatifs de prendre les mesures nécessaires pour ne pas s'infecter. Pensez-vous qu'il suffise de préconiser sur une ordonnance l'achat de préservatifs ? Plus encore qu'avec la contraception orale, le médecin est ici amené à aborder la sexualité humaine dans sa réalité la plus physiologique.

» Comment, pour la somme de 100 francs par consultation, aborder facilement avec tout le tact, toute la conviction nécessaires l'ensemble des questions que nous sommes généralement tous enclins à mettre derrière une feuille de vigne ? Il ne faut d'ailleurs pas se centrer uniquement sur la médecine libérale. Le problème est identique dans les centres anonymes et gratuits où les praticiens sont payés à la vacation.

Refonte du code de déontologie

– Précisément, l'ordre, dans son histoire, n'a-t-il pas adopté des attitudes changeantes vis-à-vis du conventionnement ? Les responsables ordinaux n'ont-ils pas souvent jugé que la convention avec les caisses de sécurité sociale pouvait être une perte préjudiciable de l'indépendance médicale ?

– Historiquement, oui. Toutefois, l'expérience a montré que ces craintes ne relevaient que du fantasme. Dans un autre ordre d'idée, j'ajoute qu'une refonte du code de déontologie va prochainement être transmise au ministre de la santé. On y précise entre autres que l'acharnement thérapeutique est considéré comme une faute, que le médecin doit constituer pour chaque malade un dossier ou encore remettre à son patient le compte rendu opératoire qui le concerne. Là encore, il s'agit d'ouvrir la pratique médicale sur la vie.

– Craignez-vous l'instauration en France d'une médecine à deux vitesses ?

– C'est, dès 1945, que s'est mise en place la notion d'assurance-maladie généralisée aux salariés. Le niveau de vie était alors sans commune mesure avec celui d'aujourd'hui, même en tenant compte de l'actuelle récession. Pourtant, parallèlement à l'élévation du niveau de vie, nous avons vu apparaître en France un quart-monde constitué d'un nombre très élevé de personnes qui, pour différentes raisons, ne sont pas en mesure de bénéficier de l'assurance-maladie...

» A quelques mètres du plus grand centre hospitalo-universitaire – territorialement parlant – d'Europe, il y a, rue du Jura à Paris, une petite « boutique » de Médecins du monde qui ne désemplit pas, parce que ce quart-monde est incapable d'accéder à notre médecine ultra-scientifique.

» Il y a un phénomène que notre gouvernement devrait – devra – prendre en compte. C'est d'autant plus vrai et plus urgent que toutes les élections récentes ont montré, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en Allemagne, que les questions de financement des systèmes de santé sont déterminantes. Je ne fais pas de politique mais j'insiste auprès de nos élus pour qu'ils prennent au plus vite la mesure de l'ampleur et de l'urgence de ces questions.

– Quelle analyse faites-vous de la réapparition des ordres médicaux dans les pays d'Europe de l'Est depuis l'effondrement du bloc socialiste ?

– Dans tous ces pays, on a vu en quelques années se reconstituer des ordres qui avaient été barrés d'un trait de plume par Staline. Une des caractéristiques de l'accession à la démocratie, c'est la création d'un ordre des médecins. L'ordre a fondamentalement une fonction de contestation éthique. Je veux dire qu'il devrait être un organisme de contestation au nom d'une certaine éthique humaniste.

» Contestation, lorsque l'on voit apparaître un eugénisme autoritaire, lorsque l'on voit apparaître la toute-puissance d'un Etat qui, en ne respectant pas le secret médical, s'oppose au droit à l'intimité de la personne. En France, le code de déontologie de 1975 qui a été promulgué en 1979 souligne que le médecin est au service de l'individu et de la santé publique dans le respect des personnes. En d'autres termes, tout médecin est à la fois au service d'un homme et de l'Homme.

» Croyez-moi, il n'y a là aucune grandiloquence. Il faut rappeler aujourd'hui, sans faire d'apologie, que c'est l'ordre des médecins qui, en France, par la voie de l'un de mes prédécesseurs, Louis Portes, a su dire aux autorités occupantes qu'elles n'avaient aucunement le droit de réclamer aux médecins français le diagnostic des malades qu'ils prenaient en charge. Contrairement à ce qu'on a pu dire ou croire, l'ordre des médecins n'est pas un organisme corporatiste. Si l'institution de Vichy a été dissoute en 1945 comme *« contraire à l'ordre républicain »*, pour reprendre les termes signés par le général de Gaulle, c'est parce qu'elle confondait les représentations syndicales et ordinales. J'insiste, au risque de paraître paradoxalement un soixante-huitard attardé : l'ordre est un organisme de contestation. Il importe, par exemple, de rappeler aux médecins et à leur ordre, à l'heure où le décryptage du génome humain avance à grands pas, qu'il n'existe pas, grâce au ciel, de race pure. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

(1) Le successeur du docteur Louis René sera élu le jeudi 7 janvier.

POINT DE VUE

La gestion des déchets radioactifs : une, dix ou mille générations ?

par Henri Wallard

LA gestion des déchets radioactifs : une, dix ou mille générations ? En 1990, les riverains concernés par les travaux conduits par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), manifestaient leur opposition. En 1992, la découverte d'un trafic clandestin de déchets hospitaliers entre la France et l'Allemagne soulève une vague de protestations. Ces deux crises manifestent, chacune à leur façon, le décalage entre certaines pratiques et les nouvelles exigences en matière d'environnement.

Les sujets scientifiques et techniques sont maintenant tenus de s'insérer dans un projet de société qui intègre des préoccupations d'ordre politique, social, éthique ou encore culturel. Cette obligation vaut pour la gestion de tous les déchets, radioactifs ou non. Les réactions de rejet de ces dernières années ont montré la nécessité d'un débat, qui a eu lieu au Parlement. Ce débat a permis de comparer les options et d'interdire qu'à long terme les solutions de facilité l'emportent sur les décisions nécessaires.

Il a conduit à préciser la notion parfois abstraite de « générations futures ». Est-ce une, dix ou mille générations ? La gestion des déchets radioactifs doit, en fonction de ces objectifs, être améliorée. Mais ce débat a en fait une portée plus générale sur l'ensemble des déchets, en particulier chimiques et toxiques.

Devenue établissement public indépendant depuis la loi du 30 décembre 1991, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs a aujourd'hui trois missions complémentaires : information, gestion industrielle, recherche. Elle a été chargée de recenser les déchets radioactifs sur le territoire national. Un état des lieux sera d'ailleurs diffusé début 1993 et actualisé chaque année.

L'ANDRA gère les déchets de faible et moyenne radioactivité et à vie courte, qui représentent 90 % du volume produit par les grandes installations nucléaires.

En outre, l'agence reprend également des déchets provenant d'activités nucléaires banalisées, très nombreuses sur le territoire national (hôpitaux, centres de recherche, industries), qui doivent faire l'objet d'une égale vigilance. Les risques graves que peut entraîner l'abandon inconséquent d'une source radioactive militent pour que les moyens nécessaires, tant techniques que financiers, soient consentis. Il y a dans ce domaine des progrès à faire qui nécessitent que les pouvoirs publics, l'ANDRA et les nombreux utilisateurs de radioéléments engagent des démarches cohérentes et déterminées.

Quant aux déchets radioactifs à vie longue – 10 % des déchets – la loi du 30 décembre 1991 a prescrit l'engagement de recherches dans plusieurs voies pour, après évaluation d'ici quinze ans, décider en toute connaissance de cause de leur gestion. Ces déchets, de faible volume, peuvent rester sur les centres de production et y être surveillés, sans difficulté majeure, pendant de nombreuses années encore. Il ne faut cependant pas rester passif sous prétexte que les décisions opérationnelles n'interviendront que d'ici quinze à trente ans.

La phase de recherches prévue par la loi est un préliminaire indispensable. Elle garantit que toute la réflexion souhaitable sera menée sans a priori scientifique ni précipitation avant les décisions finales de gestion à long terme et que différentes voies auront été explorées : séparation et transmutation des éléments à vie longue, conditionnement des déchets, possibilité de stockage souterrain. La crise a imposé à la gestion des déchets radioactifs à vie longue un principe sain : évaluer les options avant de décider de leur gestion. Encore faut-il se donner les moyens de conduire cette réflexion.

Une démarche responsable

Un processus par étapes est ainsi engagé. Le législateur a en effet souhaité créer les conditions d'une démarche très graduelle, assurant les meilleures garanties de transparence dans les décisions tout en privilégiant la concertation. La mise en place d'un médiateur témoigne de cette prise de conscience. Une démarche qui répond ainsi aux attentes des citoyens.

Moyennant certaines précautions, il est possible de garantir un très haut niveau de sûreté du confinement des déchets pendant plusieurs dizaines de milliers d'années. Et pourtant les règles de sûreté établies par l'Etat imposent, pour protéger l'environnement, de donner des garanties de confinement à des échéances encore plus lointaines. C'est-à-dire alors même que des changements climatiques prévisibles comme les prochaines glaciations auront vraisemblablement changé la surface de la planète, que le niveau des mers aura baissé et que les civilisations se seront transformées.

Cette exigence de sûreté à long terme le montre clairement : le dossier des déchets radioactifs aura servi de révélateur à la prise de conscience des enjeux et des choix nécessaires en matière d'environnement. Il va de soi que ces objectifs de protection des générations futures, même lointaines, s'adressent à toutes les catégories de déchets !

Un choix d'environnement

Une substance chimique toxique laissée par notre génération présente autant de risque qu'un produit radioactif d'être un jour manipulée par nos lointains descendants, qui auront perdu la mémoire de sa présence. Elle risque tout autant d'être dispersée lors des changements climatiques. Pourtant, 80 % des Français pensent que les déchets radioactifs sont plus longtemps dangereux pour l'environnement (1), alors que les déchets chimiques ont une durée de vie infinie !

L'inquiétude légitime suscitée par la gestion des déchets radioactifs à vie longue aura ainsi finalement révélé un véritable choix d'environnement. La réflexion engagée dépasse l'échelle d'une vie humaine et amène à considérer la protection de l'environnement sous sa dimension spatiale et temporelle. Mais cette gestion de l'ensemble des déchets est coûteuse : plus de 1 milliard de francs en 1992, en tenant compte des activités de l'ANDRA et des dépenses directes des producteurs de déchets. Ces dépenses permettent de prendre des garanties importantes pour l'environnement, tout en restant supportables (de l'ordre du centime dans le coût du kilowattheure). Elles constituent néanmoins une forte incitation à une gestion drastique des installations nucléaires pour produire de moins en moins de déchets. Et, en tout état de cause, le coût de l'inaction, voire de l'inertie, serait infiniment plus élevé. Il n'est que de voir les dégâts causés par l'absence de gestion de déchets, tant chimiques que radioactifs, dans les pays d'Europe orientale.

Il faudra des décennies pour résoudre seulement très partiellement ce problème, qui témoigne hélas ! en vraie grandeur de ce que signifie de léguer à la génération suivante des déchets mal gérés. Sans compter les risques d'apparition de filières clandestines et les exportations vers les pays en voie de développement.

Enjeu de société autant que technique et économique, la gestion des déchets radioactifs doit être menée en France de façon responsable sur tous les plans. Le long terme se gère par des actions au quotidien, et, contrairement aux apparences, l'absence de décision est en fait une décision cachée aux citoyens qui se paie durement : économiquement, socialement, éthiquement.

La responsabilité consiste au contraire à gérer ici et maintenant, en améliorant les filières de traitement, qui posent encore problème. Il faut aussi surveiller correctement les déchets du passé, tout en réaménageant les anciens sites lorsque c'est possible. Les générations futures, qui sont souvent utilisées dans les discours, nous jugeront sur nos actes, et c'est en gérant concrètement les déchets que nous les respecterons vraiment.

(1) Sondage réalisé par la SOFRES en août 1992.

► **Henri Wallard est directeur de l'ANDRA.**

هكذا من الأصل

Béziers redécouvre ses arènes romaines

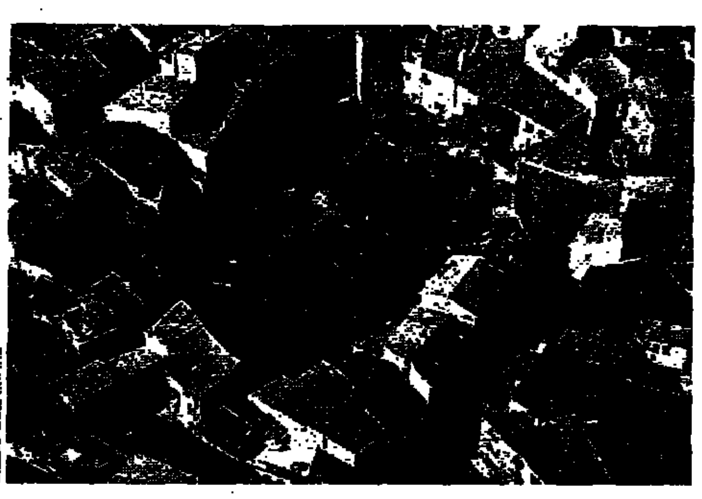
La ville investit dans les richesses passées – et oubliées – de son sous-sol

MONTPELLIER
de notre correspondant

FAUT-IL parler d'ingratitude ou d'amnésie ? Des deux pour Béziers. Peu de gens savent, en effet, que la cité languedocienne recèle un trésor digne de ceux que possèdent, non loin de là, Arles ou Nîmes. Seules les maisons construites en escargot derrière la place Garibaldi, en plein centre ville, ou des noms tels que rue des Anciennes-Arènes ou rue du Cirque conservent la mémoire de ce qui fut, autour du premier siècle après Jésus-Christ, un amphithéâtre romain. Les nouvelles arènes, construites plus loin en briques à la fin du dix-neuvième siècle pour les manifestations lyriques puis tauromachiques, achevèrent d'enterrer le souvenir du Béziers antique.

L'action conjointe de la municipalité et de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a permis de réparer cette injustice. A la demande du maire, M. Alain Barrau, lui-même reprenant l'idée de ses prédécesseurs et s'appuyant sur une étude réalisée par une société d'économie mixte d'aménagement, la Société d'équipement de Béziers et de son littoral (SEBLI), une équipe d'archéologues de la DRAC a enfin mis au jour la configuration précise de ces anciennes arènes et a révélé du même coup une partie de l'histoire de la ville. Les chercheurs ont creusé à la main, puis ont confronté leurs résultats et leurs hypothèses avec ceux d'une société lyonnaise, le Centre d'études et d'essais du bâtiment et des travaux publics (CEBTP), qui a procédé à des sondages par radar.

Ainsi il apparaît avec certitude qu'au cœur d'une ellipse dessinée par des immeubles anciens, sous des jardins et des garages, dorment toujours les vestiges en partie conservés de l'amphithéâtre de Béziers. Le sol des arènes (la partie intérieure du monument, là où se déroulaient les spectacles) se trouve à 4 mètres environ sous le sol actuel. Autour, apparaissent nettement des traces de l'*« ambulacre »* (le promenoir qui fait le tour du monument sous les gradins), de la *cavea* (l'ensemble des gradins) dont une partie est encore intacte – quatre de ces gradins ont été mis au jour, – ainsi qu'une des deux entrées principales à un bout du grand axe de l'ellipse du monument. Un ensemble complexe de voûtes recouvrant le vomitoire principal a été découvert à l'intérieur d'une... cave à charbon. Le mur séparant la *cavea* de l'arène proprement dite a, lui aussi, été retrouvé : certaines parties sont déjà visibles, d'autres ont été simplement détectées. On sait, de plus, qu'il existait sous les arènes un collecteur destiné à canaliser les eaux de pluie qui ruisselaient vers leur centre.



GILLES DELAMARE

Sur cette vue aérienne, on aperçoit les jardins et les garages – invisibles de la rue – qui recouvrent les arènes et qui ont adopté la forme elliptique de l'ancien amphithéâtre.

Chasse au loup

Béziers, successeur de la colonie romaine nommée Colonia Urbs Julia Septimanorum Baeterra devait donc, comme Narbonne dont l'amphithéâtre a été entièrement détruit, vivre au premier siècle au rythme des spectacles offerts d'abord en l'honneur de défunts, ensuite par les autorités. La ville romaine couvrait alors une vingtaine d'hectares. Elle était traversée par la voie Domitienne qui reliait l'Italie à l'Espagne.

Dans ces arènes, on devait pratiquer la chasse au loup, au lynx et probablement à toutes sortes d'animaux exotiques (crocodiles et peut-être rhinocéros). Comme à Nîmes ou à Arles, les édiles, les riches marchands et les invités importants assis sur les gradins du bas, tout comme le peuple massé sur les gradins du haut, devaient rire devant les spectacles burlesques donnés à la mi-journée puis, dans l'après-midi, regarder sans déplaisir les suppliciés subir leur châtiment ou les gladiateurs s'entre-tuer. L'amphithéâtre semble avoir été abandonné très tôt. Dès le deuxième siècle. A-t-il été victime de défauts de construction en s'effondrant en partie ? Les fondations peu profondes peuvent le laisser penser, tout comme la construction fruste des voûtes. Par ailleurs, avec un grand axe long de 107 mètres, l'amphithéâtre était moins imposant que ses voisins arlésien ou nîmois dont le grand axe dépassait les 133 mètres. De toute façon, dès le troisième siècle, menacés par les invasions barbares, les Biterrois pillent les pierres de l'amphithéâtre et les réemploient dans les fortifications édifiées à la hâte.

Mais, alors que les murs d'enceinte se font généralement en s'appuyant sur les amphithéâtres, ceux de Béziers sont construits plus loin, rejetant ainsi le monument à l'extérieur de la ville nouvellement fortifiée. Au neuvième siècle, l'amphithéâtre sert toujours de carrière : les arènes s'effacent peu à peu devant les champs.

Au quatorzième siècle, la ville s'étend et rejoint enfin ses vieilles pierres. Les terrains vagues sont remblayés. Des immeubles sont construits en s'articulant autour du site. Le quartier conserve, d'ailleurs, la trace du monument romain par sa structure elliptique et par le réseau des rues qui convergent, en patte d'oie, vers l'ancienne entrée principale de l'amphithéâtre. Mais l'urbanisation finira par noyer les vestiges romains sous de nouvelles constructions. Il faudra attendre 1992 pour que le passant puisse commencer à en prendre conscience, grâce à un petit promontoire aménagé au bord d'un jardin qui surplombe le site.

La municipalité, qui a déjà consacré 500 000 francs aux premiers sondages, poursuit par ailleurs une politique d'acquisition foncière commencée il y a quinze ans, les élus d'alors ayant déjà conscience de la valeur de ce sous-sol. Trente-cinq propriétés qui entourent l'ellipse ont donc été achetées pour 3,4 millions de francs. Et la ville négocie l'achat des garages qui sont situés juste au-dessus des arènes et qui devront être détruits. Les propriétaires, parfois réticents, semblent mieux comprendre aujourd'hui l'intérêt de ces travaux. Pour le reste, plusieurs hypothèses d'aménagement plus ou moins ambitieuses ont été proposées par la DRAC et sont pour étude sur le bureau du maire. Quel que soit son choix, la ville devrait pouvoir mettre en valeur le site sans trop de destructions car les habitations bordent celui-ci mais n'empiètent pas dessus.

Il faudra sans doute encore cinq ans pour achever les fouilles. L'enjeu pour Béziers n'est pas mince. L'amphithéâtre est en effet le seul monument romain local dont les vestiges soient conservés en élévation : 8 mètres au-dessus du sol dans la partie ouest du monument qui a été excavée dans la colline Saint-Jacques. Mais, au-delà de la découverte et de la valorisation nécessaire de ce patrimoine local, pour une ville par ailleurs en crise, il y a derrière ce projet des objectifs plus profonds : la recherche d'une identité grâce à la résurgence de la mémoire ; la mise au jour d'un nouvel objet de fierté pour les habitants.

JACQUES MONIN

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,

M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 40-65-29-33

CHRONOLOGIE

ÉTRANGER

Décembre 1992 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par BRIGITTE CAMUS-LAZARO

1er. – **GATT** : à l'appel du CNJA et de la FNSEA, des milliers d'agriculteurs européens manifestent à Strasbourg contre les décisions du GATT. Le 4, Washington lève les menaces de sanctions sur les exportations agricoles européennes annoncées le 5 novembre. Le 8, à Bonn, des milliers d'agriculteurs manifestent également contre l'accord sur le volet agricole du GATT conclu le 19 novembre (1, 5, 6-7, 9, 10, 11, 18).

1er. – **VENEZUELA** : le président Carlos Andres Perez Rodriguez lève le couvre-feu institué le 27 novembre après la tentative de coup d'Etat avortée fomentée contre lui (3).

3. – **ESPAGNE** : un pétrolier grec, l'*Aegean-Sea* avec 79 000 tonnes de brut à bord, fait naufrage à l'entrée du port de La Corogne, dans le nord-ouest de l'Espagne, et laisse échapper une nappe de pétrole qui pollue 100 kilomètres de côtes (5, 8).

4. – **ALGÉRIE** : afin de lutter contre le terrorisme islamiste, le gouvernement institue l'Etat d'urgence à Alger et dans cinq départements, pour une période indéterminée. Alors que le dialogue entre le pouvoir et les forces politiques est paralysé, les attentats contre les forces de l'ordre se poursuivent (4, 10, 16, 18, 19, 22, 29).

6. – **INDE** : la destruction par des hindouistes fondamentalistes d'une mosquée à Ayodhya (Uttar-Pradesh), l'une des sept villes saintes de l'hindouisme et symbole de la cohabitation entre la minorité musulmane et la majorité hindoue du pays, entraîne de sanglants affrontements intercommunautaires dans tout le pays, provoquant la mort de près de 1 200 personnes ainsi qu'une grave crise politique. Le 7, des émeutes anti-indiennes se déroulent au Pakistan et au Bangladesh (8, 9, 10, 11, 12, 15, 18, 22, 27-28).

6. – **SUISSE** : 50,3 % des Suisses se prononcent contre l'adhésion de leur pays à l'Espace économique européen (EEE), devant rassembler les pays de la CEE et de l'AELE (Association européenne de libre-échange) à compter du 1er janvier 1993. Les résultats du référendum révèlent les clivages entre les francophones pro-européens et la Suisse alémanique, hostile à un rapprochement avec l'Europe. Le 9, M. Adolf Ogi est élu président de la Confédération helvétique pour 1993 (7, 8, 9, 11).

10. – **MAASTRICHT** : le Parlement portugais ratifie le traité de Maastricht, suivi par l'Allemagne le 18 (4, 5, 14, 15, 17, 20-21, 24).

10. – **ÉTATS-UNIS** : M. Bill Clinton compose son équipe chargée de la politique économique. Le sénateur Lloyd Bentsen est nommé secrétaire au Trésor et M. Leon Panetta à la direction du budget. Le 14, un Noir, M. Ronald Brown, est nommé secrétaire au commerce, et Thomas Mc larty secrétaire général de la Maison Blanche. Le 21, M. Richard Riley est nommé secrétaire à l'éducation et Mme Hazel O'Leary, secrétaire à l'énergie. Le 22, M. Bill Clinton confie à d'anciens collaborateurs de M. Jimmy Carter les postes-clés du secrétariat d'Etat et du Pentagone : M. Warren Christopher dirigera la diplomatie et M. Les Aspin le secrétariat à la défense. Le 24, le cabinet est complet, il compte quatre femmes, quatre Noirs et deux Hispaniques (8, 12, 13-14, 23, 24, 26).

11-12. – **CEE-SOMMET D'ÉDIMBOURG** : des accords sont conclus sur la question danoise et le budget communautaire de 1993 à 1997. Le choix de Strasbourg comme siège du Parlement européen est confirmé. Le feu vert est donné à l'ouverture de pourparlers entre la CEE et les pays candidats à l'adhésion. Le projet d' «initiative européenne de croissance» est adopté. Le 22, les dix-sept membres de la nouvelle Commission européenne, qui entreront en fonctions en janvier, sont désignés (8, 10, 12, 13-14, 15, 16, 17, 22, 24, 27-28).

13. – **LIECHTENSTEIN** : 55,8 % des électeurs approuvent par référendum l'adhésion de la principauté à l'Espace économique européen (EEE) (13-14).

13. – **PROCHE-ORIENT** : un garde-frontière israélien, enlevé à Lod, le 13, par le mouvement islamique Hamas, qui réclame la libération du cheikh Ahmed Yassine, condamné à la prison à perpétuité, est retrouvé assassiné le 15. Le 16, Israël décide d'expulser des territoires occupés 415 Palestiniens soupçonnés d'être des fondamentalistes islamistes, opposés au processus de paix. Le Liban refuse d'accueillir les Palestiniens, qui restent confinés dans la «zone de sécurité» contrôlée par l'Armée du Liban sud (ALS) d'Antoine Lahad. Le 18, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 799 condamnant Israël et exigeant le retour des Palestiniens expulsés. Le 22, la Cour suprême d'Israël rejette les recours en faveur de leur retour. Le 25, l'opposition de M. Itzhak Rabin au passage d'un convoi de vivres du CICR pour les réprouvés suscite des dissensions au sein du cabinet. Celui-ci propose au Liban un «compromis» sur l'aide aux expulsés, rejeté par Beyrouth. Le 30, M. Roland Dumas s'entretient avec M. Yasser Arafat à Genève (3, 9, 11, 16 au 19, 20-21, 22 au 25, 27-28, 29, 30, 31).

14. – **RUSSIE** : à l'issue du Congrès des députés, commencé le 1er, le président russe, M. Boris Eltsine, est contraint d'accepter la nomination de M. Viktor Tchernomyrdine comme premier ministre, à la place de M. Egor Gaïdar, qui occupait ce poste depuis le 15 juin. Le 23, M. Boris Eltsine présente son nouveau gouvernement. Il conserve l'essentiel de l'ancienne équipe, dont M. Andreï Kozyrev, le ministre des affaires étrangères, «bête noire» des conservateurs (3, 4, 5, 6-7, 8, 10, 12, 13-14, 15, 16, 22, 25, 26, 29).

15. – **SALVADOR** : onze mois après la conclusion des accords de paix de Mexico, la fin de la guerre civile (92 000 morts en douze ans) est officiellement consacrée par une cérémonie (17).

17. – **CHINE-RUSSIE** : M. Boris Eltsine effectue en Chine la première visite d'un chef d'Etat russe de la période post-soviétique. Il doit l'abréger du fait des événements intérieurs en Russie (18, 19, 20-21).

18. – **CORÉE DU SUD** : lors de l'élection présidentielle, Kim Young-sam l'emporte, avec 42 % des suffrages, sur ses deux rivaux, Kim Dae-jung et Chung Ju-yung, le «Ross Perot» coréen. Le vainqueur succédera au président Roh Tae-woo en février (17, 20-21, 26).

24. – **ALLEMAGNE** : les manifestations contre la xénophobie qui ont lieu depuis le début du mois prennent de l'ampleur dans tout le pays, notamment à Munich, Francfort et Hambourg (3, 8, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 22, 23, 26, 27-28).

24. – **ÉTATS-UNIS** : le président George Bush accorde le «pardon» à M. Caspar Weinberger, ancien secrétaire à la défense de M. Ronald Reagan, et à cinq autres personnes impliquées dans le scandale de la vente secrète d'armes à l'Iran en 1985 et 1986 (26, 27-28, 29).

27. – **IRAK** : un F-16 américain abat un Mig-25 irakien alors qu'il violait la zone d'exclusion aérienne au sud du 32e parallèle, imposée à l'Irak, le 27 août 1992, conformément à la résolution 688 du Conseil de sécurité de l'ONU du 6 avril 1991 (29, 30).

29. – **BRÉSIL** : refusant d'être jugé par le Sénat, le président Fernando Collor de Mello, suspendu de ses fonctions le 2 octobre, présente sa démission. Le 29, le président par intérim, M. Itamar Franco, est officiellement investi. Le 30, le Sénat reconnaît M. Fernando Collor de Mello coupable de corruption et le condamne à la suspension de ses droits civiques pendant huit ans (4, 19, 23, 25, 30, 31).

Bosnie : l'hypothèse d'une intervention militaire

Le 6, en Slovénie, lors des élections législatives, les partis centristes l'emportent. Le même jour, M. Milan Kucan est réélu à la tête de l'Etat.

Le 8, Médecins sans frontières dénonce l'existence de nouveaux camps de détention en Bosnie où des atrocités sont perpétrées.

Le 9, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, se rend au Sandjak et au Kosovo, deux provinces de la Serbie menacées d'un nouveau conflit intercommunautaire.

Le 11, le Conseil de sécurité de l'ONU décide le déploiement préventif de «casques bleus» en Macédoine pour éviter une extension du conflit de la Bosnie dans l'ensemble de l'ex-Yougoslavie.

Le 12, à l'issue du sommet européen d'Edimbourg, les Douze souhaitent un renforcement de la résolution 786 du 9 octobre, interdisant le survol du territoire bosniaque par l'aviation serbe.

Le 18, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 798 exigeant la fermeture des camps de prisonniers en Bosnie-Herzégovine.

Le 20, en Serbie, les élections législatives permettent l'entrée au Parlement des ultranationalistes.

Le 20, M. Slobodan Milosevic, président de Serbie depuis 1987, est réélu avec 56,32 % des voix contre 34,02 % à M. Milan Panic, premier ministre, depuis le 4 juillet, à l'issue d'un scrutin entaché d'irrégularités. La victoire du président sortant, principal responsable de la guerre selon les Occidentaux, relance le débat sur une éventuelle intervention militaire, mais les Occidentaux divergent sur les moyens à mettre en œuvre pour obliger l'aviation serbe à respecter la zone d'exclusion aérienne.

Le 27, M. Roland Dumas déclare que la France *«prendra sa part»* dans une action militaire internationale, tandis que le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali et le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kosyrev, expriment leurs réserves.

Le 29, le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, est renversé par une motion de censure des députés socialistes (ex-communistes) et ultranationalistes des deux chambres du Parlement fédéral, qui l'accusent d'avoir bradé les intérêts serbes lors des négociations de Genève. Le 31, M. François Mitterrand réaffirme que les conditions d'une action militaire ne peuvent être envisagées que dans un engagement américano-européen et sous la responsabilité de l'ONU (1 au 5, 7 au 18, 21 au 31, 2/I).

Somalie : l'opération «Rendre l'espoir»

Le 3, par la résolution 794, le Conseil de sécurité de l'ONU approuve une opération militaire internationale d'urgence, composée d'un corps expéditionnaire de près de 36 000 hommes, auquel participent une vingtaine de pays, et placé sous commandement américain, destinée à sauver de la famine et de la guerre des centaines de milliers de personnes en Somalie.

Le 9, premiers éléments du corps expéditionnaire de l'opération «Rendre l'espoir», 1 800 «marines» débarquent à Mogadiscio, suivis par les premières troupes françaises (2 120 hommes au total), de l'opération «Oryx».

Le 16, la force multinationale entre à Baidoa, ville-mouroir.

Le 17, pour la première fois depuis 1945, l'Allemagne annonce l'envoi d'unités armées hors des frontières de l'OTAN, pour prendre part aux opérations de secours en Somalie.

Le 20, les militaires occidentaux prennent le contrôle du port de Kisimayo, dans le sud du pays, qui était en proie aux pillages.

Le 28, les deux chefs de guerre qui se disputent la capitale, MM. Ali Mahdi Mohamed et le général Mohamed Farah Aïdid concluent un accord de paix. Le 31, M. George Bush se rend en Somalie (2 au 5, 6 au 19, 22 au 25, 26, 27-28, 31).

FRANCE

1er. – **PERMIS A POINTS** : entrée en vigueur du nouveau permis de conduire à douze points (2).

1er. – **GRAND STADE** : M. Pierre Bérégovoy confirme le choix du site de Melun-Sénart (Seine-et-Marne) en prévision de la Coupe du monde de football en 1998 (3, 6-7).

2. – **RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES** : le conseil des ministres adopte le décret créant le comité consultatif pour la révision de la Constitution appelé à se prononcer, avant le 15 février 1993, sur les propositions de réforme rendues publiques par le président de la République le 30 novembre. Ce comité est présidé par M. Georges Vedel (3, 4, 8).

3. – **AFFAIRE PIERRE BOTTON** : le 4, la mise en détention de l'homme d'affaires lyonnais est confirmée, tandis que M. Charles Giscard d'Estaing, neveu de l'ancien président de la République, est inculpé d'*«abus de biens sociaux, de faux en écritures de commerce et de banque et usage»* (6-7, 13-14, 18, 20-21, 24, 30, 31).

2-4. – **FEN** : réunie en congrès extraordinaire, la FEN se dote de nouveaux statuts. Le 10, le SNETAA (Syndicat national de l'enseignement technique et de l'apprentissage autonome) vote son départ de la Fédération de l'éducation nationale pour protester contre l'extension du champ de syndicalisation du syndicat des enseignants (SE), aux enseignants du technique (4, 6-7).

3. – **AFFAIRE RENÉ TRAGER** : dans le cadre de l'instruction de l'affaire René Trager, du nom de l'industriel nantais inculpé dans plusieurs dossiers de financement politique occulte, M. Michel Maurice, ancien conseiller de Mme Georgina Dufoix au ministère des affaires sociales, est inculpé de corruption. Le 18, M. Antoine Dufoix est inculpé de recel d'abus de biens sociaux (1, 5, 6-7, 15, 16, 19, 20-21).

3. – **AFFAIRE JEAN-MICHEL BOUCHERON** : l'Assemblée nationale vote la levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron, député non inscrit de la Charente, ancien maire socialiste d'Angoulême, enfui en Argentine (10, 13-14, 19).

9. – **ELECTIONS PRUD'HOMALES** : 14,5 millions d'électeurs, salariés des entreprises de droit privé, employeurs et chômeurs indemnisés, élisent les juges des conseils de prud'hommes. Les résultats traduisent le déclin de la CGT (5, 8, 9, 10, 11, 12).

9. – **Mort de Geoffroy Chodron de Courcel**, ancien collaborateur du général de Gaulle, secrétaire général de la présidence de la République de 1959 à 1962 (12).

10. – **SPORTS ET PUBLICITÉ POUR LE TABAC** : le Grand Prix de France de formule 1 automobile qui devait avoir lieu le 4 juillet 1993 sur le circuit de Nevers-Magny-Cours est annulé en application de la loi Evin contre le tabagisme, en vigueur à partir du 1er janvier 1993. Le même jour, M. Michel Charasse dépose au Sénat un amendement visant à autoriser la retransmission des compétitions mécaniques dans des pays où la publicité pour le tabac est permise. Le 23, un autre amendement du gouvernement, destiné à aider les compétitions de sports mécaniques afin de compenser les pertes de recettes dues à l'application de la loi sur le tabagisme, est adopté (12, 13-14, 15 au 19, 24).

14. – **CATASTROPHE FERROVIAIRE DU 27 JUIN 1988 A LA GARE DE LYON** (56 morts et autant de blessés) : le jugement rendu par la quatorzième chambre correctionnelle de Paris condamnant le conducteur du train à quatre ans de prison dont six mois ferme, entraîne une grève de vingt-quatre heures très suivie par les cheminots (16, 17).

17. – **CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCES** : le rapport semestriel de l'OCDE et la note de conjoncture de l'INSEE ne prévoient pas de reprise avant l'été 1993 dans les principaux pays industrialisés. Les partis de l'opposition se divisent sur la politique monétaire à mener (16, 18, 19, 22, 23, 24, 29, 30, 1/I).

17. – **BUDGET 1993** : les députés adoptent définitivement et sans modification le projet de loi de finances pour 1993 (19).

17. – **MEURTRE DE CÉLINE JOURDAN** : jugé coupable du viol et du meurtre de la petite Céline Jourdan, commis le 28 juillet 1988 à La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence), Didier Gentil est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de vingt-huit ans, Richard Roman, coaccusé, est acquitté par la cour d'assises de l'Isère après que l'avocat général eut abandonné l'accusation. (1, 2, 4, 5, 6-7, 9 au 12, 16, 18, 19, 23).

19. – **RÉFORME DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE** : le Parlement adopte définitivement la réforme du code de procédure pénale, qui modifie tous les stades de la procédure (11, 23, 24).

19. – **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION** : l'Assemblée nationale adopte définitivement le projet de loi relatif à la lutte contre la corruption et à la transparence de la vie économique (5, 24).

21. – **LUTTE CONTRE LA DROGUE** : le plan de lutte contre la drogue présenté par M. Paul Quilès, à partir d'un rapport du préfet Robert Broussard, se prononce contre la dépénalisation et la légalisation des stupéfiants. Il suscite la désapprobation des spécialistes de la drogue, qui le jugent «répressif», et une polémique au sein du gouvernement sur l'action à conduire pour lutter contre la drogue (23, 24, 25).

23. – **Le projet de loi de finances rectificative pour 1992 est adopté.** Deux mesures nouvelles sont introduites par le gouvernement : la fiscalisation complète de l'indemnité des parlementaires et une double hausse de 15 % du prix du tabac en 1993. Le nouveau déficit budgétaire de 1992 est fixé à 188,7 milliards de francs. Deux amendements sont adoptés : le premier affectant 5 milliards de francs à la Sécurité sociale, le second, prévoyant, au titre des recettes non fiscales, un ajustement alimenté, à hauteur de 1 milliard de francs, par les propres réserves de l'Assemblée nationale, cette dernière ayant décidé, de rembourser à l'Etat 2 milliards de francs sur ses propres réserves, au titre du trop perçu (23, 24, 26).

23. – **AÉRONAUTIQUE** : face à la crise que traverse le secteur, M. Pierre Joxe annonce la conclusion d'un accord entre le groupe privé Dassault et le groupe public Aérospatiale pour le rapprochement de certaines de leurs activités (24).

23. – **LICENCIEMENT** : l'amendement de Mme Martine Aubry sur les plans sociaux, prévoyant l'annulation des procédures de licenciement non accompagnées du reclassement des salariés, est définitivement adopté par l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS) (23, 24, 25).

24. – **INDICATEURS ÉCONOMIQUES** : en novembre, la balance commerciale a été excédentaire de 2,59 milliards de francs, le chômage a augmenté de 1,2 % et les prix sont restés stables (24, 1/I).

24. – **GOUVERNEMENT** : M. Bérégovoy annonce le retour de M. Bernard Tapie au gouvernement. Le président de l'OM reprend les fonctions de ministre de la ville qu'il avait exercées d'avril à mai avant de s'en démettre à la suite de son inculpation dans le litige privé l'opposant à M. Georges Tranchant, député RPR des Hauts-de-Seine. Celui-ci ayant retiré sa plainte au terme d'une transaction, M. Tapie, le 18, a bénéficié d'un non-lieu. Son retour au gouvernement suscite toutefois des réactions négatives à gauche comme à droite (25, 26, 27-28, 1/I).

30. – **FICHIER DES JUIFS** : selon le prérapport de l'historien René Rémond, rendu public, le fichier des juifs «découvert» en 1991 dans les archives du secrétariat aux anciens combattants, ne serait pas le fichier du recensement ordonné par les Allemands sous l'Occupation (1/I).

Le scandale du sang contaminé

Le 10, la majorité sénatoriale adopte une proposition de résolution excluant M. Laurent Fabius de la mise en accusation devant la Haute Cour de justice.

Le 15, une circulaire de M. Bernard Kouchner demande le recensement des personnes transfusées entre 1980 et 1985.

Le 15, prenant en compte l'argumentation du Sénat, le PS renonce à demander la mise en accusation de M. Fabius. L'ancien premier ministre fait savoir qu'il a «changé d'avis» et ne demandera pas à comparaître devant la Haute Cour. En revanche, le PS accepte la mise en accusation de Mme Georgina Dufoix et de M. Edmond Hervé pour *«non-assistance à personne en danger»*. Le texte de la proposition de résolution déposée en ce sens par les socialistes est adopté par la commission *ad hoc* de l'Assemblée nationale.

Dans la nuit du 16 au 17, les députés socialistes ayant décidé de ne pas participer au vote, l'Assemblée nationale ne peut adopter la mise en accusation de Mme Dufoix et M. Hervé.

Le 19, M. Fabius accepte sa mise en accusation devant la Haute Cour. *«Je viens vous demander de m'accuser de fautes que je n'ai pas commises»*, lance-t-il aux autres députés.

L'Assemblée nationale et le Sénat adoptent respectivement le 19 et le 20, à la quasi-unanimité, la même proposition de résolution visant à mettre en accusation M. Fabius, M. Hervé et Mme Dufoix devant la Haute Cour, au motif de non-assistance à personne en danger (4, 5, 6-7, 9 au 12, 13-14, 16 au 19, 20-21, 22, 23, 24).

CULTURE

8. – **PEINTURE** : une polémique s'instaure entre la France et les Pays-Bas sur l'authenticité de six dessins, découverts par deux «chineurs» en 1990, dans le sud de la France et attribués à Van Gogh (8, 15, 23, 25).

9. – Mort du chorégraphe Dominique Bagouet (11).

9. – **CINÉMA** : le 50e prix Louis-Delluc décerné au meilleur film français de l'année est attribué au film de Christine Pascal *Le petit prince a dit*. Le 25e prix Georges-Sadoul, décerné aux meilleurs premiers films français et étranger de l'année revient à *la Sentinelle*, d'Arnaud Desplechin (français) et à *The Grocer's Wife* (*la Femme de l'épicier*, canadien) de John Pozer (12).

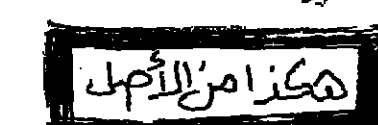
23. – Un décret paru au *Journal officiel* modifie le statut du Louvre qui devient *«établissement public national à caractère administratif»* (25).

24. – Mort du dessinateur belge Peyo, le père des Schtroumpfs (25).

28. – **THÉÂTRE** : *Marguerite et le président*, pièce mise en scène par Didier Bezace, d'après des entretiens entre le président François Mitterrand et Marguerite Duras en 1985 et 1986. Jean-Marie Galey interprète le président. (A l'Aquarium) (27-28).

28. – Mort du pianiste d'origine russe Nikita Magaloff (29).

31. – Mort du peintre néerlandais César Domela, pionnier de l'abstraction (II/I).



CINÉMA

Le rêveur d'Amérique

Aux confins de tous les imaginaires américains un cinéaste européen invente une grande légende mélancolique

ARIZONA DREAM
d'Emir Kusturica

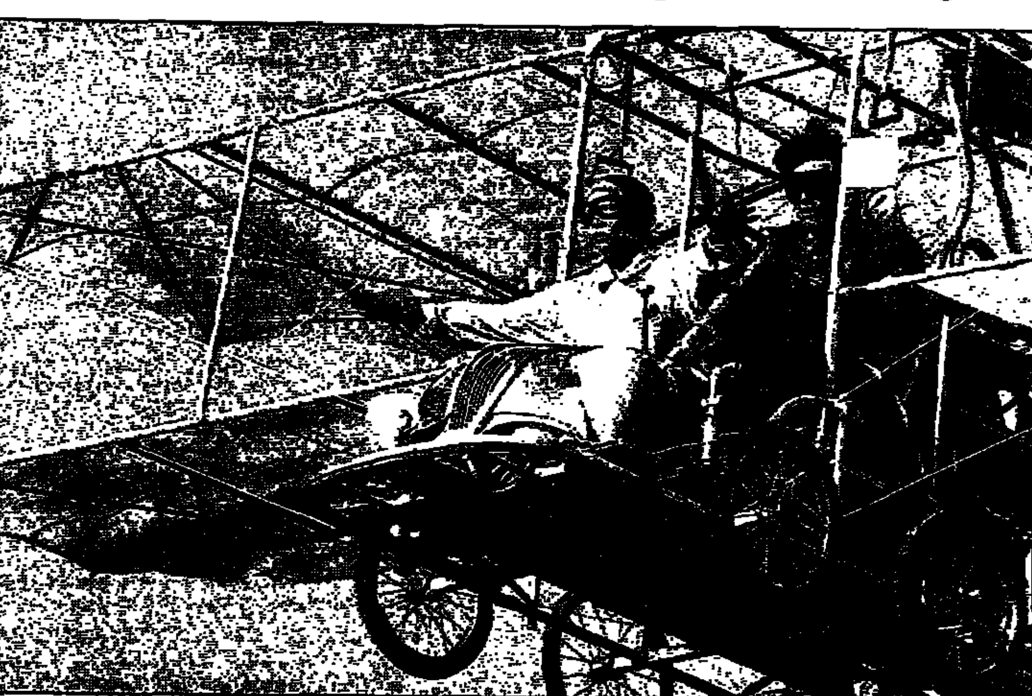
C'est une vessie de phoque, ou de renne, avec laquelle joue un enfant eskimo tout content que son papa eskimo ait échappé à la tempête, et qui s'envole. Un tour de lanterne magique, c'est devenu un ballon rouge qui vient éveiller un jeune homme endormi à New-York – à moins que nous ne soyons seulement entrés dans son rêve. C'est le début du quatrième film d'Emir Kusturica qui, depuis le premier, *Te souviens-tu de Dolly Bell?* en 1981, a toujours aimé faire s'envoler les gens et les choses.

Kusturica, envolé lui-même de sa Yougoslavie natale vers les Etats-Unis, rescapé de la tempête qui massacre sa ville Sarajevo, s'apprête à tenter un improbable tour de force, annoncé par ce prologue en forme de conte onirique : non pas réussir son atterrissage en Amérique, comme le font d'ordinaire, avec plus ou moins de casse ou de classe, les cinéastes européens attirés à Hollywood. Mais plutôt faire décoller l'Amérique elle-même, dans son orbite à lui. Et ses spectateurs à sa suite.

Mais il ne s'agit pas ici d'être expédié dans la stratosphère à coups d'effets spéciaux, comme en a pris l'habitude ce cinéma « moderne » qui confond grand spectacle et attraction foraine *high tech*. Kusturica est de la race des rêveurs ailés, pas de celle de Wernher von Braun.

Espoirs particuliers et délires farfelus

En vol plané et en musique, direction le sud, chaleur et désert de l'Arizona, réserve de paysages mythiques, territoires des délires primaux de l'Amérique profonde. Le jeune homme endormi de New-York, Axel l'ami des poissons (Johnny Depp), est quasiment kidnappé par son cousin Paul (Vincent Gallo), qui, en attendant de devenir vedette de l'écran, vend des voitures dans le magasin de Léo. Or, Tonton Léo, père substitut d'Axel, fantasque et chaleureux, benêt et génial, se marie. Avec une jeunesse. Léo, c'est Jerry Lewis. Ou plutôt, le personnage est à la fois Léo, figure haute en couleur de la fiction, et Jerry Lewis, acteur de cinéma imparable et incomparable.


D.R.
Faye Dunaway et Johnny Depp.

Dans ce pays où on expose des carcasses de Cadillac comme monuments d'une civilisation qui s'éteint, pullulent les personnages décalés, enfermés dans leurs manies. Le rêve américain n'est plus un élan collectif, il n'en reste que les espoirs particuliers, déconnectés, prompts à tourner au doux délire d'une ribambelle de quidams farfelus. En voici deux spécimens, belle-mère et belle-fille, très belles toutes les deux. L'aînée, Elaine (Faye Dunaway), a un peu assassiné son mari, elle se passionne pour des machines supposées l'arracher à l'attraction de cette vallée de larmes. La plus jeune, Grace (Lili Taylor), héritière de la considérable fortune du papa défunt, cultive un penchant prononcé pour les tortues, l'accordéon, et le suicide.

Axel, bientôt installé dans leur ranch baroque et décati, aimera l'une et l'autre. Axel est pris dans le réseau des rêves de tous, le rêve de Léo qui veut décrocher la lune en vendant des limousines, celui de Paul qui croit atteindre la gloire en connaissant par cœur tous les dialogues des films de Scorsese, celui d'Elaine qui cherche la paix dans les airs, celui de Grace avec son credo romantique mêlant pureté, générosité et désespoir. Axel, lui, ne croit rien de tout cela, mais respecte les lubies des autres, pas plus nuisibles que la raison des gens raisonnables.

Le carburant d'*Arizona Dream* et sa richesse sont dans cette égalité d'esprit du jeune homme, dans cette équanimité de la caméra à considérer les protagonistes. La richesse (rien à voir avec le budget) est, aussi, dans la réalisation de Kusturica : une idée par plan semble pour lui un minimum. On songe qu'il faudra revenir à une autre séance, suivre à nouveau son grand poisson-sorcier qui flotte entre ciel et terre, entre veille et sommeil. Pour mieux goûter tel jeu de rimes intérieures, tel enlacement d'une ballade d'Iggy Pop et d'une balade au-dessus du désert, telle variation sur un thème mineur. Mais en deviner la présence est déjà grand plaisir.

Si, il y a trois ans, l'ambitieux *Temps des gitans* abusait parfois de la virtuosité de son cinéaste déjà labellisé comme prodige (Lion d'or à Venise pour le premier film, Palme d'or à Cannes pour le deuxième, *Papa est en voyage d'affaires*), Kusturica, désormais plus maître de son talent, compose et harmonise, suggère et organise ce qu'il jetait jadis sur l'écran avec un mélange d'invention et d'arrogance. Il profite, aussi, d'un éblouissant potlatch de dons et contre-dons avec ses interprètes : à Johnny Depp, il offre l'occasion de sortir de son emploi de bel adolescent rebelle ; à Faye Dunaway, dont la carrière s'étiolait, il donne l'occasion de son plus beau rôle depuis *Bonnie and Clyde* ; aux peu connus Lili Taylor et Vincent Gallo, il donne leurs galons de comédiens de premier rang.

Et à Jerry Lewis, il donne tout, ses souvenirs de jeune spectateur enthousiaste et son adhésion de cinéphile horripilé par l'ostracisme dans lequel le tiennent les Américains, le statut de star, et la mélancolie, et la franche rigolade. En retour, toute la troupe d'acteurs américains offre sans réserve au pied-tendre slave des trésors de magnétisme et de finesse, un alliage irrésistible de professionnalisme et de naturel.

Si, deux heures vingt durant, le film s'envole d'un seul élan, il opère pourtant deux virages sur l'aile. Le premier est marqué par le décollage d'une de ces machines volantes qu'Axel, mi-Vinci mi-Nimbus, bricole pour Elaine. Jusque-là, *Arizona Dream* a retrouvé la veine originelle du cinéma, invention synchrone du grand essor du machinisme, qui trouva sa plus haute illustration dans le burlesque, puis ses développements plus sophistiqués dans la comédie américaine : Kusturica s'installe sans effort apparent en haut de l'arbre généalogique qui part de Chaplin et Keaton, passe par Lubitsch, Capra et McCarey, jusqu'au Hawks de *l'Impossible Monsieur Bébé*.

Le saut de l'ange

Ensuite, c'est tout le cinéma américain qui débarque, Hitchcock et le western, le film noir et le fantastique. Le film, malgré sa sincérité à fleur d'écran, court alors le danger de ce savoir-faire du collage et du recyclage qu'on dit « post-moderne », Kusturica flirte avec le reproche de trop d'habileté. Mais dans les ultimes séquences, enlevant d'un coup son « appareil », il passe au-dessus des nuages, là-haut, très haut, là où ces considérations n'ont plus court, dans la gloire d'un cinéma plein, généreux, évident.

Dans ses précédents films, Emir Kusturica racontait en jeune cinéaste des histoires d'enfants et d'adolescents. Il exécute cette fois le saut de l'ange, passe à l'âge adulte sans trahir son enfance. Et, par-dessus l'abîme transatlantique, il connecte les pôles opposés de la distance européenne et de l'aplomb hollywoodien. Il rend ainsi justice aux mythes de l'Amérique – réelle et cinématographique, mais y a-t-il une différence ? – l'exacte part de ses mensonges et de ses beautés, de ses échecs et des espoirs qu'elle a incarnés. Exploit qu'aucun metteur en scène du Vieux Continent n'avait mené à bien, depuis le rêve opiacé d'*Il était une fois en Amérique*, il y aura bientôt dix ans.

J.-M. F.

Un entretien avec Emir Kusturica

« Les films doivent être plus grands que la vie »

Emir Kusturica ressemble à un grand petit garçon, mauvaise tête-bon cœur, rugueux et charmeur, toujours sur le point de s'en aller. Il est né à Sarajevo, il y a trente-trois ans. Il a été une rock star dans son pays. Ses films montrent tous des enfants en train de grandir, des animaux emblématiques et curieusement séduisants, des mondes qui disparaissent, et des tentatives splendides de décoller à la fois du sol et de la réalité. Long et difficile à réaliser, Arizona Dream *est son premier film américain.*

« Vous avez décidé un jour qu'il vous fallait rêver pour survivre ?

– C'est venu naturellement. Je suis arrivé en Amérique et j'ai eu peur. La même peur que j'ai éprouvée lorsque je suis entré pour la première fois dans la grande cathédrale gothique de Prague. Je me sentais si petit, un tout petit morceau de rien. Perdu. Les rêves du film sont donc une manifestation d'autodéfense. Je ne dis pas que je sois le seul à rêver, je ne dis pas que je suis unique, je dis que mes rêves sont ceux d'un type qui vient d'une partie assez sauvage de la planète, une partie de la planète civilisée d'une bien curieuse façon.

– Quand vous êtes arrivé aux Etats-Unis, c'était dans l'intention de faire un film ?

– Non, j'avais été appelé à New-York par quelqu'un que je considère comme un très grand metteur en scène, quelqu'un qui a su devenir un cinéaste américain sans pour autant se renier, Milos Forman. Il m'a appelé pour que je lui succède à l'Université, que je donne des cours de cinéma. Au bout d'un an et demi, j'ai réalisé que je n'avais rien vu, je vivais chez moi, je sortais peu, je lisais beaucoup. Raymond Carver, Jim Harisson, d'autres encore. C'est en découvrant cette littérature que je me suis rendu compte à quel point notre regard sur l'Amérique était faussé par l'image que nous en renvoie Hollywood.

» Ce que je hais dans le cinéma hollywoodien, pas dans le cinéma américain qui est tout autre chose, c'est le naturalisme. J'essayais d'expliquer ça à mes étudiants. Ils ne font pas la différence entre la réalité et le réalisme. Ils pensent que la vie est plus grande que les films, c'est faux. Les films doivent être plus grands que la vie. Dès l'instant où vous posez une caméra dans les rues de New-York, vous prenez une décision artistique et, comme dit Godard, une décision morale. Je pense que le naturalisme est revenu dans les films à travers la télévision, cette tueuse de cinéma. Quand je vois à la télé l'armée américaine débarquer à Mogadiscio avec les marines maquillés en Rambo, je me dis qu'il faut à tout prix résister à ça.

***– Pourquoi êtes-vous parti d'un scénario américain pour* Arizona Dream ?**

– Question de vocabulaire, d'expression. Il fallait que le premier regard soit d'un autochtone. Pour que je puisse dire que le rêve américain n'existe plus, j'avais besoin de savoir ce qu'il avait été, dans ce pays où les vieilles voitures sont devenues des statues symbolisant son idéal.

« Echapper à sa culpabilité »

– Vous avez délibérément voulu retrouver des formes de mises en scène américaines en tournant ?

– J'ai beaucoup appris du cinéma américain, en particulier celui des années 70, qui est pour moi l'âge d'or. Il me semble qu'il y a une faiblesse dans le cinéma européen, y compris la nouvelle vague, et toutes les autres nouvelles vagues qui sont nées dans tant de petits pays, c'est l'absence d'utilisation des gros plans. En cette fin de siècle, nous sommes entourés de tant de choses complexes et disparates que le gros plan peut retrouver sa fonction de jadis. Dans *Autant en emporte le vent*, dans tous les grands mélodrames, un gros plan immobile transmettait l'énergie, servait à capitaliser l'émotion.

– Dans* Arizona Dream, *Faye Dunaway essaie tout le temps de voler. Vous avez le sentiment, vous, d'avoir atterri ?

– Je ne crois pas. Mon idée du cinéma est toujours de faire tout s'envoler. Je me sens très proche de Tarkovski de ce point de vue, et du sentiment très fort qu'il avait des éléments naturels. J'essaie de garder ces vieux repères. En ce qui concerne le vol, il est significatif que David Atkins, le garçon qui m'a apporté le scénario, voulant faire de Faye Dunaway un personnage infantile, ait proposé de l'entourer de poupées et de jouets. Ça m'a paru une idée psychologique, et pas du tout cinématographique. Ma première impression quand je suis arrivé en Arizona a été : *« Bon dieu, si je vivais ici, je m'envolerais »*, on sent un besoin de planer au-dessus de ces immensités, de ce désert.

– Les machines volantes du film sont une utopie rétrograde, quand tout le monde prend l'avion et qu'on vend des ULM partout.

– Ce n'est pas important. On croit les Etats-Unis modernes et unifiés parce que la télévision arrive partout, mais en fait on y trouve beaucoup de gens décalés, qui vivent dans une autre époque, des dinosaures, en particulier des cinglés comme le personnage qu'incarne Faye Dunaway. Elle a des raisons d'être comme ça, elle a été traumatisée dans son enfance, elle a tué son mari, voler est un moyen d'échapper à sa culpabilité.

– Songez-vous à refaire un film en Europe ?

– C'est une question politique. Je veux rester un cinéaste européen, qui fait des films partout. Je me sens comme un fabricant de ponts, qui crée des liens entre des lieux différents. J'avais ce projet, *Un pont sur la Drina*, le chef-d'œuvre de notre littérature, écrit par Ivo Andric, notre Prix Nobel de 1961. Si nos dirigeants l'avaient lu, il n'y aurait pas la guerre. Mais ce qui se passe en ce moment modifie si profondément la réalité que plus rien ne sera jamais pareil. *Le Temps des Gitans* a été mon premier pas hors de mon jardin, vers une autre culture que la mienne. J'ai commencé à apprendre à regarder une autre société. Mais je ne pourrais pas faire un film sur ce qui se passe aujourd'hui en Yougoslavie, ce serait de la télé, et je n'ai aucune confiance en la télé, j'ai besoin d'une distance historique.

***– Avez-vous quelques regrets concernant* Arizona Dream ?**

– Non, aucun regret en ce qui concerne le film. Mais le souvenir du regret terrible que j'éprouvais chaque jour pendant le tournage, de rester là, en Amérique, de ne pas retourner chez moi, à Sarajevo. Ce sentiment d'être coupé en deux. Chaque jour je me disais, je vais partir, et chaque jour, non, je reste. J'ai essayé tant de fois auparavant d'aider mon pays, et voilà où nous en sommes. Je voudrais dire quelque chose, s'il vous plaît, c'est important. J'ai été parmi ceux, très peu nombreux en Yougoslavie, dans l'ex-Yougoslavie, qui se sont bagarrés pour que soit évitée cette catastrophe. Je peux m'identifier à chaque larme qui est versée là-bas, à chaque enfant qui y est resté, à chaque souffrance qui y est éprouvée. Mais je ne peux m'identifier à aucun parti qui s'y déchire, à aucune des conceptions politiques qui essayent de s'y imposer. Chacun va de son côté, chacun réécrit sa propre histoire, avec ses propres héros. En mon âme et conscience, je crois qu'aucune république indépendante ou dépendante ne mérite qu'un seul enfant, qu'une seule femme, qu'un seul homme soit tué. Et, en ce qui me concerne, il faut que je vous dise, quoi qu'il arrive, je ne pourrais m'identifier à aucun des futurs vainqueurs de cette horrible guerre. »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN
et JEAN-MICHEL FRODON

La mort de François Mathey conservateur en chef du Musée des arts déco

Le conservateur en chef du Musée des arts décoratifs, François Mathey, est mort des suites d'un cancer, le 3 janvier. Il était âgé de soixante-quinze ans.

En France, les conservateurs de musée n'ont pas toujours bonne presse auprès des artistes. Il est pourtant un nom qui revenait fréquemment dans les entretiens, les conversations, un nom qui était le seul de la profession à s'inscrire régulièrement dans les livres d'or des galeries d'avant-garde depuis les années 50 : François Mathey.

Lorsqu'on l'interrogeait, au soir de sa vie, sur cette étrange unanimité, il se contentait d'évoquer une certaine disponibilité, une capacité d'écoute à laquelle il était attaché. Ce n'est pourtant pas la seule qualité d'un homme qui, empiriquement, guidé par le bon sens et une grande sensibilité, marqua sa profession d'un sceau profondément original.

Il était né à Ronchamp, en 1917. La réflexion d'un professeur de lettres en khâgne l'oriente vers des études d'histoire de l'art : à l'École du Louvre, François Mathey se spécialise dans une discipline alors peu fréquentée, l'archéologie orientale. La guerre interrompt sa jeune carrière, et il se consacre, dix ans durant, à l'inspection des monuments historiques. Promoteur du renouveau de l'art sacré, il commet l'erreur d'avouer son admiration pour Le Corbusier, ce qui le rend indésirable auprès des architectes liés à son administration.

Un poste providentiellement vacant lui permet d'intégrer, en 1953, le Musée des arts décoratifs où on le laissera libre d'exprimer sa fougue, ce dont il ne se prive pas en organisant, deux ans après son arrivée, une exposition consacrée à Picasso qui regroupera des chefs-d'œuvre jamais rassemblés depuis. Les grandes manifestations se succéderont sans discontinuer, montrant Léger, Chagall, les papiers collés de Matisse, l'Américain Mark Tobey, ou Balthus, mais aussi Jean Dubuffet. Dubuffet, homme difficile, lui accordera son amitié, et c'est le Musée des arts décoratifs qui sera le cadre de la première grande donation de l'artiste havrais à l'Etat français.

Cette liste pourrait paraître banale, mais il faut se replacer dans le contexte d'une époque où les conservateurs craignaient plus que tout l'exposition d'artistes vivants, qu'ils regroupaient au mieux dans des manifestations collectives. François Mathey fut le premier à leur donner individuellement l'imprimatur du musée. Ses expositions de groupes portaient des titres significatifs, comme « Antagonismes », « Equivoques », ou encore « Artistes et artisans », et tentaient de réconcilier les arts décoratifs, avec les grands noms de l'art contemporain. On vit ainsi Georges Mathieu exposer un lit délirant et gigantesque, et bien d'autres créations réconciliant mobilier et modernité.

Nommé directeur du Centre de création industrielle en 1968, qu'il conduisit jusqu'à son insertion au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou en 1976, il fut aussi l'un des principaux organisateurs de l'exposition « 62-72 », destinée à montrer un état de l'art contemporain en France en 1972. Voulue par le président Pompidou, elle fut la cible d'attaques violentes et de polémiques politiques autant qu'esthétiques, qui en firent un échec retentissant, le seul, mais le dernier, d'une carrière atypique et courageuse.

HARRY BELLET

[François Mathey est né à Ronchamp (Haute-Saône) le 17 août 1917. Après des études à l'Ecole du Louvre, il devient inspecteur principal des Monuments historiques (1942-1951). En 1953, il est nommé conservateur (conservateur en chef à partir de 1966) au Musée des Arts décoratifs où il accomplira toute sa vie professionnelle. En 1976, il est directeur du Centre de création industrielle du Centre Pompidou, qu'il a contribué à fonder. Parmi les grandes rétrospectives qu'il a organisées, on lui doit : « Picasso » (1955), « Léger » (1956), « Chagall » (1959), « Dubuffet » (1961), « Bissière » (1966), « Balthus » (1966) ; et des exposition : « Antagonismes » (1960), « L'objet » (1963), « Equivoques » (1973), « Artiste-Artisan ? » (1977). En 1972, à la demande du président Pompidou, il avait été commissaire de l'exposition organisée au Grand Palais : « 1962-1972 ».]



CULTURE

Le tour d'Europe du docteur Burney

L'art de « voyager utile » au dix-huitième siècle

VOYAGE MUSICAL DANS L'EUROPE DES LUMIÈRES
de Charles Burney
(traduit, présenté et annoté par Michel Noiray)
Flammarion, coll. « Harmoniques »
520 pages, 250 F.

Voilà, à point nommé, un livre qui ouvre les portes de l'Europe. On ne s'y perd jamais, grâce à un système de notes et à un index dignes du Baedecker. On y voyage avec gourmandise sur les traces d'un homme animé d'une seule passion : la curiosité. Bon pied, bon œil, esprit vif et surtout bonne oreille. C'est que M. Burney, outre qu'il fut musicien lui-même, fut intellectuellement nourri par les encyclopédistes français. Et que ce «citoyen anglais» fit avec quelque excentricité et beaucoup d'anticonformisme ce que personne n'avait fait avant lui. Se transporter de Londres à Naples (en passant par Paris), puis de Calais à Amsterdam (*via* Vienne et Berlin) pour constater en vérité et non en théorie l'état de la musique de son siècle.

Plus de 3 000 kilomètres pour l'itinéraire franco-italien. Et beaucoup plus encore pour le périple germanique (d'ailleurs relaté avec bien plus d'insolence et de fantaisie). Ces distances, parcourues à deux années d'intervalle (1770 et 1772), sont dignes des grands itinérants de la *beat generation*, à une époque où la chaise de poste remplaçait la Harley Davidson. Stoïque dans les intempéries, l'increvable Burney sut braver les puces françaises, les vagues déchaînées du Danube, la saleté des églises allemandes, le goût déplorable des chanteurs français, la décrépitude avancée des castrats italiens (Barbella et autre Caffarelli qu'il décrit *« âgés et en ruine »*), il sut même vaincre un trac terrible quand on le priait de se mettre lui-même au clavecin. Aucun détail de ses transpirations ne nous est alors épargné.

Au nombre des cahots et des fausses notes qu'il supporta sans barguigner, pour la seule gloire d'avoir, au passage, tout vu et tout entendu, de la prise de voile d'une novice à Rome aux effets du bel canto sur les femmes enceintes, on peut conclure que notre voyageur fut un héros. *Le* premier reporter musical de l'histoire, le premier critique international, le premier historien de la musique à être sorti de ses livres pour braver l'imprévisible réalité. Le voici, par exemple, qui arrive affamé à Linz. Que fait-il ? Il cherche une église. Pas pour voler le vin de messe ni dévorer les hosties. Pour apprécier, ni plus ni moins, l'état de l'orgue.

Raisonneur, pinailleur, un brin chauvin et férocement antiallemand, le bon docteur a son caractère : il n'en est, à sa façon, que plus attachant. Comme *tout* voyageur qu'agacent une fois ou l'autre les mœurs et les cuisines étrangères, il aime rappeler que seule la *vieille* Angleterre fabrique des produits inusables et de qualité, que les Viennois et les Français achètent et admirent n'importe quoi – y compris des auteurs aussi *« démodés »* que Molière et Racine. Et il glisse sans y insister que *« la grande quantité de forêts non exploitées dans diverses régions de l'Allemagne indique un peuple barbare et sauvage »*.

Cet accès de xénophobie valut à notre Européen les plaintes officielles de la diplomatie allemande ; la phrase fut édulcorée dans l'édition suivante. Mais les faiblesses du roi Frédéric II pour les plats opéras de Graun (*« on s'étonne que l'on puisse trouver inimitable un compositeur qui fût si constamment un imitateur »*) et sa passion pour un instrument aussi *« inintéressant »* que la flûte le poussent à des sorties intrépides sur *« Sa Majesté prussienne »* qui ne tolère *« pas plus de liberté en art qu'en matière de gouvernement »*...

La lyricomanie, l'italomanie de notre observateur ont beau tourner à l'obsession, son aigre appréciation du talent de Mozart friser l'aberration, son mépris du *« bruit »* allemand avoisiner la calomnie, il est une qualité que l'on ne peut lui refuser : le courage de sa subjectivité. Trop de courbettes, peut-être, et d'arguties sur des chanteurs négligeables, sur des compositeurs dont le nom – comme Jomelli, Galuppi, Piccini, Sacchini – ne sont guère passés à la postérité. Mais quand Burney croise le génie, il perd tout self-control et s'incline. Sa description de la vieillesse parcheminée de Voltaire, ses notes sur le mauvais caractère de Rameau, son portrait de Carl Philipp Emanuel Bach vaticinant sur son piano-forte, sont des témoignages journalistiques irremplaçables. Quel dommage que la technique de l'interview au style direct ne soit pas plus souvent utilisée !

ANNE REY

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce qui était indiqué dans *le Monde* du 31 décembre 1992, la Compagnie Angelin Preljocaj reste à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), où elle a été installée au Centre chorégraphique national en 1990. C'est uniquement à titre personnel qu'Angelin Preljocaj a été nommé partenaire artistique du Théâtre national de la danse et de l'image à Châteauvallon.

ÉDITION

Après son départ du Seuil

M. Bétourné est nommé secrétaire général de Fayard

M. Olivier Bétourné, quarante et un ans, qui a démissionné le 28 décembre 1992 de son poste de conseiller éditorial auprès du PDG des éditions du Seuil, M. Claude Cherki, va intégrer les éditions Fayard. M. Bétourné devient, avec le titre de secrétaire général, le bras droit du PDG de Fayard, M. Claude Durand, qui dirige également, depuis septembre 1991, les éditions Stock.

Historien de formation, entré au Seuil à vingt-six ans en 1977, M. Bétourné avait pris la responsabilité du secteur des essais politiques en 1982 et avait été nommé secrétaire général littéraire en 1984. En 1989, il avait été candidat, avec M. Pascal Flamand, à la succession de M. Michel Chodkiewicz à la présidence du Seuil, poste pour lequel M. Cherki avait été finalement choisi.

Des *« désaccords prolongés avec la direction actuelle »*, selon les termes de M. Bétourné, expliquent son départ. Ces désaccords se sont cristallisés sur le refus, par la direction du Seuil, de publier le futur livre d'Elisabeth Roudinesco, compagne de M. Bétourné : une biographie de Jacques Lacan. Editeur de Lacan, M. Cherki précise qu'il n'a pas voulu s'engager sur un projet de livre, portant notamment sur la vie privée du psychanalyste et dont l'auteur exigeait par contrat qu'il soit publié sans la moindre modification.

Par ailleurs, M. Julien Green, dont M. Bétourné était également l'éditeur au Seuil, a annoncé qu'il donnerait désormais ses ouvrages à une autre maison d'édition.

P. L.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Fin mot

QU'EST-CE encore que ce *Bestov*, ou *Bestof*, dont on nous rebat les oreilles depuis les fêtes ? Un général en chef, un dernier Russe chamarré, un ex-KGB passé au Pentagone avec bagages et désinence ? Renseignement pris, c'est de l'anglomaniaque, mis pour *« les meilleurs moments de l'année »*, les K. O. les plus pantelants, les rires et papiers les plus gras, le « toujours plus », y compris « de pauvres », qu'exige la compétition généralisée, fin dernière de l'homme libéral.

Naguère, on aurait dit *Anthologie*. Le mot vient de fleur, en grec. Il sent bon l'Hymette. Depuis le seizième siècle qu'on l'emploie, il dit bien ce qu'il veut dire : morceaux choisis, bouquet. Pour qui préfère les relents de latin, il y avait le synonyme *florilège*. Sans doute nos fanatiques de modernitude trouvent-ils *best of* moins *obsolète*, comme ils disent pompeusement au lieu de *désuet*. Les mêmes qui sont en train d'imposer le barbare *feed-back*, alors que nous avions *rétroaction*, si on tient absolument à faire savant, ou mieux : *choc en retour* !

∴

Le pape, quand il voyage, on le montre toujours baisant à quatre pattes le sol qui l'accueille, au risque de perdre sa calotte. Le rite est du dernier païen, au fond. La terre ne devrait rien signifier pour qui la considère catholiquement, et non cathodiquement. C'est sur un livre saint du pays visité que le visiteur devrait poser ses lèvres. Globe et glèbe ne sont rien au regard des paroles venues les ensemencer, ce Verbe qui était tout, au commencement, et qui le reste, en principe.

Danièle Sallenave a plus de piété. Elle fait partie des rares intellectuels d'Occident qui ont profité de l'ouverture du rideau de fer pour se jeter à la découverte ou à la redécouverte des villes et cultures sœurs si cruellement séparées (*Passage à l'Est*, Gallimard). A Moscou, Prague ou Bucarest, elle a écarquillé les yeux devant musées, esplanades et bibliothèques, non sans comparer ses surprises à ses lectures, sensations et paysages d'origine, tout comme elle emmène les lettres de Sartre à New-York, et comme Montaigne promenait sa librairie en Italie, à dos de mémoire.

Comment penser le monde, paresseusement réputé impensable, si on ne frotte pas ainsi les lectures aux lectures, paragraphe contre paragraphe ? Cette vieille foi dans le grimoire, si Sallenave l'a conservée et passée à l'épreuve d'errances studieuses dans l'Est libéré, contrairement à la plupart des bourgeois du livre, que cette curiosité n'a pas effleurés, ne cherchez pas, c'est qu'à l'inverse d'eux elle n'a pas reçu le legs au berceau. On regarde autrement l'héritage, avec on ne sait quelle tendresse prévenante, quand le milieu auquel on s'arrache en était froidement exclu !

∴

« Trop bavard ! », ai-je entendu protester par des jeunes gens pourtant futés, en découvrant *les Enfants du paradis* (grâce à ARTE).

C'est vrai, Prévert se fait ouvertement plaisir, une réplique sur deux. On dirait que chaque mot d'auteur sur la vie, l'amour ou la mort est candidat au... *best-of* du siècle. Mais c'était dans le goût déclamatoire de l'époque romantique, qu'illustrent les grondements de Frédérick Lemaître. Et le film tient à ces phrases mémorables, comme les guirlandes aux réverbères en stuc du Boulevard du Crime.

Dans ces années 40, on croyait encore – en France surtout, où on ne pouvait plus se payer que de mots – que le monde était peut-être fait pour aboutir à de belles paroles. *« ... A un beau livre »*, s'était juré Jules Romains, en édifiant le monument des *Hommes de bonne volonté*. Une biographie fouillée d'Olivier Rony (R. Laffont édit.) rappelle, à une époque qui l'a passablement oublié, ce que l'entreprise avait de prométhéen.

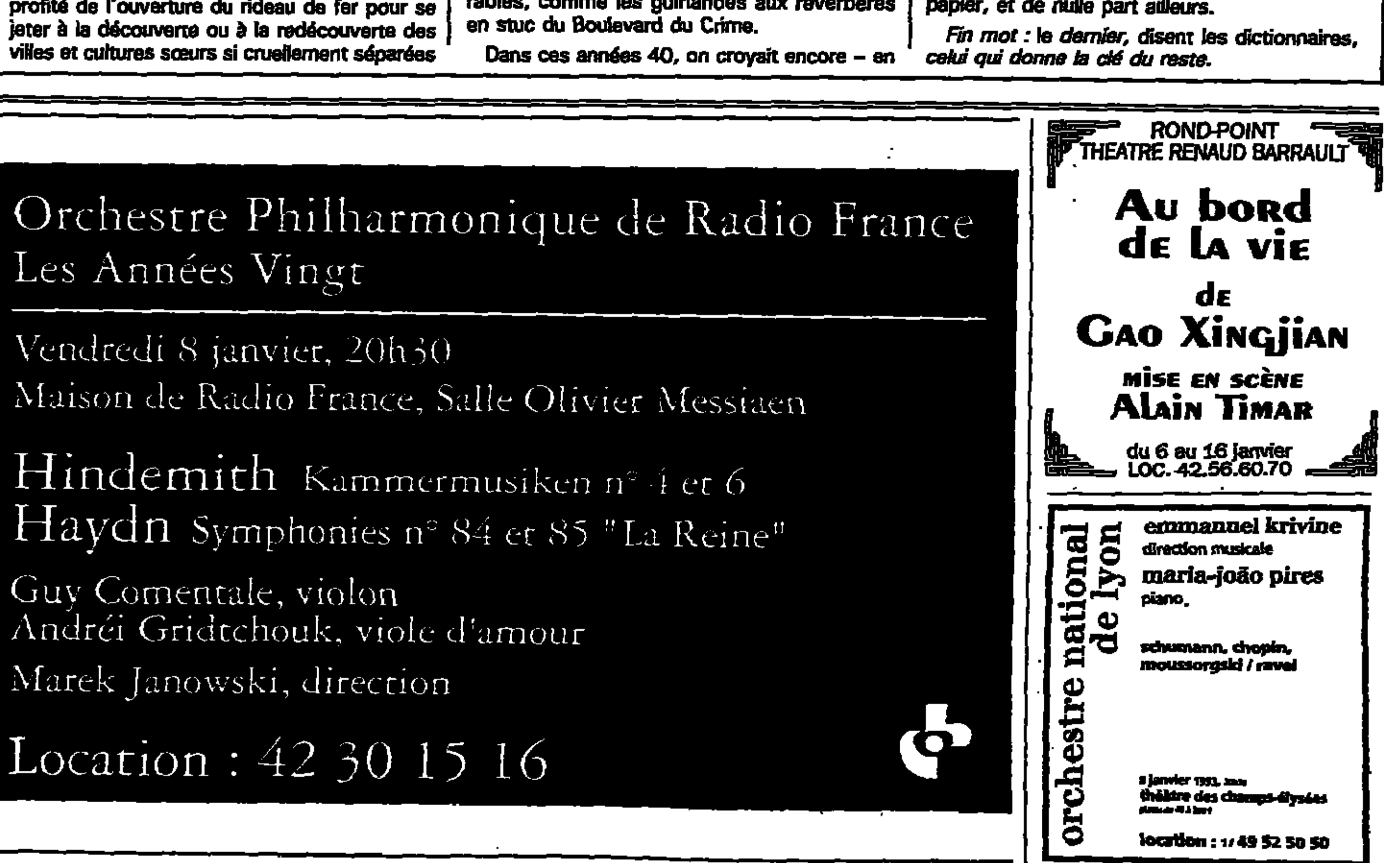
Relire *Prélude à Verdun* conduit à de plaisantes confirmations. De tous les arts d'expression, l'écrit est le seul qui ne cesse de receler à l'infini des significations auxquelles l'auteur n'avait pas songé. Si malicieux que fût le normalien Farigoule – on le lui a assez reproché, – il ne pouvait prévoir ce que Montaigne, cité par Antoine Compagnon (*Chat en poche*, Seuil) appelle la *« fortune »*, ce beau hasard dont l'artiste lui-même s'étonne et que le lecteur, longtemps après, exhume pour lui seul, tout ébaubi.

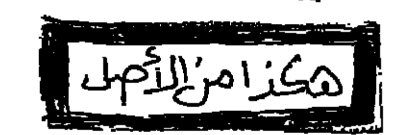
∴

Ebaubi : Hervé Guibert déglutit ce mot cocasse, quelques semaines avant de mourir, à trente-six ans (*le Paradis*, à paraître chez Gallimard). Il savoure aussi une Afrique déglinguée comme l'était celle de Rimbaud, comme doivent sembler une agonie injuste et l'approche du silence, auquel ne peut s'opposer qu'une liberté seigneuriale, au-delà du bien et du mal, ne se reconnaissant d'autre morale qu'encore et toujours le texte à écrire, contre la montre.

A lui seul, le livre ne résout rien, Guibert et les autres le savent ; mais s'il doit y avoir une issue, mettons : une paix féconde, ils savent qu'elles viendront du travail sur le livre, écrit ou lu, de la plume ou du regard courant sur du papier, et de nulle part ailleurs.

Fin mot : le dernier, disent les dictionnaires, celui qui donne la clé du reste.





AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Du burlesque à la comédie américaine : Burlesque 28 : au boulot : Early to bed (1928), Scoundrel's Toll (1916), de Mac Sennett, Chez le blanchisseur (1923), Charlot pompier, de Charles Chaplin, Malec forgeron (1922), 19 h ; Mon mari le patron (1935, v.o.), de Gregory La Cava, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Shiro Toyoda : Une jeune fille (1937, v.o. s.t. anglais), de Shiro Toyoda, 19 h ; le Printemps d'une petite île (1940, v.o. s.t. anglais), de Shiro Toyoda, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma mexicain : Calabacitas Tiernas (1948, v.o. s.t.f.), de Gilberto Martinez Solares, 14 h 30 ; On a volé un tram (1953, v.o. s.t.f.), de Luis Bunuel, 17 h 30 ; Espaldas mojadas (1953, v.o. s.t.f.), d'Alejandro Galindo, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

I love Paris, Paris vu par les Américains : Artistes : Paris X 2 (1988, v.o.) de Jay Rosenblatt, Christo in Paris (1990, v.o.) de David et Albert Maysles, Susan Froemcke, Deborah Dickson, 16 h 30 ; Ecrivains : James Baldwin : the price of the ticket (1989, v.o.) de Karen Thorsen, 18 h 30 ; Une femme disparaît : Spot collants Dim, Frantic (1987, v.o.) de Roman Polanski, 20 h 30.

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

ARIZONA DREAM. Film américano-français d'Emir Kusturica, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45).

LES EXPERTS. Film américain de Phil Alden Robinson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

UNE ÉTRANGÈRE PARMI NOUS. Film américain de Sidney Lumet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47).

UNE JOURNÉE CHEZ MA MÈRE. Film français de Dominique Cheminal : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

VIEILLE CANAILLE. Film français de Gérard Jourd'hui : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES EXCLUSIVITÉS

L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'ATLANTIDE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44).

BEAU FIXE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BEETHOVEN (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76).

LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BHUMIKA (Ind.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

BLADE RUNNER-VERSION INTÉGRALE (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

BODYGUARD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CERRO TORRE (Fr.-All.-Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CHÊNE (Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

COEUR DE TONNERRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67).

LA CRISE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

CRUSH (Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DJEMBEFOLA (Fr.-guinéen) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EN ROUTE POUR MANHATTAN (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopie, 5e (43-26-84-65).

FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE GRAND PARDON II (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45).

GROCK (Suis.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

IN THE SOUP (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

INDOCHINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

JEUX DE GUERRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).

L 627 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).

LUNA PARK (russe, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAC (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40, 36-65-70-63) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES MEILLEURES INTENTIONS (danois, v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

1492, CHRISTOPHE COLOMB (A., v.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LE MIRAGE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA MORT VOUS VA SI BIEN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

MOSCOU-PARADE (Fr.-russe, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

RIENS DU TOUT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

SABLES MORTELS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SIMÉON (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SISTER ACT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LE SOUPER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE COMPANY OF STRANGERS (Can., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE LONG DAY CLOSES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TITO ET MOI (Fr.-Youg., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUBAB BI (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TRUST ME (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

UN CŒUR EN HIVER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VALSE D'AMOUR (It., v.o.) : Latino, 4e (42-78-47-86).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

VOYAGE A ROME (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15.

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 18 h.

L'ARCHITECTURE DU CHAOS (Su., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 6e (43-54-42-34) mer., jeu., sam., mar. 11 h 50.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

LES BISOUNOURS 2 (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h 15.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven. 16 h, sam. 16 h 10.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film à mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h (sf ven. sam. dim. pour les séances de 21 h).

CHANT D'AMOUR (**) (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 20 h, jeu. 19 h 15, ven. 17 h, 20 h, lun., mar. 15 h 30.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) séances mer., sam., dim. à 14 h, 15 h 30 film 10 mn après.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

CITY OF HOPE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 19 h 45, sam. 14 h, dim. 21 h 45.

CONVERSATION AVEC L'AIR (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., ven., dim., lun. .

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 14 h.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 45.

EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., ven. 21 h, dim. 18 h 15.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. 12 h.

L'ETRANGÈRE (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ven. 12 h T.U. : mer., et lun. .

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 10 h, 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 18 h 45.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., ven., sam., lun. 18 h, jeu. 14 h, mar. 22 h 30.

LA MAIN SUR LE BERCEAU (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 20, jeu. 22 h 15.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, dim. 16 h 15.

LE PASSAGER (iranien, v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F (18 F pour les moins de 14 ans).

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 10.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven., lun. 16 h 45.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 13 h 50.

LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10.

SALAAM BOMBAY! (Indon.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 19 h 40, sam., lun. 18 h.

THE HARDER THEY COME (jamaïcain, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h.

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 21 h 45, dim. 18 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45.

TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 16 h 45.

TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, dim. 15 h.

TITI, GROS MINET ET LEURS AMIS (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 30, sam., dim. 15 h.

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h 15, ven. 22 h.

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 22 h, ven. 18 h.

UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 22 h, ven. 14 h, dim. 20 h, lun. 16 h 30.

WILLOW (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, (18 F pour les moins de 14 ans).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, ven., lun. 18 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 17 h 20.

LE ZÈBRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 18 h 45, ven. 21 h.

LES GRANDES REPRISES

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43).

LES BICYCLETTES SONT POUR L'ÉTÉ (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

FRA DIAVOLO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07, 36-65-70-64) ; v.f. : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

GUYS AND DOLLS (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40, 36-65-70-63).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) . Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOW VOYAGER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (1984, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES PARAPLUIES DE CHERBOURG (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

RIZ AMER (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STORMY WEATHER (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

WOMEN IN LOVE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 6 JANVIER

« Exposition Odilon Redon », 12 h 45, 2, rue Louis-Boilly (M. Hager).

« La mairie du dix-huitième arrondissement et les hommes célèbres de la mairie de Montmartre », 14 h 30, 1, place Jules-Joffrin (Monuments historiques).

« Passages couverts autour de la rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Petits appartements meublés du Louvre et leurs boiseries », 14 h 30, sortie métro Palais-Royal, terre-plein central (I. Hauller).

« Les Halles d'hier et d'aujourd'hui : la Bourse du commerce et le jardin des Halles observés depuis la Bourse », 15 heures, entrée, rue de Viarmes (Monuments historiques).

« Collections privées du Louvre des antiquaires », 15 heures, sortie place Colette, métro Palais-Royal (Paris et son histoire).

« Du roman au gothique au Musée de Cluny », 15 h 15, hall du Musée (M.-G. Leblanc).

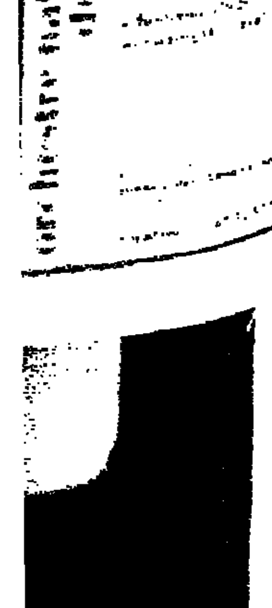
CONFÉRENCES

Maison de la Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 heures : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « Climat, environnement et espace », par R. Kandel (Mouvement universel de la responsabilité scientifique).

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 18 h 30 : « Le climat culturel et social dans lequel se développe l'expressionnisme allemand », par L. Richard (Goethe Institut).

Cité universitaire, 19, boulevard Jourdan, 21 heures : « Le cas Dominique. Françoise Dolto », par Y. François (Séminaires psychanalytiques de Paris. Tél. : 46-33-32-93).



BILLET

« Crise » dans les sociétés de services informatiques

On a beau être dans un secteur de pointe, on n'en développe pas forcément des méthodes de management d'avant-garde. En gestion de l'emploi, notamment. En France, deux sociétés de services informatiques, Cap Gemini Sogeti, le leader français – et même européen – dans cette activité, et la petite « Cisi », filiale du CEA-Industrie, ont réagi plutôt brutalement au durcissement de la conjoncture dans leurs métiers. Ce sont 600 suppressions d'emplois qui ont été annoncées chez « Cap ». Ce sont 124 qui, dans la foulée, ont été programmées à la Cisi. Dans un cas, comme dans l'autre, le dispositf retenu comporte un fort volet de licenciements. Ces mesures sont quasiment inédites. Cette année, selon le Syndicat professionnel de consultants et ingénieurs-conseils (SYNTEC), l'activité progressera de 7 % contre plus de 10 % dans les années 80. Même si la performance est loin d'être catastrophique (on peut difficilement parler de « crise »), ce « décrochage » a fait souffler un véritable vent de panique.

Fer de lance de la profession, CGS a bâti son développement sur l'assistance technique, c'est-à-dire la vente de journées d'ingénieurs à des entreprises. Cap Sesa, l'entité française du groupe, réalise encore 25 % de son chiffre d'affaires dans la délégation de personnel, activité qui l'apparente encore à une *« super-boîte d'intérim »*. La Cisi s'est lancée plus récemment sur ce créneau qui avait les apparences d'une formule à succès.

Le système s'est avéré extrêmement rentable plusieurs années durant. Les sociétés de services et d'ingénierie en informatique (SSII) embauchaient chaque année des ingénieurs débutants, qui se formaient sur le tas, faisaient leurs classes en cumulant les missions. Et les quittaient, une fois l'expérience acquise, avant qu'ils ne deviennent trop chers.

Aujourd'hui les entreprises sabrent dans leurs départements et dépenses informatiques, réduisent d'autant leurs *« débauchages »* auprès des SSII et cassent la mécanique. Le missions sont moins nombreuses. Le marché de l'emploi plus dur. Et les jeunes vétérans des SSII moins tentés de prendre le large. L'assistance technique souffre donc. A l'opposé, d'autres catégories de services informatiques sont en pleine explosion. Le « facilities management », par exemple, qui consiste à sous-traiter, pendant une durée déterminée, toute l'informatique d'un client.

Le secteur n'est donc pas sinistré dans son ensemble. Ni la Cisi, ni CGS ne termineront dans le rouge cette année. Les motifs de licenciements avancés parlent d'*« inadéquation des compétences à l'évolution du marché »*. Curieux argument ou beau constat d'échec pour des sociétés qui vendent à leurs clients de la formation informatique.

CAROLINE MONNOT

□ **Saint-Gobain se sépare de plusieurs filiales dans le secteur des matériaux de construction.** – Le groupe Saint-Gobain vient de décider de céder sa filiale Coverland (tuiles en béton et en terre cuite) à la très puissante société britannique Redland, spécialisée dans les matériaux de construction. Saint-Gobain, qui avait 57 % de Coverland (anciennement Redland France), n'en détiendra plus que 33 % et a précisé, lundi 4 janvier, que le groupe britannique avait pris des options pour acquérir éventuellement, plus tard, le reste du capital. Cette opération se double d'une autre cession. Saint-Gobain a en effet vendu à Poliet deux petites sociétés, spécialisées dans les briques et la terre cuite, qu'il contrôlait en Italie. Ces cessions permettront au groupe d'alléger ses dettes et d'apurer en partie ses comptes. Redland a aussi annoncé, le même jour à Londres, des restructurations et des désinvestissements. C'est ainsi que Plâtres Lafarge (filiale à 100 % de Lafarge Coppée) a racheté au britannique les 20 % qui lui manquaient dans Lafarge Plâteurope pour 340 millions de francs environ.

Les attaques contre le franc et la détermination des autorités monétaires françaises et allemandes

M. Sapin adresse une nouvelle mise en garde aux spéculateurs

Un nouveau dispositif de guerre s'est mis en place au ministère de l'économie et des finances afin de déjouer la spéculation contre le franc. Lundi 4 janvier au soir, M. Michel Sapin a de nouveau mis en garde les spéculateurs, et mardi 5 janvier, les autorités monétaires françaises et allemandes ont publié un communiqué commun affirmant leur détermination à préserver la parité actuelle entre le franc et le mark, tandis que la Banque de France relevait le taux de ses prises en pension à 24 heures de 10 % à 12 %.

Mardi, peu après la publication du communiqué, le franc retrouvait un peu de vigueur sur les marchés des changes, la monnaie allemande revenant de 3,4170 francs environ à 3,41 francs. Les spéculateurs *« paieront le fait qu'ils se trompent »*, a déclaré lundi 4 janvier le ministre de l'économie et des finances au « Club de la presse » d'Europe 1.

M. Sapin a affirmé que le soutien apporté par les autorités monétaires allemandes à la France *« n'est pas le fruit du hasard mais celui de la compréhension mutuelle profonde »* entre la France et l'Allemagne. Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué chargé des affaires européennes, a jugé, mardi 5 janvier sur France Inter, *« désastreux »* que la « spéculation » soit alimentée *« par des responsables politiques de l'opposition »*.

Interrogé le même jour sur Europe 1, M. Edmond Alphandéry, député centriste de Maine-et-Loire, a pour sa part déclaré : *« Ne laissons pas penser que demain nous pourrions laisser flotter le franc et sortir du SME. »*

Tenir trois mois

Suite de la première page

A Bercy, puis à Matignon, M. Bérégovoy a constamment rappelé que l'arrimage du franc au deutschemark au sein du SME était l'un des éléments-clés de sa politique économique. Le débat démocratique ouvre la possibilité de contester cette politique, et donc de remettre en cause le caractère apparemment quasi immuable de la parité entre les deux monnaies. Le débat a d'ailleurs été permanent depuis 1988. Certains économistes, de tous bords, n'ont pas – surtout à l'époque où le déficit commercial était relativement élevé – manqué de rappeler qu'une dévaluation doperait les exportations. Et plusieurs membres du PS, aujourd'hui au gouvernement, ne contestaient-ils pas, il y a deux ou trois ans encore, la politique du franc fort ? Mais par les temps qui courent, le débat crée une incertitude. Avant même d'avoir été sanctionné par les électeurs, il conduit les opérateurs sur les marchés des changes à agir. D'objet, le franc est devenu l'otage du débat.

Concrètement, que se passe-t-il ? Tous les détenteurs de devises françaises s'interrogent. Le franc risque-t-il d'être dévalué ? Menace-t-il de sortir temporairement du SME ? Leurs avoirs en francs – détenus ou empruntés – perdraient alors du poids. Il leur faut donc anticiper sur ce qui devrait se passer dans les jours, les semaines et les mois à venir, donc se « couvrir ». L'une de leurs principales périodes de référence pour leurs emprunts ou leurs swaps (échanges de titres) est le « trois mois ». Or que se passera-t-il alors ? La droite va l'emporter aux législatives, le fait semble acquis. Que fera-t-elle ? Ses principaux dirigeants (MM. Giscard d'Estaing, Balladur, Barre, Monory, tous anciens ministres des finances) se sont déclarés, avec plus ou moins de force, favorables au maintien du système monétaire européen (SME) et de la parité actuelle entre le franc et le mark. Mais cela ne suffit pas à convaincre les marchés financiers.

Tout d'abord, les opérateurs savent que les hommes politiques les plus responsables nient toujours leurs projets en matière monétaire. Une dévaluation ne s'annonce pas à l'avance. Ils en ont encore fait l'expérience ces derniers mois : en septembre, M. John Major, premier ministre britannique, multipliait encore les déclarations hostiles à la dévaluation de la livre quelques heures avant l'annonce de la sortie de la monnaie britannique du SME. Les opérateurs – qui gèrent des fonds réels – constatent aussi qu'il n'y a pas, à droite, unanimité sur cette question. Et ils ne peuvent rester insensibles aux déclarations de MM. Séguin, Pasqua et Madelin en faveur d'un décrochage du franc. A cet égard, beaucoup relèvent la modération – sinon l'ambiguïté – de M. Jacques Chirac sur ce sujet. Le 22 décembre, l'ancien premier ministre s'est déclaré favorable *« sur le principe »* au maintien de la parité, tout en ajoutant que *« le débat actuel ne paraît pas s'imposer »*.

Enfin, ils sont certes convaincus que l'économie française est saine et qu'une dévaluation ne se justifie pas si l'on s'en tient aux seuls « fondamentaux ». Ils approuvent généralement l'affirmation avancée dans le communiqué de mardi matin selon laquelle *« le taux pivot actuel (...) est pleinement justifié par les données économiques fondamentales »*. Mais ils doutent que la France puisse continuer à supporter longuement des taux d'intérêt réels (défalqués de l'inflation) aussi élevés – les plus élevés dans l'histoire récente. Mardi encore, la Banque de France a été contrainte de relever de 10 % à 12 % le taux de ses prises en pension à vingt-quatre heures, l'un de ses taux directeurs. Les pressions en faveur d'une baisse du loyer de l'argent de la part des milieux industriels et financiers risquent donc de s'accroître, et le *« parti de la dévaluation »* – selon l'expression du premier ministre, – *« le parti de l'étranger »* – selon celle employée par M. Michel Sapin à l'encontre de M. Madelin – de se renforcer. Déjà le CNPF, officiellement partisan du franc fort, a du mal à camoufler le mécontentement de ses troupes.

Les acteurs de la finance jugent donc risqué de conserver aujourd'hui en portefeuille des francs. Et ce, même si la personne de M. Bérégovoy leur apparaît comme un rempart puissant à toute dévaluation, tant il semble avoir lié son sort à celui du franc fort. Est-il possible qu'il *« ajoute le déshonneur à la défaite »*, celle de son parti ? Dans le doute, ces acteurs vont donc chercher, dans les jours et les semaines à venir, à vendre leurs francs pour éventuellement les racheter, après l'hypothétique dévaluation. A ces opérateurs qui se couvrent contre le risque de change viennent naturellement s'ajouter, sur le marché, les spéculateurs – les *« agioteurs »*, selon le propos de M. Sapin. La situation leur offre des opportunités d'affaires.

Dans ces circonstances, même si elle s'en défend, la droite, collectivement, n'a pas réellement intérêt à clarifier ses intentions. Si, par son ambiguïté, elle favorise la spéculation et provoque un décrochage du franc vis-à-vis du deutschemark, elle pourrait être gagnante sur deux tableaux. La dévaluation instantanée du franc serait aussi celle, définitive sans doute, de M. Bérégovoy dans l'opinion. Le gouvernement de droite issu des législatives de mars n'aurait pas à dévaluer et pourrait néanmoins retrouver quelque marge de manœuvre notamment sur les taux d'intérêt. M. Bérégovoy ne peut donc pas compter sur la droite. L'Allemagne volera-t-elle, encore une fois, à son secours ?

En acceptant la publication d'un nouveau communiqué mardi, Francfort indique qu'elle n'est pas indifférente. Sans y être contrainte par les mécanismes du SME, la Bundesbank intervient régulièrement sur les marchés des changes pour soutenir le franc. Mais en fait, et toutes les analyses convergent, une seule initiative pourrait suffire pour sauver à court terme la devise française : que la Bundesbank, la banque centrale allemande, baisse sensiblement et rapidement ses taux d'intérêt. Tous les regards sont donc fixés vers Francfort, où la banque doit tenir, jeudi 7 janvier, la prochaine réunion de son conseil, souverain en la matière.

Ce conseil va-t-il décider d'une baisse des taux ? Aux pressions extérieures se sont maintenant ajoutées des pressions internes en Allemagne. Le chancelier Kohl veut sauver le SME au nom de l'avenir de l'Europe, les industriels et les banquiers allemands veulent éviter la récession et expliquent qu'il vaut mieux désormais aider les chômeurs à retrouver un emploi que les rentiers à améliorer leurs fins de mois. Mais aux yeux des « faucons » de la Bundesbank, la masse monétaire et l'inflation, deux cadeaux empoisonnés de la réunification, galopent encore trop vite. Farouchement jalouse de son indépendance, la Bundesbank n'aime pas agir directement sous la pression. Mais quand la crise est trop vive, elle accepte, on l'a vu en septembre (le *Monde* du 29 et du 30 décembre).

Depuis cette période, la situation a considérablement évolué outre-Rhin. L'Allemagne a vécu son premier trimestre de croissance négative, et même le président de la Deutsche Bank, le premier établissement financier du pays, réclame aujourd'hui un assouplissement de la politique monétaire. En Allemagne comme à l'étranger, les observateurs sont convaincus que la baisse des taux n'est qu'une question de mois. *« Si l'Allemagne n'est pas capable de faire un geste au moment où cela ne lui coûte rien... »*, souligne, découragé, un banquier parisien. La Bundesbank acceptera-t-elle d'abaisser sa garde dès le début de l'année ? Simplement pour faire plaisir à Paris ? Cela se paie.

D'où l'idée d'une initiative commune franco-allemande plus forte que l'attitude défensive adoptée le 23 septembre, puis aujourd'hui, par les autorités monétaires des deux pays. Dès le lendemain de la crise monétaire de septembre, le SME, passé d'*« un excès d'honneur à un excès d'indignité »*, selon l'expression de l'un de ses pères, est devenu candidat à une rénovation. Il n'était plus question que de resserrement de la marge de fluctuation entre le franc et le mark (1). Dans l'entretien accordé au *Financial Times* (daté du 9 décembre) juste avant le sommet d'Edimbourg, M. Mitterrand avait fait allusion à un projet de rapprochement franco-allemand *« en discussion »*. M. Jacques de Larosière envisageait publiquement, pour sa part une *« accélération »* de la construction européenne avec quelques pays seulement. Restait à définir comment, selon le gouverneur de la banque de France, amorcer institutionnellement un *« véritable partage du pouvoir monétaire »*.

L'indépendance de la Banque de France

Quelle forme pourrait prendre une telle initiative politique ? De nombreuses hypothèses sont évoquées. L'annonce d'un resserrement des marges d'abord, voire la création d'un taux fixe entre les monnaies allemande et française. La création d'institutions conjointes ensuite, soit par le renforcement du comité monétaire franco-allemand (2), soit par l'échange de gouverneurs des instituts d'émission, soit par la création d'un institut monétaire franco-allemand, embryon du futur institut monétaire européen, et pouvant gérer des réserves de change mises en commun. La proclamation de l'indépendance de la Banque de France, enfin, réclamée avec insistance par l'Allemagne, mais dont Paris a toujours fait savoir qu'elle n'interviendrait que lorsque la législation européenne l'exigerait. Pour faire un pied de nez à la droite, M. Bérégovoy pourrait d'ailleurs ressortir une proposition de loi sur l'indépendance de la banque centrale présentée au Parlement par M. Pasqua en 1985 même si M. Sapin a semblé, lundi, exclure cette hypothèse. L'effet d'annonce d'une telle initiative serait-il suffisant pour calmer les marchés ? Pour l'instant, le gouvernement hésite sur sa stratégie. Une initiative – s'il doit y en avoir une – doit-elle être prise « à froid » ou annoncée pendant « une crise » ? Officiellement, aucun des projets n'a fait l'objet de discussions très approfondies entre la France et l'Allemagne. En fait, l'expérience de la fin septembre montre que Paris n'obtient des concessions allemandes qu'à chaud – en quelques heures de discussions à Washington, en pleine tourmente monétaire – plutôt qu'à l'issue de longs mois de rencontres internationales officielles.

Si le conseil de la Bundesbank n'annonce pas une baisse de ses taux jeudi, une crise spéculative violente menace. Les salles de change l'ont fait savoir à la Banque de France. Pour l'heure, les deux instituts gèrent au mieux la *« crise rampante »*. Les caisses de la Banque de France ont été vidées de plus de 100 milliards de réserves depuis la mi-novembre. Il lui reste aujourd'hui en caisse, or compris, environ 200 milliards de francs. La Banque a reporté au maximum, jusqu'à ce mardi, l'augmentation des taux d'intérêt à court terme, une mesure qui rend plus chers les crédits contractés par les spéculateurs pour jouer contre le franc. Elle approvisionne le marché monétaire pour des durées limitées à vingt-quatre heures. Si nécessaire, sous la pression de Bercy, elle pourrait durcir encore le crédit.

Si l'Allemagne refuse de baisser ses taux et juge que les conditions d'un rapprochement institutionnel ne sont pas remplies, il ne restera donc à M. Bérégovoy qu'une défense, désespérée et coûteuse. Pour tenir jusqu'au 29 mars et rester l'homme qui n'a pas dévalué le franc, en laissant s'envoler les taux et en vidant les caisses de la banque centrale. Matignon espère éviter d'avoir à en arriver là, et obtenir, au nom de l'Europe et du SME, le secours efficace des Allemands.

ERIK IZRAELEWICZ et FRANÇOISE LAZARE

(1) Le SME autorise des fluctuations de 2,25 % de part et d'autre d'un « cours pivot » défini entre deux monnaies, et qui s'établit actuellement à 3,35386 francs.

(2) Créé en 1988, le comité économique et monétaire franco-allemand réunit, quatre fois par ans, les ministres de l'économie et des finances et les responsables des banques centrales des deux pays.



L'or au plus bas depuis sept ans à Londres

L'once d'or à Londres

Dollars; 900, 800, 700, 600, 500, 400, 300, 200; 850; 720,50; 508,50; 493,90; 4 janvier : 328,25; 329,80; 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93

Les cours de l'or sont tombés lundi 4 janvier à leur niveau le plus bas depuis le mois de janvier 1986 sur le marché londonien, déprimés par une vague de ventes notamment de producteurs et d'investisseurs moyen-orientaux. L'once de métal fin est tombée à 328,25 dollars en début d'après-midi contre 333,05 dollars en clôture jeudi 31 décembre.

La fermeté du dollar, la crise monétaire en Europe et les faibles perspectives de reprise de l'inflation ont également pesé sur les cours, a estimé M. Mike Kurtanjek, analyste à la maison de courtage Credit Lyonnais Laing. Le raffermissement du dollar, qui devrait continuer de progresser pendant le premier semestre 1993, limite les achats d'investisseurs et accentue les ventes de producteurs en appréciant artificiellement les cours cotés en dollars, a-t-il ajouté.

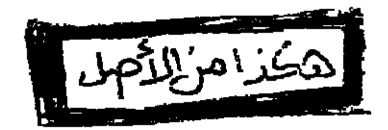
Les cours devraient rencontrer un seuil de résistance à 325 dollars l'once, mais pourraient ensuite chuter rapidement à 284 dollars, soit leur niveau le plus bas depuis février 1984, a-t-il précisé. Même mouvement aux États-Unis où, en une journée, l'or a perdu 4,70 dollars pour terminer à 328,10 dollars l'once sur le marché de New-York, son niveau le plus bas depuis le 3 janvier 1986. Sur le contrat à terme de février, l'once d'or a terminé à 328,40 dollars en baisse de 4,70 dollars.

Le communiqué commun de la Banque de France et de la Bundesbank

Les autorités monétaires françaises et allemandes ont publié, mardi 5 janvier, à 8 h 30, avant l'ouverture des marchés, le communiqué suivant : *« Les gouvernements et les banques centrales de France et d'Allemagne confirment leur déclaration commune du 23 septembre 1992* (1) *et réaffirment que le taux pivot actuel entre leurs deux devises est pleinement justifié par les données économiques fondamentales.*

» La Deutsche Bundesbank soutient la décision d'augmenter le taux officiel des prises en pension de la Banque de France. Les deux banques centrales poursuivront leur coopération étroite de manière à assurer le bon fonctionnement du mécanisme de change du système monétaire européen. »

(1) NDLR : dans ce communiqué, les autorités monétaires franco-allemandes avaient conclu de leur examen des données fondamentales de leurs économies que *« les cours pivots actuels entre leurs devises reflètent correctement la situation réelle de leurs économies et qu'aucun changement des cours centraux n'est justifié »*. Les gouvernements et les banques centrales se déclaraient décidés à agir *« en conformité avec les règles du système monétaire européen »*.



ÉCONOMIE

Alors que les critiques se multiplient

Les assureurs cherchent à justifier les hausses de tarifs de l'assurance automobile

L'annonce par certaines grandes compagnies d'une hausse de près de 10 % en 1993 des tarifs de l'assurance automobile a été accueillie par une levée de boucliers. D'autant plus qu'elle fait suite à des relèvements de tarifs en 1990 et en 1991. Pour des associations de consommateurs, les assureurs privés et, dans une moindre mesure, les mutuelles en rajoutent et font payer à leurs clients la baisse de rentabilité de leurs placements financiers et plus encore les conséquences de la crise de l'immobilier. Mais, si les compagnies ont sans doute la main lourde, l'assurance automobile n'en est pas moins confrontée à une vraie crise.

« Il y a une limite à la mutualisation des risques, on va tout droit vers la non-assurance de certains modèles et de certaines marques », affirme froidement M. Roland Plazen, directeur général du GAN. *« Il y a des modèles, certaines petites « bombes », qui sont volés dans une proportion de 60 %. A ce niveau, on ne peut plus faire de l'assurance »*, ajoute-t-il. Pour les assureurs, le vol et, dans une moindre mesure, le gel du bonus qui a entraîné de nouveaux comportements, plus « irresponsables », des assurés, sont à l'origine de la situation « difficile » de l'assurance automobile. Un point de vue partagé par les mutualistes, qui couvrent 50 % du marché. *« Il y a des régions de France comme Marseille, Lyon et sa banlieue, Paris et la grande couronne où nous allons finir par refuser d'assurer certains modèles, comme cela se fait déjà pour les deux-roues »*, explique-t-on au GEMA (Groupement des mutuelles d'assurances).

Les vols et effractions sur les véhicules vont coûter en tout aux assureurs français 8,5 milliards de francs en 1992, soit 20 % de plus qu'en 1991, estime la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). A cela plusieurs raisons, à commencer par l'ouverture des frontières de l'Europe de l'Est et la mise en place vers ces pays de filières « professionnelles » de recyclage des véhicules volés. Dans le même temps, les réseaux plus traditionnels, notamment vers le Proche-Orient et le Maghreb, ont continué à fonctionner. Enfin, les conditions économiques difficiles ont à la fois entraîné une recrudescence de la petite délinquance, « l'emprunt » d'une voiture pour le week-end, et la multiplication des faux sinistres.

Négligence coupable

Ces mêmes conditions difficiles ne sont sans doute pas étrangères à la multiplication des bris de vitres et autres accidents sur des véhicules en stationnement, après la réforme du bonus-malus du 1er janvier 1992. Depuis la suppression du gel du bonus dans ce genre d'incidents, les déclarations se sont multipliées. Les bris de vitre auront ainsi augmenté de 25 % en 1992. Mais leurs conséquences financières sont sans commune mesure avec l'augmentation des vols.

Selon la FFSA, le nombre de déclarations de vol faites aux assureurs a dépassé 850 000 en 1992, soit une augmentation de 20 % par rapport à 1991. La proportion de véhicules non retrouvés est également en progression : plus de 110 000 voitures volées en 1992 ne seront jamais retrouvées. Assureurs et constructeurs automobiles ont fait preuve dans ce domaine et pendant des années d'une négligence coupable. Les compagnies et les mutuelles ont commencé à se plaindre auprès des pouvoirs publics et des constructeurs depuis seulement quelques mois. Les constructeurs, qui se sont fort bien arrangés de cette situation pendant des années, commencent également à réagir. La protection d'une voiture contre le vol est d'ailleurs en train de devenir un véritable argument de vente.

En attendant que des systèmes de plus en plus sophistiqués fassent diminuer de façon radicale les vols, (notamment le repérage d'une voiture volée à l'aide d'une puce intégrée au véhicule), le consommateur n'échappera pas à une augmentation des primes. Même si la FFSA conteste les chiffres de l'ordre de 10 % avancés pour les hausses de tarifs à venir et considère que *« les ajustements tarifaires devraient être très variables d'une société à l'autre, et peuvent par ailleurs varier à l'intérieur d'une même société, notamment selon les régions, les conducteurs et les véhicules »*.

Baisse de la rentabilité des placements

Mais pour la quasi-totalité des compagnies il sera impossible d'échapper à des hausses de 5 % à 10 % dans les prochains mois. Et cela même si, à l'inverse de l'assurance-dommage, l'assurance responsabilité civile, incluse dans les contrats automobiles, coûte de moins en moins cher aux assureurs du fait de la diminution de 6 % du nombre des accidents corporels en 1992.

Les mutuelles se veulent nettement plus modérées que les compagnies classiques en matière de tarifs, mais n'échapperont pas, à de rares exceptions près dont la MACIF, à des hausses qui ne devraient pas dépasser 5 %. A cela, une raison essentielle : leurs résultats techniques dans l'automobile sont dans l'ensemble encore positifs. Ce qui n'est pas le cas des compagnies classiques, dont les pertes techniques devraient approcher les 3 milliards de francs en 1992. Ces dernières ont entrepris depuis plusieurs années de regagner des parts de marché perdues face aux mutuelles en réduisant leurs tarifs.

Elles ont réussi à compenser la faiblesse ou même l'absence de résultats techniques par des bénéfices réalisés sur le placement des primes, les fameux résultats financiers. Mais le contexte moins favorable sur un certain nombre de marchés financiers a réduit la rentabilité des placements et met les compagnies traditionnelles dans une situation délicate.

Elles reconnaissent pourtant que l'augmentation des primes ne pourra se poursuivre longtemps. Elles estiment en tout cas qu'elle ne pourra pas se poursuivre après juillet 1994, et la totale libération du marché européen de l'assurance. D'ici là, les assureurs espèrent pouvoir lutter à armes égales. La France est en effet un des pays de la Communauté où les contrats d'assurance automobile sont les plus lourdement taxés.

ÉRIC LESER

SOCIAL

Selon une étude de l'INSEE

L'intéressement des salariés ne favorise pas l'emploi

Davantage de salaire signifie-t-il moins d'emploi ? Une étude parue dans la revue *Economie et statistique* de l'INSEE (1) indique que cette équation n'est pas tout à fait dénuée de pertinence.

L'Institut de la statistique s'est penché sur le cas de 539 entreprises qui ont pratiqué l'intéressement entre 1986 et 1989, une technique qui consiste à accorder des primes en fonction des résultats, et de 172 autres n'y ayant pas recouru. Première constatation : *« l'impact positif de l'intéressement sur la productivité apparaît sans ambiguïté dans les estimations en taux de croissance »* puisque, selon l'INSEE, augmenter d'un demi-point l'intéressement permet d'améliorer de 2 % à 2,2 % la productivité. Dès lors, le problème est de savoir si ces effets, en améliorant l'efficacité de l'entreprise et ses parts de marché, permettent d'embaucher ou, au contraire, s'ils découragent le recrutement en augmentant les salaires. La conclusion de l'étude est prudente, mais elle est sans ambiguïté.

Si l'intéressement est strictement proportionnel au profit, il ne nuit pas à l'emploi. Par contre, s'il est calculé comme un pourcentage de la masse salariale, *« il joue alors comme un coût additionnel pour l'employeur et la demande de travail peut rester stable, voire diminuer »*. Or, cette dernière option, qui *« garantit une profitabilité supérieure »* aux entreprises, est la plus couramment utilisée. *« L'impact de l'intéressement sur la demande de travail est nul sinon négatif »* sur l'emploi, souligne donc l'INSEE qui suggère que les exonérations de charges sociales soient désormais réservées aux seules formules reposant sur un *« pur partage du profit »*.

Consacrée aux écarts de salaires, une autre étude d'*Economie et statistique* indique qu'en 1986, dans l'industrie, les hommes percevaient, à qualification, catégorie, ancienneté et âge identiques, un salaire brut supérieur de 12 % à celui des femmes. La divergence, plus marquée à mesure que le niveau de qualification s'élève, est particulièrement forte parmi les ingénieurs et cadres (15 % pour les cadres débutants, 29 % pour les cadres confirmés). Par ailleurs, l'effet de l'âge apparaît *« relativement faible »* pour les professions les moins qualifiées. Les ouvriers de cinquante ans gagnaient 12 % de plus que ceux âgés de vingt ans mais l'écart correspondant atteint 21 % chez les employés, 39 % pour les agents de maîtrise et 76 % chez les cadres. Pour ces derniers, les écarts s'expliquent davantage par le poids des *« facteurs individuels »* que par l'existence d'une prime d'ancienneté, dont l'effet est proportionnellement plus faible en ce qui concerne les hauts salaires.

J.-M. N.

(1) *« La formation des salaires », Economie et statistique* n° 257.

TRANSPORTS

En amont de l'enquête d'utilité publique

Une circulaire organise un « débat démocratique » sur les grands projets d'infrastructure

Le TGV-Est pourrait être l'un des premiers grands projets à faire l'objet du *« débat démocratique »* défini dans une circulaire en date du 15 décembre 1992 par le ministre des transports, M. Jean-Louis Bianco. Confirmée par le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, la construction d'un train à grande vitesse entre Paris et Strasbourg devrait se contenter d'une enveloppe de 20 milliards de francs, et sa réalisation, réclamée par les élus locaux, ne devrait pas susciter l'opposition engendrée par le TGV-Méditerranée.

Actuellement, le public ne s'exprime qu'à partir de l'enquête d'utilité publique, alors que les jeux sont quasiment faits. Le gouvernement a pu percevoir les limites de ce type de consultation, avec les projets du TGV-Méditerranée et de l'autoroute A 16 entre Boulogne et Paris. La loi d'orientation des transports intérieurs n'a pas précisé l'organisation du débat démocratique, note la circulaire du ministre des transports. *« Ces insuffisances conduisent souvent à la mise en cause de la légitimité des projets et de toute réalisation quelle qu'elle soit. »*

Pour remédier à ces lacunes, une phase de débat sur les grandes fonctions de l'infrastructure devra être organisée par un préfet coordonnateur bien en amont du projet, prévoit la circulaire. A quoi sert le projet ? Est-il articulé avec un schéma de desserte régional ? Quel est son impact sur l'environnement ? Quel est son intérêt économique et social ? A l'issue de cette consultation avec les responsables politiques, socio-économiques ou encore associatifs, le projet pourra être substantiellement modifié, voire abandonné. Les conclusions du débat feront l'objet d'un cahier des charges.

Ensuite seulement viendra la phase de l'enquête d'utilité publique qui porte plus particulièrement sur le tracé. Au terme de cette enquête, de nouvelles modifications, parfois importantes, pourront être décidées pour améliorer l'infrastructure et son insertion. Ces engagements de l'Etat seront rendus publics afin de veiller à leur réalisation, prévoit la circulaire. Ainsi, les préfets pourront constituer avec les responsables locaux concernés un comité de suivi de la mise en œuvre des engagements de l'Etat.

M. La.

ÉTRANGER

M. Alan Blinder futur conseiller économique à la Maison Blanche

M. Alan Blinder, professeur d'économie à l'université de Princeton, a été choisi par le futur président américain Bill Clinton pour renforcer l'équipe des conseillers économiques de la Maison Blanche. La nomination de cet économiste reconnu est destinée, selon le *New York Times*, qui annonçait lundi 4 janvier la nouvelle de source proche du président, à apaiser les critiques qui avaient accueilli le choix de Mme Laura D'Andrea Tyson comme chef des conseillers économiques du président.

Certains avaient reproché à cette économiste de l'université Stanford, spécialiste des questions industrielles et commerciales, de manquer d'outils d'analyse plus généraux que pourrait apporter M. Blinder, quarante-sept ans, titulaire d'un doctorat du MIT (Massachusetts Institute of Technology) et auteur de trois ouvrages. La nomination de celui-ci pourrait être confirmée cette semaine et doit être approuvée par le Congrès.

□ **En 1992 la hausse des prix de détail a atteint 4,8 % en Italie.** – L'année 1992 a été un peu meilleure que la précédente sur le front de l'inflation en Italie. La hausse des prix de détail exprimée en glissement annuel (décembre 1992 comparé à décembre 1991) s'est élevée à 4,8 %, contre 6 % un an plus tôt. Calculé en moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est situé à 5,4 % en 1992, soit un point de moins qu'en 1991 (6,4 %).

COMMUNICATION

« Rebondir », le premier magazine anti-chômage

Les chômeurs et tous ceux qui craignent le chômage, c'est-à-dire... la plupart des actifs, ont désormais un magazine à leur disposition : *Rebondir*. Paru le 5 janvier, le premier numéro de ce mensuel en quadrichromie, de qualité similaire à celle des autres périodiques, a été tiré à 300 000 exemplaires (15 francs pour 68 pages en couleurs) et compte sur une diffusion minimale de 100 000 exemplaires. Son directeur-fondateur, M. Bertrand Lobry, qui créa en 1983 le magazine économique *Défis* avant de le céder au groupe L'Agence, a réuni autour de ce projet un capital de 1,5 million de francs, souscrit par lui-même (60 %) et des personnes amies.

M. Lobry se fonde sur trois idées simples : personne n'est à l'abri du chômage ; aucun pays développé n'a trouvé la recette idéale pour lutter contre lui ; toutes les initiatives pour aider les gens à s'en sortir ou à l'éviter sont donc bienvenues. Un discours positif largement présent dans *Rebondir*, qui préfère s'adresser aux chômeurs plutôt que de parler du chômage. Au fil des pages, le lecteur pourra apprendre comment changer de métier, comment éviter le trac avant un entretien d'embauche, quelles sont les professions où le chômage n'existe pas, comment rédiger un CV, comment trouver formation et stages, etc., en se fondant sur des exemples concrets, des entretiens, des portraits et des adresses d'entreprises dénichées par le réseau d'agences de presse régionales EPI.

Réalisé par des journalistes dont certains ont connu le chômage – *« on ne parle bien que de ce que l'on connaît »*, note M. Lobry, – *Rebondir* est le seul magazine de ce type dans les pays industrialisés. Le succès aidant, il pourrait être publié dans d'autres pays européens.

Y.-M. L

EN BREF

□ **Le CSA reçoit le dossier complémentaire de la chaîne éducative Eurêka.** – Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a reçu, jeudi 31 décembre, un dossier complémentaire du projet de chaîne éducative Eurêka, en vue de l'attribution de la partie diurne du cinquième canal national de télévision. A la suite d'un appel à candidatures, le CSA n'avait pas attribué cette partie diurne (*le Monde* du 28 novembre), demandant au projet Eurêka de préciser ses programmes, ses actionnaires et son financement (notamment par les entreprises et collectivités locales) avant la fin de 1992. Après examen de ce volumineux dossier, le CSA pourrait statuer en janvier.

□ **La compagnie maritime britannique P and O ferme sa ligne Boulogne-Douvres.** – La compagnie maritime britannique P and O a annoncé, lundi 4 janvier, la fermeture de sa ligne entre Boulogne et Douvres. Elle a décidé, à quelques mois de l'ouverture du tunnel sous la Manche, de concentrer ses efforts sur les lignes les plus courtes et notamment Calais-Douvres qui connaît une forte croissance, alors que Boulogne-Douvres est en stagnation. Les deux navires qui opéraient à partir de Boulogne ne seront pas affectés à l'une des sept autres lignes de la compagnie et seront vendus.

VIE DES ENTREPRISES

En signant un nouveau contrat de plan

EDF s'engage à baisser ses tarifs et à diminuer son endettement

Pas moins de quatre ministres (économie, budget, industrie, énergie) présents à la cérémonie : la signature, mardi 5 janvier, du troisième contrat de plan d'Electricité de France (EDF) fait recette au sein du gouvernement. Il est vrai que ce bref document – guère plus d'une vingtaine de pages – qui fixe les *« grandes orientations stratégiques d'EDF »* pour les quatre années à venir (1993-1996) constitue un modèle du genre. Négocié rapidement (les discussions avaient démarré à l'automne), il comporte treize articles, complétés par deux annexes, qui sont suffisamment balancés pour donner satisfaction à toutes les parties concernées. Et à l'entreprise publique.

Deux facteurs émergent de ce contrat de plan : les tarifs et l'endettement d'EDF. Sur la lancée du précédent accord, EDF, aiguillonné par Bercy, promet de diminuer ses tarifs de 1,25 % par an en moyenne à francs constants jusqu'en 1996 (*le Monde* du 21 décembre 1992). Modulés selon les consommateurs, avec une probable prime en faveur des PME-PMI, les ajustements tarifaires interviendront le 15 février avec un réajustement l'année suivante si nécessaire.

Comparé au contrat de plan antérieur (1989-1992), l'effort sur les tarifs est moindre (la baisse était de 1,5 % par an en moyenne). Mais il est compensé par des engagements plus ambitieux en matière de désendettement. Très lourdement endettée (194 milliards de francs fin 1992, soit davantage que le chiffre d'affaires de cette entreprise, premier électricien mondial), EDF fera en sorte qu'entre 1993 et fin 1996 sa dette diminue de 40 milliards (deux fois plus que dans le précédent contrat de plan).

La décrue ne s'arrêtera pas là. EDF, indique un communiqué de l'entreprise, vise *« un très faible niveau de dette vers 2005,* [à cette époque] *le renouvellement du parc nucléaire entraînant une montée sensible du niveau des investissements, et donc des besoins en financements importants »*. Si la promesse d'EDF, contenue dans le contrat de plan, d'enfouir certaines lignes en moyenne et basse tension ne constitue pas une surprise (elle ne fait que reprendre une convention conclue cet été avec les pouvoirs publics), en revanche l'engagement de l'entreprise de réduire les émissions de soufre et d'oxyde d'azote bien au-delà de ce que prévoit la directive européenne de 1988 est nouveau. Montant de l'investissement prévu à cet effet : 3 milliards de francs pour la durée du contrat.

Autre engagement souscrit par EDF : améliorer la qualité de l'électricité fournie. Pour faire en sorte que *« le niveau moyen de qualité de la fourniture en France soit équivalent au standard européen d'ici 2005 »*, l'entreprise publique prévoit d'investir 44 milliards de francs d'ici à la fin de 1996. Un pactole qui bénéficiera pour partie aux entreprises du BTP chargées d'améliorer le réseau d'électricité.

J.-P. T.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PROJETS

□ **Réorganisation à la banque Paribas.** – Un comité central d'entreprise de la banque Paribas a rendu, lundi 4 janvier, un avis favorable à un projet de réorganisation, prévoyant l'organisation par métiers des activités de la banque. La création d'un « département conseil », aux côtés des trois métiers plus traditionnels de la banque – banque commerciale spécialisée (corporate banking), activités de marché (capital markets) et gestion institutionnelle et privée (asset management), – constitue le point essentiel de cette réorganisation.

□ **Hollywood Chewing Gum va disposer d'une seconde usine près de Chatellerault.** – Le groupe américain Kraft General Foods vient de poser la première pierre d'une deuxième usine Hollywood Chewing Gum à Saint-Genest d'Ambière, près de Châtellerault. La première usine ouverte en 1987 emploie une centaine de personnes et produit huit mille tonnes de pâte à mâcher par an. Avec la deuxième unité, le groupe compte passer à 240 employés et 12 000 tonnes dans un délai de deux ans. Cette décision intervient alors que Kraft General Foods a décidé de fermer son usine Krema de Montreuil-sous-Bois en Seine-Saint-Denis. – (*Corresp.*)

ACQUISITIONS

□ **Les laboratoires Merck-Clevenot rachètent Prolabo à Rhône-Poulenc.** – Les Laboratoires Merck-Clevenot (chimie, pharmacie), filiale du groupe allemand Merck, ont racheté la société Prolabo SA au groupe public français Rhône-Poulenc, pour un montant non précisé. Prolabo est une société de distribution de produits chimiques et de matériel de laboratoires, dont le chiffre d'affaires est de 485 millions de francs avec 350 salariés, principalement à Paris et Briare (Loiret).

□ **STI et Ameritech acquièrent 49,9 % du capital du norvégien Netcom.** – La compagnie Singapore Telecom International (STI) et la société américaine Ameritech International vont prendre une participation importante dans le capital de l'entreprise norvégienne Netcom GSM A.S., qui détient une licence pour développer un réseau de radiotéléphones portables en Norvège. STI et Ameritech prendront une participation de 49,9 % dans le projet, le consortium scandinave fournissant les 51,1 % restant, a précisé Singapore Telecom (ST) dans un communiqué. STI, filiale de ST, prévoit d'investir 75 millions de dollars singapouriens (249 millions de francs) dans le projet. Netcom est une filiale du groupe financier suédois Kinnevik. La transaction doit attendre de recevoir l'aval du gouvernement norvégien avant d'être formalisée.

CRISES

□ **Marrel annonce la suppression de 93 emplois dans la Loire.** – La direction de Marrel SA a annoncé récemment, lors d'un comité central d'entreprise, la suppression de 93 emplois sur les 805 de l'usine d'Andrézieux-Bouthéon dans la Loire. Ces licenciements constituent le quatrième plan de réduction des effectifs depuis 1991, les trois précédents ayant entraîné le départ de 145 des 1 800 salariés de ce groupe fabricant de bennes et d'équipements hydrauliques. Pour M. Pierre Martinet, PDG de Marrel SA, ce nouveau plan résulte du tassement du marché du matériel de travaux publics, de la réduction sensible des commandes militaires et des compagnies aériennes. Le chiffre d'affaires de Marrel SA a baissé de plus de 15 % en 1992 et devrait continuer à décroître en 1993. La CGT s'inquiète de la stratégie européenne du groupe, se demandant si elle doit *« passer par l'abandon du site de production d'Andrézieux-Bouthéon par des vagues successives de licenciements ? »*. Fin 1991, Marrel avait réussi une offre publique d'achat sur son principal concurrent européen, le britannique Edbro. Pour M. Martinet, cette opération a été *« positive »*, puisqu'elle s'est traduite par des *« compensations à l'exportation »* pour l'ensemble du groupe. Le PDG de Marrel n'exclut pas d'autres rachats de sociétés européennes en 1993, en Allemagne notamment. (*Corresp.*)

□ **British Aerospace va supprimer 600 emplois supplémentaires.** – L'avionneur britannique British Aerospace (BAe) a annoncé récemment la suppression de 600 emplois dans ses usines de Woodford et Chadderdon qui produisent des avions de transport régionaux, portant à plus de 1 200 les réductions d'effectifs annoncées par BAe depuis le début de la semaine. Le groupe a mis en avant la baisse des commandes et la récession pour justifier cette décision. Le 16 décembre, BAe avait annoncé la suppression de 650 emplois dans ses usines de Bristol et de Chester, qui fabriquent des équipements pour Airbus.

PARTICIPATION

□ **France Câbles et Radio prend 34 % de Télinvest (holding de Cofratel).** – France Câbles et Radio (FCR), filiale de Cogecom (groupe France Telecom), a pris une participation de 34 % dans le capital de Télinvest, société holding du groupe Cofratel spécialisé dans l'installation de matériels de télécommunications. Le prix de cette prise de participation n'a pas été révélé. Cofratel, qui installe principalement des autocommutateurs d'entreprise, a enregistré un chiffre d'affaires de 500 millions de francs en 1991 et un résultat *« légèrement bénéficiaire »*. Elle emploie 800 personnes.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 janvier =

Hésitante

La Bourse de Paris ne savait mardi comment interpréter la décision de la Banque de France de relever à 12 % son taux de prise en pension à 24 heures afin de faire échec à la spéculation contre le franc. En repli de 0,25 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accusait, une demi-heure plus tard, une perte de 0,41 % à 1 835,49 points. Toutefois, la tendance redevenait très légèrement positive en début d'après midi (+ 0,07 %). Cette indécision s'est manifestée dans un marché très calme, le volume des échanges atteignant moins de 180 millions de francs.

La réaffirmation mardi matin, des deux côtés du Rhin, de la coopération étroite entre les banques centrales a donc été accompagnée d'une hausse spectaculaire des taux à court terme. Cette décision prise par la France a été approuvée par les autorités monétaires allemandes, selon le communiqué publié par la Banque de France. Le MATIF et les « bunds » en Allemagne ont progressé sur ces informations alors que la Bourse est demeurée hésitante. L'action Lagardère (ex-MMB) était très active en raison de l'OPR à 85 francs d'Arjil sur les actions MMB, qui s'ouvre mardi et qui se poursuit jusqu'au 18 janvier. Les sociétés financières se dépréciaient. Selon l'agence Reuter, une étude de CCF Elysées Bourse évalue entre 300 et 350 milliards de francs le total des engagements moyens recensés en 1992 au bilan et hors bilan des banques françaises, dont les deux tiers sur les promoteurs. Pour les 30 principaux groupes bancaires, ces engagements devraient nécessiter un effort de provisionnement de 40 milliards de francs.

NEW-YORK, 4 janvier ↑

Petite progression

Wall Street a débuté l'année 1993 sur une note positive lundi 4 janvier, soutenue par les prévisions d'une accélération même modeste de la croissance et celles d'une hausse très faible des taux d'intérêt aux Etats-Unis en 1993. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 309,22 points en hausse de 8,11 points (+ 0,25 %). Quelque 200 millions de titres ont été échangés.

Le nombre de titres en hausse a toutefois été inférieur à celui des valeurs en baisse : 878 contre 1 043 alors que 506 actions sont restées inchangées. Les investisseurs ont été encouragés par un article publié lundi dans le « Wall Street Journal », dans lequel plusieurs économistes prévoient une croissance faible aux Etats-Unis en 1993, mais meilleure que celle des principaux pays industrialisés. Une progression très modeste des taux d'intérêt américains et un léger recul du chômage devraient accompagner la reprise économique, selon les 44 économistes interrogés.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 7,32 % contre 7,39 %.

VALEURS	Cours du 31 déc.	Cours du 4 janv.
Alcoa	71 7/8	73
ATT	51	50 3/4
Boeing	40 1/4	39 5/8
Chase Manhattan Bank	28 5/8	28 3/4
Du Pont de Nemours	47 1/8	48 1/8
Eastman Kodak	40 1/2	41 1/8
Exxon	61	61 1/2
Ford	42 3/4	44
General Electric	86	86 1/2
General Motors	32 1/4	32 3/4
Goodyear	68 3/8	68
IBM	50 3/8	50 1/8
ITT	72	71 1/2
Mobil Oil	63 1/8	63 1/4
Pfizer	72 1/2	72 3/8
Schlumberger	57	56 3/4
Texaco	59 3/4	59 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	128 1/8	125 3/4
Union Carbide	16 5/8	16 7/8
United Tech.	48 5/8	48 7/8
Westinghouse	13 3/8	13 3/4
Xerox Corp.	79 1/4	82 3/8

LONDRES, 4 janvier ↑

Nouveau record

Les valeurs ont débuté l'année en beauté, lundi 4 janvier au Stock Exchange, atteignant de nouveaux sommets dans l'après-midi. Soutenu par la fermeté du marché à terme et par les espoirs de reprise économique, le Footsie a terminé en hausse de 15 points (+ 0,5 %) à 2 861,5 points, un nouveau record de clôture, après avoir atteint un nouveau record absolu de 2 867,9 points un peu plus tôt.

Les précédents records avaient été atteints le 29 décembre 1992. Le volume des échanges s'est élevé à 605,4 millions de titres contre 205,9 millions le 31 décembre, lorsque la séance avait été écourtée de moitié par le week-end du Nouvel An.

TOKYO, 5 janvier ↓

Baisse

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse mardi 5 janvier, mais au-dessus de ses plus bas niveaux, sous la pression des ventes de petits lots et du recul du marché à terme. L'indice Nikkei a reculé de 151,50 points, soit 0,89 %, à 16 842,58 points.

Les investisseurs, préoccupés par la mauvaise santé économique du Japon, sont restés en retrait. Les achats des caisses de retraite publiques qui avaient récemment soutenu la cote ne sont pas apparus, notent les boursiers.

« Les ordres ne trouvent pas de contrepartie, car il y a peu d'acheteurs et les cours ne font que baisser », a déclaré Shigeru Masuda de Yamatane Securities.

VALEURS	Cours du 4 janv.	Cours du 5 janv.
Ajinomoto	1 250	1 250
Bridgestone	1 170	1 180
Canon	1 370	1 380
Fuji Bank	1 780	1 790
Honda Motors	1 320	1 320
Matsushita Electric	1 160	1 150
Mitsubishi Heavy	529	532
Sony Corp.	4 250	4 240
Toyota Motors	1 480	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4445	4400
B.A.C	23 70	....
Boiron (Ly)	495	499
Boisset (Lyon)	255	....
C.A.L-de-Fr. (C.C.L)	778	740
Calberson	223	226
Cardif	785	801
C.E.G.E.P.	185	184
C.F.P.I.	243	242
C.N.I.M.	941	931
Codetour	281	281 10
Conforama	....	....
Creeks	88	90
Dauphin	185	185
Delmas	970	965
Demachy Worms Cie	323	....
Desquenne	997	1005
Deville	74	74 95
Dolisos	84 10	....
Editions Belfond	200	....
Europ. Propulsion	170	170
Finacor	123	....
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.I.M.	440	435
Gevograph	132	127
Guintoli	932	930
I.C.C.	185	185
Idianova	40 95	....
Immob. Hôtelière	1000	1020

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interm. Computer	129 90	
I.P.B.M.	23 50	23 50
Locamic	37 10	40 80 d
Matra Comm.	305	....
Molex	135 60	....
N.S.C. Schlumberger	785	790
Publ.Filipacchi	420	401
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	317
Select Invest (Ly)	97	97
Serbo	138	133
Sopra	315	....
TF1	365	365
Thermador H. (Ly)	309	301 30
Unilog	230	228
Viel et Cie	115	115
Y. St-Laurent Groupe	525	535

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 janvier 1993
Nombre de contrats estimés : 61 532

COURS	ÉCHÉANCES Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	112,46	113,10	112,58
Précédent	112,14	112,66	112,36

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS D'ACHAT Juin 93	OPTIONS DE VENTE Mars 93	OPTIONS DE VENTE Juin 93
112	0,76	0,93	0,46	0,85

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 10 695

COURS	Janv. 93	Fév. 93	Mars 93
Dernier	1 862	1 875	1 903
Précédent	1 877	1 899	–

CHANGES

Dollar : 5,5845 F ↓

Le dollar s'inscrivait en légère baisse, mardi 5 janvier, après sa forte progression des derniers jours. Il cotait à Paris 5,5845 francs contre 5,5920 francs au cours indicatif de la Banque de France. Le mark repassait sous la barre de 3,41 francs après le communiqué commun des autorités monétaires françaises et allemandes.

FRANCFORT	4 janv.	5 janv.
Dollar (en DM)	1,6338	1,6378
TOKYO	4 janv.	5 janv.
Dollar (en yens)	124,90	125,25

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (5 janv.) .... 12 1/4-12 3/4 %

New-York (4 janv.) .... 3 1/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	31 déc.	4 janv.
Valeurs françaises	104,60	–
Valeurs étrangères	87,30	–
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	484,40	479,78
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 857,78	1 843,08

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	31 déc.	4 janv.
Industrielles	3 301,11	3 309,22

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	31 déc.	4 janv.
100 valeurs	2 846,50	2 861,50
30 valeurs	2 185,28	2 209,90
Mines d'or	64,34	62,50
Fonds d'Etat	93,90	94,05

FRANCFORT

	31 déc.	4 janv.
Dax	Clos	1 531,33

TOKYO

	4 janv.	5 janv.
Nikkei Dow Jones	16 994,08	16 842,58
Indice général	1 305,81	1 298,13

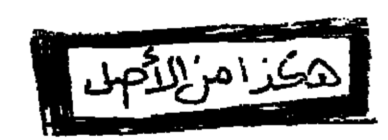
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,5800	5,5820	5,7098	5,7168
Yen (100)	4,4550	4,4603	4,5543	4,5644
Ecu	6,6490	6,6543	6,6827	6,6957
Deutschemark	3,4120	3,4130	3,4459	3,4507
Franc suisse	3,7766	3,7806	3,8400	3,8484
Lire italienne (1000)	3,6291	3,6352	3,6239	3,6341
Livre sterling	8,4122	8,4209	8,5274	8,5448
Peseta (100)	4,7946	4,7985	4,7564	4,7684

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	3 3/4	3 7/8	3 11/16	3 13/16	3 5/8	3 3/4
Ecu	10 5/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	8 11/16	8 13/16	8 9/16	8 11/16	8 1/8	8 1/4
Franc suisse	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6	5 1/2	5 5/8
Lire italienne (1000)	13 1/16	13 9/16	13	13 1/2	13	13 1/2
Livre sterling	7 1/8	7 1/4	7 1/16	7 3/16	6 7/8	7
Peseta (100)	15 3/8	15 3/4	15 1/8	15 1/2	14 3/4	15
Franc français	13 13/16	14 13/16	13	14 1/4	10 3/4	11 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 5 JANVIER

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5090	C.N.E 3%	6150	6100	5100	- 0 97
825	B.N.P. T.P.	850	850	850	....
813	Cr.Lyon. T.P.	822	822	822	....
1614	Renault T.P.	1643	1635	1621	- 1 34
1650	Rhone Poul. T.P.	1601	....	....	....
999	Saint Gobain T.P.	1034	1020	1034	....
780	Thomson T.P.	820	....	....	....
630	ACCOR	610	610	606	- 0 66
790	Air Liquide	788	781	788	....
675	Alcatel-Alsthom	692	690	688	- 0 58
1610	Als.Superm.	1530	1530	1530	....
250	A.L.S.P.I.	265	263 50	267	+ 0 75
485	AGF Sté Centrale	486 10	486	492	+ 1 21
73	Avenir H. Média	85 50	85 50	85 50	....
1000	Axa (ex Cie Midi)	1005	1010	1024	+ 1 89
124	Bafip	138	138	130 70	- 5 29
40	Bail-Equipem.	53	53	53	....
630	Bail Investiss.	632	635	637	+ 0 79
395	Bancaire	405	407	406	+ 0 25
600	Bazar H.-V.	650	650	630	- 3 08
1220	Berger (M)	1200	1250	1250	+ 4 17
375	Bertrand Faure	374	374	390	+ 4 28
930	Bic	927	936	945	+ 1 94
1070	B.I.P.	1081	1085	1085	+ 0 37
118	BIS	123	123	125	+ 1 63
420	B N P (CI)	435	436	439 50	+ 1 03
400	Bollore Tech	440	438 90	435	- 1 14
2900	Bongrain	3150	3150	3150	....
420	Bon-Marché	458	450	453	- 1 09
560	Bouygues	564	563	561	- 0 53
82	BP France	85	86 90	84	- 1 18
940	B S N	945	947	948	+ 0 32
1090	Canal Plus	1093	1080	1085	+ 0 18
156	Cap Gem.S.	164 90	164 90	164 90	....
176	Carnaudmetalbox	179 80	179 90	181 50	+ 0 95
2310	Carrefour	2345	2330	2358	+ 0 55
147	Casino	149	149	149 50	+ 0 34
98	Casino ADP	95	97	95 10	+ 0 11
475	Castorama D.I.	492 50	491	494	+ 0 30
210	C.C.F.	219 80	218	222 80	+ 1 46
25	CCMC Ly	30	30	30	....
395	C.D.M.E.	400	403 50	400 60	+ 0 15
115	C.E.G.I.D.	128	130	128	....
42	Centrest (Ny)	41 50	41 50	41 75	+ 0 60
290	C.E.P. Comm.	292	285 50	294	+ 0 68
70	Ceres	77	74 25	74 50	- 3 25
920	Cetelem	1015	1010	1012	- 0 30
315	CF Inc.	268 10	263	262	- 1 64
275	CGI Info.	270	265	264	- 2 22
950	C G I P.	938	930	929	- 0 96
600	CGP	720	650	650	- 9 72
1240	Chargeurs S A.	1285	1280	1270	- 1 17
220	Christian Dior	230	228	226	- 1 74
440	C I C A (M)	484	....	....	....
270	Ciments franç.	279	279	279	....
475	Clarins	515	512	500	- 2 91
370	Club Méditer.	386 50	386	386	- 0 13
830	Coles	871	860	853	- 2 07
220	Cpt. Entrep.	212	218	218	+ 2 83
1190	Compt Mod.	1239	1235	1242	+ 0 24
235	CPR (Paris Réé.)	245	244	247	+ 0 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
960	Créd. Foncier	960	951	960	....
335	Crédit Loc France	342 50	340	340	- 0 73
430	Cr Lyon (CI)	462	462	464	+ 0 43
1090	Credit Nat.	1070	1070	1076	+ 0 56
540	CSEE	515	514	514	- 0 19
3190	Damart	3280	3280	3400	+ 4 29
350	Dassault Aviation	375	388	388	- 1 87
180	Dassault Electr.	189 90	184	189 70	- 0 11
1220	De Dietrich	1300	1330	1310	+ 0 77
460	Degremont	468	462	461 40	- 1 41
33	Dév.P.d.C.(LI)	35 80	35 80	35 80	....
46	Dév.R.Sud-Est	47	47 50	47 50	+ 1 06
260	D M C	260	265	269	+ 3 46
385	Docks France	385	385	381	- 1 04
81	Dynaction	87 50	87 80	89	+ 1 71
2140	Eaux (Gle)	2155	2150	2148	- 0 32
700	E.B.F.	700	700	695	- 0 71
385	Ecco	405	402	402	- 0 74
350	Elf Aquitaine	356	356	359 30	+ 0 93
1100	ElfSanofi(ExSanofi)	1116	1107	1099	- 1 52
225	Erap-Elf (Certif.)	236	236	234 10	- 0 81
610	Eridania-Beghin	593	594	593	....
390	Essilor	401	402	403	+ 0 50
177	Essil.Int.(DP)	180	185	185	+ 2 78
770	Esso	782	782	786	+ 0 52
1310	Eurafrance	1280	1280	1280	....
415	Euro RSCG	436	441	421	- 3 44
62	Eurodisneyland	62 50	63	62 55	+ 0 08
770	Europe 1	785	790	795	+ 1 27
27	Eurotunnel	• 28 25	28 25	28 45	+ 0 71
1450	Exor	1450	1450	1450	....
117	Finextel	113 20	118	118	+ 4 24
240	Fives Lille	246 50	262 80	257	+ 4 26
605	Fougerolle	612	601	620	+ 1 31
3380	Fromager. Bel	3350	3350	3350	....
1780	Gal.Lafayette	1761	1770	1765	+ 0 23
330	G.A.N.	328	330	337 80	+ 2 99
320	Gascogne (B)	315 50	315 20	315	- 0 16
1240	Gaz et Eaux	1230	1260	1260	+ 2 44
585	Geophysique	551	555	560	+ 1 63
625	Groupe André SA	648	647	647	- 0 15
415	Groupe Cité	450	438	461	+ 2 44
340	GTM-Entrep.	330	338	334	+ 1 21
1410	Guyenne-Gas.	1417	1425	1450	+ 2 33
72 77	Hachette	78 50	78	78	- 0 64
435	Havas	431 90	434	437 50	+ 1 30
230	Ifa	230	228	230	....
345	Imétal	349	355	352	+ 0 86
135	Immob. Phénix	146 10	140 50	143 90	- 1 51
130	Ingénico	139 90	138	135 30	- 3 29
6900	Inst. Mérieux	7420	7420	7260	- 2 16
415	Interbail	415	414	410	- 1 20
360	Intertechnique	390	392	381	- 2 31
820	J. Lefebvre	835	840	840	+ 0 60
475	Klepierre	480	482	478	- 0 42
590	Labinal	605	....	....	....
325	Lafarge	335 30	338 90	339 10	+ 1 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
280	Lebon	280	280	254	- 2 31
3900	Legrand	4030	4030	4150	+ 2 98
2120	Legrand (DP)	2230	2210	2240	+ 0 45
132	Legris Industries	134 80	135	134 90	+ 0 22
705	Locindus	686	700	700	+ 2 04
3620	L.V.M.H.	3580	3590	3529	- 1 42
470	Lyon.Eaux/Dumez	490 70	490	487 10	- 0 73
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
275	Mar. Wendel	290	289 90	290	....
182	Matra	187 50	190	191	+ 1 87
78	Metaleurop	79 50	79 80	80	+ 0 63
15	Métrologie In.	15 40	15 50	15 10	- 1 95
180	Michelin	183 10	183 10	185 70	+ 1 42
80	MMB	83	85	85	+ 2 41
82	Moulinex	77	77 90	76	- 1 30
725	Navig. Mixte	760	755	755	- 0 66
123	Nord-Est	127	127	128	+ 0 79
215	Nordon (Ny)	206	207	219	+ 6 31
41	Olipar	44 20	48	45 10	+ 2 04
1010	Oréal	1055	1050	1049	- 0 57
355	Paribas	340 70	342	341	+ 0 09
210	Pechiney Int.	208 30	210	213 50	+ 2 50
285	Pechiney (CIP)	304	304	312	+ 2 63
380	Pernod Ricard	370 80	369	370	- 0 22
580	Peugeot	578	575	586	+ 1 38
284	Pinault	289 80	285	289 80	....
780	Plastic-Omn.	795	790	819	+ 3 02
186	Poliet Ex.Lamb.Fr.	190	193	190 90	+ 0 47
795	Primagaz	832	840	835	+ 0 36
639	Printemps	705	705	702	- 0 43
540	Promodès	538	537	542	+ 0 74
210	Radiotechn.	225	225	220	- 2 22
6440	Redoute (La)	6450	6490	6500	+ 0 78
136	Rémy Cointreau	139 50	140	138	- 1 08
530	R. Poulenc CIP	518	517	528	+ 1 93
34	Rochette(La)	34 50	34 90	34	- 1 45
410	Roussel Uclaf	422	420	427	+ 1 18
2780	R. Impér.Ly *	2790	2780	2780	- 0 36
133	Sade (Ny)	130	130	130 10	+ 0 08
2450	Sagem	2419	2415	2420	+ 0 04
505	Saint Gobain	510	507	510	....
1140	Saint Louis	1165	1165	1169	+ 0 34
1610	Salomon Ly.	1643	1643	1650	+ 0 43
310	Salvepar (Ny)	304	304	300	- 1 32
1460	S.A.T.	1460	1460	1460	....
280	Saul. Chât.	285	285	285	....
790	Saupiquet (Ns)	782	782	775	- 0 90
590	Schneider	593	592	595	+ 0 34
10	SCOA	13 20	13 15	12 90	- 2 27
360	Scor s.a.	394	390	390	- 1 02
340	S.E.B.	339 50	336	335 50	- 1 18
425	Sefimeg	430	433	424	- 1 40
128	Selectibanque	128 50	127	127	- 1 17
125	Sextant A.	126 80	124	126	- 0 63
510	S F I M.	500	514	500	....
170	S.G.E.	170	170	176	+ 3 53
450	Simco	440	435	435	- 1 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
795	Sk. Rossignol	820	820	814	- 0 73
355	Sligos	385	385	366	+ 0 27
600	Société Géné.	613	613	613	....
40	Sodexco(B)	40	40	38	- 5 00
66	Sodero(Ns)	69 50	69 75	65 20	- 6 19
975	Sodexho	1020	1030	1038	+ 1 76
73	Sogenal(Ny)	75 20	75 20	75 10	- 0 13
350	Sogerap	355	350	346 50	- 2 39
1090	Sommer-Allib.	1161	1170	1170	+ 0 78
395	SOPHIA	399 80	393	393	- 1 70
950	Sovac	961	960	960	- 0 10
265	SPEP	302 90	304	302	- 0 30
290	Spie-Batignol.	275 70	275 20	274 20	- 0 54
575	Strafor Facom	551	563	560	+ 1 63
255	Suez	247 10	247 50	245 80	- 0 53
1170	Synthelabo	1157	1157	1160	+ 0 26
141	Thomson CSF	144	142 80	149 50	+ 3 82
220	Total	234 30	233 80	238	+ 1 58
140	- (certif.)	147 50	147	148	+ 0 34
188	Truffaut Fin.	188	171 10	171 10	- 8 99
475	U.A.P.	491 50	487	494	+ 0 51
179	U F B Locab.	185 10	185 20	189	+ 2 11
155	U.G.C. DA (Robur)	170	167	167	- 1 76
400	U I C	458	436 20	450	- 1 75
485	U I F	457 50	460 20	460 50	+ 0 66
770	U I S	760	760	760	....
340	Unibail	335	335	337	+ 0 60
640	Valéo	632	632	645	+ 2 06
140	Vallourec	144	145	145 10	+ 0 76
245	Via Banque	251	251	255	+ 1 59
220	Worms et Cie	227	227	229 80	+ 1 23
1370	Zodiac	1392	1400	1400	+ 0 57
740	Elf Gabon	780	781	794	+ 1 79
86	Amax	90	95 05	95 05	+ 5 61
161	Amer. Barrick	166 50	169	169 40	+ 1 74
133	Amer. Express	143	140	142	- 0 70
275	A.T.T.	283 10	284 80	287	+ 1 38
95	Anglo Amer.C.	99	100	98 90	- 0 10
161	Amgold	161	159	157	- 2 48
210	Banco Santander	194	199	198 90	+ 2 53
700	B.A.S.F.	715	717	717	+ 0 28
880	Bayer	905	915	915	+ 1 10
40	Blenheim Plc	42 90	42 90	42 90	....
23	Buffelsfont.	21 90	21 20	20 90	- 4 57
151	Chase Manh.	160	161	160 30	+ 0 19
1780	Daimler Benz	1830	1875	1875	+ 2 46
84	De Beers	66 50	66 40	66 10	- 0 60
2160	Deutsche Bank	2198	2200	2229	+ 1 41
1180	Dresdner Bank	1204	1201	1205	+ 0 08
34	Driefontein	34 60	34 90	34 50	- 0 29
260	Du Pont-Nem.	264	....	....	....
220	Eastman Kodak	229	230 70	231	+ 0 87
6	East Rand	5 80	5 50	5 65	- 2 59
26	Echo Bay	25 90	26 20	26 60	+ 2 70
185	Electrolux	185	195	195	+ 5 41
141	Ericsson	147 10	148	149 10	+ 1 36
335	Exxon Corp.	340	343	343	+ 0 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Ford Motor	238 60	245 40	245 40	+ 2 85
26	Freegold	25 95	25 95	25	- 3 66
11	Gencor	10 60	11 10	11 30	+ 6 60
475	Gén. Elect.	482 70	480 30	481 60	- 0 23
175	Gén. Motors	182 60	182 40	183 10	+ 0 27
300	Gén. Belgique	313	..		..
38	Gd Métropol.	38 95	39 40	39 60	+ 1 67
42	Guinness	42 85	43	42 50	- 0 82
19 50	Hanson PLC	19 90	19 90	20 15	+ 1 26
6 50	Harmony Gold	6 70	6 95	6 95	+ 3 73
360	Hewlett Packard	350	379 10	380 10	+ 8 60
33	Hitachi	33 70	33 55	33 55	- 0 45
820	Hoechst	842	837	850	+ 0 95
59	Homestak	59	58 65	58	- 1 69
85	I.C.I.	90	89 35	89 35	- 0 72
280	I.B.M.	289	281	280 60	- 2 91
380	I.T.T.	405	398 40	399 10	- 1 46
164	Ito Yokado	164	165 60	165 10	+ 0 67
52	Matsushita	51 40	50 80	50 75	- 1 26
265	Mc Donald's	271	272 80	275 90	+ 1 81
255	Merck	244 50	244 20	247 50	+ 1 23
565	Minnesota M.	549	..	.	
37	Mitsubishi	37 70	..		
340	Mobil corp.	335	352 30	351 70	+ 4 99
385	Morgan J.P.	370	368	370 80	+ 0 22
4160	Nestlé	4375	4388	4390	+ 0 34
121	Norsk Hydro	122	122	126	+ 3 28
55	OFSIL	54 50	54 50	54 50	
1250	Pétrofina	1240	1249	1245	+ 0 40
425	Philip Morris	431 20	429 50	433 90	+ 0 63
59	Philips	61	61	62 90	+ 3 11
61	Placer Dome	63 65	62 80	62 70	- 1 49
295	Procter Gamble	299	295 90	295 90	- 1 04
181	Quilmès	190	.	.	.
14 50	Randfontein	14	13 80	13 70	- 2 14
250	Rhone Poul. Rorer	258	259 20	259	+ 0 39
445	Royal Dutch	452 60	452 20	452 50	- 0 02
55	R T Z	57	57 50	57 50	+ 0 88
12 50	Saat.& Saatch.	12 80	12 95	13	+ 1 56
18 50	St Helena	17 10	17 50	17 50	+ 2 34
310	Schlumberger	317 10	318 30	320 70	+ 1 14
45	Shell transp.	46 65	46 80	46 80	+ 0 32
1970	Siemens	2019	2019	2029	+ 0 50
186	Sony	191	189	188	- 1 57
84	Sumitomo Bank	79 60	80	80	+ 0 50
159	T.D.K.	156 60	158	158 50	- 0 06
55	Telefonica	54 35	55 30	56 05	+ 3 13
28	Toshiba	27 90	28	27 90	. .
575	Unilever	581	578	580	- 0 17
260	Unit Techn.	269	272 30	272 30	+ 1 23
153	Vaal Reefs	157	157	155	- 1 27
810	Volkswagen	825	850	867	+ 5 09
265	Volvo	260	280	275 50	+ 5 98
51	West. Deep.	54 40	53	52	- 4 41
430	Xerox Corp	440	458	458	+ 4 09
114	Yamanouchi	111 70	114 70	111 30	- 0 36
4 46	Zambia Cop.	5 60	5 55	5 40	- 3 57

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	4 75
10,80% 79/94	....	3 63
Emp.Etat 13,4% 83	103 60	0 55
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 88	105	8 40
OAT 10% 5/2000	111 25	6 11
OAT 8,9% 12/1997	107 38	0 62
OAT 9,8% 1/1996	104 11	9 13
PTT 11,2% 85	106	1 13
CFF 10,30% 86	106 80	8 89
CFF 10,25% nov 90	110 10	8 31
CNA 10 % 1979	100 30	7 89
CNB Bques 5000F	99	0 09
CNB Paribas 5000F	98 50	0 09
CNB Suez 5000F	98	0 09
CNI 1/82 5000F	98 77	0 09
CNT 9 % 86	....	6 05
CRH 10,90% déc.85	108 70	0 16
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1057	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	656	....
Ly. Eaux cv 6,5%	745	....
Thoms. cv 9,2% 86	704	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1570	1580
Arbel	432	432
Bains C.Monaco	895	881
B.Hypoth.Europ.	220	....
B.N.P. Intercont.	326	328
Bénédictine	2256	....
Bidermann Internat.	472	....
Blanzy Ouest	950	....
B T P	20	19 95
Cambodge	1160	1150
Carbone Lorraine	283	283
Case Poclain	2 20	....
C.B.C.	263	246 70
C.E.G.F (Frigor.)	770	....
Centenaire Blanzy	310	309 90
Ceragen	23 80	....
Champex Ny	10	10
CIC (CIP)	147 50	147 70
C.I.M.	952	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2060	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3400	3411
Cpt Lyon Alemand	300	290
Concorde	500	525
Constr.Mét.Prov.	8 20	8 60
Crédit Gén.Ind.	90	....
Cr Universel (Cie)	340	....
Darblay	613	613
Delmas Vieljeux	2000	1785
Didot Bottin	585	559
Eaux Bassin Vichy	2850	....
Ecia	251	257 50
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	460	460
Fidei	372	374
Finalens	304 90	....
F.I.P.P.	40	....
F.N.A.C.	1700	1700
Foncière (Cie)	442	463
Foncina	305	320
France I.A.R.D.	352	....
France SA (La)	1470	1480
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	360	364 90
Gerafim	237 50	....
Gévelot	371 10	....
G.F.C.	329	329
Groupe Victoire	715	700
G.T.I (Transport)	274	....
Immobail	316	315
Immobanque	623	617
Im.Marseillaise	4500	4500
Invest.(Ste Cle.)	3060	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	872	....
Locafinancière	500	....
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2580	2650
Lucia	210	220
Machines Bull	20	20 60
Mag.Uniprix	170	....
Magnant	640	....
Métal Déployé	336	....
Mors	40	40
Navigation (Nle)	155	155
Optorg	252 90	265
Oriel (CI)	575	571
Origny-Desvroise	500	480
Palais Nouveauté	1124	....
Paluel Marmont	440	....
Parfinance	184	....
Paris France	202	....
Paris Orléans	180	179
Parisienne Invest.	205	....
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	601	....
Porcher	230	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	320	....
Publicis	518	515
Rochefortaise	116	....
Rosario	135	....
Rougier	155	160
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	200	....
S.A.F.I.C Alcan	180	....
Saga	348	340
Saint Dominique (F.)	120	121
Salins du Midi	521	523
Savoisienne M.	145	....
S.C.A.C.	690	....
Senelle	526	525
S.Escd.Part. (M)	152	....
Silic	586	589
S.I.P.H.	86	....
S.M.C.I.	14	....
Sofal	475	....
Soffo	165	157
Soficel	1019	990
Sofiram (ex Satam)	66 90	....
Sofragi	2240	....
Soudure Autogène	680	660
Sovabail	272	....
Sterel	703	....
Taittinger	2150	2150
Testut-Aequitas	138 50	100
Tour Eiffel	230	....
Ufiner	924	....
Viart	447	447
Viniprix	1560	1500
Virax	109	....
Maroc Sté Brasserie.	200	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	510	....
Akzo Nv Sico	420 10	....
Alcan Aluminium	97 50	....
American Brands	191	195
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	82 60	....
Banco Popular Espa.	536	....
B.Reglements Int.	18210	18500
Can.Pacifique	69 60	71 40
Chrysler Corp	175	....
C I R	2 55	....
Commerzbank	769	807
Dow Chemical	326	330
Fiat	13 55	....
GBL (Brux Lamb.)	445	445
Gevaert	830	....
Glaxo Holdings Ltd	66 60	67 90
Goodyear Tire	380	....
Grace and Co (WR)	185 10	....
Honeywell Inc. Inc.	165 50	....
Johannesburg	59 50	....
Koninklijke Pakhoed	81	....
Kubota	22 50	....
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	77	80 85
Olivetti priv.	3 70	....
Pfizer Inc.	400	401
Ricoh	26 40	....
Robeco	299 50	300
Rodamco NV	142	142 30
Rolinco	297 30	297 20
Saipem	3 50	....
Sema Group	26 55	....
SKF Aktiebolaget	49 40	....
Tenneco Inc.	210	....
Toray Ind.	25 50	....
West Rand Cons.	4	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	....
Calciphos	52 10	52 50
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	590	590
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	77 50	77 60
Europ Soutres Ind.	13	....
Guy Degrenne	254	254
Lecteurs du Monde	220	....
Nicolas	1100	....
Particip. Perrier	250	....
Quadrans	40	....
Rorento N.V.	242 60	243 10
St-Gobain-Emballage	1685	....
Schlumberger Ind.	528	....
S.E.P.R.	1380	....
S.M.T. Goupil	0 44	0 43
S.P.R. act. B	230	....
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 5/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 582	....	5 3	5 8
Ecu	6 670	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 710	....	331	351
Belgique (100 F)	16 617	....	16 1	17 1
Pays-Bas (100 fl)	303 930	....	293	313
Italie (1000 lires)	3 697	....	3 5	4
Danemark (100 krd)	88 040	....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 385	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 585	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	378 480	....	366	386
Suède (100 krs)	78 020	....	71	83
Norvège (100 k)	79 980	....	74	83
Autriche (100 sch)	48 584	....	47	50
Espagne (100 pes)	4 805	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 800	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 386	....	4 1	4 6
Japon (100 yens)	4 468	....	4 3	4 5

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/1
Or fin (kilo en barre)	58200	59200
Or fin (en lingot)	59300	59250
Napoléon (20f)	341	338
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	342	341
Pièce Latine (20 f)	345	338
Souverain	438	438
Pièce 20 dollars	2380	2300
Pièce 10 dollars	1100	1100
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2220	2210
Pièce 10 florins	355	350

SICAV (sélection) 4/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	201 81	196 41•
Actimonétaire C	30095 83	30095 83
Actimonétaire D	30095 83	30095 83
Améri-gan	8026 63	7717 91
Amplitude	642 07	623 37
Associc	1164 31	1164 31
Atout Futur	419 73	409 49
Aurecic	1103 68	1071 53
Avenir Alizes	1743 69	1709 50•
Axa Capital	181 13	175 85
Axa Court Terme	8423 47	8423 47
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	931 52	904 39
Axa.Ep.Fr.Ex Agaparg.	757 93	735 85
Axa Europe	126 59	122 90
Axa Investments	110 19	106 98
Axa NPI	119 89	116 40
Axa Ob.Fr.Exerans	149 42	145 07
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se	140 69	136 59
Axa Prem.Ex.Agapre	122 51	118 94
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	148 74	144 41
Axa Valeurs PER	121 13	117 60
Cadence 1	1075 81	1064 72
Cadence 2	1053 31	1042 46
Cadence 3	1054 78	1034 10
Capimonétaire	6645 94	6639 30
Capioblig	6838 59	6704 50
Capitacic	1403 21	1382 47
Comcic	1395 62	1361 58
Compavalor	3716 26	3710 69
Convertimmo	332 92	326 39
Crédinter	449 97	438 86
Credit Mutuel Capital	1353 02	1326 49•
Cred.Mut.Ep.Cour.T	706 24	706 24•
Cred.Mut.Ep.Indus	95 37	92 82•
Cred.Mut.Ep.J	73552 38	73552 38
Cred.Mut.Ep.long.T	196 05	190 80•
Créd.Mut.Ep.Monde	1165 88	1134 68•
Cred.Mut.Ep.Quatre	1102 08	1072 58•
Deme	1369 55	1338 15
Drouot France	831 83	807 41
Drouot Sécurité	236 96	230 06
Ecocic	1073 53	1042 28
Ecopar	127 88	124 16
Ecur. Capitalisation	2728 11	2701 10
Ecur. Expansion	508033 89	507272 98
Ecur. Géovaleurs	2361 33	2292 55
Ecur. Investissement	153 06	148 60
Ecur. Monepremière	71098 15	71098 15
Ecur. Monétaire	41667 22	41667 22
Ecur. Trésorerie	2568 32	2568 32
Ecur. Trimestriel	2063 50	2033 17
Elancial	109 54	106 35•
Energie	273 42	261 02
Eparcic	3816 31	3816 31
Epercourt-Sicav	4564 18	4562 80
Epargne Associat.	28751 18	28446 59
Epargne Capital	11476 80	11365 15
Epargne Croissance	1744 35	1697 86
Epargne Oblig	207 98	202 41
Epargne-Unie	1318 60	1286 44
Epargne Valeur	447 01	436 05
Eufi Cash capi	8371 54	8371 54•
Eufinvest capi	597 78	580 37•
Euro Solidarité	1091 56	1080 75•
Eurocic Leaders	1017 93	988 28
Eurodyn	1140 81	1112 99
Euro Gan	6006 11	5775 11
Fonsicav	15286 92	15286 92
Franco-gan	9651 82	9280 69
France Garantie	276 66	276 11•
France Obligations	501 50	496 53
Francic	461 04	437 90•
Francic Pierre	99 67	96 77

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Régions	1079 59	1048 15
Fructi-Associations	37 21	37 21
Fructi-Capi	45 01	44 34
Fructidor	241 56	237 99
Fructifrance action C	904 93	882 86
Fructifrance action D	884 74	863 16
GAN Rendement	5298 94	5220 53
Gestilion	15735 32	15657 03•
Gest.Associations	173 48	169 66
Horizon	1257 12	1220 50
HLM Monétaire	14761 22	14761 22
Indicia	1032 22	1011 83•
Indust.Fse.Court.T	1559 41	1559 41
Interepar	108927 04	105754 41
Interoblig	14988 59	14694 70
Intersélection Fce	523 43	513 17
Japacic	147 49	143 19
Jeunépargne	298 89	294 47
Latitude	2380 68	2377 11
Lion Association	11923 89	11923 89•
Lion Institution	31598 86	31520 06•
Lionplus	1049 41	1028 83•
Lion Trésor	2256 91	2234 56•
Lion 20 000	27679 29	27679 29•
Livret Bourse Inv.	584 99	548 53
Livret Portefeuil.	718 38	697 46
Méditerranée	168 91	163 99
Mensuel CIC	10194 89	10093 95
Monedan	72194 83	72194 83
Mone.J	38344 73	38344 73•
Monévalor	86871 26	86871 26
Mutualité dépôts	14284 09	14256 58
Natio Court Terme	100618 00	100317
Natio Court Terme2	301664 00	301684
Natio-Epargne	18782 33	18596 37
Natio-Ep. Ret.	125 69	122 33
Natio Eparg.Trésor	8257 95	8241 47
Natio-Fran.index	1001 39	974 59
Natio-Immo	1116 56	1086 68
Natio-Inter	1541 36	1500 11
Natio-Monétaire	26708 11	26708 11
Natio-Opportunités	980 08	953 85
Natio-Patrimoine	1303 78	1268 89
Natio-Perspectives	1033 41	1005 75
Natio-Placements	62589 55	62589 55
Natio-Revenu	1052 30	1041 88
Natio Sécurité	11723 03	11723 03
Natio-Valeurs	864 25	841 12
Nippon-Gan	4890 48	4702 38
Nord Sud Dévelop.	1670 31	1666 98•
Obli-Associations	162 11	160 50
Oblicic-Mondial	2733 76	2693 35
Oblicic-Régions	1077 94	1062 01
Oblifutur	3024 09	2950 33
Oblig. tres caté.	185 50	182 76
Oblilion	1457 57	1443 14•
Oblisécurité Sicav	13684 26	13684 26
Oraction	1049 38	1023 77
Orvalor	7398 60	7253 53
Paribas Capitalisation	1595 67	1572 08
Paribas Opportunités	127 13	121 95
Paribas Patrimoine	579 13	555 52
Patrimoine Retraite	238 16	231 53•
Pervalor	625 33	613 07
Placement A	1449 37	1420 95
Placement J	7849 40	7634 13
Placement M	71049 33	70807 51
Placement Nord	915 58	897 63
Plénitude	138 25	134 22
Poste Croissance	23025 82	23002 82
Poste Gestion	69719 06	69719 06
Première Oblig.	11197 13	11185 94
Prévoy. Ecureuil	117 58	116 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prév'Associations	31134 96	31134 96
Proficas	987 32	963 24
Quartz	135 42	132 12
Réalvalor	721 79	707 84
Renacic	163 28	160 85
Revenus Trimestr.	5389 06	5335 69
Revenu-Vert	1174 57	1145 92
St Honoré Vie & Santé	995 48	950 34
St Honoré Bons du Tr.	11866 81	11807 77
St Honoré Invest.	774 76	739 63
St Honoré Pacifique	593 24	568 34
St Honoré Real	15855 38	15792 21
Sécuricic	1838 41	1838 41
Sécuri-Gan	13475 05	12230 44
Sécuritaux	1470 68	1470 68
Sicasden	724 27	713 57
Sicav Associations	1949 53	1949 53
SFI-CNP Assur	675 37	655 70
S.G. Fr. opport. C et D	1108 12	1086 39
Sicav 5 000	442 07	430 24•
S.I. Est	1331 60	1292 82
Silvafrance	682 21	663 95•
Silvam	399 33	388 64•
Silvarente	221 07	216 74•
Silvinter	437 33	425 63•
S.N.I.	1074 53	1043 23•
Sogenfrance C et D	1150 21	1127 66
Sogépargne	310 06	303 98
Sogevar	977 79	958 62
Sogintar	1302 47	1276 93
Soleil Investissements	603 48	580 27
Solstice	2200 33	2194 84
State Street Act. Eur	9083 75	8757 25•
State Street Act. Fce	10087 33	9793 52
St. Str. Act.Japon	10442 62	10089 49
State Street Emer. Mkt	12267 84	11878 04•
St.Street OAT Plus	10983 38	10768 02
Stratégie Actions	840 34	808 02
Stratégie Rendement	1487 65	1440 82
Technocic	1011 48	982 02
Techno-Gan	5809 07	5585 64
Thesora	701 06	694 12
Trésor Plus	1373 27	1358 67
Trésor Trimestriel	1051 36	1040 95
Trésoricic	137771 09	137771 09
Trilion	5215 30	5148 37•
UAP Investissement	433 22	417 56
UAP Actions France	573 32	552 60
UAP Act. Select.	615 78	593 52
UAP Aedificandi	535 43	516 08
UAP Alizé	214 85	207 08
UAP Alto Sicav	167 45	161 40
UAP Moyen Terme	149 47	144 07
UAP Première Cat	11517 76	11101 46
Uni-Associations	119 25	119 25•
Uni-Foncier	1204 50	1175 12
Unifrance	571 08	557 15
Uni Régions	1198 82	1167 63
Univer	248 31	248 31•
Univers Actions	1263 92	1233 09
Univers Obligations	1868 87	1823 29
Valorg	2163 05	2160 69
Valreal	56435 22	56407 02
Winterthur St-Honoré	222 91	212 80

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

RELIGIONS

Le livre-bombe de Drewermann

Les Editions du Cerf renoncent à publier en France un pamphlet du théologien allemand condamné. Albin Michel l'éditera sous le titre : « les Fonctionnaires de Dieu »

Nouveau Luther ou mystificateur génial? Eugen Drewermann ne prétend ni à l'une ni à l'autre de ces distinctions. Prêtre, psychanalyste, il a écouté en consultation, pendant plus de vingt ans, des centaines de prêtres comme lui, des religieux, des religieuses. Sorti en Allemagne en octobre 1989, son ouvrage monumental, *Kleriker* (neuf cents pages serrées), l'une des critiques les plus massives et radicales du système clérical jamais publiées de l'intérieur, s'est aussitôt arraché. Vendu à plus de cent mille exemplaires, il figure encore aujourd'hui parmi les meilleures ventes des libraires allemands.

« Heureusement qu'il n'y a plus de bûcher! », écrit, avec un humour noir, un évêque français au traducteur de Drewermann, Jean-Pierre Bagot. Nul doute, en effet, que le théologien allemand y serait monté, dans cette ville de Paderborn (Rhénanie du Nord-Westphalie), forteresse du catholicisme germanique, où, avant d'attaquer les Saxons, s'était établi Charlemagne et où le pape lui-même était allé implorer l'aide de l'empereur. L'archevêque de Paderborn, Mgr Degenhardt, a privé son troublant psychanalyste de son droit à enseigner à l'université catholique de la ville, à célébrer la messe, à prêcher. Mais, chaque samedi, ses cours de théologie donnés par suppléance à l'université d'Etat et ses « prédications » dans une école attirent plusieurs centaines de fidèles.

Une lecture anti-institutionnelle

Impressionnée par l'ampleur de la polémique, et par sa propre audace – elle a déjà publié sept livres, avec des succès divers, du théologien proscrit, – la vieille maison d'édition du Cerf, tenue par les dominicains, a renoncé *in extremis*, alors que la traduction était chez l'imprimeur, à sortir en France *Kleriker*. Déjà plusieurs théologiens pressentis pour préfacer librement ce livre-brulôt s'étaient dérobés. *« Nous ne maîtrisions plus les effets affectifs de l'opération »*, dit un responsable du Cerf. Cela fait le bonheur d'Albin Michel, qui récupère la mise, rachète le contrat avec l'éditeur suisse, Walter Verlag, et lancera le livre en mars, dans une version légèrement raccourcie, sous le titre *les Fonctionnaires de Dieu*.

Avec un succès identique à celui de l'Allemagne? Rien n'est moins sûr. La description des refoulements, des troubles fonctionnels, de la *« misère psychique »* des prêtres, des religieux, des religieuses n'est pas nouvelle. Mais on passe, avec Drewermann, de la revue spécialisée au gros tirage. A partir d'études de cas concrets, le psychanalyste fait le lien entre l'origine *« maternelle »* de la vocation (l'Eglise étant pour le prêtre une nouvelle figure de sa « mère ») et un système clérical contraignant, notamment par ses vœux d'obéissance, de chasteté, de pauvreté, qui privent le « clerc » de sa liberté, le *« dépersonnalise »*, en fait un *« bureaucrate »*, un *« fonctionnaire »* de Dieu. Le résultat en est l'exercice d'une *« fausse pauvreté »*, d'une *« fausse obéissance »*, d'une *« fausse chasteté »*, c'est-à-dire une anthropologie, soutient Drewermann, qui n'a plus rien à voir avec l'Evangile et n'est pas digne de lui.

La démonstration est nourrie par une érudition et une culture prodigieuse en sciences humaines. Le théologien-psychanalyste puise à l'histoire des religions, à celle des mythes et des symboles, à la sociologie, à la philosophie, à l'exégèse, mais aussi au cinéma, dont il est passionné, et surtout à la littérature, empruntant aussi bien au Sartre de *la Nausée* ou de *l'Enfance d'un chef* qu'à Bernanos (*Journal d'un curé de campagne*), à Graham Greene (*la Puissance et la Gloire)*, à Zola, à Francis Jammes, etc.

Mais les mêmes qui reconnaissent la fécondité intellectuelle de Drewermann déplorent chez lui un manque cruel de rigueur méthodologique. *« C'est de l'Umberto Eco plus que du Fernand Braudel »*, dit l'un de ses contempteurs en France qui dénoncent le détournement idéologique de l'histoire, le pillage de l'abondante littérature française sur la figure du prêtre, au service d'une lecture anti-institutionnelle, typiquement allemande, d'une Eglise réputée outre-Rhin pour son autoritarisme et son fonctionnarisme.

Le choc est brutal aujourd'hui dans le clergé allemand. Mais cette rencontre entre une contestation d'origine psychanalytique et la vie concrète du prêtre y est sans doute plus tardive qu'en France, où déjà, en leur temps, dans les années 60 et 70, les travaux d'un Marc Oraison ou d'un docteur Solignac (*la Névrose chrétienne)* avaient fait scandale. Mais même si la problématique de ce livre paraît plus allemande que française, fallait-il que le Cerf renonce à le publier?

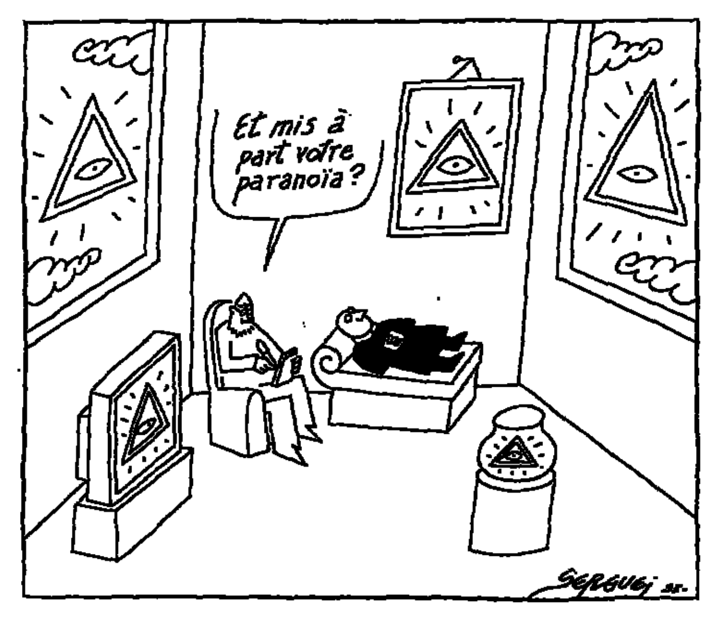
Autocensure symbolique

Courageusement pluraliste – cette maison édite des textes du pape aussi bien que des théologiens de la libération, – écarté par le Vatican pour la récente publication dans les pays francophones du *Nouveau Cathéchisme universel*, comptant parmi ses administrateurs des patrons chrétiens éclairés (Roger Fauroux, Michel Houssin), le Cerf a sans doute anticipé sur des campagnes de dénonciation et d'intimidation venant des milieux les plus conservateurs. Il n'a pas, semble-t-il, obéi à des pressions, des consignes, voire des interventions directes de l'épiscopat français, demeurées à l'état de rumeurs.

Cette autocensure n'est-elle pas plus grave que l'interdit lui-même et surtout plus symbolique du climat de frilosité dominant aujourd'hui dans l'Eglise catholique? Toucher au statut du prêtre, à son besoin de sécurité, de stabilité psychique, à sa place dans l'appareil institutionnel, c'est comme toucher à de la dynamite. C'est la structure sacrée des ministères, donc le pouvoir et l'autorité dans l'Eglise, qui sont en cause. D'où le caractère toujours tabou des débats sur une éventuelle ordination des femmes ou le célibat des prêtres.

Même très contestable, l'œuvre de Drewermann permet à un certain public d'accéder à l'histoire des religions, à l'exégèse, à la théologie. Plutôt que de s'en plaindre et de se réfugier dans le silence, des évêques allemands aussi orthodoxes que Mgr Karl Lehmann, président de la conférence épiscopale, et Mgr Walter Kasper, l'un des théologiens favoris de Jean-Paul II, ont encouragé dans leur pays la lecture de Drewermann, précisément pour faire l'indispensable travail de critique interne de son œuvre. Dans quelques semaines, les évêques français relèveront-ils le même défi, lorsque sortiront *les Fonctionnaires de Dieu*?

HENRI TINCQ



« Une telle publication aurait été utilisée contre nous »

explique le Cerf

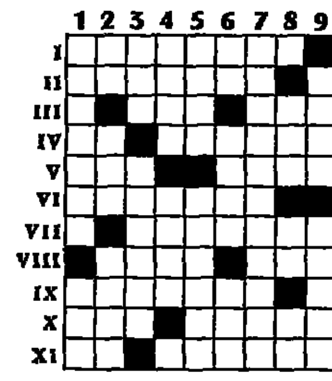
« Il est apparu que les intentions du Cerf auraient été mal comprises, voire mal interprétées et déformées », écrivent, mardi 5 janvier, les éditions du Cerf dans un communiqué annonçant qu'elles renonçaient à publier, sous le titre *le Clerc*, la traduction du *Kleriker* d'Eugen Drewermann. *« Force nous est de constater*, ajoute la maison d'édition catholique, *qu'une telle publication serait indûment utilisée contre le Cerf aux dépens de nombreux efforts éditoriaux de cette maison. (...) »*

« La renonciation à cette publication nous coûte beaucoup au plan déontologique, tant vis-à-vis d'un éditeur étranger (...) que des auteurs, libraires et lecteurs. Nous restons persuadés que les débats concernant l'Eglise gagneraient à être menés sereinement en son sein, avec les précautions qui s'imposent, plutôt qu'en dehors d'elle. »

« S'agissant de Drewermann, conclut l'éditeur, *il faut rappeler que la politique de publication du Cerf a été engagée, tout en tenant compte des discussions soulevées par son œuvre et en s'appuyant sur ses travaux universitaires dûment reconnus, bien avant que des sanctions soient prises à son encontre et que la presse ne s'empare du dossier. »*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5948



HORIZONTALEMENT

I. N'a vraiment pas eu de chance avec ses enfants. – II. Tranche quand on parle de cuisse. – III. N'a pas sa place dans une bibliothèque scientifique. Bien pris quand il est « fait ». – IV. Dieu. Une réponse vraiment bête. – V. Cri de celui qui a dégusté. En Angleterre, nom qu'on donne à la souris. – VI. Comme le ton de celui qui tranche. – VII. Une certaine habitude. – VIII. Accueillit avec joie. Un peu piquant quand il est frais. – IX. Pourrait être trouvé un peu bancal. – X. Un bon bout de temps. Fixer un œil. – XI. Note. Porté avec beaucoup de force.

VERTICALEMENT

1. Oiseau qui manque de discrétion. Commune dans l'eau. – 2. Une victime de la jalousie. Montagneux à l'est. Rend des semelles glissantes. – 3. Se donna du mal. Fait tomber les têtes. – 4. En Allemagne. C'est la moindre des choses. – 5. Peut marquer le coup. Ornent des étains. – 6. Dieu pour Moïse. Fit circuler. Peuvent devenir une lourde charge. – 7. Qui donne beaucoup de jetons. – 8. Planches. Conjonction. Préposition. – 9. Pas conservés. Affluent de la Loire.

Solution du problème n° 5947

Horizontalement

I. Opération. – II. Racoleuse. – III. Diode. – IV. Orle. Rée. – V. Eu. Bu. – VI. Nielleur. – VII. Arrée. Sue. – VIII. Tosserait. – IX. En. Ti. – X. Uitlander. – XI. Réa. Azuré.

Verticalement

1. Ordonnateur. – 2. Pair. Ironie. – 3. Ecoliers. Ta. – 4. Rode. Lés. – 5. Ale. Elée. Aa. – 6. Té. Rue. Ranz. – 7. Lule. USA. DO. – 8. Os. Ébruiter. – 9. Nez. Étire.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

Pierre et Isabel LUCIEN-BRUN
partagent avec
Chloé et Côme
la joie d'annoncer la naissance de

Gaspard,

le 16 décembre 1992.

10, rue aux Fèvres,
71100 Chalon-sur-Saône.

Claire AZIZA et François AUDRAS
sont heureux d'annoncer la naissance de

Romane,

le 19 décembre 1992, à Paris.

32, rue des Cordelières,
75013 Paris.

Décès

– Jean Lefebvre (Aix-en-Provence),
Joël Lefebvre (Lyon),
ont le regret de faire part du décès de leur mère,

Carmen Juana BAUDOT,

survenu le 29 décembre 1992, à Aix-en-Provence, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Elle avait fait don de son corps à la médecine.

– Mme Maud Charnier,
Alain et Nita Hauchecorne,
Henri et Joëlle Charnier,
Et ses petits-enfants,
font part du décès de

Henri CHARNIER,

survenu le 29 décembre 1992, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Magenta,
78000 Versailles.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. Belgacem DEBAH,

survenu le 2 janvier 1993, à l'âge de soixante-cinq ans, suite à l'agression du 2 juin 1991, à Tunis.

Nous remercions l'équipe médicale du Kremlin-Bicêtre et de Jean-Rostand.
Toutes les personnes qui l'ont aidé et soutenu au cours de cette terrible épreuve.
Les membres de la famille pour le soutien qu'ils ont apporté au cours de ces dix-neuf mois de souffrance.
Les amis qui nous ont apporté leur concours.

Les obsèques se dérouleront en Algérie, à Oum-El-Bouaghi.

– Henri et Geneviève Devillers,
vicomte et vicomtesse de Lavernay,
Mlle Atlantique Devillers de Lavernay,
M. Jean-Marie Devillers de Lavernay,
et ses enfants,
Mlles Françoise et Véronique Devillers de Lavernay,
M. et Mme Michel Gay
et leur fille,
Mme Jeanne-Marie Bourgeois,
La famille Jean-Gabriel Phalip,
ont la profonde douleur de faire part du décès du

**vicomte Olivier
DEVILLERS de LAVERNAY,**

survenu le 4 janvier 1993, muni des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu le 7 janvier, à Tours-sur-Meymont, dans la plus stricte intimité.

Une cérémonie religieuse à sa mémoire sera célébrée le 8 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

Tours-sur-Meymont,
63590 Cunlhat.

– Mme Radhia El Fani,
son épouse,
Khaled, Hanem, Samir, Malika,
ses enfants,
Nicolas, Olivier, Nathalie, Sébastien, Anissa, Sofiane, Sabri,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Ahmed EL FANI,
ancien proviseur du lycée Alaoui,
ancien inspecteur général
du second degré,

survenu le 26 décembre 1992, à Tunis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'Ecole centrale Paris
a la tristesse de faire part du décès du

professeur Bernard MARIN,

le 30 décembre 1992.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Martin de Vitré (Ille-et-Vilaine), le samedi 2 janvier 1993.

Une messe à la mémoire du disparu aura lieu le 15 janvier, à 9 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine).

– Marthe Gibeault,
Robert Gibeault et Céline Poissant,
Frédérique Gibeault,
Alain et Monique Gibeault
et leurs enfants David et Mathieu,
François Gibeault et Diane de Santis-Gibeault
et leurs enfants Olivier et Alexandra,
ont la douleur de faire part du décès de

André GIBEAULT,

le 1er janvier 1993, à l'âge de quatre-vingts ans, à Montréal, Québec (Canada).

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Albert-Bayet,
75013 Paris.
1705, rue Victoria,
Saint-Lambert, Québec (Canada).

– Les familles Ginestet, Bosc, Dalmières et Salgues,
ont la douleur de faire part du décès de

Maria GINESTET,
née Dalmières,

survenu le 19 décembre 1992.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 21 décembre, à Rieupeyroux (Aveyron).

Nous n'oublierons jamais ton sourire.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avenue du Rouergue,
12240 Rieupeyroux.
44, rue de Fécamp,
75012 Paris.
10, rue Georges-de-Porto-Riche,
75014 Paris.

– Mme Maurice Grivaux,
son épouse,
M. et Mme Daniel Rouxel,
ses enfants,
M. et Mme Stéphane Dapra
et leur fils,
Pierre, Erwan Rouxel,
Olivier, Marie-Cécile Glama,
ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice GRIVAUX,
ancien professeur des universités,
médecin honoraire
de l'hôpital Broussais,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 2 janvier 1993.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 6 janvier, à 10 h 45, en l'église Sainte-Elisabeth de Versailles.

Ni fleurs ni couronnes, mais des messes pourront être dites à son intention.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, impasse Nungesser-et-Coli,
78000 Versailles.

– Jacques Jaubert,
son fils,
Dominique, Martin et Camille,
sa belle-fille et ses petits-enfants,
Ginette Jarraud,
sa compagne,
Le docteur et Mme René Jaubert,
Mme Henry Benoit,
née Jaubert,
Mme Robert Leboucq,
née Jaubert,
M. et Mme Henry Jaubert,
M. et Mme Jacques Jaubert,
ses frères et sœurs,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Nègre, Amio et Jauze,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean JAUBERT,
ancien directeur des Domaines,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 1er janvier 1993, à Créteil, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'inhumation a eu lieu à Brignoles (Var), sa ville natale.

30, avenue des Fusillés-de-Châteaubriant,
94100 Saint-Maur.

– M. et Mme Eugène Detape,
Mme Edouard de Goeyse,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Victor de LAPOMMERAYE,

dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 6 janvier 1993, à 14 heures, en l'église Sainte-Thérèse de Boulogne.

37, avenue de la Grande-Armée,
75116 Paris.
133, rue de Silly,
92100 Boulogne.

– Antoine Riboud,
président du conseil d'administration de l'Union des arts décoratifs,
Et les membres du conseil d'administration,
Les directeurs et conservateurs en chef de l'Union des arts décoratifs,
Les conservateurs du Musée des arts décoratifs,
Et tout le personnel de l'Union des arts décoratifs,
ont la tristesse de faire part du décès de

François MATHEY,
conservateur en chef du Musée
des arts décoratifs de 1966 à 1985,

survenu le 3 janvier 1993,

et s'associent à la douleur de sa famille.

(Lire page 15.)

– Mme Dominique Burnol
et ses enfants,
Catherine et Tamas Wesmas (N.-Z.)
et Antoine Simkine,
M. Jean-Baptiste Lebeuf,
et son fils,
Marie-Pierre et Ian Corrin
et leurs enfants (G.-B.),
ses enfants et petits-enfants,
Et les familles Lebeuf, Feissel, Crivelli (France et Australie), de Marsac,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond LEBEUF,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 1er janvier 1993.

Le service religieux aura lieu le mercredi 6 janvier, à 16 h 30, en l'église de Saint-Firmin-sur-Loire (Loiret).

Il sera inhumé auprès de

Nicole,

son épouse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dominique Burnol,
19, rue Ernest-Renan,
63400 Chamalières.

– La famille
Et les amis de

René LETORÉ,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 23 décembre 1992, à Genève.

L'inhumation a eu lieu à Versailles le 30 décembre.

– M. John de Penne Rouge,
Martin et Claire,
ses enfants,
Le docteur et Mme R. Périat,
ses parents,
Le docteur et Mme G. Périat,
Le docteur et Mme D. Périat,
ses frères et belles-sœurs,
Ses neveux et ses nièces,
Ses cousins
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne de PENNE ROUGE,
née Périat,

survenu à l'âge de quarante-cinq ans, le 26 décembre 1992.

Ses obsèques ont eu lieu le 28 décembre, et l'inhumation le même jour, à l'ancien cimetière de Noyant-d'Allier.

807 Frostwood,
Houston, Tx 77024 (USA).
Rue des Forges,
03330 Bellenaves.
69, rue Fondary,
75015 Paris.

– Le docteur Henri Zaidman,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
ont le regret d'annoncer le décès de

Madeleine ZAIDMAN,
née Solomon,

survenu le 29 décembre 1992.

Les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

– Il y a trois ans

Simonne KLEIN,
née Declerck,

nous quittait.

En ce jour anniversaire, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue, appréciée et aimée.

Pierre Klein et Marie-Hélène Klein.

– Le 5 janvier 1992 disparaissait

Jean-Luc NIETO,
astrophysicien,
directeur de recherches
à l'observatoire de Toulouse.

Pensées affectueuses.

Nominations

– La Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (FNPC) est heureuse d'annoncer la nomination, au 1er janvier 1993, de son président

André ANTOLINI,

au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

106, rue de l'Université,
75007 Paris.

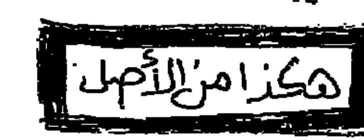
Communications diverses

– Jeudi 6 janvier, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, Albert Memmi interpellé par Henry Bulawko sur le thème « Bonheur et révolution » (Ed. Arléa). Tél. : 42-71-68-19.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

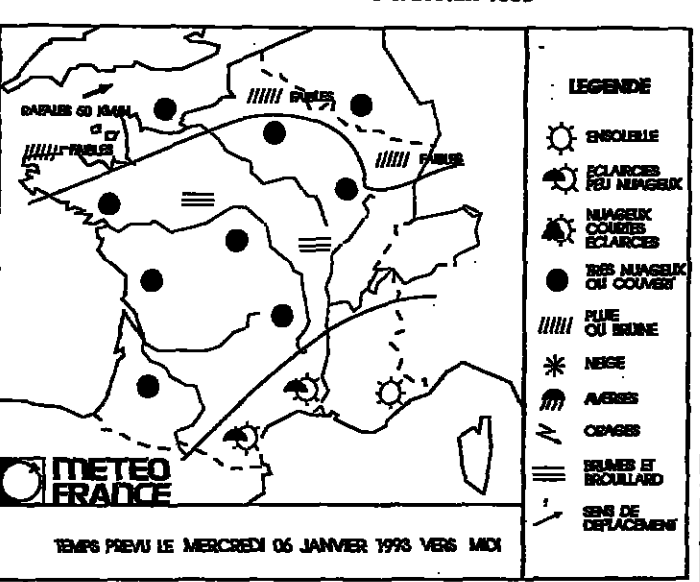
Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 6 JANVIER 1993



Mercredi : temps gris, mais plus doux. – Il n'y a plus que les régions du Nord-Est et Rhône-Alpes qui soient encore concernées par l'air froid. Partout ailleurs, c'est le redoux... et beaucoup de grisaille.

Dans le Sud-Est, sur la Côte d'Azur et la Corse, le ciel est encore bien dégagé. seuls quelques passages de nuages élevés viennent parfois filtrer le soleil.

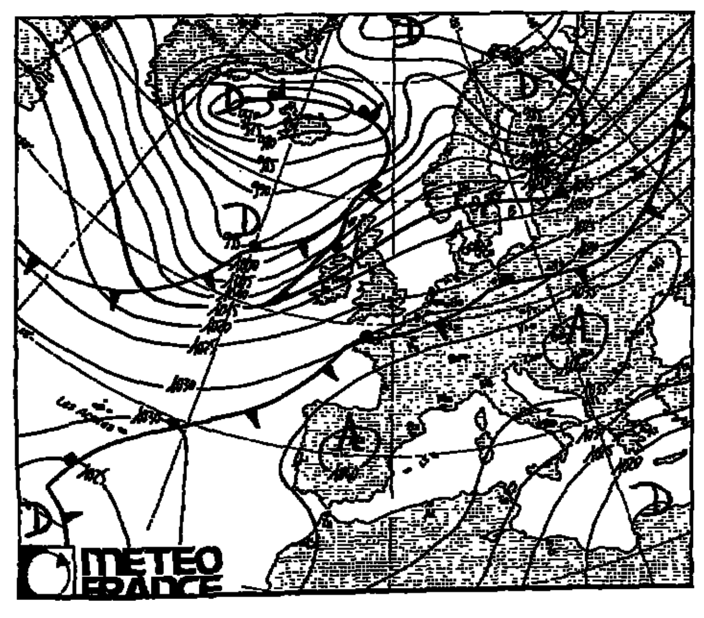
Partout ailleurs, beaucoup de brumes et de nuages bas au lever du jour, et le temps restera au gris pour la journée sur une grande moitié nord, de Bordeaux à Valence. Il tombera quelques petites pluies ou bruines sur les côtes de la Manche et atlantiques jusqu'au nord de l'Aquitaine, ainsi que sur les frontières du Nord et du Nord-Est. Sur une petite moitié sud, la couche de grisaille est moins tenace, et le soleil pourrait parvenir à faire quelques trouées.

Un vent de secteur sud-ouest souffle modérément sur la moitié nord, jusqu'à 50 km/h sur les côtes, 40 km/h dans l'intérieur.

Quant aux températures, elles sont en nette hausse par rapport aux premiers jours de l'année : au lever du jour, elles avoisinent 11 degrés au Nord-Ouest. Elles sont comprises entre 7 et 9 degrés au nord, avoisinent 3 degrés au sud. Elles sont encore faiblement négatives en Alsace, Rhône-Alpes, Massif Central, ainsi que dans l'arrière-pays niçois.

Les températures maximales atteindront 12 degrés à l'ouest, 5 à 7 degrés partout ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 7 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 5-1-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-1-1993 à 6 heures TUC et le 5-1-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	9	-2	D
BIARRITZ	10	5	C
BORDEAUX	3	0	C
BOURGES	-1	-6	C
BREST	12	9	P
CAEN	5	2	C
CHERBOURG	2	2	C
CLERMONT-FER.	0	-7	N
DIJON	-4	-10	D
GRENOBLE	1	-7	D
LILLE	0	-2	C
LIMOGES	0	-4	C
LYON	-1	-5	D
MARSEILLE	6	-3	D
NANCY	-4	-9	D
NANTES	4	2	P
NICE	8	1	D
PARIS-MONTS.	0	-2	C
PAU	8	6	C
PERPIGNAN	5	-4	D
POINTE-A-PITRE	30	22	D
RENNES	3	2	C
ST-ETIENNE	0	-8	D
STRASBOURG	-5	-12	D
TOULOUSE	2	-1	N
TOURS	-1	0	C

ÉTRANGER

ALGER	12	7	C
AMSTERDAM	-2	-3	C
ATHÈNES	8	6	C
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	8	-1	D
BELGRADE	-3	-14	D
BERLIN	-7	-10	D
BRUXELLES	-1	-5	N
COPENHAGUE	0	-4	D
DAKAR	22	19	C
GENÈVE	-2	-10	D
ISTANBUL	5	2	C
JÉRUSALEM	12	3	C
LE CAIRE	16	11	C
LISBONNE	12	9	C
LONDRES	7	5	C
LOS ANGELES	14	5	C
LUXEMBOURG	-6	-9	D
MADRID	3	-3	N
MARRAKECH	16	3	D
MEXICO	22	8	N
MILAN	2	-13	D
MONTRÉAL	8	-2	P
MOSCOU	-2	-3	D
NAIROBI	24	14	N
NEW-DELHI	22	12	C
NEW-YORK	18	5	C
PALMA	11	-3	D
PÉKIN	3	-9	C
RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
ROME	7	4	N
ROYAL OBS.	-	-	-
SÉVILLE	13	2	D
SINGAPOUR	28	23	A
STOCKHOLM	0	-4	D
SYDNEY	19	17	C
TOKYO	10	4	D
TUNIS	7	5	N
VARSOVIE	-7	-14	D
VENISE	3	-6	D
VIENNE	-2	-7	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Boule de cristal

C'ÉTAIT soirée boule de cristal. Conjoncturistes, politologues et astrologues se bousculaient au chevet de la nouvelle année. A tout seigneur tout honneur, les conjoncturistes trônaient au journal de 20 heures. «Conjoncturiste», sur une carte de visite, cela fait tout de même plus sérieux qu'astrologue. Ils promirent la reprise pour la fin de 93. Ils parlèrent peu, avec des phrases brèves et une si totale certitude que l'on fut ébranlé. On ne sait pas si les sans-logis auront entendu les conjoncturistes. On craint bien que non. Les sans-logis n'avaient même pas entendu l'appel de Jack Lang, la veille, à aller dormir dans les préaux. Ils faisaient la fine bouche. On montra un restaurant universitaire dans lequel seuls deux d'entre eux étaient venus goûter la soupe gratuite, ce qui fut l'occasion de découvrir avec effarement que les sans-logis ne comptaient sans doute pas parmi les téléspectateurs les plus assidus du 20 heures.

Sur France 3, Christine Ockrent avait convié des politologues. Ils annoncèrent la victoire de la droite aux prochaines élections législatives. Jusque-là, on se disait qu'on aurait pu être conjoncturiste ou politologue. Les choses se gâtèrent ensuite. L'un, Philippe Habert, prédit que Chirac et Giscard refuseraient la cohabitation. L'autre, Olivier Duhamel, en parut beaucoup moins persuadé. Quoique tous deux fussent convaincants, on fut tenté d'accorder crédit au premier, gendre de Jacques Chirac à la ville. Pour politologiser sur les intentions de Jacques Chirac, peut-être cela aide-t-il.

Le consensus des politologues vola en éclats lors de la nomination du premier ministre. Olivier Duhamel donna Balladur gagnant à tous les coups : le président aurait à cœur de nommer, à ce poste délicat, un monsieur poli. Philippe Habert décrivit au contraire l'ancien ministre d'Etat comme représentant une *«France des campagnes»* dépassée, dont la nomination à Matignon serait un somptueux cadeau à la gauche. Bigre ! Aux quêteurs de certitudes, il ne restait qu'à se réfugier à TF 1, où «Santé à la une» se penchait sur l'astrologie. Mais «Santé à la une» attendait désespérément la fin de «Perdu de vue». Ils étaient fiers, à «Perdu de vue» : ils avaient résolu cinq cent dossiers. Bravo ! Permettons-nous une suggestion pour le bien commun : «Perdu de vue», «Santé à la une» et les journaux télévisés pourraient fusionner. Les astrologues apporteraient leur concours à la recherche des disparus, s'accorderaient sur le premier ministre, et tout le monde se coucherait plus tôt.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 5 janvier

TF 1

20.45 Cinéma : Dancing machine. □
Film français de Gilles Béhat (1990). Avec Alain Delon, Claude Brasseur, Patrick Dupond.
22.45 Les Films dans les salles.
22.55 Cinéma : L'Aventure extraordinaire d'un papa peu ordinaire. □
Film français de Philippe Clair (1989). Avec Aldo Maccione, Laura Del Sol, Michael Clair.
0.40 Magazine : Le Club de l'enjeu.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Sexe, mensonges et vidéo. ■■
Film américain de Steven Soderbergh (1989). Avec James Spader, Andie McDowell, Peter Gallagher.
22.30 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. J'ai vécu la torture de la jalousie.
23.40 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie.
De Jean Beaudin (6e épisode).
21.35 ▶ Magazine : Planète chaude.
Tchernobyl dans le sarcophage, d'Edward Briffa et D. Bennett.
22.30 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.
23.10 Téléfilm : Milena.
De Vera Belmont, avec Valérie Kaprisky, Stacy Keach (1re partie).
A Vienne, pendant la montée du racisme anti-juif.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Maman, j'ai raté l'avion. ■■
Film américain de Chris Colombus (1990). Avec Macaulay Culkin, Joe Pesci, Daniel Stern.
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Hidden Agenda. ■
Film britannique de Ken Loach (1990). Avec Brian Cox, Frances McDormand, Brad Dourif (v.o.).
0.05 Cinéma : Total Recall. ■■
Film américain de Paul Verhoeven (1990). Avec Arnold Schwarzenegger, Rachel Ticotin, Sharon Stone (v.o.).

ARTE

20.40 Soirée thématique : Heimat.
20.41 Feuilleton : Heimat.
D'Edgar Reitz (10e épisode).
Août 1967, deux limousines noires, immatriculées en Belgique, roulent à travers la forêt du Hunsrück. Des hommes d'affaires ont l'intention de proposer à Anton de racheter son entreprise. Suite du feuilleton culte allemand.
22.00 Téléfilm : Les Repas.
D'Edgar Reitz,
Chronique d'un couple confronté aux difficultés du quotidien.
23.30 Court métrage : A toutes vitesses.
D'Edgar Reitz.
23.42 Magazine : Mégamix.
(rediff. ; 70 min.)

M 6

20.45 Téléfilm : Le Jeune Harry Houdini.
De James Orr, avec Will Wheaton, Jeffrey De Mann.
Un grand illusionniste se souvient de ses débuts.
22.20 Série : Amicalement vôtre.
23.20 Série : Soko, brigade des stups.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
L'hémochromatose. Avec les professeurs Pierre Brissout et Yves Deugnier.
21.30 L'allemand et le français en Europe.
1. Deux héritages culturels, deux idées de la langue.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Chantons sous la marge (1).
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Michel Surya (Georges Bataille, la mort à l'œuvre) (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 décembre 1992 en l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux) : Messe Ave Maris Stella, A solis ortus, de Grigny ; Lauda Sion Salvatorem, de F. Couperin ; Tota pulchra es, de Campra ; Tristia vestra, de du Mont ; O amantissime, O quam suavis, de Lorenzani ; Hodie Christus natus est, de Clérambault, par la Maîtrise de Radio-France, dir. Denis Dupays ; sol. : Bernard Coudurier, Emmanuel Mandrin, orgues ; Anne-Marie Lasla, viole de gambe.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Deanna Durbin, Miliza Korjus, Jeanette McDonald, Lily Pons, sopranos.
23.09 Ainsi la nuit. Œuvres de Mozart, Rossini, Brahms, Wolf, Chopin.
0.33 L'Heure bleue. Carnets de route, par Philippe Carles.

Mercredi 6 janvier

TF 1

14.30 Club Dorothée.
17.30 Série : Premiers baisers.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.55 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal et Météo.
20.50 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Michel Leeb, Charlotte de Turckheim, Claire Nadeau, Anne Roumanoff, Hélène Vincent, Linda de Suza, Richard Gotainer, Les Infidèles, Audin et Modena.
22.40 Magazine : 52 sur la Une.
De Jean Bertolino. Les Chariots du diable, reportage de Patrick Charles-Messange et Tony Comiti.
23.40 Journal et Météo.
23.45 Série : Côté cœur.
0.10 Série : Intrigues.

FRANCE 2

15.20 Variétés : La Chance aux chansons.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Feuilleton : Beaumanoir.
17.15 Magazine : Giga.
18.50 Jeu : Score à battre.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Rallye Paris-Dakar, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Lucas.
De Nadine Trintignant, avec Evelyne Bouix, Robinson Stévenin.
22.20 Première ligne.
Helmut Newton, d'Adrian Maben.
23.50 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Jeunesse.
Peter Pan et les pirates ; Il était une fois les Amériques : l'Angleterre et ses colonies.
17.25 Magazine : Fractales.
Présenté par Patricia Saboureau et Frédéric Courant. L'image de la semaine : le trou noir ; Dossier : un bébé à tout prix. Invité : François Gros, biochimiste.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
Spécial Rallye Paris-Dakar, en direct.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada. Marlene Dietrich, ange et démon. Invités : Maria Riva, fille de Marlene Dietrich ; Louis Bozon, auteur de *Marlene, la femme de ma vie ;* Jean-Pierre Aumont, acteur, metteur en scène, romancier et dramaturge ; Patrick Brion, auteur de *Film noir, l'âge d'or du cinéma ;* Henri Alekan, chef opérateur ; Document : Marlene, seule en scène, de Gaëlle Montlahuc.
22.25 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.
23.00 Mercredi chez vous.
Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.30 Téléfilm : Mon Dieu, on a tué ma femme.
De Baz Taylor, avec Jeff Goldblum, Mimi Rogers.
17.05 Documentaire : Les Enfants du voyage.
De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier. Les bêtes du cirque.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 19.30

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top. Leonard Cohen.
19.20 Flash d'informations.
19.30 Sport : Football.
Lille-Marseille. Championnat de France, en direct. A 19.30, coup d'envoi du match.
21.30 Flash d'informations.
21.35 Cinéma : L'Affaire Wallraff. □
Film franco-américain de Bobby Roth (1990). Avec Jürgen Prochnow, Peter Coyote, Nathalie Baye.
23.10 Cinéma : Bix. ■■■
Film italien de Pupi Avati (1990). Avec Bryant Weeks, Ray Edelstein, Julia Ewing (v.o.).
1.00 Les Vœux 1993.
1.05 Cinéma : La Guerre du feu. ■■■
Film franco-américano-canadien de Jean-Jacques Annaud (1981). Avec Everett McGill, Rae Dawn Chong, Ron Pearlman.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre.
19.30 Documentaire : Dans le jardin des dieux.
De Karl Heinz Baumann.
20.15 Magazine : Grafic.
De Jean Frappat. Le dessin dans tous ses états. *Anders Zorn.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Cecilia Bartoli.
De David Thomas.
21.30 ▶ Opéra : Le Château de Barbe-Bleue.
De Bela Bartok, par l'Orchestre philharmonique de Londres. dir. : Adam Fischer ; sol. : Robert Lloyd, Elizabeth Lawrence.
22.40 Documentaire : Face à la mort.
De Lars Westman (94 min).

M 6

15.25 Musique : Flashback.
15.40 Magazine : Frequenstar.
16.35 Magazine : Nouba.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les Aventures de Tintin.
18.00 Série : Equalizer.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Jeu : Le saviez-vous ?
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.50).
20.45 Série : Aldo tous risques.
22.30 Téléfilm : Pour affaire de mœurs.
De Mike Robe, avec Martin Sheen, Peter Riegert.
0.10 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Le noir dans les fantasmes occidentaux.
21.30 Correspondances.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Champ libre-idées ; Eloge du réel (1).
22.40 Les Nuits magnétiques.
Chantons sous la marge (2).
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Michel Surya (Georges Bataille, la mort à l'œuvre) (2).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 juillet 1992 lors du Festival de Montpellier) : Via crucis, de Liszt ; Stabat Mater, de Gagneux, par l'Ensemble Musicatreize et le Chœur contemporain d'Aix.
22.00 Concert. Fa/Si, de Berio, par Michel Fischer, orgue ; Syrcus, de Teruggi, par Florent Jodelet, percussions, Daniel Teruggi, syter ; Suite II, de Sikora, par Elisabeth Chojnacka, clavecin, Daniel Teruggi, syter.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes no 58 en ut majeur op. 54 no 2, de Haydn ; Octuor pour cordes et vents en fa majeur op. 166, de Schubert ; Mazurka pour piano no 3 en ut mineur op. 56, de Chopin.
0.33 L'Heure bleue.

Après les résultats de l'autopsie

Le parquet ouvre une information judiciaire pour « recherche des causes de la mort » de Xavier de La Fournière

Ancien agent de change et ex-adjoint (UDF) au maire de Paris, Xavier de La Fournière est mort, dimanche midi 3 janvier, à l'hôpital des prisons de Fresnes (Val-de-Marne), *« des suites d'une embolie pulmonaire ayant entraîné un arrêt cardiaque »*, selon les résultats de l'autopsie *(nos dernières éditions du 5 janvier)*. Une information judiciaire a cependant été ouverte par le parquet de Créteil, mardi 5 janvier, aux fins de *« recherche des causes de la mort »* de celui qui affirmait avoir contribué au financement des campagnes présidentielles de M. Valéry Giscard d'Estaing – affirmations démenties par l'ancien président de la République. Soupçonné de détournements de fonds au détriment d'épargnants, Xavier de La Fournière avait été inculpé d'*« abus de confiance, abus de biens sociaux, escroquerie et faux et usage de faux en écriture privées »*, le 9 décembre, et écroué.

Splendeurs et misères d'un agent de change

Depuis qu'en novembre il avait lui-même consenti à exposer ses fautes, Xavier de La Fournière n'avait plus qu'une seule crainte : *« être embastillé. » « Je suis trop vieux pour aller en prison »*, nous avait-il confié comme pour conjurer le sort. Xavier de La Fournière y est mort, un dimanche midi, à cinq jours de ses soixante-six ans. Splendeurs et misères d'un agent de change reconnu de la place de Paris. D'un familier du giscardisme. D'un grand notable dont le nom avait toujours servi de caution. Passé du jour au lendemain de sa résidence du parc Monceau à Paris à la maison d'arrêt de Bois d'Arcy, délaissé de tous après avoir été, pendant des années, de tous les entourages. A trente-cinq ans, il devenait agent de change. Trois ans plus tard, il jetait les bases des premiers clubs giscardiens Perspectives et Réalités.

Xavier de La Fournière a constamment mêlé ses deux passions, la finance et la politique, avec ce goût des jeux de l'ombre devenu à la longue chez lui une discipline courtoise. Le financier a beaucoup apporté à la politique. Trésorier dès 1965 de la Fédération des républicains indépendants, puis de celle de la fédération de Paris du Parti républicain, il était admis, dans les allées giscardiennes, que Xavier de La Fournière était un homme qui savait compter et sur lequel ses amis pouvaient compter. La politique lui a aussi beaucoup rendu. Ministre des finances, M. Giscard d'Estaing le fit entrer en 1969 au Conseil économique et social. Président de la République, il le poussa à la vice-présidence de cette même assemblée en 1974.

Conseiller de Paris depuis 1971, Xavier de La Fournière devient, à toutes fins utiles, l'un des principaux adjoints UDF de M. Chirac en 1983. Officier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques et du Mérite agricole, des Arts et des Lettres et du Mérite sportif, membre d'une quantité d'associations variées, les honneurs n'avaient pas été avares avec lui, et cet éclectisme le ravissait. Pour être complet, il avait voulu aussi tâter de la plume. *Michel Poniatowski à la recherche de l'avenir* fut son premier titre d'une série politique consacrée, en 1976, par la sortie d'une hagiographie intime : *Giscard d'Estaing et nous* (Editions Plon). « François Labarthe » fut son pseudonyme pour plusieurs autres romans sur des personnages moins actuels, tels que Lamartine ou Louise Michel.

La faillite et les menaces

Xavier de La Fournière aurait eu sans doute à cœur de publier un jour le gros livre de ses souvenirs, si son histoire ne s'était brutalement déchirée à partir de l'été 1991, avec la faillite déclarée de sa société de Bourse, reprise en catastrophe à la demande des pouvoirs publics par Altus, filiale du Crédit lyonnais. Les repreneurs découvrent alors un trou de 100 à 150 millions de francs, une mystérieuse double comptabilité provoquant une soudaine accumulation de plaintes. Ne mesurant pas l'ampleur du désastre, Xavier de La Fournière se proposait de rembourser sur ses deniers les clients lésés. Altus décide, en décembre 1991, de porter plainte contre X pour escroquerie et abus de confiance.

Ces mésaventures s'ébruitent dans le petit monde politique. En février 1992, on le prie de démissionner de son poste d'adjoint au maire de Paris. Il est plusieurs fois physiquement menacé par de mystérieux commanditaires. Peu avant son incarcération, c'était un homme traqué qui donnait rendez-vous dans Paris, changeant à la dernière minute ses horaires et surveillant constamment son voisinage dans les lieux publics. Voulait-il se prémunir ou espérait-il encore un soutien de ses amis? En novembre dernier, l'homme de l'ombre préfère faire lui-même la lumière (*le Monde* du 19 novembre). Il affirme que la cause de ses déboires remonte à la défaite de M. Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1981, quand on oublie de lui rembourser les 5 millions de francs avancés, comme en 1974, pour le financement de cette campagne. De l'argent collecté par le biais de sa charge, par un système garanti depuis bien des années mais totalement illicite : des clients lui confiaient d'importantes sommes qu'il s'engageait tacitement à rembourser avec un taux d'intérêt évoluant entre 12 % et 18 %.

« J'avais toujours l'espoir de me refaire, nous avait-il expliqué. *C'est pour combler ce trou que j'ai été amené à prendre ce que me donnaient les uns pour payer les intérêts que je devais aux autres. »* Une version sur l'origine de ses malheurs totalement contestée par ses amis politiques, choqués d'abord par les indiscrétions d'un homme réputé si discret, et qui ne se sont pas privés ensuite, devant la persistance de telles insinuations, de le lâcher publiquement.

Au lendemain de l'incarcération de son ancien ami, M. Giscard d'Estaing, le 10 décembre 1992 sur TF 1, démentait catégoriquement *« avoir eu la moindre relation financière d'aucune sorte »* avec Xavier de La Fournière, qu'il affirmait n'avoir *« pratiquement pas revu »* depuis 1974. Depuis, c'était le silence. La disparition de Xavier de La Fournière, l'énigme qu'elle laisse, ne l'ont pour l'instant guère rompu.

DANIEL CARTON et DOMINIQUE GALLOIS

« Une embolie pulmonaire ayant entraîné un arrêt cardiaque »

Dès le début de son incarcération à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, Xavier de La Fournière s'était plaint de problèmes de santé qui avaient justifié, à diverses reprises, des examens par le service médical de la prison. Le 24 décembre, alors que son état de santé s'aggravait sous l'influence notamment de problèmes urologiques, les médecins pénitentiaires proposaient au détenu son hospitalisation à l'hôpital des prisons de Fresnes. Mais Xavier de La Fournière, âgé de soixante-cinq ans, refusait ce placement dans un service de médecine pénitentiaire qui a la particularité d'être le seul en France à bénéficier du statut d' « établissement d'hospitalisation public national spécifiquement destiné à l'accueil des personnes incarcérées ». Devant l'insistance des médecins, le malade acceptait finalement, le 28 décembre, d'être hospitalisé à Fresnes.

La fin de l'action publique

Pour ce faire, l'administration pénitentiaire s'est appuyée sur une disposition du code de procédure pénale (l'article D. 382), qui prévoit que, *« au cas où le médecin de l'établissement estime que les soins nécessaires ne peuvent être donnés sur place (...), les détenus malades sont envoyés dans un établissement pénitentiaire mieux approprié ou dans un établissement pénitentiaire spécialisé. Toutefois, si leur état de santé interdit leur transfèrement ou s'il y a urgence, ils doivent être admis dans le service hospitalier le plus proche »*. *« Les détenus ne peuvent*, précise le même article, *être hospitalisés, même à leurs frais, dans un établissement privé, à moins d'une décision ministérielle. »* Sur la base de ce texte, les médecins pénitentiaires ont estimé que l'établissement public de Fresnes (qui a reçu près de trois mille détenus en 1992) disposait des services de soins adéquats pour recevoir Xavier de La Fournière. Celui-ci fut donc transféré à Fresnes, le 29 décembre.

Les examens cardiographiques pratiqués sur le prévenu au sein de l'unité de cardiologie-pneumologie-neurologie de Fresnes ont alors permis de diagnostiquer un état de santé inquiétant. Rendant visite à son mari, le 30 décembre, Mme de La Fournière s'inquiétait, selon ses avocats, de constater qu'il avait « les mains violettes ». Ce qui justifiait son hospitalisation dans l'unité de soins intensifs de l'hôpital de Fresnes. C'est dans ce service réservé aux malades présentant une situation aggravée ou nécessitant des soins rapprochés que, dimanche 3 janvier à 11 h 35, Xavier de La Fournière devait décéder.

Trois jours plus tôt, ses avocats avaient déposé une demande de mise en liberté qui, entre autres arguments juridiques, évoquait ses problèmes de santé. Le décès est intervenu avant que le juge d'instruction (qui disposait d'un délai de cinq jours) ait pris une ordonnance à ce sujet. Une autopsie a été ordonnée par le parquet de Créteil – comme le veut la règle établie dans les cas de décès en détention, sur lesquels pèse toujours une suspicion. Pratiquée à l'Institut médico-légal de Paris, lundi 4 janvier en fin d'après-midi, cette autopsie a conclu à une *« embolie pulmonaire ayant entraîné un arrêt cardiaque »*. Xavier de La Fournière n'étant à l'évidence pas un détenu ordinaire, le parquet de Créteil a pris soin d'ouvrir, de surcroît, une information judiciaire pour *« recherche des causes de la mort »*. Il s'agira d'obtenir l'avis d'un cardiologue expert médical auprès des tribunaux afin de corroborer les premiers résultats de l'autopsie.

Le décès de Xavier de La Fournière, qui était à ce jour la seule personne inculpée par M. Jean-Louis Charpier, juge d'instruction au tribunal de Versailles, éteint l'action publique et met fin aux poursuites le concernant. Il reviendra au magistrat de décider, en fonction des éléments à charge pouvant être retenus contre d'autres personnes, s'il y a ou non lieu de poursuivre l'instruction. Mais aucun responsable politique n'a, à ce jour, été entendu par les enquêteurs de la section économique et financière chargée de l'enquête au SRPJ de Versailles.

ERICH INCIYAN

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté 5 janvier 1993 a été tiré à 502 632 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Education-campus » : la grande misère des universités africaines

Au Cambodge

Le prince Sihanouk et M. Hun Sen protestent contre la faiblesse de l'Autorité provisoire de l'ONU

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Le prince Sihanouk n'a pas démissionné de la présidence du Conseil national suprême du Cambodge (CNS). Mais son refus de coopérer avec l'Autorité provisoire des Nations unies (APRONUC) et le régime de Phnom-Penh exprimé lundi 4 janvier (*le Monde* du 5 janvier) a pour objet de mettre les points sur les « i ». Pour éviter un échec complet, l'ONU doit se ressaisir. Puisque les Khmers rouges refusent d'appliquer les accords de Paris, les « bérets bleus » devraient, au moins, avoir les moyens d'assurer le bon ordre de la campagne pour les élections prévues en mai. Ce qui n'est pas le cas.

La raison invoquée par Norodom Sihanouk – les exactions dont sont victimes les militants du FUNCINPEC, le parti de son fils Ranariddh – est indiscutable. Le FUNCINPEC a ouvert des permanences dans toutes les villes du pays et ne paraît pas avoir de mal à recruter. Ce mouvement sihanoukiste se nourrit, avant tout, de l'hostilité contre une administration jugée corrompue et envers la présence d'une forte minorité vietnamienne.

Phnom-Penh et les attentats

Le Parti du peuple (PPC, ex-communiste) de MM. Chea Sim et Hun Sen, qui contrôle l'administration, a beau compter dans ses rangs un autre fils du prince, Norodom Chakrapong, vice-premier ministre, il n'est plus assuré de l'emporter aux élections. Sur le plan militaire, le régime de Phnom-Penh tente d'enrayer le grignotage de ses positions par les Khmers rouges, qui se sentent d'autant plus à l'aise que l'APRONUC n'a pas les moyens d'imposer sa loi. Sur le plan politique, il entend limiter les dégâts face à la formation la plus dynamique, le FUNCINPEC.

Le prince n'accuse pas – du moins ouvertement – le PPC d'être mêlé aux attentats contre le FUNCINPEC. Mais suivez son regard... De son côté, M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, a eu beau jeu de rappeler, mardi, que les Khmers rouges étaient les principaux violateurs des accords. Pour la première fois, il est allé plus loin, accusant l'APRONUC de manquer de courage et d'imagination. Alignant, sans difficultés, les reculades de l'ONU sur le terrain devant les Khmers rouges, il souhaite que l'on donne aux « bérets bleus » les moyens de remplir leur mission. Et, constatant que *« des élections ne pourront pas régler le problème cambodgien »*, il entrevoit trois issues au scrutin : une guerre entre le gouvernement élu et les Khmers rouges, la poursuite de la partition de fait du pays ou une nouvelle convocation de la Conférence de Paris pour résoudre le différend avec les Khmers rouges.

Pour éviter d'en arriver là, M. Hun Sen a exigé que l'APRONUC donne aux Khmers rouges jusqu'au 31 janvier pour dire s'ils participeront aux élections. En cas de réponse négative, ils seraient déclarés *« insurgés et hors la loi »*. Il réclame enfin la fixation sans délai de la date de l'élection présidentielle, qui permettrait au prince Sihanouk, seul éventuel candidat, de disposer d'une réelle autorité.

Même si les intérêts de leurs auteurs ne sont pas forcément convergents, les déclarations du prince et de M. Hun Sen mettent en relief l'immobilisme de l'APRONUC et la quasi-paralysie de la plus importante opération menée par l'ONU. Les accords de Paris n'ont pas permis de ficeler les Khmers rouges, et les deux dirigeants cambodgiens en prennent acte. Il faudra bien, pour éviter un fiasco, que l'ONU invente quelque chose.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **Un tiers des Européens prêts à vivre dans un autre pays de la Communauté.** – Selon un sondage SOFRES réalisé pour *le Parisien* auprès de 12 500 personnes, 35 % des Européens seraient prêts à vivre dans un autre pays que le leur. Leurs préférences iraient à la France (9 % des personnes interrogées), à l'Espagne (5 %) et à l'Allemagne (4 %). La France arrive en tête de classement pour la gastronomie et la vie culturelle, l'Espagne pour le climat et le sens de la fête, l'Allemagne pour le niveau de vie, la protection sociale et la préservation de l'environnement.



Le Monde

INITIATIVES

Les rituels de l'entreprise

Tout groupe sécrète ses règles de vie. Le monde du travail n'y échappe pas

EN marge de la culture ou du projet d'entreprise, dont la mode ne cesse de se répandre, il y a encore place, dans les collectivités de travail, pour des rites. Officiels où non, déclinés ou pas, mais qui servent à chaque fois de lien pour les membres du personnel. A moins qu'ils ne fonctionnent comme une machine à exclure, pour qui ne s'y conforme pas.

Anodins ou désuets, quelquefois tyranniques aussi, ils ne sont jamais que le fidèle miroir de ce que veut et croit être une communauté humaine, quand ils ne plongent leurs racines dans le passé d'une entreprise qui aspire au rang d'institution, ou qu'elle ne cultive ainsi sa différence. Parfois aussi, plus sacralisés, ils font partie des moyens de management, sciemment utilisés par les dirigeants, charismatiques le plus souvent dans ce cas, pour auréoler leur pouvoir. M. Francis Bouygues, et son ordre du Minorange qui distingue les meilleurs des «compagnons», appartient à cette catégorie.

Vestiges d'un passé qui n'est pas révolu, il y a toutes les fêtes internes qui ne font que célébrer la «grande famille» et sert à rapprocher tous les officiants. Les départs à la retraite, les promotions et les anniversaires fournissent le prétexte de ces démonstrations selon des coutumes variables. Un «pot» n'a pas la même fonction ni le même décorum dans une banque ou dans une agence de pub. Certaines traditions survivent mieux dans certains secteurs que dans d'autres. Qui, en dehors de la presse et de l'imprimerie, organise des « à la »? Qui, ailleurs que dans les métiers de la mode, fête encore les catherinettes?

Curieusement, parce qu'ils n'étaient pas censés à l'origine avoir ce rôle, les comités d'entreprise sont devenus les grands pourvoyeurs de cérémonies tribales. Ils organisent des arbres de Noël, de plus en plus rarement des remises de médailles du travail, et se sont fait une spécialité des sorties de groupe. Pour un spectacle ou un voyage, qui renforcera la cohésion du personnel. A maints égards, ils sont les gardiens du temple.

Mais ils ne sont pas les seuls. Quand on est embauché par IBM – une performance, par les temps qui courent, – on entre aussi en religion. Il faut adopter les coutumes et le costume de la maison, faire siens des comportements dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Dans de nombreuses entreprises, et surtout quand elles sont prestigieuses ou fleurent encore le paternalisme à l'ancienne, les codes de savoir-vivre se multiplient à plaisir. On respectera, bien après son départ, telle consigne du fondateur ou l'on se conformera, longtemps après que l'usage s'en soit banalisé, à la règle selon laquelle un cadre ne doit pas toucher à une photocopieuse.

Si l'histoire explique ces références, les liturgies d'entreprises peuvent aussi avoir des effets pervers. Qui dit rituel dit, par contre-coup, parcours d'initiation qui ressemble certes à un apprentissage, mais peut également devenir système de brimades plus ou moins bien supportées. Certains abandonnent pour ces raisons et il arrive même que des salariés compétents ou des cadres découvrent qu'ils sont jugés non pas sur leurs qualités professionnelles, mais exclusivement en fonction d'une allégeance à un ensemble de signaux d'identification. S'ils sont condamnés, c'est alors pour des vétilles.

Innocent ou manipulateur, le non-dit participe de cet ordre des choses et prend un tour d'autant plus redoutable que, justement, il n'est jamais explicité, ni vraiment fondé. Il autorise les sentences discrètes mais sans appel et les procédures de rejet. *«Ici, ça ne se fait pas»* est une phrase qui doit impérativement alerter l'impétrant qui, dès lors prévenu, doit manœuvrer en finesse pour ne pas subir l'opprobre du groupe, parfois à l'insu de la direction, moins tatillonne.



CONTRAIREMENT à ce qu'on pourrait penser, s'agissant d'entreprises modernes ou de sociétés performantes, ces modes de fonctionnement ont la vie dure. On en voit les conséquences lors du rachat ou d'une fusion, quand deux cultures se heurtent et cristallisent les résistances. Des opérations, logiques industriellement ou financièrement, ont failli échouer à cause de cela et il faut du temps – ou la reddition de l'un des protagonistes – pour qu'un seul rite s'impose finalement à tous, symbole d'une osmose réussie. Qu'on se souvienne de la franche hostilité de la Télémécanique à l'intégration dans le groupe Schneider, au nom de ses valeurs, et pas seulement parce qu'elle devait rejoindre son ennemi de toujours, Merlin Gerin.

Le plus extraordinaire, enfin, c'est que les rites renaissent toujours. Aujourd'hui, sous l'influence de la mode «new age», et plus encore par référence au modèle californien de l'entreprise high tech, il correspond, avec ses tics, au mythe d'une modernité branchée. Le personnel doit s'adonner au sport, cultiver son corps, et faire preuve de décontraction. Ce qui se traduit par un autre style vestimentaire et des attitudes nouvelles dans le travail. Le tutoiement sera de rigueur, mais le summum sera d'utiliser la salle de squash de l'entreprise, ses jacuzzis, sa piscine ou ses courts de tennis.

Cela sert aussi à l'image que l'entreprise veut donner d'elle-même et certaines savent d'ailleurs en jouer avec une habileté démoniaque. Dans les «forums emploi» ou les «job conventions» des sociétés concurrentes en viennent à rivaliser auprès des candidats en vantant la qualité de vie chez elles, à grand renfort d'images sur leurs salles de gymnastique. Une fois recrutés, certains diplômés sont surpris de découvrir que l'ambiance n'est pas aussi ludique.

Alain Lebaube

DOSSIER • Les rituels de l'entreprise

A l'heure des fêtes

L'évolution des mœurs, tout en modifiant certaines célébrations, n'a pas supprimé les traditions

CE pourrait être la France de Pierre Bonte ; ou celle tout droit issue du *Manuel du folklore français* de Van Genepp. Apparemment, on ne badine pas avec le rituel des fêtes sous nos clochers. Pas plus que les palais de la République ne négligent la tradition. Ni non plus les comités d'entreprise, qu'ils soient publics ou privés. Les festivités d'usage ne sont-elles pas considérées comme des acquis sociaux ?

La grande famille

Les élus le savent bien qui se garderaient de faillir. Quel premier ministre dérogerait, à l'occasion de Noël, à la séance récréative offerte par l'Hôtel Matignon aux enfants du personnel – environ un millier – de sa quarantaine de services, directions et délégations réparties dans Paris ? Deux mille jouets sont distribués. *« Des jouets très classiques*, précise Yvette Knoché, de la direction des services administratifs. *Pas question d'offrir des consoles électroniques. »* La raison ? Leur prix, évidemment. De quel budget le service du personnel de Matignon est-il doté ? Bouche cousue. Reste que, pour la trente-huitième fois cette année encore, le Palais Garnier, la Fanfare des gardes républicains et... Jacques Martin sont mobilisés pour Noël.

En désuétude, le rite ? *« Le personnel y est à ce point attaché que nous ne pouvons accueillir la totalité des parents*, indique Yvette Knoché. *Nous avons dû trancher : la mère seule ou le père seul, mais non le couple, peut accompagner leurs enfants. »* Noël, mais aussi la présentation des vœux dans le grand salon de Matignon, en présence de l'hôte des lieux, un rituel qui a la solidité du roc, que ne saurait entamer aucune crise, fût-elle de régime ; et qui se perpétue dans l'ensemble des ministères.

« Il s'agit d'un moment convivial, où tout le monde se rencontre », reconnaît un secrétaire du ministère du commerce et de l'artisanat. *« Nous tenons beaucoup à ce type de manifestation, élargi aux remises de décorations, vins d'honneur à l'occasion d'un départ à la retraite, sorties choucroute, dimanches passés en commun à la pêche sur un étang que la ville a acquis, tournois de tennis avec les élus »*, dit Yves Avril, chargé de la communication de la ville de Chartres.

De fait, cinq cents à six cents personnes sur les huit cents agents que compte la municipalité se rendent à la distribution des jouets et au spectacle offert aux enfants de la « grande famille ». *« Ces manifestations font sourire les agents les plus jeunes. Ils disent : Ah ! toujours la même chose ! Mais ils viennent... »* Pour Yves Avril, cette tranquille pérennité des choses possède une vertu cachée : *« Il s'agit aussi, d'une certaine façon, de rompre les clivages, d'éviter les cloisonnements hiérarchiques, de maintenir des liens avec le personnel retraité. »*

Cinquante places sur les bras

Les élus des comités d'entreprise, quant à eux, paraissent raisonner davantage en termes de budget, de gestion et de priorité à donner dans les choix des manifestations. Nombre d'entre eux cependant semblent déchirés entre le maintien des rites quelque peu surannés et l'évolution des mœurs. Faut-il privilégier l'aide directe à la personne, sous forme d'un bon d'achat, quelquefois présenté sous le simple aspect d'un chèque... ou un voyage en Thaïlande ? La sortie au Lido ou la fête des mères ?

Maud Fougerouze n'a pas tranché. Responsable de la commission enfance et de la section voyage du comité d'entreprise BNP Evry-ville nouvelle (Essonne), qui regroupe près d'une trentaine d'agences, elle procède par sondage auprès des salariés. Quel usage faire des 900 F par personne dont elle dispose ? Ce mois de décembre, elle s'est retrouvée avec *« cinquante places sur les bras »* au spectacle pour enfants pour lequel elle avait loué deux cents places. *« Dois-je augmenter les bons d'achat ?* s'interroge-t-elle. *Des bons qui doivent permettre d'acheter un jouet et, surtout, pas la perceuse dont papa rêve »*, précise-t-elle.

« Notre comité a une vocation sociale très forte. » Maud a cependant observé que la demande des salariés se fait de plus en plus en faveur des voyages : *« Des gens qui ont travaillé vingt ans ensemble se découvrent »* ; et que la sortie annuelle du personnel au Lido, au Roi Dagobert ou à un spectacle de travestis parisiens – *« Rire est devenu indispensable »* – est toujours aussi prisée ; mais que, en revanche, *« la Fête des mères ou des pères n'intéresse plus personne »*. Alors ? L'élue de la BNP n'a pas trouvé de réponse.

Jean Menanteau

Symboles de l'esprit maison

La liturgie au service des valeurs fondamentales des sociétés

« ET surtout, ne nous tournez pas en ridicule ! C'est très important pour nous... » Cette exclamation, lancée en préambule d'un entretien consacré aux rites officiels d'une entreprise, en dit long sur la valeur que leur accordent les dirigeants des sociétés. Se pencher sur la signification de la liturgie qui rythme la vie d'une entreprise revient souvent à faire émerger ce qu'elle a de plus sacré : ses valeurs et ses hommes.

Une fois dépouillés de leur symbolique, les rituels officiels, le plus souvent concoctés et mis en scène par le père charismatique de l'entreprise, laissent bien souvent apparaître une motivation froidement économique. La création en 1963 de l'ordre du Minorange par Francis Bouygues se justifie ainsi par le souci de lutter contre l'incessant turn-over des ouvriers sur les chantiers. En créant cet ordre, qui emprunte beaucoup à l'organisation des compagnons du Tour de France, le fondateur de Bouygues entendait attacher à l'entreprise ces personnels instables.

« L'ordre a rendu à leur métier ses lettres de noblesse », affirme Yves Gilmas, directeur général personnel du groupe. Regroupant les ordres d'une vingtaine de filiales de Bouygues, l'Ordre du Minorange rassemble mille deux cents « compagnons », soit 11 % des effectifs de cette catégorie professionnelle. Ses membres se distinguent par *« le port d'un vêtement de protection de couleur distincte, d'un insigne sur lequel figurent le logo de l'ordre avec une, deux ou trois étoiles, selon le grade de l'intéressé »* (article 17 des statuts). En retour, ils se doivent de constituer *« un modèle »* pour leurs collègues tant du point de vue de la transmission de leur savoir que dans leur conduite ou dans leur respect des règles de sécurité. *« Les compagnons sont plus durs entre eux que ne l'aurait été la hiérarchie si elle avait été chargée d'animer ce réseau »*, constate Jean-Pierre Rousseau, directeur des ressources humaines. Les conditions d'acceptation des candidats proposés par la hiérarchie sont rigoureuses, et les radiations de l'ordre ne sont pas rares.

« Retour à la frite ! »

L'émulation professionnelle des ingénieurs commerciaux d'IBM passe aussi par un cérémonial particulier inventé dans les années 30 par Thomas J. Watson, emblématique patron de la compagnie. Ceux d'entre eux qui atteignent leur quota d'affaires dans l'année – 60 % des effectifs en moyenne – sont en effet qualifiés au « Club des 100 % ». Cette qualification leur ouvre la porte d'une « convention » annuelle organisée pendant trois jours dans un pays étranger et à laquelle les épouses sont conviées. Les meilleurs des meilleurs (10 % des ingénieurs) seront, pour leur part, admis au très sélect « Golden circle ».

Créé à l'origine pour véhiculer une *« image d'excellence »*, ce rituel a toutefois contribué à distiller à l'extérieur de l'entreprise une perception plus négative, fondée sur un certain complexe de supériorité. Pourtant, à l'heure où les secousses économiques contraignent la firme à davantage d'humilité, nul n'envisage la suppression de ce rituel. *« Même si nous sommes amenés à en changer le contenu*, précise Cathy Kopp, directeur du développement du personnel, *les rites permettent aux employés d'IBM de toujours savoir où est la maison. »*

Ces liturgies offrent aux salariés la possibilité de se ressourcer tout en montrant leur adhésion aux valeurs fondamentales de l'entreprise. Tel est ainsi le sens de la coutume en vertu de laquelle tout nouvel embauché chez McDonald's effectue, quelle que soit sa fonction, un stage dans les cuisines d'un restaurant. La durée de ces stages varie, allant d'une semaine pour une secrétaire à plusieurs semaines pour un ingénieur ou un architecte – futurs concepteurs des lieux – et jusqu'à quatre mois... pour le DRH. Avec cette méthode, *« nous souhaitons favoriser une meilleure compréhension mutuelle entre les personnels de bureau et ceux des restaurants »*, explique George Brown, vice-président de McDonald's France.

Et pour mieux sceller cet esprit maison, McDonald's organise, chaque année, le premier vendredi d'octobre, la Journée du fondateur. Journée au cours de laquelle tous les membres du personnel – du PDG à la secrétaire – et les partenaires extérieurs de la chaîne sont invités à travailler *« à la frite »* ! Un retour aux sources qui présente aussi l'avantage, ajoute George Brown, de ne pas trop se prendre au sérieux...

Valérie Devillechabrolle

Les us et coutumes

De la fontaine d'eau réfrigérée à la galerie de portraits, en passant par le monopole du vert

A côté des photocopieuses, un petit écriteau accroché au-dessus d'une corbeille recommande : *« Si vous utilisez l'appareil pour vos besoins personnels, veuillez payer les photocopies. »* Personne ne vérifie – et le pourrait-on ? – si les pièces jetées dans la corbeille correspondent au nombre de documents photocopiés. N'importe quel plaisantin pourrait même vider les corbeilles à son profit exclusif. Mais ne pas profiter de l'entreprise à ses fins personnelles fait partie des traditions chez Michelin. Pour les communications téléphoniques non professionnelles, des Point-Phone sont mis à la disposition des salariés dans les couloirs. Mieux : deux numéros de téléphone permettent de communiquer avec l'extérieur. Un pour les conversations de travail, l'autre pour les conversations privées. A chacun de s'orienter en toute honnêteté. Ici, un maître mot : la confiance.

Dans cette entreprise centenaire, peu d'habitudes, rien de figé ni d'immuable : si le turn-over est très limité, la mobilité interne est la règle. Tout et tous bougent très vite et très fréquemment. Quelques rites pourtant servent de repères culturels.

Le vocabulaire des initiés

Les bureaux sont tous identiques ; l'ameublement austère et sans l'ombre d'un luxe ou d'une fantaisie est le même du directeur général au plus modeste employé. Ici la promotion ne se traduit pas par l'épaisseur de la moquette. Même souci d'égalité et même horreur de tout étalage de luxe sur les parkings : la plus grande modestie est de rigueur pour les voitures du haut en bas de la hiérarchie.

Un vocabulaire technique particulier est réservé aux initiés. Un jeune cadre récemment embauché s'avoue surpris par certains termes à usage interne. *« Les transparents pour rétroprojecteurs s'appellent chez nous des « cellos ». Allez savoir pourquoi ! J'ai mis deux semaines avant de décoder »*, se souvient-il. Autre habitude spéciale mais très appréciée : des fontaines d'eau réfrigérée sont implantées un peu partout dans l'établissement, comme aux Etats-Unis. A proximité, des petites armoires contiennent des sirops mis gracieusement à la disposition des salariés : menthe, mandarine, pamplemousse, orange, framboise...

Le rituel n'est plus ce qu'il était. Les plus anciens déplorent souvent les changements trop rapides et trop fréquents pour conserver au frais les traditions.

On ne frappe jamais aux portes

Quelques vieilles coutumes ont survécu de-ci, de-là. Chez L'Oréal, par exemple, comme souvent dans le monde de la mode et de la beauté, on fête encore les catherinettes, jeunes filles ayant atteint l'âge vénérable de vingt-cinq ans sans être mariées. Il est également d'usage d'offrir un brin de muguet à l'occasion du 1er mai à toutes les salariées.

Au Crédit lyonnais, Jean-Yves Haberer, s'il a fait redécorer à son arrivée à son goût tout l'intérieur du siège de la banque, n'a pas osé toucher à l'escalier monumental, type Galeries Lafayette. En effet, une légende pépertue une volonté de l'épouse du fondateur. Elle l'aurait imposé avec cet argument de poids : si la banque ne marche pas, on pourra toujours en faire un grand magasin.

C'est au pied de cet escalier, devant le monument aux morts, que le directeur général préside chaque année, le 11 novembre et le 8 mai, une cérémonie dédiée aux employés du Crédit lyonnais morts pour la France.

A Paribas, peu de rites. Tant l'individualisme est grand. Une coutume pourtant est bien ancrée depuis toujours : on ne frappe jamais aux portes. Quel que soit l'interlocuteur, il est d'usage de les entrebâiller et de passer la tête, au risque d'interrompre les réunions, quelles qu'elles soient. *« Je peux vous voir dix secondes ? »* Une habitude qui date de l'époque « western » où les affaires se faisaient sur-le-champ et de vive voix. Les notes écrites ont été longtemps considérées comme assommantes.

Autre institution séculaire, la Société générale s'enorgueillit de sa galerie de portraits au premier étage. Les murs sont ornés de photos très studio Harcourt représentant tous les directeurs généraux. Les présidents ont tous été directeur général, sauf un, le seul par conséquent à ne pas figurer parmi les portraits d'ancêtres : Jacques Mayoux. Beaucoup de traditions ont disparu à la Société générale, soucieuse de dépoussiérer son image de marque. Le « légumier », ou annuaire qui mentionnait les noms et grades de tous les cadres, n'existe plus, pas plus que les grades eux-mêmes. S'ils ont survécu dans le réseau, on les a définitivement abolis au siège. Heureusement, un rite a été sauvegardé au milieu des tempêtes et des changements. Depuis une circulaire de 1932, l'inspection générale a le monopole de la couleur verte pour les écritures, pointages, annotations et diverses notes de service, aussi bien en France qu'à l'étranger. Crayon à papier autrefois et plume Sergent Major, stylo à bille ensuite, crayon feutre à présent, seul le vert est utilisé, et à l'exclusion de tout autre département, par l'inspection générale. Et certains cadres affirment que cet interdit est si bien intériorisé qu'ils n'osent plus écrire en vert même en dehors de leur activité professionnelle.

Liliane Delwasse

La culture d'outre-Atlantique

Savoir transmettre un label en supprimant l'obstacle de la distance

DÈS le hall d'entrée, une vaste verrière où foisonnent les plantes vertes, vous saisissez l'importance des lieux. Tout est fait pour vous mettre à l'aise. Jusqu'à l'hôtesse qui vous suggère, tous sourires, de prendre un café en attendant que l'on vienne vous chercher.

Au siège d'Apple-France, aux Ulis, plaisir et convivialité semblent être au cœur du fonctionnement de l'entreprise. Sur les grands plateaux de travail règne une atmosphère feutrée et décontractée. Entre le costume-cravate et le jean, les jeunes loups – ils ont en moyenne trente-deux ans et sont cadres à 72 % – ont, semble-t-il, trouvé le juste milieu. Dans cette entreprise où l'on est fidèle à l'esprit de la maison mère implantée, en Californie, dans la Silicon Valley, la distance hiérarchique n'est pas très marquée. *« Tout le monde se connaît et se tutoie »*, indique Danièle Mahaut, responsable formation et développement. *« Je ne sais pas si on a des rites*, poursuit-elle, *mais il est sûr qu'on a une culture d'entreprise relativement forte, basée sur l'individu, l'autonomie, la prise de responsabilités. Et il y a reconnaissance du droit à l'erreur. »*

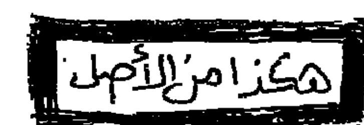
Dans les sous-sols, le centre Apple-Forme est à la disposition des salariés de l'entreprise pour les aider à se développer pleinement, à maintenir la culture physique, à lutter contre le stress... Pour accéder au centre, qui dispose d'un parcours cardio-forme, d'agrès classiques et d'une salle de squash, les salariés doivent d'abord faire un bilan médical avec un médecin du sport. *« Le suivi est très personnalisé. Le médecin fixe des objectifs en fonction des besoins des salariés. »* Toutes les séances se déroulent en présence d'un *coach* professeur d'éducation physique ou kiné qui conseille, prend le pouls... Un coin détente a été prévu avec jacuzzi et sauna. Pour compléter le label « santé-bien-être », des conférences sont organisées régulièrement sur le sommeil, la respiration, le sida...

Convivialité et business

Chez Compaq, distributeur de matériel informatique, la culture est un peu différente. Il est vrai que la maison mère est à Houston, Texas, à mi-chemin entre la Californie et la côte Est. *« Disons que nous vivons un système mixte*, explique son directeur général, Bernard Maniglier. *Nous développons une très grande convivialité mais avec un côté business très fort. »* Chez Compaq, tout le monde se tutoie, s'appelle par son prénom et, de même qu'Apple a instauré une fête annuelle, l'*Apple-Day*, journée de divertissements au cours de laquelle personne ne travaille, de même Compaq organise une fois par an pour tous ses salariés un week-end de ski. Mais chez Compaq, le costume-cravate est de mise, les distances hiérarchiques sont plus marquées au niveau des symboles. Les grands chefs ont de grands bureaux, les moyens chefs, de plus petits, les autres partagent les bureaux à quatre ou cinq. *« Ici, il n'est pas question d'afficher les salaires dans les couloirs »*, résume Bernard Maniglier.

Au-delà de la convivialité, les deux sociétés se font un devoir d'informer régulièrement les salariés de la marche de l'entreprise. Une fois par trimestre, tous les personnels, y compris ceux des agences de province, sont convoqués au siège pour une réunion. Au cours de cette « grand-messe », on dissèque l'entreprise : présentation et analyse critique des résultats, annonce des projets à venir... *« Il est important*, souligne Bernard Maniglier, *que chacun entende les mêmes choses en même temps. Cela permet à tous de s'exprimer, de critiquer, de poser des questions. Bref, l'information ne fait pas que descendre, elle remonte, même de la province. »* Autre avantage, précise Danièle Mahaut, *« le fait que tout le monde soit bien au courant de ce qui se passe permet d'avoir une capacité de réactions très rapide »*. Ce qui n'est pas négligeable dans des entreprises qui opèrent dans des secteurs où tout bouge très vite et qui doivent sans cesse adapter leur organisation du travail aux évolutions.

Catherine Leroy



L'exclusion a aussi son cérémonial

Le détail et la rumeur sont les instruments essentiels pour se séparer d'un collaborateur

« *ON vous a vu vous moucher dans un couloir de la maison avec du papier hygiénique. Inadmissible !* » Voici qu'à l'égard d'une personne bien précise, une attention extrême semble s'attacher soudain au secondaire, voire au minuscule ou même carrément au dérisoire. Le rituel d'exclusion – tel du moins qu'il se pratique dans certains types d'entreprises – s'est mis en route. Avec ses deux instruments essentiels : le détail et la rumeur.

Vers la mi-temps d'une vie professionnelle consacrée à la gestion des ressources humaines, Dominique D. a vécu par deux fois cette expérience. Un choc d'autant plus rude qu'il atteignait un homme qui pouvait se considérer comme un spécialiste reconnu : président de deux instances de réflexion dans son domaine, l'un français, l'autre international, et embauché comme directeur des ressources humaines d'un grand groupe particulièrement prestigieux.

Belle allure, élégance discrète, il raconte ses mésaventures avec un petit sourire qui ne réussit pas à effacer des restes d'amertume. En intégrant ce grand groupe il s'était aventuré dans un monde bien particulier : celui qui rassemble les entreprises les plus renommées de la publicité, de la communication, du luxe. Le premier contact avait été quasiment enivrant : il avait été présenté à ses nouveaux collègues comme doté des plus hautes capacités. « *J'ai eu du mal à garder un peu de recul !* » Il va vite comprendre que cet accueil dithyrambique vise à lui faire découvrir un aspect essentiel du mode de fonctionnement de l'entreprise. « *C'est leur propre excellence que les dirigeants mettent en valeur en soulignant celle des collaborateurs qu'ils se choisissent. Et il faudra ensuite « renvoyer la balle » en faisant constamment leur panégyrique.* »

Une réalité bien différente

Cet esprit d'allégeance imprègne l'ensemble des rapports professionnels : « *Avoir des idées propres est perçu comme une insolence à l'égard de la haute direction.* » Tenant à sa part d'autonomie, Dominique D. tente de donner son propre style à son secteur. Alors démarre la machine à exclure. Nul reproche ne lui est fait à propos de sa gestion, mais tout le reste devient objet de critique : du décor qu'il choisit pour son bureau à sa façon d'organiser l'apéritif qui suit une réunion...



Echaudé, il va se tourner vers un univers *a priori* totalement différent : une entreprise familiale de la chimie-pharmacie qui cherche à développer son activité internationale. Le nouveau DRH va être invité par le directeur général et son épouse à un repas donné pour fêter son arrivée : « *Extrêmement chaleureux et convivial. L'entreprise comme une grande famille...* »

Mais la réalité quotidienne est bien différente : « *Il faut constamment être sur ses gardes.* » On vous glisse dans l'oreille : « *Vous ne devriez pas parler ainsi .... Faites attention à ce que vous dites.* » Et de fait, il le découvrira plus tard, « *chaque geste, ou parole, jugé non conforme est recueilli et transmis en haut lieu* » ! L'entreprise est ainsi encombrée de traditions qui sont surtout des habitudes, des pesanteurs. Les réunions de direction sont plus solennelles qu'efficaces.

Pour ne pas assez prêter attention à tout cela, Dominique D. va rater son intégration. Il s'imagine qu'il va être jugé sur son dynamisme à mettre en route les changements pour lesquels il a été embauché, mais on dit dans les couloirs : « *Il veut tout révolutionner.* » Il met en place une nouvelle politique des salaires qu'il réussit à faire accepter par tous mais on parle bien davantage de ses nœuds papillons qui tranchent sur les cravates de ses collègues ou des placards qu'il a osé sortir de son bureau.

Il obtient en douceur le départ d'un cadre incapable dont on ne savait comment se débarrasser : mais on le congédiera du jour au lendemain pour n'avoir pas compris que la société avait peur du changement qu'elle lui demandait et qu'elle avait besoin d'être rassurée par un respect scrupuleux de ses cérémonies et de mille manies infimes.

Marie-Claude Betbeder

Parcours d'initiation

« *EST-ce que ce monde est le mien ?* », s'est demandé Vincent Dauzet, trente-deux ans, quand le DRH d'Yves Saint Laurent (YSL) lui a proposé, en 1989, de prendre la fonction recrutement, formation et mobilité de l'unité parfums. « *Je n'étais pas le modèle standard* », reconnaît-il. Pas seulement parce qu'il a le cheveu en bataille, se parfume chez Hermès, roule en vieille R5 et possède un simple DUT de gestion. C'est aussi qu'il venait de passer cinq ans auprès des jeunes chômeurs du Réseau orange, les fameuses bulles plantées dans les rues de Paris, où il était chargé du recrutement et du développement du centre de formation. Rien à voir, donc, avec l'univers du luxe, « *où tout est centré sur l'image. Les femmes, par exemple, s'habillaient et se parfumaient en YSL. Elles se remaquillaient cinq fois par jour ! Entrer dans un moule, cela ne correspondait pas à ma personnalité. Mais j'ai pensé que, comme « mes » chômeurs, les salariés d'YSL avaient des points forts et des points faibles. C'était pour moi un challenge. Et puis le DRH me faisait confiance* ».

Un DRH qui avait perçu chez ce fils d'une famille très bourgeoise du Cantal une capacité d'adaptation, « *le sens de la courtoisie et de l'entregent* ». Embauché mi-1989, le jeune Vincent réalise très vite que « *dans cette maison, la formation n'avait pas sa place* ». En lien direct avec le DRH, il fixe son objectif prioritaire en formation : le management, qui était « *autoritaire. Les gens ouvrent des parapluies en permanence.*

Ils sont tellement imprégnés de cet univers du rêve que cela les déresponsabilise ». Un homme, aussi, qui « *roulait sur l'or* », où chacun était « *très infatué de sa position hiérarchique. On gaspillait de l'argent. Par exemple, on changeait les plantes de tous les bureaux chaque semaine. La taille du bac correspondait au grade, mais je ne le savais pas. Un jour, j'ai voulu changer de bac. Le chef du personnel m'a dit que celui que je voulais était réservé au niveau au-dessus...* »

Claquer la porte

Trois mois après son arrivée, Vincent passe son premier test : la cérémonie de présentation des projets de budget. « *J'ai demandé 3 % de la masse salariale, alors qu'en général on ne donne pas plus de 1,4 %.* » Dans son projet, il insiste sur le management participatif ou encore la refonte de la formation des conseillères beauté, qui existait depuis près d'un quart de siècle.

« *C'était un peu gonflé,* dit-il plutôt fier de lui. *On m'a accordé tout le budget. Ça s'est su très vite dans la maison.* » Il s'empare alors de cet « *a priori positif* » pour faire avancer son idée de la formation en étant « *proche des gens en permanence, à leur écoute. Ils ont sans doute pensé : il est jeune, il s'implique ; peut-être est-il différent des autres. Il ne nous fait pas peur* ». Ce qui n'a pas empêché quelques-uns, très attachés à leur parcelle de pouvoir, de glisser des peaux de banane sous ses pas.

Ainsi, qu'il ne soit pas allé saluer, dès son arrivée, un cadre supérieur, a provoqué un scandale. « *Il a diffusé une note officielle, j'ai dû m'aplatir. Après, il me lançait des « monsieur » longs comme le bras...* » D'autres se servaient de leurs relations affectives pour le neutraliser. Sans parler des pressions « venues de très haut » pour qu'il recrute « *certaines personnes, pas forcément compétentes. En général, je leur donnais un flacon de parfum en leur montrant la sortie. Mais, parfois, c'était un ordre que je n'avais pas à discuter* ».

Au bout de deux ans, le DRH a quitté YSL. Peu après, Vincent refuse « *le management très directif* » que le remplaçant lui impose et claque la porte. Aujourd'hui, salarié d'un ancien prestataire en formation d'YSL, il dresse son bilan. « *J'ai essayé de travailler en vrai professionnel, en instaurant des rapports de confiance. J'ai évité de faire de la provocation, sans pour autant me compromettre. On disait que ma voiture était la plus déglinguée de toutes. Ce n'était pas pour déranger mais pour dire aux gens : soyez vous-mêmes. Et plutôt que de me plier à me parfumer en YSL, j'ai préféré ne rien porter.* »

Francine Aizicovici

Ce qui ne se dit pas

Il y a des règles non écrites qu'il ne faut surtout pas enfreindre

AUCUN règlement intérieur ne l'indique. La tradition orale n'en parle même pas. Pourtant, dans toute entreprise ou presque, il y a des codes non dits qu'il vaut mieux respecter, de ces habitudes, jamais clairement exposées et dont on ne connaît pas l'origine, auxquelles il faut se conformer sans explication. Et malheur à celui qui ne comprendrait pas l'indicible...

Une moue, un froncement de sourcils, suffisent normalement pour rappeler à l'ordre le goujat ou l'inconscient. Au pire, mais il aura alors dépassé les bornes du convenable, on l'assassinera d'un « *ici, ça ne se fait pas* », signe définitif du mépris à l'égard de l'irresponsable qui sommeille chez tout gaffeur impénitent. Pour la collectivité de travail, le procès est entendu. Voilà quelqu'un qui non seulement est capable d'enfreindre les règles secrètes, mais, plus grave, est jugé coupable de ne pas s'être rendu compte qu'elles pouvaient exister. Une faute de goût et d'inattention impardonnable qui fait peser la menace de la déchéance sur l'ensemble du groupe humain constitué par l'entreprise.

Dans ce journal – mais c'est vrai également ailleurs, – un jeune rédacteur qui s'entend dire « *pas au* Monde » doit comprendre qu'il a franchi une frontière invisible. Sa reconnaissance par ses pairs peut être définitivement entachée, surtout si un ancien reprend le sempiternel refrain de « *la maison, décidément, n'est plus la maison* ».

A chaque fois, la difficulté vient de ce que ces rites sont impalpables ou inattendus. Ici, le port de la cravate est de tradition, et encore pas n'importe laquelle. Là, comme chez IBM, la chemise blanche est de rigueur et, d'un bout à l'autre du monde, les salariés de la multinationale ne doivent pas boire d'alcool aux repas. Sauf en France, par respect de la culture, une dérogation a été admise pour le vin, consommé modérément. Un banquier s'habille « sérieux », par définition, tout comme un publicitaire arborera des tenues voyantes, et jamais le contraire. Dans les cabinets de consultants, quels qu'ils soient, on sait qu'il s'agit d'une stagiaire si la jupe est trop courte et le pull moulant. Sans que cela soit prescrit nulle part, la rigueur uniforme s'impose dès lors que l'on rend visite au client.

Cafétéria obligatoire

Dans telle entreprise, il y a beau y avoir des portes, il convient de les laisser ouvertes, « *parce qu'on n'a rien à cacher* ». Une seule exception est tolérée chez Ernst and Young pour le jour où sont connues les augmentations individuelles de salaire. Il faut bien pouvoir en parler entre soi. Ailleurs, la cérémonie du « *petit café* » fait partie des occasions auxquelles on ne peut pas se dérober. Mais chez Hewlett-Packard, le passage par la cafétéria détermine l'intégration. Ce lieu d'échanges est devenu une institution et on doit y apporter la preuve qu'on sait se défendre.

Inconsciemment ou pas, les chefs d'entreprise jouent aussi de ces petits riens pour créer un climat ou sacraliser un type de relations avec l'autorité. Quand il trouvait une feuille portant simplement un laconique « *Me voir* », le collaborateur se rendait immédiatement dans le bureau de son patron. Et personne ne se serait avisé de faire une plaisanterie avec ça. D'autres signent leurs messages d'une encre verte ou violette qui reste leur propriété exclusive.

Des légendes sont tenaces. Marcel Dassault ne supportait pas de serrer des mains moites, et on dit qu'il licenciait sur-le-champ, mais à prix d'or. De même, prétend-t-on, pour les femmes enceintes.

Dans une usine textile d'une vallée des Vosges, chaque ouvrier, pendant des années, avait l'habitude de regarder tous les matins si « *l'appartement de M. Marcel* » était éclairé. Tout cela parce que, en trente ans, Marcel Boussac était venu nuitamment deux ou trois fois pour vérifier les comptes. Et que le logement était entretenu pour l'accueillir à tout moment !

A. Le.

Mariages de raison

Passé les premiers temps, les langages se confondent

ON connaît quelques couples célèbres : McDonnell-Douglas, Peugeot-Citroën, SEAT-Volkswagen... Jeunes ou vieux mariés. Pour certains, le temps a fait son office. Qui songerait aujourd'hui à dissocier McDonnell de Douglas ?

D'autres, en revanche, convolent à peine en justes noces, apprennent à découvrir les us et coutumes du partenaire. A ce sujet, les témoignages semblent concorder. Pour que l'union soit durable, un principe de base : chacun se doit de respecter la culture de l'autre, tout en édifiant, bien sûr, des règles structurantes (réflexions stratégiques, langage commun...).

Le ciment prend parfois très vite. 1991 : Schneider lance une OPA sur une entreprise industrielle américaine nommée Square D. Le lendemain de la réussite de l'opération, Didier Pineau-Valencienne, le PDG du groupe Schneider, se déplace aux Etats-Unis au siège de la société. Les employés avaient déjà placé sur leurs bureaux des petits drapeaux américains et français. Une semaine plus tard, Square D. proposait à ses salariés des cours de français !

Lorsque le pragmatisme américain fait défaut, la greffe est parfois plus délicate à prendre. Depuis septembre 1990, Dumez a rejoint le giron de la Lyonnaise des eaux. Deux mondes, deux cultures différentes. « *D'un côté,* témoigne ce salarié de chez Dumez, *l'univers des BTP un peu baroudeur, plutôt paternaliste.*

L'information a longtemps été partagée par quelques-uns qui faisaient partie de la « cour » ; de l'autre, une Lyonnaise des eaux où les rapports sont beaucoup plus feutrés et les jeunes cadres envoyés en séminaires d'intégration dès leur embauche. »

Au final, pas de cocktail explosif : « *La fusion,* observe cette femme cadre de la Lyonnaise, *se fait sur le terrain lorsqu'il faut faire front pour être les meilleurs sur un contrat commercial. L'équipe existe alors. Autrement, au quotidien, les salariés de Dumez se rapprochent individuellement. Il reste, bien sûr, une arrière-garde qui refuse de se mettre au diapason et essaie de garder des méthodes plus archaïques* ».

La « paix des braves »

Plus les jeunes mariés ont des atouts communs, plus le rapprochement culturel semble facilité. « *Nous utilisions à UTA ou à Air France,* constate cette responsable d'UTA, *le même langage codé propre au trafic aérien. Je n'ai donc absolument pas été dépaysée lors de la fusion des deux compagnies. Nous avions les mêmes façons de travailler et de nous comporter, bien sûr avec quelques légères différences. A UTA, entreprise beaucoup plus petite, nous nous appelons par le nom très souvent, alors qu'à Air France les gens s'interpellent plus souvent par leur titre.* »

Le temps aussi fait son effet. Depuis 1988, date de leur union forcée au sein du groupe Schneider, les deux anciens concurrents, Merlin Gerin et Télémécanique, ont fait la « paix des braves », pour reprendre l'expression d'un ancien de Schneider, qui se souvient très bien des affrontements d'il y a quatre ans. « *Depuis, il y a eu des échanges, les gens se sont côtoyés, ont appris à se connaître. Traditionnellement, à Télémécanique, quelle que soit la qualification, ingénieur ou pas, les salariés faisaient un stage ouvrier. L'entreprise était également connue pour avoir choisi prudemment la carte du développement interne... contrairement aux Mer'Gers, beaucoup plus entrepreneurs, qui, eux, pariaient sur la croissance externe.* »

Aujourd'hui, les choses ne sont plus du tout aussi figées. Télémécanique s'ouvre ainsi, par exemple, un peu plus sur l'extérieur. Les plus optimistes parlent de « *synergie de couple* », d'autres « *d'épanouissement personnel* ». En tout cas, le résultat est là.

Marie-Béatrice Baudet

ORGANISATION

Le juste-à-temps

La chasse aux délais inutiles dans le tertiaire, un facteur de qualité

« *LE juste-à-temps dans l'industrie a permis de réaliser des gains de productivité considérables. Pourquoi ne pas appliquer la même méthode dans le tertiaire?* », lance Jean Martineau, directeur à la CEGOS.

Stock trop important, qualité de service au client insuffisante, temps de traitement trop long, le rudiment du juste-à-temps industriel se fait fort de régler ces problèmes. Dans les services, c'est finalement la même chose. Qu'il s'agisse de l'attribution d'un prêt dans une banque, du traitement du courrier, de la délivrance d'une carte grise, de la durée d'attente à un guichet... le délai est toujours la question épineuse, mais cruciale. Seule différence, le juste-à-temps administratif cherche à optimiser les flux d'informations et non plus de matière, pour réduire les dossiers entassés et les queues interminables comme, là, les stocks.

« Fluidifier l'information »

Les avantages d'une telle approche peuvent être considérables, car la réduction du temps d'attente augmente toujours la satisfaction du client, ce qui, par la même occasion, permet à l'entreprise de tirer un avantage concurrentiel et de s'imprégner de la notion de qualité de service. Jean Martineau est clair : *« 10 % de délais en moins signifie 20 % de dépenses en moins et 50 % de qualité de service en plus. »*

Comment introduire dans les services le juste-à-temps qui, en cherchant à « tendre » (voir les « flux tendus » industriels) toute l'organisation vers un objectif majeur, la réduction des délais, ne peut pas s'embarrasser des vieux cloisonnements hiérarchiques et paperassiers? *« Nous voulons nous attaquer en douceur au phénomène bureaucratique*, souligne l'homme du zéro stock et du zéro défaut, *aussi notre méthode est pragmatique et peu traumatisante.* » Un processus cible transversal (traitement du courrier, facturation...) est choisi, et un « groupe pilote » part à la pêche des délais inutiles : temps de transport des documents, contrôle redondant, retraitement inutile d'un dossier. Lors d'une seconde étape, le délai optimal à atteindre est déterminé, et les changements immédiatement réalisables sont mis en chantier. La démarche justifie souvent l'implantation des nouvelles technologies « gains de temps », du type réseau informatique ou messagerie. Pour Jean Martineau, les objectifs et les résultats d'une opération de juste-à-temps administratif sont mesurables et permettent de faire (comme en industrie) une analyse des retours sur investissements.

Il y a une réserve d'applications assez considérable dans le tertiaire (banque, assurance, par exemple), dans les grandes administrations, où les délais sont parfois étourdissants (attribution de brevets, procédures judiciaires, homologation d'un médicament...), et surtout dans les services administratifs des entreprises, qui ont rarement assimilé la notion de « client interne ». La COFACE, spécialiste de l'assurance-crédit à l'exportation, est intéressée par le système, car la rapidité de délivrance des polices est devenue une priorité stratégique pour ses clients et donc pour l'institution elle-même. *« Pour assurer une efficacité maximale, nous devons aujourd'hui fluidifier l'information »*, commente Jacques Dupuy, directeur des systèmes d'information. Objectif prioritaire : réduire la durée des procédures (souscription de police, mise à jour des contrats, étude des risques-pays...) de 30 à 40 % en améliorant la communication entre les vingt délégations régionales et le siège. Le choix technologique s'est porté sur l'utilisation d'une messagerie qui doit éviter l'accumulation de papiers et les pertes de temps téléphoniques. La COFACE a attaqué le sujet par la souscription des polices d'assurances, et une expérience-pilote démarre entre la plus grosse délégation régionale et Paris.

Diminuer les durées de séjour et les délais de facturation, éviter l'attente à l'admission, supprimer les examens et les dossiers qui font double emploi, le temps est également devenu un facteur essentiel dans la gestion des hôpitaux. Une étude montre, par exemple, que les infirmières passent environ 30 % de leur temps à remplir des papiers au lieu d'être au chevet du malade.

Des applications pilotes

Gains de productivité et qualité de service à la clé, le dossier médical informatisé semble apporter une solution à ces problèmes. Ainsi, Digital Equipment et le CHR de Lille se sont attaqués depuis plus de trois ans au mal bureaucratique. A terme, deux mille postes de travail informatisés seront installés, mais, d'ores et déjà, des applications-pilotes fonctionnent dans l'établissement hospitalier. La réforme va bien au-delà d'une simple informatisation et concerne l'hôpital et son organisation dans leur ensemble, y compris l'implantation géographique des services.

Cette approche ouvre des horizons prometteurs car, souvent, productivité et administration font encore deux. Elle prend un intérêt particulier à l'heure où la crise pousse les entreprises à rechercher des « réservoirs » de productivité. Espérons toutefois qu'elle débouchera avant tout sur une meilleure utilisation du personnel au profit du client, et non sur une recherche de productivité débridée se traduisant, comme souvent dans l'industrie, par des vagues de licenciements excessives.

Catherine Lévi

CARRIÈRE

Rennes à l'écoute de ses femmes

Comment permettre aux cadres féminins d'accéder à des postes de haute responsabilité

LA ville de Rennes a le goût du risque. Première collectivité locale en France à se pencher sur l'égalité des sexes en son sein, Rennes a pris un sacré pari en commandant une étude sur ses femmes cadres : *« Si de fortes discriminations sexuelles avaient été mises en lumière, l'image de la ville en aurait pâti... »* reconnaît Anne Cogné, conseillère municipale chargée de la vie socioculturelle, à l'origine du projet. *« Mais il était nécessaire de vérifier ce que nous pressentions en constatant que telle ou telle, avec de fortes compétences, n'évoluait pas. »*

Pourquoi, alors que les emplois territoriaux se féminisent rapidement, les femmes restent aussi peu nombreuses aux niveaux supérieurs d'encadrement de la fonction publique locale? Selon le bilan social 1990 de la ville de Rennes, les femmes représentaient 53 % des salariés de catégorie C, 57 % de ceux de catégorie B, et seulement 34 % des cadres de catégorie A. En 1992, ce phénomène de sous-représentation des femmes aux plus hauts niveaux d'encadrement ne s'est pas démenti : la ville ne compte que cinq directeurs territoriaux et cinq attachés principaux du sexe féminin, et tous les directeurs généraux (ils sont six) sont des hommes.

C'est à Annie Junter-Loiseau, maître de conférence à l'université de Rennes-II, titulaire d'une chaire d'études féministes, que la municipalité a confié la réalisation de l'étude, rendue publique en septembre. Après moult interviews de cadres féminins et masculins, Annie Junter-Loiseau confirme le pressentiment d'Anne Cogné : *« Plus souvent cadres moyens que supérieurs, et plus fonctionnelles que hiérarchiques, les femmes cadres bénéficient d'un rendement professionnel moins favorable et d'opportunités de carrière plus limitées. »* En un mot, *« si les femmes ont des difficultés à accéder à de hauts niveaux de responsabilités, c'est parce que la culture masculine domine »*, résume Anne Cogné.

A priori pourtant, dans la fonction publique plus encore que dans le privé, les discriminations sexuelles sont bannies : les règles de recrutement et de promotion, par le biais notamment des concours administratifs, sont les mêmes pour tous. D'où quelques réticences masculines lorsque l'idée de l'étude fut suggérée. Gilles Suignard, directeur du personnel, s'en fait l'écho : *« Mon opinion, qui a changé, était que les différences d'évolution entre hommes et femmes dépendaient uniquement de facteurs externes : problèmes de disponibilité pour les femmes, liés au partage des rôles dans le couple, et problèmes de mobilité. »*

« Même les femmes au départ ne ressentaient pas d'inégalité. Il nous a fallu rendre visible la différence entre égalité formelle entre les sexes, et égalité réelle », renchérit Annie Junter-Loiseau.

Pas de sexisme affiché, pas de discriminations sexuelles directes, mais des *« barrières intériorisées »* qui limitent la progression professionnelle des femmes. Pour concilier leurs rôles sociaux d'épouse et de mère, et leur projet professionnel, les femmes autolimitent leurs ambitions, acceptent un moindre rendement professionnel de leurs diplômes. *« J'estime qu'on en est encore à faire un choix entre sa vie professionnelle et sa carrière »*, témoigne l'une des femmes interrogées par Annie Junter-Loiseau. *« Aller plus haut qu'attaché principal, ça demande des horaires, de la disponibilité. Je ne sais pas si j'aurai envie »*, avoue une autre.

Autre enseignement de l'enquête, la forte domination de la culture masculine. Un exemple parmi d'autres : pour remplir leurs diverses missions, les femmes gèrent très strictement leur emploi du temps, ne gaspillent pas une minute. *« Or actuellement, plus on reste longtemps au bureau, mieux on est noté, même si l'on est pas productif »*, rappelle Anne Cogné. Et l'étude de préciser : *« Les femmes nient leurs contraintes temporelles personnelles au profit de celles imposées par l'organisation. »*

Dans cet univers masculin, *« la liste des handicaps attachés à leur statut sexuel est longue »*, poursuit, dans son étude, Annie Junter-Loiseau. *« Elle va de la nécessité d'être surcompétente et de le prouver, à la difficulté d'être minoritaire, en passant par l'absence de droit à l'erreur. »* Tiraillées entre vie professionnelle et familiale, les femmes cadres rêvent de temps partiel... sans pour autant en émettre le vœu : elles savent combien cette éventualité est mal admise pour les cadres, et craignent de *« se faire piéger »*, de se laisser enfermer dans un poste de travail.

Dépourvues de plan de carrière, les cadres rennaises *« occupent des fonctions dans lesquelles la féminité est une caractéristique culturelle ancienne, ou des postes nouvellement créés, où l'absence de passé stéréotypé facilite leur intégration. Des postes où les candidatures masculines sont rares et les qualités féminines appréciées »*. Résultat : *« L'intégration des femmes dans les premiers niveaux d'encadrement à la ville de Rennes s'est davantage effectué sur une logique de complémentarité par rapport aux positions professionnelles des cadres masculins que sur une logique d'égalité, voire de concurrence. »*

La sortie de l'étude, en septembre, semble avoir fait bouger les choses. *« Quelques femmes cadres se sont mises à préparer activement des concours*, constate Gilles Suignard, *et toutes s'interrogent aujourd'hui sur le déroulement de leur carrière. Elles hésiteront moins à l'avenir à postuler pour des postes à responsabilités »*. A plus longue échéance, Gilles Suignard est convaincu que cette étude fera évoluer les mentalités masculines.

Quelques mesures concrètes sont d'ores et déjà envisagées : une plus forte présence féminine dans les jurys, jugés trop masculins par les femmes interrogées, ainsi que la mise sur pied d'un « groupe de suivi » qui se réunira régulièrement. Un lieu d'écoute des femmes, qui, au travers de l'enquête, ont manifesté un grand besoin de s'exprimer, avec Annie Junter comme médiatrice ou *« conseillère en égalité »*, comme elle aime à se définir.

Pascale Krémer

AUDIOVISUEL

L'Europe recrute par petites annonces

Une nouveauté pour la profession de journaliste, qui embauche traditionnellement par cooptation

« *INVENTER la nouvelle télé européenne, ça vous dirait?* » Ainsi démarrait la campagne de recrutement d'Euronews le 14 juillet dernier dans les pages offres d'emplois du *Monde*. Véritable faire-part de naissance (*« La première chaîne européenne d'information en continu est née (...) Toute l'équipe est à construire »*), l'annonce, parue simultanément dans une dizaine de pays européens, a suscité 11 000 réponses!

La plupart provenaient d'Italie, de Grande-Bretagne, d'Espagne, d'Allemagne et surtout de France, pour près de la moitié des candidatures : l'installation à Ecully, près de Lyon, de la future télévision explique sans doute l'engouement des Français. Journalistes, techniciens, administratifs et commerciaux confondus, au total donc, 11 000 curriculum vitae à éplucher pour recruter une centaine de collaborateurs...

Lourde tâche qu'Euronews a choisi de confier à un sous-traitant. C'est le cabinet Cera Sud-Est (les Conseils en recrutement associés), fondé il y a cinq ans à Lyon, qui a remporté ce contrat âprement convoité. Spécialisé sur le créneau des *« cadres de middle management »*, Cera ne justifiait d'aucune expérience dans l'audiovisuel. *« C'est la première fois qu'on assistait une entreprise de télévision »*, confie Yves Loire, président de Cera Sud-Est. Toutefois, pour mener à bien leur mission, les trois consultants de Lyon ont reçu l'assistance de leurs collègues du bureau de Paris et le soutien du réseau Leaders-Trust International, spécialisé dans le recrutement des dirigeants et cadres supérieurs.

« L'opération Euronews est particulière à plus d'un titre, explique Yves Loire : *d'abord par sa taille, puisqu'il s'agit d'une création d'entreprise* ex nihilo; *ensuite par sa dimension internationale* (la chaîne diffusera en cinq langues : anglais, français, allemand, espagnol, italien); *enfin par son planning très serré : la chaîne émettant dès le 1er janvier. »*

Deux doigts de graphologie

Sachant en outre qu'Euronews ambitionnne de *« devenir une chaîne de référence, un élément incontournable du paysage audiovisuel » (lire l'article d'Alain Woodrow dans « le Monde Radio-Télévision » daté 12-13 juillet 1992)*, la question du recrutement des journalistes est particulièrement sensible. Car, dans une profession qui embauche surtout par cooptation, beaucoup considèrent le recours à un cabinet de recrutement comme une démarche plutôt saugrenue.

« C'est pourtant la seule façon de mettre en place un mode de sélection neutre et non attaquable qui permette de collecter toutes les candidatures en Europe », plaide Gérard Decq, rédacteur en chef français d'Euronews. Mais cet ancien directeur de la rédaction nationale de France 3 précise : *« La mission confiée au cabinet était limitativement définie : d'une part, annoncer la campagne de recrutement et, d'autre part, traiter les dossiers, c'est-à-dire vérifier les aptitudes de chacun. »*

Dans un premier temps, les consultants de Cera Sud-Est se sont donc employés, en plein mois d'août, à séparer le bon grain de l'ivraie : *« D'emblée*, reconnaît *Yves Loire, la moitié, voire les deux tiers des candidatures sont hors sujet. »*

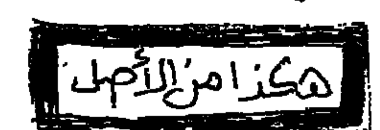
Pour les rescapés, une impressionnante batterie de tests de présélection a été mise au point, sur la base de critères clairement établis avec Euronews (pratique des langues étrangères, connaissance de l'outil télévision, intérêt porté à la construction européenne, capacité à travailler en groupe).

Recrutement international oblige, les candidats ont planché courant septembre dans neuf villes du Vieux Continent, à Paris, Lyon, Madrid, Barcelone, Rome, Düsseldorf, Munich, Berlin et Londres. Synthèse en temps limité d'un texte journalistique sur le Kosovo, débat collectif sur « les aspects économiques du traité de Maastricht », entretien de motivation, figuraient au menu des réjouissances, avec, en guise d'apéritif, test de langue de dix minutes par téléphone et questionnaire d'auto-évaluation des connaissances. Le tout pimenté de deux doigts de graphologie.

A l'issue de ce parcours du combattant, digne du plan de recrutement de n'importe quelle multinationale en gestation, une *« synthèse »* sur chaque candidat fut remise à Euronews : ici s'achevait la mission de Cera Sud-Est, puisque la dernière étape de la sélection fut directement prise en main par les responsables de la chaîne. Une soixantaine de candidats *« parmi les plus aptes »* ont donc été reçus à Ecully. L'enregistrement d'un commentaire sur images à partir d'un montage pré-effectué ainsi qu'un entretien avec les rédacteurs en chef d'Euronews ont finalement permis de distinguer les heureux lauréats.

Résultat des courses : quarante-trois journalistes ont été recrutés et à peu près autant de techniciens, soit en moyenne un élu pour cent appelés! *« Le noyau dur d'Euronews est en place »*, estime Gérard Decq. Aujourd'hui, tous sont à l'ouvrage. Quant à juger du professionnalisme de celle qui se présente déjà comme *« la voix de l'Europe par le son et l'image »*, les « câblés » peuvent depuis le 1er janvier le mesurer.

Philippe Baverel



TRIBUNE

Emplois de demain et formation d'aujourd'hui

par Bernard Januel

« *LES illusions sur les emplois de demain* », *tribune de Michel Godet, professeur au CNAM* (1), *a suscité les réflexions suivantes à M. Bernard Januel.*

Tout en appréciant les apports méthodologiques qui sont les siens dans l'approche prospective, j'émets les plus vives réserves sur ses conclusions.

A cela quatre raisons :

– La liste qu'il dresse des *« poids lourds de la création d'emplois »* dans la période intercensitaire (1982-1990) dément mais ne valide pas la thèse qu'il résume en une phrase : *« Bref, pour l'essentiel, les poids lourds de la création d'emplois se trouvent dans le tertiaire non qualifié mais hautement professionnel. »* En effet n'appartiennent au tertiaire non qualifié ni les secrétaires, ni les enseignants du secondaire, ni les ingénieurs informaticiens, ni les représentants, ni les techniciens de maintenance ; ensemble, ils ont représenté 619 000 créations entre 1982 et 1990. En admettant que les aides-soignantes, les nettoyeurs, les gardiennes d'enfants, les ouvriers du tri et de l'emballage, les serveurs de café et de restaurant et les agents de service entrent tous dans la catégorie du tertiaire non qualifié, ils ne justifient ensemble que de 413 000 créations pour la même période. 413 000 sur 1 032 000, soit moins de la moitié, est-ce vraiment l'essentiel ?

– Pourquoi faudrait-il que les métiers liés aux loisirs et aux services aux particuliers relèvent majoritairement du tertiaire non qualifié ? Une telle assertion mérite pour le moins d'être prouvée et n'a aucune valeur de postulat. Parler deux langues, gérer des groupes ou prodiguer des soins complexes ne suppose-t-il pas quelques compétences acquises ? Ne pas le dire relève d'une vision plutôt désuète de la qualification, bien peu compatible avec l'esprit même de la prospective. La notion de qualification évolue ; de grâce ne lisons pas le vingt et unième siècle avec les lunettes des classifications Parodi !

– La notion de « professionnalisme » mérite que l'on s'y attarde. Dans la pensée de Michel Godet, c'est un peu le contrepoison de la non-qualification ; aussi, moins le travail est-il qualifié, plus le professionnalisme devrait-il être développé. Comment ? Il n'en est rien dit. On ne peut que demeurer sur sa faim de voir ainsi resurgir une nouvelle version du vieux *deus ex machina* de la « conscience professionnelle » présentée comme un supplément d'âme plus incantatoire qu'opératoire. Transparaît là une grande méconnaissance des mécanismes psychologiques à l'œuvre dans le choix et le cheminement professionnel : comment serait-il possible, dans un système fondé sur la liberté individuelle, de « vendre » à des jeunes et à des familles l'intérêt de se diriger vers des activités peu qualifiées donc connotées négativement mais que l'on devrait aimer fortement ? Le professionnalisme est une belle valeur à la condition *sine qua non* qu'il n'apparaisse pas comme un nouvel assignat idéologique destiné à duper les exclus des monnaies fortes.

– La dernière raison est à la fois enracinée dans le passé et très soucieuse d'avenir. Historiquement, l'école en France a toujours reposé sur un trépied : la formation de l'homme, du citoyen, du travailleur. Il est compréhensible et plutôt fondé qu'en période d'insertion professionnelle difficile pour les jeunes les exigences et les critiques envers le système éducatif soient plus fortes quant à la fonction formation du travailleur. Pour autant, il serait aberrant d'oublier les deux autres et d'imaginer un système éducatif uniquement façonné par les besoins de formation professionnelle dont tous les interlocuteurs sérieux reconnaissent la faible prévisibilité sur le moyen et le long terme. Dès lors, on doit faire un choix fort pour le futur : osons découpler la formation et la qualification professionnelle. Certes le pari est risqué car il est à contre-courant des idées reçues depuis des décennies et il pourrait laisser croire qu'une qualification sans formation est possible. Mais ce découplage est porteur car il permet, d'une part, de respecter l'objectif visant à assurer au plus grand nombre une formation générale élevée (l'homme et le citoyen y trouvent leur compte, la démocratie également) et, d'autre part, de reconnaître et garantir la spécificité de la qualification professionnelle (la performance économique est dès lors rendue possible). Ainsi le gommage des marquages sociaux liés aux diplômes acquis et à l'accès à la culture n'aboutit pas fatalement à une perte d'efficacité collective conséquence de la désertion de certaines activités indispensables à la société.

La viande deviendrait-elle de mauvaise qualité par le seul fait d'être préparée par des bouchers bacheliers ? Les murs cesseraient-ils d'être lisses parce que talochés par des plâtriers diplômés à bac plus deux ? L'eau chaude s'arrêterait-elle de couler dans les douches si des plombiers fin connaisseurs de Mozart et d'Eluard ou incollables en mécanique des fluides en avaient assuré la production et l'adduction ?

Est-ce rêver ? Pas si sûr à échéance de quinze à vingt ans où moins que jamais on pourra vendre la formation professionnelle contre la formation générale ! Au fait, quel âge auront à cette époque les collégiens d'aujourd'hui ?

(1) « Le Monde Initiatives » du 28 octobre 1992.

▶ **Bernard Januel est chef du service académique d'information et d'orientation de l'académie de Caen.**

ÉCHOS

Sureffectifs : même l'encadrement est concerné

■ Le CESI-Ile de France organise le 7 janvier, à Paris, une journée consacrée aux problèmes liés à la gestion des sureffectifs. « Repositionner les salariés sur le marché du travail à l'intérieur de l'entreprise ou à l'extérieur ? Tous concernés, y compris les cadres », précise l'intitulé du thème qui sera abordé, le matin, par une table ronde réunissant des dirigeants d'entreprise, des partenaires sociaux et des observateurs de la gestion des entreprises. L'après-midi, le CESI, avec ses partenaires, institutionnels et d'entreprises, relatera huit exemples d'actions au cours d'ateliers.

▶ **CESI-Ile de France, 9, rue d'Arcueil, 94250 Gentilly. Tél. : 46-15-25-35. Lieu : Union internationale des chemins de fer, 16, rue Jean-Rey, 75015 Paris.**

Emploi des cadres : nouvelle baisse en novembre

■ En données corrigées, avec 3 200 postes offerts dans le mois, le marché de l'emploi des cadres a encore reculé en novembre, selon l'indicateur de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) établi à partir des propositions faisant l'objet d'une publication dans la presse. Le niveau des offres a été légèrement inférieur à la moyenne mensuelle depuis le début de l'année.
En données brutes, avec 2 842 offres seulement, le mois de novembre enregistre une baisse de 30 % par rapport à l'an dernier, et le nombre des propositions, sur douze mois, se situe désormais à 47 714, ce qui correspond au volume le plus faible jamais connu ces dernières années. Après une période où la situation du marché des cadres avait paru se stabiliser, sur des paliers notablement moins élevés qu'en 1991 et 1990 toutefois, il semble bien qu'une nouvelle dégringolade s'amorce. Le premier trimestre de 1993 sera, de ce point de vue, particulièrement décisif.
Pour le deuxième mois consécutif, note cependant l'APEC, la fonction mercatique-commercial-vente est en hausse de 9 %, après un mois de septembre au plus bas niveau. En revanche, continuent de baisser les fonctions cadres de chantier et chefs d'agence de travaux, les études-recherches-projets, la comptabilité-gestion financière. Le recul des informaticiens se poursuit modérément.

Rencontre euro-régionale de l'économie sociale

■ Les 14 et 15 janvier, à Bordeaux, le Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale (CJDES) et l'Institut de coopération sociale internationale (ICOSI) organisent une rencontre euro-régionale pour « la connaissance réciproque de l'économie sociale d'Espagne, de France et du Portugal ». Les participants, venus de ces trois pays, passeront en revue les réalités de l'économie sociale dans le sud-ouest de l'Europe, faisant le point sur le mouvement mutualiste et les mutuelles d'assurance notamment. Ils s'intéresseront à l'avenir des coopératives, particulièrement dynamiques au Pays basque, et examineront le rôle des associations dans l'emploi et le développement local.

▶ **Salle de conférences de la Caisse d'épargne, centre Meriadeck, 61, rue du Château-d'Eau, 33076 Bordeaux. Tél. : 56-00-15-15, M. Alain Dumas. Fax : 56-96-49-84.**

« Expérimenter le social *dans l'entreprise* »

■ L'ANVIE (Association nationale de valorisation interdisciplinaire des sciences de l'homme et de la société auprès des entreprises) organise, le 20 janvier, un colloque sur le thème « Expérimenter le social dans l'entreprise ». Cette journée, au cours de laquelle interviendront chercheurs et hommes d'entreprise, dont MM. Michel Crozier, Bernard Galambaud et Francis Ginsbourger, se déroulera à l'Ecole supérieure de commerce de Paris.

▶ **ANVIE, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, 75270 Paris Cedex 06. Contact : M. Olivier Charbonnier, 42-40-73-04 ou 49-54-21-16.**

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE.
Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.
Les personnes intéressées doivent contacter STAG'-ETUD, 12, av. Raspail, 94257 Gentilly Cedex, tél. : 49-08-99-99.

GESTION

□ Lieu : Le Mans. Date : immédiat. Durée : 12 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, histoire/économie/sociologie/tourisme, connaissance du fait culturel, patrimonial et touristique, convention de stage. Mission : stage de formation à l'action, réalisation d'un audit, montage du projet ingénierie et management des ressources culturelles pour une collectivité territoriale. 03535.

MARKETING

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F/mois net + %. Profil : bac + 4, connaissance du monde de l'entreprise et goût pour contact direct avec clients, convention de stage. Mission : développement d'un portefeuille de clientèle et participation à la réflexion et à la mise en place d'une politique de marketing. 03456.
□ Lieu : Nanterre. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 5 000F/mois. Profil : bac + 4, école de commerce, DESS marketing, connaissance étude de marché sur milieu industriel (formation préliminaire en usine près 59), convention de stage. Mission : étude de marché des applications médicales pour tubes en acier inoxydable et/ou titane. 03079.
□ Lieu : Courbevoie. Date : février. Durée : 3 mois. Ind. : 3 500 F. Profil : bac + 4, école de commerce, maîtrise, pratique du PC. Mission : étude sur la gamme « froid », amélioration du service Minitel. 03534.

COMPTABILITÉ

□ Lieu : Auterive (31). Date : immédiat. Durée : 1 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS, IUT comptabilité, convention de stage. Mission : de l'assistance en complément d'un aide-comptable jusqu'à l'assistance du chef comptable + possibilité de proposer l'étude d'un thème particulier. 03526.

VENTE

□ Lieu : Epinay. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 000 F/mois + %. Profil : bac minimum, école de commerce, connaissances commerciales, convention de stage. Mission : prospecteur téléphonique, prise rendez-vous, négociation avec les supports, gestion du portefeuille clientèle. 03190.
□ Lieu : La Courneuve. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1, BTS action co./force de vente, DUT TC, sens du contact téléphonique, intérêt pour activités de promotion et de communication, convention de stage. Mission : 40 % relance téléphonique des prospects identifiés, 40 % prospection de nouveaux secteurs ciblés : identification des entreprises, prise de contact, 20 % qualification de fichiers. 03180.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois minimum. Ind. : commissions + avantages. Profil : bac + 1. Mission : recherche de nouveaux clients, relance du fichier clientèle et prospection directe. 03247.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : bac + 2, connaissances commerciales, convention de stage. Mission : visite d'hôtels, accueil téléphonique, renseignements commerciaux. 03498.
□ Lieu : Bordeaux. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, école de commerce, très bonnes connaissances en micro-informatique, convention de stage. Mission : lancement d'actions commerciales en collaboration avec des commerciaux de la société, au départ, ciblage, prospection, prise de rendez-vous, visites clientèle. 03506.
□ Lieu : Auterive. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1, BTS, IUT, vente, techniques de commerce. Mission : administration de ventes depuis la saisie des commandes jusqu'à la gestion des litiges, assistance commerciale dans relations clients. 03525.
□ Lieu : Bourgoin. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, commerce, vente. Mission : commercial d'agence, prospection, étude de marché, recrutement. 03068.

INFORMATIQUE

□ Lieu : Saint-Ouen. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, école spécialisation informatique, connaissances SQL : bases de données, convention de stage. Mission : développement d'applications utilisant un SGBD Windows. 03518.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 5 000 F environ. Profil : bac + 2, BTS, DUT, finance, comptabilité, convention de stage. Mission : participer à la mise en œuvre d'applications informatiques de gestion dans un contexte de site central. 03087.
□ Lieu : Bagnolet. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, expérience demandée. Mission : maintenance et logistique du parc mini et micro (HP sous Unix-Oracle). 03465.

COMMUNICATION

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 5 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, polyvalent, parfaitement bilingue de préférence langue maternelle anglais, convention de stage. Mission : préparer avec l'équipe un salon international, télémarketing, fichier, fax, lettre. 03196.
□ Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 300 F. Profil : bac + 1, BTS, DUT arts graphiques, connaissance Harware Graphic, Power Point, PAO, design, convention de stage. Mission : réalisation de présentation graphique couleur transparent diaporama à l'aide de logiciel PC. 03447.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 500 F + tickets repas. Profil : bac, lecture et compréhension de l'anglais, convention de stage. Mission : revue de presse, recherches documentaires. 03197.
□ Lieu : Paris et RP. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 3 700 F/mi-temps. Profil : bac + 1, maîtrise français/anglais/ourdou, français/anglais/tamoul. Mission : effectuer des interventions régulières et ponctuelles auprès des services publics pour faciliter la communication entre professionnels français et étrangers. 03457.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 3 200 F. Profil : bac + 2, communication. Mission : tenue de press-book, contacts presse : relance téléphonique, rédaction de communiqués de presse. 03517.

DROIT

□ Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 5, droit communautaire, convention de stage. Mission : travaux et recherche loi informatique et liberté (Bruxelles-Strasbourg). 03429.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, économie, connaissance de la vie des entreprises, convention de stage. Mission : recherche d'informations économiques pour la réalisation d'un atlas. Réalisation de cet ouvrage et rédaction d'articles. 03464.

SECRÉTARIAT

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1, TTX, anglais, convention de stage. Mission : secrétariat, saisie informatique, courrier, classement, affranchissement. 03467.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : prime si compétence. Profil : bac, connaissances en secrétariat et comptabilité. Mission : secrétariat et comptabilité pour saisie informatique. 03468.

AUTRE

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : toute l'année. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, expérience de l'enseignement à des terminales. Mission : donner cours d'allemand, anglais, espagnol, physique, économie. 03455.

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines - Juridique



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Sales Back-Office Manager

MAXPAX

ADMINISTRATION DES VENTES - COMPTABILITE CLIENTS - GESTION ET SUIVI DU PARC MATERIEL

250 KF +

Nous sommes une société filiale de KRAFT GENERAL FOODS (plus de 130 pers., CA plus de 170 millions de francs), leader sur le marché de l'équipement des entreprises et collectivités en systèmes de distribution automatique de boissons. Notre activité en forte progression (+20% par an) nous conduit à rechercher un

UNE MISSION D'ENVERGURE : garant de la qualité de nos opérations en France, vous animez une équipe de 10 personnes chargées de la gestion des comptes clients, la facturation, les contrats et toutes les opérations liées au suivi du parc Matériel ou Machine.
Après avoir audité puis organisé votre département, vous assurez : • la mise en place des nouveaux outils informatiques (matériel IBM AS400) • la réalisation de tableau de bord pour le Commercial. Fort de votre savoir-faire, vous produisez une information aussi rapide que claire et veillez au respect des procédures internes. Les statistiques que vous diffusez aux opérationnels leur permettront d'analyser leurs résultats pour optimiser leur stratégie.
UN PROFIL DE DECIDEUR : • 30/40 ans • la pratique de l'anglais en milieu professionnel est impérative • une formation Bac + 4 • vous possédez soit une expérience d'au moins six années dans un environnement similaire qui vous a conduit à gérer et suivre un parc d'équipements installé chez les clients soit une expérience confirmée dans une société d'Affacturage • vos qualités de manager et de négociateur déjà éprouvées vous permettent de développer les compétences de votre équipe.

Un groupe international qui sait reconnaître ses Potentiels et favoriser leur évolution.

Pour un entretien individuel avec la Société, merci d'adresser votre lettre, CV et photo sous réf. SBM à notre conseil EUREVAL, 69 rue d'Aguesseau, 92100 BOULOGNE ou faxer votre dossier au (1) 46.10.50.38.

KRAFT GENERAL FOODS



Controller

MAXPAX

ORGANISER - PLANIFIER - CONSOLIDER

250 KF

Nous sommes une société filiale de KRAFT GENERAL FOODS (plus de 130 pers., CA plus de 170 millions de francs), leader sur le marché de l'équipement des entreprises et collectivités en systèmes de distribution automatique de boissons. Notre activité en forte progression (+20% par an) nous conduit à rechercher un

UN FORT POTENTIEL : • 27/32 ans • anglais courant • une formation grande école (HEC, ESSEC, SUP DE CO, Maîtrise Dauphine...) • un DECS est un atout supplémentaire • **Une expérience impérative d'au moins trois ans en cabinet d'audit anglo-saxon** • la maîtrise de la comptabilité anglo-saxonne et la pratique de l'outil informatique (la connaissance de LOTUS est un plus) • vos qualités de rigueur et de dynamisme associées à un esprit créatif et un talent pour la communication vous destinent à partager notre succès et réussir avec nous.
UNE MISSION DE PREMIER PLAN : • vous travaillez en étroite collaboration avec votre directeur financier et en toute autonomie. Après avoir appréhendé notre métier et modélisé celui-ci • vous établissez mensuellement les comptes pour la maison-mère en Angleterre • vous mettez en place, suivez et faites évoluer l'ensemble des bugdets • vous êtes le garant de la fiabilité des plans et de leur présentation aux différents décisionnaires en France.
LES MOYENS DE VOTRE SUCCES : • une équipe jeune et enthousiaste • des structures bien établies (manuel de procédures et systèmes de reporting élaborés) • la possibilité d'intégrer un groupe international reconnaissant vos compétences pour vous offrir des possibilités d'évolution en France ou à l'étranger.

Pour un entretien individuel avec la Société, merci d'adresser votre lettre, CV et photo sous réf. MPC à notre conseil EUREVAL, 69 rue d'Aguesseau, 92100 BOULOGNE ou faxer votre dossier au (1) 46.10.50.38.

KRAFT GENERAL FOODS



Agence de communication de recrutement indépendante crée un poste de

Chef de Publicité !!

H/F

Optimiste ? Irréaliste ? ....
Non, le marché de la communication est encore ouvert à des commerciaux confirmés dans le domaine des Ressources Humaines.

Agé d'environ 28-30 ans, vous êtes enthousiaste et aimez prospecter sur un terrain difficile. Progresser sur un marché en pleine évolution est d'autant plus enthousiasmant qu'il reste encore beaucoup de moyens à créer pour mieux recruter, mieux conseiller, et aider nos interlocuteurs (DRH, Chargés de Recrutement, Consultants...).

De formation supérieure (Lettres, Prépa Grandes Ecoles...), vous êtes motivé, prêt à vous prouver (et à nous prouver) que vous réussirez.

Votre rémunération sera à la hauteur de vos résultats. Voiture indispensable, disponibilité rapide.

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite et photo à François CAMBON - PLURIAL - 43 rue CARNOT - 92761 ANTONY cedex, sous réf : CPM / 1, ou saisissez votre CV sur 3617 FLASHCV puis référence CP / 1.

Agence Conseil en Communication pour les Ressources Humaines

CONTROLEUR DE GESTION INTERNATIONAL

Un groupe industriel français renommé, leader européen, recherche le contrôleur de gestion de ses filiales en Europe (5 filiales totalisant un effectif de 1500 personnes et réalisant un CA de 1 milliard).

Rattaché à un Directeur Général Adjoint du groupe en charge de l'international, le titulaire du poste : • analysera les résultats mensuels de chaque entité et proposera les actions correctives éventuelles • développera les méthodes de reporting et améliorera les procédures budgétaires • définira avec les filiales leurs propres outils de gestion.

La réussite dans ce poste important implique : • une formation Grande Ecole de gestion ou expertise • 10 ans d'expérience dans un environnement industriel et international dont au moins 5 ans en contrôle de gestion • un tempérament d'opérationnel, concret, rigoureux, ayant le sens du dialogue et de l'efficacité • la maîtrise de l'anglais et si possible de bonnes connaissances en allemand ou en espagnol.

Le poste basé en banlieue Ouest Paris implique évidemment de nombreux déplacements.

Ecrire sous réf. 1A.2487 3M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Développer des actions commerciales auprès de notre réseau bancaire...

Intervenant de premier rang sur les marchés bancaire et financier français, nous vous proposons d'animer, en région **Bretagne**, l'un de nos réseaux spécialisé en produits bancaires destinés à une clientèle juridique et institutionnelle. Vos contacts permanents auprès de ces exploitants vous permettent de définir des plans d'actions commerciales, de formation et des conseils adaptés à leur fonction. En parallèle, vous intervenez auprès de la clientèle finale par des réunions thématiques afin d'appréhender leurs besoins, en garantissant la politique commerciale du réseau. Vous êtes responsable du développement de l'activité dans le cadre d'objectifs négociés. Agé de 35/40 ans, doté d'une formation supérieure Bac + 4 (IEP, EDC, Droit), vous avez acquis la pratique de l'exploitation commerciale d'une clientèle d'entreprises ou de professions libérales au sein d'une banque. Outre des connaissances techniques, vous possédez une bonne autonomie, une excellente culture générale et savez mener avec tact des contacts auprès d'interlocuteurs de haut niveau. Le poste, basé à **Rennes**, implique de fréquents déplacements sur huit départements.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre candidature sous la référence 1430.92 M à notre conseil, Chantal Baudron s.a. - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec

Chef de Groupe Opérations bancaires

Nous sommes une banque privée, filiale d'un important groupe financier européen. Pour améliorer les opérations bancaires auprès de notre clientèle et la qualité des comptes, nous recherchons un chef de groupe opérations bancaires. (Assistant Operations Manager)

A 30/35 ans environ, vous êtes un professionnel de la banque. Vous avez acquis une expérience de 5 ans minimum dans une banque internationale au sein des back-offices. De bonnes connaissances d'arbitrage et/ou crédits documentaires sont nécessaires.
Véritable manager, homme de contact, vous prendrez la responsabilité d'une équipe de 15-20 personnes. Vous avez déjà dirigé une équipe d'au moins 8 personnes. Vous serez chargé d'animer plusieurs back-offices bancaires. De bonnes connaissances en organisation et méthodes seraient appréciées.
Vous êtes de formation BAC + 4, **bilingue anglais**. Vous travaillez sur un système L4G et avez des connaissances micro.
Dynamique et ambitieux, vous souhaitez vous investir pleinement au sein d'une société tournée vers l'avenir.
Alors, rejoignez-nous !
Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV et photo), **en précisant sur l'enveloppe la référence 965 à MEDIA PA** 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Jeune Sup de Co, Ingénieur

ADJOINT au DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Futur patron d'un centre de profit

Paris - 220 KF+

Avec plus de 400 MF d'investissement et 2 Milliards de CA, 32 filiales, ce groupe côté en Bourse se développe dans la fabrication et la commercialisation de produits pour le bâtiment: ciments, colles, carrelages... Sa réussite tient avant tout à une stratégie d'implication forte des responsables opérationnels locaux et une dynamique financière qui autorise une bonne gestion du long terme. A ce niveau, une rationalisation du système d'informations budgétaires et des achats pour les filiales outre-mer est à faire: l'adjoint au Directeur d'Exploitation que nous cherchons en est l'animateur. A ce titre, après une période de formation et quelques immersions dans les filiales, il contrôle, rassemble et normalise leurs budgets, analyse les tableaux de bord, participe au reporting, prépare les décisions d'investissement en fonction de la politique décidée; par ailleurs, il manage une équipe de trois acheteurs chevronnés (340 MF) et négocie, lui-même, la partie shipping (90 MF). Bras droit du Directeur d'Exploitation, il est associé à l'équipe de Direction du holding. Ce poste est le tremplin idéal pour la Direction d'un centre de profit outre-mer d'ici deux à trois ans.
Jeune Sup de Co, Ingénieur ou équivalent, vous avez le goût des chiffres, de la négociation et du pouvoir, vous aimez le monde du BTP, vous avez l'expérience des achats, du contrôle budgétaire, vous parlez anglais, utilisez la micro de façon créative et la perspective d'une direction outre-mer à moyen terme vous réjouit; pour en parler, René CASIMIR, Directeur AWV, est votre contact personnel et confidentiel : écrivez-lui maintenant (lettre, CV, photo) : 1, rue Auguste Vacquerie 75116 PARIS.



FASTRAL

Qualité et performance des ventes

Paris - Notre Société est la filiale française d'un important groupe multinational en forte croissance sur l'Europe, fabriquant et commercialisant des "Drug Products" essentiellement destinés à la **Grande Distribution**. Afin d'optimiser le développement de notre activité dans ce créneau très porteur, nous renforçons notre Direction Commerciale.

Contrôleur de gestion "Ventes" France

Au sein de la Direction des Ventes et en liaison avec les autres services de gestion commerciale ainsi qu'avec les Directions France et Europe, vous êtes chargé d'enrichir et faire évoluer le système d'informations commerciales. Vous concevez et mettez en place les outils permettant de prévoir et suivre les résultats des actions commerciales par zone géographique (comptes d'exploitation par client, tableaux de bord par produit et secteur, gestion du fichier client). Vous participez au système de reporting européen. Vous avez plusieurs années d'expérience d'une fonction équivalente, acquise dans le secteur de la grande consommation. Réf. C.171

Coordinateur des moyens commerciaux France

Rattaché au Responsable Qualité de la Direction des ventes, vous serez en liaison permanente avec les Services Marketing et le réseau commercial. Votre mission est d'apporter une aide efficace à ce réseau : mise en oeuvre de nouvelles procédures permettant de recueillir et transmettre toutes informations utiles sur l'activité, le marché et la clientèle ; coordination et répartition optimale sur toute la France des moyens matériels (supports de promotion) et humains (rééquilibrage des équipes de vente) à fournir à la force de vente après analyse de ses besoins. Vous avez plusieurs années d'expérience similaire, acquise auprès d'un fournisseur de la grande distribution, et d'indéniables qualités d'organisation et de communication. Réf. C.172

Ces postes s'adressent à des candidats diplômés d'une école de commerce, âgés d'au moins 30 ans, maîtrisant parfaitement l'anglais et motivés par des activités très formatrices au sein d'un groupe international dynamique. Merci d'adresser votre dossier, avec lettre manuscrite et prétentions, en précisant la référence choisie à notre conseil Catherine Charvet qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

Oberthur Consultants — 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

membre de syntec — CURRICULUM



Hewitt Associates

Nous sommes une des premières sociétés internationales de Conseil en Rémunération Globale (3500 collaborateurs dans 20 pays) et un des leaders en France. Notre développement nous conduit à étoffer notre Unité Communication en créant un poste de

Consultant en Communication

Conseiller les entreprises et promouvoir leur nouvelle politique de rémunération globale sera votre principale mission. Vous serez chargé d'élaborer des plans de communication, de développer les outils adéquats (supports écrits, sessions de formation, présentations audio-visuelles...), et d'en assurer la réalisation complète (conception, rédaction, suivi de production).

Vous participerez également aux campagnes de prospection et au développement du chiffre d'affaires.

Agé de 30/35 ans, de formation supérieure, anglais courant, vous possédez 5 ans minimum d'expérience, impérativement acquise dans le Conseil en Communication Interne et/ou en Ressources Humaines. Vous êtes très rapidement opérationnel. Autonome, doué d'un excellent relationnel, très rigoureux, vous aimez rédiger, possédez un sens aigu du service et de la qualité, et du sens pédagogique.

Si cette opportunité vous intéresse, nous vous remercions d'adresser CV, lettre manuscrite et salaire actuel sous réf. 19CLM, à notre Conseil qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

Crismer Collins


94 rue Lauriston 75116 Paris

SOURCES

Groupe multinational

Nos 50 000 collaborateurs dans le monde apportent aux firmes les plus prestigieuses leur assistance dans les domaines de l'Audit et du Conseil Financier. Nous recherchons pour Paris un

Responsable Recrutement et Gestion du Personnel

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, vous assurerez la gestion d'environ 600 cadres professionnels de haut niveau et plus particulièrement :
- les opérations de recrutement,
- la gestion des personnels expatriés,
- la mise en oeuvre des politiques de carrière et de rémunération.

De formation supérieure, vous disposez d'une bonne expérience (6 à 8 ans) du recrutement et de la gestion des Ressources Humaines, de préférence dans un environnement international et dans le secteur des services.

Une excellente présentation et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Merci d'adresser, sous pli confidentiel, votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence R1 en indiquant votre rémunération actuelle à :

Danielle Dubois Lambert
Direction des Ressources Humaines,
98 rue de Courcelles,
75858 Paris cedex 17

L.B.W.

Price Waterhouse.

Responsable des relations économiques

Prix - Relations Ministères



Division Pharmaceutique du Groupe SCHERING AG, nous développons, fabriquons et commercialisons des produits éthiques à usage thérapeutique et d'imagerie médicale. Avec un effectif de 560 personnes, nous réalisons 720 MF de CA.

A ce poste économique et relationnel de haut niveau, vous rendrez compte au Directeur Général, travaillerez en étroite relation avec le Directeur Général Adjoint, le Pharmacien responsable et la Maison mère.
Vos missions : *• participer avec les Groupes Thérapeutiques (Médecin Recherche, Chef de Produits, Médecin Communication) aux études permettant la justification* ***de la stratégie de prix en France*** *en tenant compte du contexte international • réaliser les dossiers de demande d'inscription pour figurer sur la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables, les dossiers d'agrément aux collectivités, et le cas échéant les demandes de hausses dérogatoires • assurer* ***les relations*** *avec les services ministériels et les organismes de protection sociale • répondre à toute question relative aux prix • effectuer les déclarations administratives.*
30 ans minimum, économiste, ou diplômé de l'IEP ou d'une Ecole Supérieure de Commerce, votre expérience dans le secteur de l'industrie (pharmaceutique ou assimilée si possible) vous a permis de maîtriser une fonction similaire dans ses dimensions économiques et relationnelles. Aisance, rigueur, goût du travail en équipe et ***anglais courant*** *sont impératifs pour réussir dans cette fonction.*
Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature, ***en mentionnant votre niveau actuel de rémunération****, sous référence* ***9231/LM****, au 7 rue de Monceau, 75008 Paris.*



Gilbert Raynaud & Partners
— CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES —

MEDIA-SYSTEM

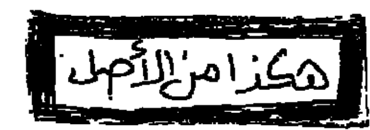
LES DIRIGEANTS

Directeur Administratif et Financier

Paris - Filiale d'un groupe bancaire privé réputé, notre **Banque** est spécialisée dans l'ingénierie financière et le financement d'une clientèle de professionnels. Afin d'accompagner notre développement, nous créons le poste de Directeur Administratif et Financier. Membre du Comité de Direction de la Banque, vous prendrez en charge la Direction Financière et la Trésorerie ainsi que la responsabilité de l'ensemble des services comptables et administratifs.
Agé d'une trentaine d'années, de formation Grande Ecole de Commerce + Expertise Comptable, vous avez plusieurs années d'expérience de cabinet d'audit ou de petites structures financières vous ayant familiarisé avec le fonctionnement interne d'une banque. A la fois organisateur et gestionnaire, vous recherchez un poste de vrai responsable opérationnel au sein d'une structure dynamique dans laquelle vous souhaitez vous impliquer : adressez votre dossier avec lettre manuscrite et prétentions sous référence D.256/M à notre conseil D. FOSSAT qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

Oberthur Consultants — 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

membre de syntec — CURRICULUM



هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

juriste assurances

région lilloise

Agé de 25 à 30 ans, doté d'une formation supérieure juridique et/ou assurances, idéalement complétée d'une première expérience dans une compagnie, un cabinet de courtage, un service assurance d'entreprise, vous souhaitez évoluer dans une société particulièrement dynamique.

Rigoureux, autonome et enthousiaste, vous assistez le *risk manager* dans sa mission en prenant notamment en charge la gestion des polices et des sinistres ainsi que l'élaboration et le suivi du budget assurances.

La pratique de l'anglais est nécessaire. La connaissance de la micro-informatique est un plus.

Le poste est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) à DECATHLON Service Juridique - 121, Bd de Valmy, BP 299 - 59665 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex.

36.15 DECATHLON DES EMPLOIS ET DES STAGES

DECATHLON

Avec BARCLAYS,
donnez un sens commercial
à votre carrière bancaire.

EXPLOITANTS

Clientèle Entreprises

A 30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, 3 à 4 années d'expérience bancaire dans l'analyse du risque et l'exploitation entreprises vous ont permis de devenir un professionnel de ce secteur.

Dynamique et rigoureux, vous avez les qualités essentielles pour rejoindre la première des banques étrangères en France. Grâce à des produits et services innovants, à la mise en oeuvre des compétences et au déploiement de son nouveau réseau d'agences, BARCLAYS se positionne plus que jamais comme le partenaire efficace et dynamique de ses clients.

Pour prospecter, fidéliser et développer une clientèle d'entreprises (PME, PMI), nous recherchons des exploitants commerciaux pour nos agences de **PARIS**. D'autres opportunités sont à saisir sur le reste de la France. Un bon niveau d'anglais serait un atout supplémentaire.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à BARCLAYS Michèle SEVAUX - DRH - 21, rue Lafitte - 75009 PARIS.

BARCLAYS

CONTESSE

LES ÉDITIONS BELIN

BELIN PARIS 6e

réputées pour leurs collections scolaires, universitaires et scientifiques, recherchent pour accompagner leur développement :

RESPONSABLE DROITS D'AUTEURS, DROITS ÉTRANGERS. Réf. B/92121
Il aura à préparer et à suivre les contrats d'auteurs et les autorisations de reproduction; il assurera la gestion et le suivi des droits français ou étrangers.
Vous justifiez d'une première expérience et d'une formation gestion, droit ou économie niveau Bac + 3.

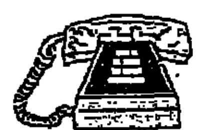
ASSISTANT CONTROLE DE GESTION. Réf. B/92122
Rattaché au Directeur Administratif et Financier, il prendra en charge le contrôle de gestion de la société, de l'analytique aux budgets, en veillant à la cohérence des systèmes d'information.
Il intervientdra dans la gestion financière de la société : plans d'investissements, analyse du risque, crédit clients.
Ce poste s'adresse à un jeune diplômé Grande École de Commerce justifiant d'une première expérience en gestion de projets, par exemple.

Pour ces postes, merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous référence choisie à :

D.R.H.
Éditions BELIN
8, rue Férou 75006 Paris

Le Monde PUBLICITE

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

UNIVERSITY OF OXFORD



FLICK PROFESSORSHIP OF EUROPEAN THOUGHT

The University proposes to make an election to the newly-established fixed-term Flick Professorship of European Thought with effect from as early a date as may be arranged. The appointment will be for a period of five years, with the possibility of renewal for up to a further five years. The stipend of the professorship is at present £34,467 per annum.

A non-stipendiary college fellowship will be associated with the professorship.

Applications (twelve copies, or one from overseas candidates), naming three referees, should be received not later than 1 March 1993 by the Registrar, University Offices, Wellington Square, Oxford OX1 2JD, UK, from whom further particulars may be obtained. Please quote reference ET/LM.

The University is an equal opportunity employer



Le FIDA

Fonds international du développement agricole (Nations Unies) (Rome, Italie)

cherche

CONSEILLER TECHNIQUE (CONDITION DE LA FEMME ET DEVELOPPEMENT) P5

Principalement chargé de développer des méthodes innovantes de conception des projets propres à favoriser la promotion économique des femmes rurales pauvres, le titulaire devra en particulier:

- mener des analyses socio-économiques et institutionnelles de la conception de projets d'investissement pour développer des activités économiques viables à la ferme, hors exploitation ou dans le cadre de micro-entreprises au profit des femmes rurales pauvres;
- mener des analyses d'approches participatives au développement communautaire pour favoriser l'implication des femmes dans la prise de décisions;
- mener, dans une perspective de parité entre les sexes, des analyses de systèmes ruraux de production, d'organisations, d'institutions rurales et de procédures de prêt et de conditions de prêt intéressant les femmes rurales;
- développer des méthodes pratiques de promotion de la participation des femmes aux opérations de prêt du Fonds tout au long du cycle des projets.

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE: Diplôme d'études universitaires de troisième cycle ou titre équivalent en développement agricole, économie, sociologie, développement rural ou discipline analogue. Dix à quinze ans d'expérience de l'élaboration et du financement de projets agricoles, y compris une expérience de terrain dans des pays en développement. Une expérience des institutions financières internationales, ainsi que du développement des savoir-faire participatifs des femmes dans les organisations rurales serait un atout.

LANGUES: Excellente connaissance de l'anglais et connaissance pratique du français, de l'espagnol ou de l'arabe.

TRAITEMENT DE BASE NET ANNUEL: de 46 433 à 61 453 USD, plus indemnité de poste de 22 381 à 29 620 USD.

DUREE DE L'ENGAGEMENT: deux ans.

DATE D'ENTREE EN FONCTION: aussitôt que possible.

Prière d'envoyer deux exemplaires d'un résumé détaillé en français à:

Division du Personnel - FIDA
Via del Serafico 107, 00142 Rome (Italie) - Télécopie: (06) 5043463

Date limite de présentation des candidatures: 15 janvier 1993

Il ne sera accusé réception qu'aux candidats qui auront été présélectionnés.

LES CANDIDATURES FEMININES SONT PARTICULIEREMENT ENCOURAGEES

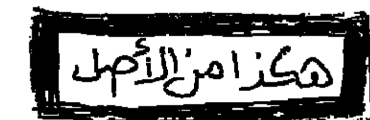
RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

Avec 14 % de sa diffusion

1er quotidien français à l'étranger

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF



LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

SUCCES A L'APPUI

Les résultats sont là : qualité, technologie, rentabilité, Alliances, Formule I,... Clio, R 19, Safrane ; autant de performances couronnant la passion et l'innovation.

Grandes Ecoles de commerce, d'ingénieurs ou 3ème cycle universitaire.

Direction Commerciale



Jeunes cadres commerciaux

Devenez rapidement des managers de la vente.
Après une première expérience de vente dans notre réseau commercial, vous aurez des opportunités d'évolution soit à la Direction Marketing, soit à la Direction Après-vente, soit dans nos réseaux. Ces postes sont ouverts à Paris et dans toute la France. Réf. COM2

Jeunes ingénieurs après-vente

Après une période de formation, vous prendrez de vraies responsabilités qui mettront en valeur vos compétences, votre capacité d'animation aussi bien en logistique qu'en organisation et gestion de projets véhicules. Votre réussite vous ouvrira d'autres horizons dans de nombreux secteurs du groupe. Réf. IAV2

Pour ces deux postes, l'anglais est indispensable. Si votre dossier de candidature est retenu, vous serez convié à une journée de contact et de recrutement organisée le 3 février 1993.
Adressez votre courrier en précisant la référence choisie, à
Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris.



RENAULT

VIVES
azulejos y gres

Fabricant de faïence et ceramique depuis 1957 avec une production quotidienne de 20.000m². Recherche sur plusieurs departements français

REPRESENTANTS

(Agents Commerciaux)

REPONDANT AUX CONDITIONS REQUISES:
- Experience d'au moins cinq ans dans le secteur.
- Repertoire de clientele.
- Residence permanente dans la zone de travail.

LES INTERESSES DEVRONT ECRIRE A:

AZULEJOS VIVES, S.A. Departement Exportation.
Ctra. Castellón Km. 22 B.P. 14
12110 Alcora - (Castellón) Espagne

Les reponses devront comprendre les informations suivantes:

Departements concernes.
Entreprises representees, duree de la representation, chiffre d'affaires.
Toutes autres informations que les candidats considereront interessantes.
Toutes les candidatures seront traitees confidentiellement et recevront une reponse.

Chilly-Mazarin 91

CSEE TRANSPORT, basée à Chilly-Mazarin (91), se situe à la pointe de la technologie dans le domaine de la signalisation ferroviaire.
Elle recherche des

Cadres commerciaux

France et export

En relation avec nos différents départements d'affaires et notre usine de Riom, vous prendrez en charge le développement des ventes de produits de haute technicité en matière de signalisation ferroviaire.
De formation commerciale supérieure, vous possédez à environ 30 ans une expérience du secteur industriel et plus particulièrement du monde ferroviaire.
Capable d'entretenir des contacts de hauts niveaux auprès d'une clientèle très professionnelle : grandes administrations, ministères et réseaux ferroviaires.
Votre disponibilité vous permettra d'effectuer 40% de votre mission à l'étranger.
L'anglais est indispensable.
L'espagnol serait un plus.

Adressez votre candidature : lettre manuscrite et CV, à
R. Pétain
CSEE TRANSPORT
ZI de la Vigne-aux-Loups
rue Denis Papin
91380 Chilly-Mazarin.

CADRES COMMERCIAUX FRANCE ET EXPORT






Directeur commercial adjoint

De formation commerciale supérieure, 35-40 ans, vous avez déjà animé une équipe de représentants auprès d'une clientèle de détaillants. Votre expérience marketing vous a permis de développer des lignes de produit de mode et de participer à la création de modèles et de collections.
Vous parlez impérativement l'anglais, l'allemand serait un plus.
Venez animer un réseau commercial déjà existant et élargissez notre présence à l'exportation.
Vous contribuerez ainsi au développement de nos ventes.
Vous participerez activement à la politique marketing produits et mènerez une action personnelle en matière de relations publiques.
La rémunération est motivante.
Merci d'adresser CV, lettre et prétentions, sous réf. 39150, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui assurera toute confidentialité quant au traitement des candidatures reçues.

MEDIA-SYSTEM

SECTEURS DE POINTE

GEC ALSTHOM

LEADER MONDIAL DANS L'ENERGIE ET LE TRANSPORT FERROVIAIRE - CA 55 mrds - 80 000 personnes

Notre Division Transport et Distribution d'Energie - 1er constructeur français de transformateurs de grande puissance - équipe les réseaux électriques de plus de 80 pays - 850 personnes dont 80 ingénieurs et 120 techniciens.

Située à 200 m du **Métro Mairie de Saint-Ouen** (Seine St Denis).
Dans le cadre du départ à la retraite du titulaire actuel, nous recrutons

FUTUR CHEF SERVICE INFORMATIQUE

Suivez notre filière !

Relevant du Directeur Financier, vous bénéficierez d'une LARGE AUTONOMIE. Vous aurez la RESPONSABILITE COMPLETE du service (12 pers.) : développements, systèmes et exploitation (VAX 6510). En relation directe avec toutes les directions concernées, vous développerez la phase finale du projet TOTALEMENT INTEGRE D'APPLICATIONS COMMERCIALES, GESTION ET PRODUCTION.

30 ans mini, de formation ingénieur ou maîtrise avec la connaissance de l'anglais, vous avez une expérience confirmée de conduite de projets analogues en MILIEU INDUSTRIEL, la maîtrise de VMS et des bases de données relationnelles. Vos capacités techniques sont aussi importantes que celles d'organisation et d'animation.

Merci d'écrire sous réf. GEC.ST.O/SCE INF/72 LM, en indiquant votre salaire actuel à notre cabinet : Richard Bénatouil - **GROUPE BBC Conseil** - 1 bis place de Valois, 75001 Paris. Discrétion absolue et réponse assurées.



Nous sommes l'un des tout premiers groupes mondiaux de télécommunications. La Direction du Système d'Information développe son pôle national d'expertise et de soutien technique : **l'OCISI**. Dans ce cadre, nous recherchons :

INGENIEURS INFORMATICIENS

A 30 ans environ, de formation Bac + 5 et de nationalité CEE, vous justifiez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans chez un fournisseur informatique ou au sein d'une grande entreprise.

Vous avez pratiqué la rigueur et la réactivité que demandent la qualification, l'intégration puis le support de composants logiciels diffusés à grande échelle. Vos compétences techniques s'étendent à l'un des domaines suivants : **OS/2, UNIX, GCOS8 ou MVS, RÉSEAUX**, si possible en environnement client-serveur.

Les postes à pourvoir sont basés à **Guyancourt (78).**

L'importance de notre Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière aux candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous réf. SR/LM, lettre manuscrite et CV, en précisant votre rémunération actuelle, à :

SM Conseil *3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS*

MEDIA-SYSTEM



ANDRA

Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Afin de faire face à nos programmes d'études concernant la gestion à long terme des déchets radioactifs, nous recherchons :

Un Ingénieur d'études

Physico-Chimie des matériaux

Vous définissez les besoins d'études, réalisez les cahiers des charges, suivez activement les prestataires (BE, labos...), rédigez les synthèses et conclusions, vous apportez vos compétences de spécialiste aux personnes concernées, réalisez des études spécifiques...
Universitaire ou ingénieur plus docteur en physique, spécialiste en physico-chimie des matériaux, votre première expérience s'est déroulée en laboratoire ou en secteur industriel dans une fonction d'essais. (Réf. C195 R)

Un gestionnaire de bases de données

Oracle

Vous administrez une base de données relationnelles scientifiques en pleine évolution dans un environnement informatique adapté et homogène (SGBD/R ORACLE, serveur calculs scientifiques, station CAO, réseau Ethernet... client serveur). Cela implique structuration, mise à jour et contrôle des données, optimisation du système, conception et développement d'applications, etc.
Universitaire ou ingénieur en sciences de la terre, votre première expérience d'informaticien est adaptée à notre environnement et vous a conduit à travailler dans un souci constant de service. (Réf. C195 Q)
L'anglais est indispensable pour les 2 profils.

Pour ces postes basés à Fontenay-aux-Roses, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence choisie, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.



CONSEIL
Ressources humaines

PARIS
LONDRES
BARCELONE
DÜSSELDORF



Notre société d'ingénierie commerciale développe et distribue pour le compte d'équipementiers automobiles, une large gamme de produits auprès des plus grands constructeurs automobiles français. Notre réussite s'appuie sur le professionnalisme de notre équipe.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence 1080, à Vidal Associates, 20/22 rue Louis Armand, 75015 Paris.

Votre mission : après une période d'intégration, vous accédez très rapidement à une responsabilité complète de ligne de produits. Vous assurez la démarche amont avec les bureaux d'études, la phase d'homologation et la vente auprès des services achats des constructeurs. En véritable patron, vous coordonnez les relations avec les usines et développez vos parts de marché.

Votre profil : 30 ans environ. Une formation supérieure technique (A & M, Estaca,...). Une expérience significative du milieu automobile est exigée. Le goût d'entreprendre et le sens des initiatives. De réelles qualités de rigueur et l'envie de vous investir dans un métier alliant l'aspect technique et relationnel. L'anglais est un plus.

Nous vous offrons : un haut niveau de responsabilités et d'autonomie. Un climat où l'investissement de soi, le sérieux et les résultats sont récompensés. Une rémunération motivante et un véhicule de fonction.



VIDAL
ASSOCIATES

MEDIA-SYSTEM



fourrures

DIRECTEUR PRODUCTION FOURRURE HF

PARIS — ANGLAIS COURANT

VOS RESPONSABILITES : ❑ vous êtes le garant de la bonne exécution des impératifs qualitatifs de la création ❑ vous maîtrisez le cycle de production complexe, ses plannings et ses budgets ❑ vous managez votre équipe interne (achats, atelier, contrôle qualité, GPAO) ❑ vous sélectionnez et contrôlez les sous-traitants présents dans différents pays.

VOUS AVEZ : ❑ une solide expérience de production avec une large part accordée au suivi de sous-traitants internationaux ❑ l'essentiel de votre parcours a pu se faire dans le **Textile**, le **Cuir**, la **Mode** ❑ des qualités de management déterminantes : capacité à mobiliser, rigueur dans l'organisation, esprit d'entreprise ❑ une très forte envie de vous investir dans un métier d'équipe.

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à notre conseil EUROMAN - 114 bis, rue Michel Ange - 75016 PARIS. Fax : (1) 40 71 28 41 en indiquant la référence 1994 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

Publipanel

LE MONDE DES CADRES



CONSULTANT - FORMATEUR SENIOR H/F

Notre société de **Conseil et Formation** intervient auprès de **Sociétés Nationales et Multinationales** parmi les plus renommées.
Notre développement nous conduit à renforcer notre équipe.

Chef de Projet, vous aurez à **concevoir, conduire** et **animer** des interventions spécifiques de progrès du management, de changement des organisations, de gestion des RH, d'ingénierie de formations. Vous travaillerez toujours en équipe et parfois vous assumerez la responsabilité de missions en partenariat avec des co-traitants.
35/45 ans, impérativement diplômé(e) de l'enseignement supérieur, de préférence en Sciences Humaines, vous devez justifier d'une **expertise reconnue** en formation et en conseil. Opérationnel(le) sur le plan des méthodologies d'intervention, vous savez, grâce à vos atouts relationnels, développer votre volume d'activités.
Nos missions nécessitent compte tenu de l'implantation de nos clients, de fréquents déplacements dans toute la France.

Lieu de résidence : Toulouse ou Paris.

Nous vous remercions d'envoyer votre lettre manuscrite, CV, prétentions et photo à **JBL Conseil**, 104 avenue Jean Rieux, 31500 Toulouse.

MEDIA-SYSTEM

